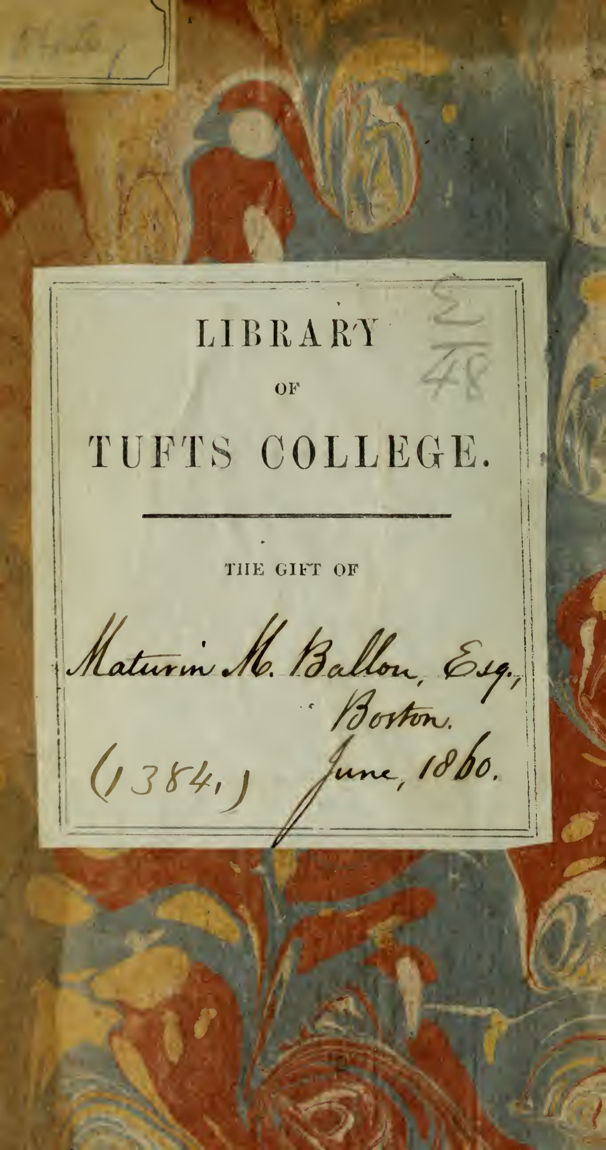








MÉMOIRES
DE SULLY.

TOME II.

MÉMOIRES
DE MAXIMILIEN
DE BÉTHUNE,
DUC
DE SULLY,
PRINCIPAL MINISTRE
DE HENRI-LE-GRAND,

Mis en ordre, avec des Remarques,

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME II.



A LONDRES.

M. D C. LXXVIII.



MÉMOIRES
DE SULLY.

LIVRE QUATRIÉME.

MÉMOIRES 1590 — 1592. *Soulévement dans l'armée de Henri, après la bataille d'Ivry. Diſſipation des finances, & autres cauſes qui l'empêchent d'en profiter. Villes priſes & manquées. Priſe des fauxbourgs de Paris. Siége de cette ville. Particularités ſur ce ſiége. Cauſes qui obligent Henri à le lever. Le prince de Parme y amene une armée. Campement & autres détails militaires. Faute commiſe par Henri. Il oblige le prince de Parme à ſe retirer. Siége de Chartres. Avanture où Roſny court riſque de la vie. Il ſe retire chez lui,*

mécontent. Succès des armes de Henri IV. Prises de Corbie, Noyon, &c. Entreprise sur Mante. Expéditions du duc de Montpensier en Normandie. Préparatifs pour le siége de Rouen. Fautes faites à ce siége : animosité mutuelle des corps & des officiers de l'armée de Henri. Attaques, assauts, & autres particularités de ce siége. Le prince de Parme repasse en France avec son armée. Insolence des Seize. Henri s'avance à la rencontre du prince de Parme. Entreprises où il est mal secondé par le duc de Nevers. Combat d'Aumale. Particularités & remarques sur ce combat. Henri leve le siége de Rouen. Marches, campemens, rencontres & combat aux environs de Rouen, entre lui & le prince de Parme. Remarques sur ces combats. Belle action du prince de Parme, au passage de la Seine. L'armée de Henri refuse de le poursuivre. Raisons de ce refus, & réflexions sur ce sujet.

LE même jour que le roi gagna la bataille d'Ivry, son parti remporta aussi une victoire en Auvergne (1), où Randan

(1) A Issoire. Voyez-en le détail dans *Cayet*, *ib.* 329; *de Thou*, *&c.* Jean Louis de la Rochefoucaut, comte de Randan.

commandoit les troupes de la ligue; mais il semble que la fortune, en donnant à ce prince des succès qui suffisoient à le mettre en possession de plusieurs couronnes, se plut en même temps à faire naître des circonstances qui en empêchoient l'effet, & ne lui laissoient de ses victoires, que la seule gloire d'avoir vaincu. Après la bataille d'Ivry, la terreur & la consternation étoient si grandes dans tout le parti de la ligue, que le roi, attentif cette fois à profiter de tous ses avantages, sembloit ne pouvoir manquer d'en retirer de fort grands. Il ne s'attendoit pas à se les voir ravir par la mutinerie générale de son armée : les Suisses, surtout, refuserent nettement de faire un seul pas en avant, qu'ils n'eussent été payés auparavant des sommes que le roi leur devoit.

Ce prince n'avoit alors ni argent, ni moyens prompts d'en recouvrer. Il vint à Mante pour en demander au surintendant des finances. Cet homme qui, en secret, haïssoit mortellement le roi, & ne voyoit ses succès qu'avec chagrin, se plaisoit à augmenter son embarras, & n'avoit que la même réponse à faire à toutes ses instances. Dans ce temps de confusion, où les deniers royaux

étoient en proie au premier occupant, les finances étoient fort difficiles à conduire, & les revenus du roi suffisoient à peine à l'avidité des financiers, qui ne fait que s'accroître ordinairement par la misere publique. Une autorité absolue, qui seule eût pu y mettre un frein, manquoit à Henri, & il manquoit encore davantage des moyens de les convaincre de malversation, parce qu'il n'avoit en ce temps-là aucune teinture, même la plus légere, des affaires de finances. Il entra pourtant, comme malgré lui, dans un détail qui lui devenoit nécessaire, & il obligea (2) d'O de lui remettre certaines sommes, qu'il ne fut pas difficile de lui faire voir qu'il avoit touchées, dont il se servit pour appaiser le soulévement de ses soldats; mais pendant ce temps-là il se passa du moins quinze jours, pendant lesquels le roi ne put sortir de Mante, ni par conséquent profiter de sa victoire.

Je me souviens d'avoir entendu dire à ce prince, qu'il se voyoit en ce mo-

(2) François d'O, seigneur d'O, de Maillebois, de Fresne, maître de la garde-robe de Henri III, premier gentilhomme de la chambre, surintendant des finances, gouverneur de Paris & île de France. Il en sera encore parlé dans la suite.

ment, pour la premiere fois de sa vie, en situation de pouvoir convertir ses desirs en desseins. « J'ai eu souvent des » desirs, disoit-il, mais je n'ai pas encore » trouvé la saison de former des desseins ». Il prenoit ce dernier terme dans la signification que tout homme sage doit lui donner, pour un projet dont la prudence & la réflexion assurent la réussite. En ce sens, il est vrai que chacun peut souhaiter ce que bon lui semble, sans nuire à personne; mais il n'y a que les fous qui se jettent dans des desseins sans facilité ni apparence de les effectuer.

Pendant le séjour du roi à Mante, d'Andelot alla lui porter ses plaintes contre moi, & ce prince se donna la peine de venir à Rósny pour nous entendre tous deux. D'Andelot y fut généralement blâmé, & les railleries qu'il eut à essuyer des principaux officiers, sur sa ridicule prétention, lui demeurerent si avant dans le cœur, qu'elles le firent passer dans le parti de la ligue. Il me parut qu'on ne me rendit pas la même justice sur le gouvernement de Mante, dont la prise fut presque le seul fruit de la bataille d'Ivry. Le roi, à qui j'avois demandé cette place, en gratifia les ca-

tholiques à (3) mon préjudice, & je ne pus m'empêcher de faire éclater mes plaintes. J'avoue, à ma confusion, que si j'avois fait une réflexion sérieuse sur la situation où étoit alors le roi, prêt à être abandonné à chaque moment des étrangers, faute de paiement, & de ce qu'il avoit de catholiques, qui n'attendoient que l'occasion du mécontentement le plus léger, pour s'éloigner de lui, je n'aurois point dû murmurer de ce qu'il accordoit à un catholique peu affectionné à sa personne, ce qu'il refusoit à un fidele serviteur. Il y avoit plus de grandeur à se contenter de l'amitié de ce prince, sans effets, qu'à en recevoir des faveurs, qu'il étoit obligé d'accorder à la politique & à la nécessité des temps.

Tous les obstacles ayant été levés, le roi s'avança avec ses troupes, prit Dreux & marcha vers Sens, qu'il comptoit devoir se rendre par une une intelligence pratiquée au dedans de la ville. Comme elle manqua, Henri qui ne voulut pas s'être avancé inutilement jusques-là, & à qui on rapporta d'ailleurs que la place

(3) Ce gouvernement fut donné au jeune frere de M. de Rosny.

étoit dépourvue de munitions, en entreprit le siége. Il ne tarda pas à se trouver lui-même, par la malice de ses ennemis secrets, dans une disette générale de tout ce qui lui étoit nécessaire pour achever cette entreprise, & il fut obligé de l'abandonner. Pour en effacer la honte, il publia qu'il ne levoit ce siége que pour aller investir Paris même, & il en prit la route par Corbeil, Meulan, Lagny & Saint-Denis (*a*), dont il s'empara chemin faisant.

Je ne me trouvai à aucun de ces siéges, & mes blessures n'étoient même encore qu'à demi guéries, lorsque j'appris que le roi étoit devant Paris. Je ne pus tenir contre l'envie de voir cette expédition. Je partis, portant mon bras en écharpe, & ne me soutenant qu'à l'aide de deux potences. Le roi ne se souvenant plus de mes plaintes, me reçut avec sa bonté ordinaire, & m'ordonna de ne pas m'éloigner de sa personne. Il me communiqua le dessein qu'il avoit formé sur Paris, dont il résolut d'emporter dans le même temps tous les fauxbourgs, afin d'ôter à la ville tous les moyens de subsistance

(a) *Villes de l'île de France.*

qu'elle en tiroit, comme fruits, légumes, &c. Il sépara son armée en dix petits corps, pour les égaler au nombre des fauxbourgs qu'il avoit à forcer, & ayant choisi le temps de la nuit pour l'exécution, il se retira sur la montagne de Montmartre, pour être à portée de donner du secours à ceux qui en auroient besoin. Il se plaça dans l'abbaye, où il fut suivi, non-seulement des blessés qui ne pouvoient partager la gloire de cette nuit, mais encore de tous les vieillards & des gens de robe & de plume. Il me donna place à la fenêtre par laquelle il regardoit l'action, & il s'entretint pendant qu'elle dura avec Duplessis (4), Rusé, de Fresne, d'Alibour & moi.

L'attaque commença à minuit par un bruit effroyable d'artillerie, auquel la ville répondant de son côté, il n'y a personne qui n'eût jugé que cette ville immense alloit périr par le feu, ou par une infinité de mines allumées dans ses entrailles. Il n'y a peut-être jamais eu de spectacle plus capable d'inspirer de l'hor-

(4) Duplessis Mornay, Martin Rusé, sieur de Beaulieu, & Pierre Forget, sieur de Fresne, secrétaires de sa majesté. Alibour, médecin du roi.

reur. D'épais tourbillons de fumée, au travers desquelles perçoient par intervalles, des étincelles ou de longues traînées de flammes, couvroient toute la surface de cette espece de monde, qui, par la vicissitude des ombres & de la lumiere, paroissoit plongé dans de noires ténebres, ou enseveli dans une mer de feu. Le fracas de l'artillerie, le bruit des armes & les cris des combattans, ajoutoient à cet objet tout ce qu'on peut imaginer d'effrayant; & l'horreur naturelle de la nuit le redoubloit encore. Cette scène dura deux heures entieres, & finit par la réduction de tous les fauxbourgs, sans excepter celui de Saint-Antoine; quoique par sa grande étendue on eût été obligé d'en commencer l'attaque de fort loin. On bloqua les portes de la ville, en sorte que rien ne pouvant plus y entrer sans la permission de ceux qui les gardoient, le peuple se vit bientôt réduit à un excès de misere & de famine, dont je ne puis encore m'empêcher de frémir.

On me permettra de passer rapidement sur cet endroit : je ne trouve aucun plaisir à m'étendre sur un objet si affreux. Le roi, naturellement compatissant, en fut touché. Il ne put soutenir l'idée de voir cette ville, dont la providence lui

destinoit l'empire, devenir un vaste cimetiere. Il donna les mains secrettement à tout ce qu'il crut pouvoir la soulager, & ferma les yeux sur tous les secours de vivres que ses officiers & soldats y faisoient entrer fréquemment, soit par compassion pour des parens & des amis, soit en vue de faire acheter ce secours bien cher aux bourgeois. Il crut sans doute que par cette conduite, il gagneroit à la fin le cœur des Parisiens. Il se trompa. On jouit de ses bienfaits, sans cesser de le regarder comme l'auteur de la misere publique, & lorsque le prince de Parme fut arrivé, on insulta celui qui ne levoit le siége, que parce qu'il s'étoit montré trop sensible (5) aux malheurs des assiégés.

---

(5) M. de Péréfixe, Cayet, & plusieurs autres, sont aussi du sentiment qu'il ne tint qu'au roi d'emporter Paris de vive fo ce & qu'il résista plusieurs fois aux cris & aux instances que lui en firent ses soldats, sur-tout les huguenots, parce qu'il s'apperçut qu'ils cherchoient cette occasion de se venger du massacre de la Saint-Barthelemi, en mettant tout à feu & à sang dans Paris.

« M. de Nemours, dit Péréfixe, faisant sortir de » Paris les bouches inutiles, le conseil du roi s'opposa qu'on leur accordât passage; mais le roi » ayant appris à quelle horrible nécessité ces mi- » sérables étoient réduits, il ordonna qu'on les

Pour justifier une action aussi blâmée en soi par les gens du métier, qu'elle sera louée dans son principe par les cœurs pleins d'humanité, le roi fit courir le bruit

---

» laissât sortir. Je ne m'étonne pas, dit-il, si les
» chefs de la ligue, & si les Espagnols ont si peu
» de compassion de ces pauvres gens-là, ils n'en
» sont que les tyrans; mais pour moi qui suis leur
» pere & leur roi, je ne puis pas entendre le récit
» de ces calamités sans en être touché jusqu'au
» fond de l'ame, & sans desirer ardemment d'y
» apporter reméde ». *Péréf.* 2 *partie.*

Le cardinal de Gondy, évêque de Paris, ayant été député pendant ce siége, pour faire à Henri IV des propositions de paix. « Je ne suis point
» dissimulé, leur dit-il, je dis rondement & sans
» feintise ce que j'ai sur le cœur.... Je veux la
» paix, je la désire: pour avoir une bataille, je don-
» nerois un doigt, & pour la paix générale, deux.
» J'aime ma ville de Paris, c'est ma fille aînée,
» j'en suis jaloux; je lui veux faire du bien, plus
» de graces & de miséricordes qu'elle n'en de-
» mande; mais je veux qu'elle m'en sache gré, &
» non au duc de Mayenne, ni au roi d'Espa-
» gne ». Il faut ajouter que Henri IV s'attendoit que les Parisiens composeroient avec lui avant l'arrivée du duc de Parme. L'extrémité où cette ville se vit réduite, fait en même temps horreur & compassion. Trente mille personnes moururent de faim dans l'espace d'un mois. Des meres s'y nourrirent de la chair de leurs enfans. On déterra, par le conseil de l'ambassadeur d'Espagne, les corps morts, & on se servit de leurs os broyés pour

qu'il ne levoit le ſiege de Paris que pour aller à la rencontre du prince de Parme (6), & pour terminer, par une action déciſive, une guerre déja trop longue. Il prit toutes les précautions néceſſaires quand on a à faire retraite devant une ville auſſi peuplée que Paris. Il ordonna

---

compoſer une eſpece de pâte. Ce mets déteſtable coûta la vie à la plupart de ceux qui en mangerent. Voyez ce détail dans les hiſtoriens, & en particulier dans le 2 *tom. des mém. d'état de Villeroi, p.* 358 *& ſuiv.* Liſez auſſi ſur ce ſujet les beaux vers de la Henriade, *chant dixieme.* Les Pariſiens eurent la principale obligation de leur ſalut au duc de Nemours, dont la belle défenſe a reçu de grandes louanges de nos écrivains. Le peuple le ſecondoit avec un acharnement dans lequel il y avoit plus de fureur que de courage. On y vit un régiment de prêtres & de religieux, capucins, feuillans, chartreux, &c. groteſquement armés par-deſſus leur froc. Ce mal adroit régiment voulant ſaluer le légat, tua ſon ſecrétaire à ſes côtés: les religieux de Sainte-Geneviéve, de Saint-Victor, les Bénédictins, les Céleſtins & quelques autres ordres, ne voulurent point entrer dans cette maſcarade militaire. *Cayet, Chron. nov. ibid.* 360.

(6) Alexandre Farnèſe, duc de Parme & de Plaiſance, fils d'Octavio Farnèſe, & de Marguerite d'Autriche, fille naturelle de Charles Quint: il épouſa Marie de Portugal, dont il eut Ranucio Farnèſe, duc de Parme, & Odoard Farnèſe, cardinal.

que tout le monde ſe tînt prêt pour un ſignal général, afin que tous les fauxbourgs ſe trouvant évacués au même moment, il n'y reſtât perſonne à la merci de la populace. Cette retraite demandoit beaucoup de ſageſſe & de conduite; elle fut faite heureuſement le 1er au 2 de ſeptembre de cette année, & l'armée entiere arriva au rendez-vous commun ſans aucun inconvénient.

Le roi (7) ſçachant que le prince de Parme étoit aux environs de Meaux, ſe poſta entre cette ville & Paris, & fit avancer ſa cavalerie légere juſqu'à Claye, (*a*), où les deux camps ſe trouverent ſi près l'un de l'autre, qu'il y eut une infinité d'eſcarmouches des plus vives. Sur les repréſentations du maréchal de Biron, le roi préféra à ce poſte celui de Chelles (*b*), & s'en approcha, contre ſon propre avis; parce qu'on jugea ce poſte

---

(7) M. de Thou dit que Henri IV fut obligé de feindre, non de lever le ſiége de Paris, mais de s'avancer au-devant du prince de Parme, pour lui livrer le combat; de peur que ſes ſoldats, que la ſeule eſpérance du ſac de Paris arrêtoit auprès de lui, ne l'abandonnaſſent. *Liv. 99.*

(a) *Bourg entre Paris & Meaux.*

(b) *Ville entre Paris & Meaux.*

plus avantageux, & en même temps plus propre à fermer au général ennemi le chemin de Paris, ſur lequel on avoit encore quelques vues, & où l'on continuoit à entretenir des intelligences que le prince de Parme auroit fait manquer, s'il y fût entré, & qui manquerent bien ſans cela. Le roi vint donc occuper une hauteur, qui ne préſentant par un de ſes côtés, qu'un vallon profond & un marais, ôtoit tout moyen d'agir par cet endroit. Auſſi le prince de Parme ne l'eut pas plutôt apperçu, qu'il vint de ſon côté camper ſur la hauteur à l'oppoſite. Son deſſein & ſon intérêt n'étant pas de hazarder une bataille, mais de nous tenir en échec, ce camp lui étoit merveilleuſement propre. Il y étoit à couvert de toute inſulte & hors de la portée du canon. Le roi reconnut la faute où trop de complaiſance l'avoit engagé, lorſqu'en trois ou quatre jours qu'on demeura dans cette poſition, il vit prendre Lagny (*a*) ſous ſes yeux ſans pouvoir l'empêcher (8).

(a) *Ville de Brie, ſur la Marne.*

(8) Le duc de Sully eſt plus ſincere que la plupart des hiſtoriens, qui ne conviennent pas que Henri IV ait fait une faute en cette occaſion. Ils

Cet événement, joint à la levée du ſiége de Paris, lui cauſa un chagrin ſenſible, parce qu'il ſentit qu'on pouvoit en conclure que ſon ennemi lui étoit ſupérieur en capacité : ce que ce prince regardoit comme une choſe d'extrême importance en guerre. Ce qui le fâchoit davantage, c'eſt qu'il n'y avoit perſonne de plus porté à croire, & même à répandre ces bruits déſavantageux, que les catholiques de ſa propre armée. On ne ſçauroit faire un grand fond ſur le bras de ceux dont on ne poſſéde pas le cœur. Le roi connut encore que la déſobéiſſance de ſes ſoldats, & la diſette d'argent qu'il

---

ne s'accordent pas entr'eux ſur la levée du ſiége de Paris, ni ſur tous ces différens campemens. Les mémoires de Villeroi parlent comme ceux de Sully, & attribuent à la faute d'avoir préféré le poſte de Chelles à celui de Claye, l'honneur que remporta le duc de Parme d'avoir fait lever le ſiége de Paris, ſans être obligé à en venir à un combat, d'avoir pris Lagny, &c. *tom.* 1, *pag.* 190, *tom.* 2, *pag.* 466. Voyez auſſi ſur toutes ces expéditions, *Mathieu*, *ibid.* 53 *& ſuiv.* & les autres hiſtoriens. Le prince de Parme voulut voir Paris, & y entra incognito. « J'ai reconnu, dit il, au duc » de Mayenne, que le roi de Navarre uſe plus de » bottes que de ſouliers, & qu'on le ruinera plu» tôt par dilaiemens & temporiſemens, que par » la force ». *Chronol. nov. de Cayet. ibid.* 390.

souffroit, étoient l'ouvrage des mêmes personnes; & il en conclut que leur disposition à son égard étoit un mal incurable, & qui s'aigrissoit également, par ce qui lui arrivoit d'heureux & de malheureux. Telle est en effet l'antipathie dont la religion est le principe, & dans la suite le roi en fit mille tristes expériences.

Il prit un parti sage, & le seul qui lui restoit. Il ne s'opiniâtra plus dans le dessein de vouloir prendre Paris, que tant de choses concouroient à faire échouer. Il quitta son camp de Chelles, où il pouvoit risquer beaucoup avec une armée si peu liée d'intérêt avec son chef, & abandonnant même tout-à-fait ces quartiers, il se retira vers la riviere d'Oise & s'établit à Creil (a), où sans cesser de tenir le prince de Parme en haleine, il le laissa lentement se consumer de lui-meme. Pendant tout ce temps-là il ne fit plus de mouvement que pour ne pas laisser son armée se perdre dans l'oisiveté. Il lui fit faire le siége de Clermont (b), & l'entretint par de fréquens détachemens. Il fit placer ma compagnie aux environs de

---

(a) *Ville sur l'Oise.*
(b) *En Beauvaisis.*

Mante, pour tenir en reſpect tout le pays Chartrain & une partie de l'île de France. J'obtins de demeurer près de ſa perſonne, quoique je ne fuſſe pas en état de lui rendre de grands ſervices. La plaie de ma hanche ne me permettoit point de me tenir à cheval, que mal-aiſément & de travers, & celle du coude m'ôtoit l'uſage d'une de mes mains.

Ce que le roi avoit prévu arriva. Le prince de Parme fit d'abord ſonner fort haut l'avantage de ſe voir le maître de la campagne, & pour en profiter, il s'attacha à prendre Corbeil. Le roi avoit pourvu cette place, auſſi-bien que toutes les autres villes royaliſtes, de tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir long-temps le ſiége. Le général ennemi ne s'y attendoit pas, & fut fort étonné lorſqu'il vit Rigaut, gouverneur de Corbeil, faire une ſi ferme réſiſtance, qu'il déſeſpéra long-temps de la vaincre. Il y crut ſon honneur engagé, & à la fin il en vint à bout : mais ce fut à cet exploit unique que ſe termina ſa campagne; il l'avoit acheté trop cher pour en entreprendre un ſecond au même prix. Ne pouvant rien ſur l'armée du roi, non plus que ſur ſes villes, il ne vit rien de mieux à faire que de reprendre le chemin des pays-bas, au grand regret de la ligue,

qui ſe ſentoit extrêmement ſoulagée par ſa préſence.

Il jugea, en général habile, que le roi, qui avoit, pour ainſi dire, fermé les yeux ſur toutes ſes démarches, les ouvriroit ſur ſa retraite, & qu'elle ne ſe paſſeroit pas auſſi tranquillement que tout le reſte. Il ne ſe trompa pas, mais il ſe conduiſit avec tant de prudence, qu'on peut dire qu'il prévint le dernier malheur, qui ſeroit peut-être arrivé à tout autre. Il ne put pourtant ſi bien faire, que le roi, par une infinité d'attaques & de petits combats, ne lui enlevât des quartiers quelquefois tout entiers, & ne le mît à deux doigts de ſa ruine. La plus conſidérable de ces petites actions fut au paſſage de la riviere d'Aîne. C'eſt en cette occaſion que le baron de (9) Biron ſe trouva engagé ſi avant au milieu des bataillons ennemis, que ſi le roi qui y accourut en perſonne avec tout autant que nous étions auprès de lui, n'eût pas fait un puiſſant effort pour l'en retirer, il y auroit perdu la vie, ou du moins la liberté.

Je me portois aſſez bien pour garder mon rang avec les autres dans toute cette

(9) Charles de Gontault, fils du maréchal.

marche, qui fut la plus excellente école où un homme de guerre pût apprendre ſon métier. Elle ne juſtifia pas moins la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment, qu'elle lui fit d'honneur par la maniere dont il l'exécuta, en retranchant ſeulement le terme d'ignominie & de honte, que les courtiſans empreſſés à plaire à ce prince, attachoient aſſez injuſtement, ce me ſemble, à la retraite du prince de Parme. Il eſt vrai que la maniere dont le roi ſçut rendre inutile une armée qui ſe promettoit la conquête de toute la France, ſa hardieſſe à attaquer un ennemi puiſſant, qui ne ſe retire pas par foibleſſe, & ſon habileté à ſaiſir tous ces avantages, furent un ſujet d'admiration pour les perſonnes conſommées dans l'art, & frapperent également les yeux des ignorans (10). Auſſi cette conduite du roi fit-elle reprendre courage à ſes

(10) « Henri IV, dit P. Mathieu, pourſuivant » le duc de Parme, partit à la dérobée d'Attichy, » & alla voir pour la premiere fois la belle Ga» brielle à Cœuvre. Il ſe contenta de prendre du » pain & du beurre à la porte, pour ne pas don» ner de ſoupçons au pere, puis remonta à che» val, en diſant qu'il alloit vers l'ennemi, & que » bientôt la belle entendroit ce qu'il auroit fait » pour l'amour d'elle ». *tom.* 2, *p.* 59.

partiſans. Pluſieurs villes ſe ſoumirent. Quelques catholiques paſſérent dans ſon parti, entr'autres le duc de Nevers, qui vint lui amener toutes ſes troupes, ſoit qu'il commençât à le craindre, ou qu'il fût dégoûté de la ligue.

Ce n'étoit pas de pareils alliés que je ſouhaitois au roi. Je trouvois qu'il achetoit aſſez cher, par ſes déférences, le ſecours d'un homme, qui, à la vérité, pouvoit lui être de quelque utilité, mais qui, pour en dire ma penſée, ne faiſoit que groſſir le nombre des ennemis ſecrets du (11) roi dans le conſeil. C'eſt ainſi que j'appelle tous ces catholiques intéreſſés qui y tenoient le haut bout, & ſe croyoient en droit de faire la loi à Henri. Pendant

---

(11) Par toutes les lettres du duc de Nevers à Henri III, & de Henri III à lui, qu'on voit à la fin du tom. I. des mém. qui portent ſon nom, il paroît que le duc de Nevers ſervit utilement ce prince contre la ligue, mais ſans aucune affection pour le roi de Navarre; & lorſqu'il ſe fut attaché à celui-ci, leurs lettres réciproques qu'on trouve auſſi au commencement du deuxieme tome des mêmes mémoires, montrent que Nevers ne rendit pas de moindres ſervices à Henri IV, mais que dans la vérité il mettoit ces ſervices à un aſſez haut prix, & que Henri IV eut beaucoup à ſouffrir de ſes caprices, de ſa jalouſie & de ſa mauvaiſe humeur.

le

le séjour que fit ce prince aux environs de Mante (*a*), je me saisis de Gisors au moyen d'une intelligence qu'un gentilhomme de ma compagnie, nommé de Fourges, y lia avec son pere, qui étoit dans la place. Je crus qu'on ne me refuseroit pas cette fois le gouvernement de cette ville. Il en arriva comme de tous les autres. MM. de Nevers, d'O & autres catholiques mirent en usage ces bas artifices, qui leur faisoient obtenir toutes les graces qui ne devoient être que la récompense des services, & firent donner cette place à un homme de leur religion.

J'étois trop sincere pour cacher ma pensée sur cette injustice. Je choisis, pour m'en expliquer au roi, un moment où tous ces messieurs assemblés pussent entendre ce que je lui dis; & je ne cachai rien de ce que j'avois dans le cœur. Ce prince, bien plus habile politique que moi, ne fit pas semblant d'être touché de mes invectives contre le parti catholique, quoiqu'il convînt secrétement que je n'avois pas tort. Il ne fit que me répondre froidement : « Je vois bien que vous êtes » en colere à cette heure, nous en parle» rons une autre fois. Il le faut laisser

(a) *Ville du Vexin.*

» dire, ajouta-t-il, après que je me fus
» retiré ; il eſt d'humeur prompte, & a
» même quelque eſpece de raiſon ; néan-
» moins il ne fera jamais rien de méchant
» ni de honteux : car il eſt homme de
» bien & aime l'honneur ». Dans ce pre-
mier moment de dépit, je laiſſai ma com-
pagnie à conduire à mon lieutenant, &
je m'en allai faire un tour dans la vallée
d'Aillant & à Combrailles (*a*) ſur les
biens de ma femme, n'ayant avec moi
que ſix gentilhommes avec mes domeſti-
ques. Je ne m'attendois pas à faire dans
ce voyage aucunes fonctions militaires.
Pendant que j'étois à Bontin, le comte
de (12) Tonnerre m'engagea à ſeconder
une entrepriſe qu'il faiſoit ſur Joigny (*b*).
Il s'agiſſoit de rompre avec le pétard une
poterne qui ne s'ouvroit plus depuis long-
temps, & d'entrer par-là dans la ville.
Tonnerre avoit pour cela deux cens ar-
quebuſiers qu'il avoit ramaſſés à la hâte.
Ils le ſuivirent environ trois cens pas
dans la ville, mais en cet endroit leur
conducteur ayant reçu un coup d'arque-

(a) *Sur les confins de la Champagne & de l'Or-léanois.*

(12) François-Henri, comte de Clermont & de Tonnerre.

(b) *En Champagne, ſur l'Yonne.*

buſe qui le jetta par terre, la peur commença à les ſaiſir, & ils ſe retirerent vers la poterne au plus vîte, emmenant le bleſſé qu'ils avoient retiré. Leur péril ou ſeulement leur peur redoublant, ils eurent la lâcheté de le laiſſer ſur le pavé à trente pas de la poterne, où il alloit être mis en pieces par les bourgeois, ſi je ne fuſſe accouru promptement à ſon ſecours avec vingt hommes ſeulement : car quelque choſe que je puſſe faire, il me fut impoſſible de faire tourner la tête à ces méchans ſoldats. Je ne laiſſai pas de dégager Tonnerre, qui prit le chemin de Gien (*a*) dont il étoit gouverneur, pendant que je ramaſſois ſa belle troupe, & moi je repris celui de Bontin.

Le ſouvenir des bontés du roi pour moi, & un penchant invincible, me rentraînerent vers lui. Je le trouvai occupé au ſiége de (13) Chartres, dont la priſe

---

(a) *Ville de l'Orléanois ſur la Loire.*

(13) « Le magiſtrat de cette ville lui fit une » longue harangue.... & ayant dit qu'il recon- » noiſſoit que la ville étoit aſſujettie au roi par le » droit divin & par le droit humain, le roi s'im- » patienta, & dit en l'interrompant & pouſſant » ſon cheval pour entrer : ajoutez auſſi, par le » droit canon ». *Hiſt. de France du pere de Cha-*

fut due principalement à la valeur & à l'adresse de (14) Châtillon. Je ne m'y trouvai point. J'en fus empêché par une aventure que je dois compter parmi les plus périlleuses que j'aie courues en ma vie, sans que l'intention des auteurs, ni même leurs noms, m'aient jamais été connus.

Au sortir d'un assaut que Châtillon fit donner au corps de la place, par le moyen d'un pont d'une structure nouvelle & très-ingénieuse, le roi qui remarqua que je n'avois rien perdu de ma premiere ardeur pour son service, m'appella & m'ordonna de faire venir ma compagnie de-

---

sons, *t.* 3, *p.* 227. Ce siége fut long & meurtrier. *Voyez Mathieu*, *tom.* 2, *p.* 63; *Cayet*, *tom.* 2, *p.* 415, & autres historiens.

(14) François de Coligny, fils de l'amiral, & amiral de Guienne. Il mourut cette même année 1591, dans son château de Louve, âgé seulement de trente ans, laissant de Marguerite d'Ailly de Pequigny, trois enfans mâles. Ce fut une grande perte pour le parti calviniste : car on croit que s'il eût vécu, il auroit surpassé son pere même; *de Thou*, *liv.* 102. Trois fils de d'Andelot, frere de l'amiral, étoient aussi morts en même temps en l'année 1586. On les nommoit Laval, Sailly & Rieux. Ils étoient fils de François de Coligny, & de Claude de Rieux, unique héritiere de la maison de Laval, *liv.* 85.

vant Chartres. Je fus obligé de l'aller chercher moi-même, pour prendre en même temps les fonds néceſſaires à ſon entretien. A trois lieues de Mante, vers le bourg de Touvery, je vis venir dans la campagne une brigade de vingt chevaux, que je fis reconnoître par Tilly. J'avançai ſans crainte & ſans précaution, après qu'il m'eut rapporté que ces cavaliers portoient des écharpes blanches; pour eux, continuant leur chemin, comme s'ils ne nous euſſent pas ſeulement remarqués, ils entrerent dans le bois, d'où ſuivant le cours du chemin qu'ils avoient pris, je ne devois pas m'attendre à les voir ſortir. Je marchois avec Tilly, la Poterie & la Rue ayant le reſte de ma troupe, qui conſiſtoit en ſix autres gentilhommes & quatre valets qui ſuivoient à quelque diſtance & diſperſés. Ces cavaliers ou brigands, je ne ſçais quel nom leur donner, qui connoiſſoient parfaitement la forêt, avoient ſi bien pris leurs meſures, qu'ils ſe rencontrerent tête à tête avec nous, à l'endroit où notre chemin croiſoit le leur au ſortir de la forêt. Les deux premiers ôterent leur chapeau, lorſqu'au qui vive nous répondîmes, vive le roi; mais en même temps, profitant de notre confiance, ils firent ſur nous une décharge

presqu'à bout portant, & je me vis particuliérement couché en joue par trois des plus avancés. Aucun de nous n'en devoit naturellement réchapper ; mais sans doute la précipitation, la peur, ou la mauvaise conscience fit trembler la main à ces scélérats. Des trois coups tirés sur moi, il n'y en eut qu'un qui porta ; il me perça la lévre & sortit à la nuque du cou. Il me parut que la Poterie & Tilly reçurent les deux autres dans leurs habits. La Rue fut le seul qui fut porté par terre.

Le reste de ma troupe accourut au bruit & m'environna, en criant, vive Rosny. Nous chargeâmes tous ensemble nos aggresseurs, qui, en tirant quelques coups, gagnerent un village couvert de haies, où nous les perdîmes. On continua seulement à nous tirer dedans ces maisons quelques arquebusades, qui me couvrirent le visage de menu plomb. Cette circonstance me fit juger que nos adversaires étoient en pays de connoissance ; que tout ce village étoit plein de gens armés, & qu'on ne cherchoit peut-être qu'à nous engager à approcher. Après avoir crié plusieurs fois à ces traîtres de tourner tête & d'accepter un défi, voyant qu'ils n'en faisoient rien, je crus que le plus sage étoit de les laisser, & de songer à

faire panser mes blessures, sur-tout celle du cou, qui étoit la plus considérable, & par laquelle je perdois beaucoup de sang. Je gagnai Touvery, où je me fis mettre le premier appareil chez M. d'Auteuil (*a*), de-là je me retirai à Mante, où je fus six semaines entiéres entre les mains des chirurgiens. Pendant cet espace de temps l'armée du roi se saisit non-seulement de Chartres, mais encore de Corbie. Parabere conduisoit ce siége en l'absence du roi, que sa nouvelle passion pour mademoiselle (15) d'Estrées attachoit à Saint-Quentin (16).

(a) *N.... de Combault d'Auteuil.*

(15) Il en sera beaucoup parlé ci-après. Elle s'appelloit Gabrielle, & étoit fille de Jean-Antoine d'Estrées, & de Françoise Babou de la Bourdaisiére. Elle porta successivement les noms de la Belle Gabrielle, madame de Liancourt, la marquise de Monceaux, & la duchesse de Beaufort.

(16) C'est à cette année, & au séjour de Henri IV à Saint-Quentin, qu'il faut rapporter la lettre sans date de ce prince à M. de Rosny, qu'on voit dans les *mss. de la biblioth. du roi.* Tous les termes de cette lettre s'accordent avec le texte de nos mémoires; la voici : « Toutes les nouvelles que » j'ai de Mante sont que vous êtes harrassé & » amaigri à force de travailler. Si vous avez envie » de vous rafraîchir & rengraisser, je suis d'avis » que vous vous en veniez ici; cependant que vo-

Le siége de Noyon suivit celui de Corbie (*a*). Il n'y en a aucun dont j'eusse plus souhaité de donner un détail circonstancié, si j'en avois été témoin. Il s'y fit de la part des assiégés mille belles actions. Le duc de Mayenne qui vit que cette place étoit d'une grande importance pour

---

» tre frere sera par-delà, qui nous dira des nou-
» velles de notre siége de devant Chartres, &c. »
Les différens endroits de ces mémoires où il est parlé de la part que Henri IV donnoit à M. de Rosny dans tous ses conseils, & notamment celui de sa conversion qu'on verra bientôt, portent à juger que ce prince a toujours eu une confiance particuliere en lui. J'ai rapporté la lettre ci-dessus, pour faire voir par un témoignage étranger, que ce jugement n'est pas mal fondé, & que le duc de Sully n'en impose point par vanité à ses lecteurs. Les historiens n'ont commencé à parler de ce ministre, que quand il a commencé lui-même à jouer un rôle public. Il n'en paroît pas moins vrai que fort long-temps auparavant il a été l'ame de toutes les actions & de tous les conseils de Henri-le-Grand. On feroit aisément remonter ce temps jusqu'à celui de sa grande jeunesse, ou pour mieux dire, ce qu'on voit ici des actions de M. de Sully, compose une vie où l'on ne voit point de jeunesse. C'est l'avantage qu'on est obligé d'accorder aux esprits nés graves & sérieux, sur les esprits vifs & pleins de feu.

(a) *Ville de Picardie.*

la ligue, donna ordre au duc (17) d'Aumale, lieutenant-général, qui étoit alors à Ham avec une partie des forces du parti, de ne rien négliger pour secourir cette place, en attendant qu'il pût s'en approcher lui-même. D'Aumale essaya d'y faire entrer du secours par deux fois; mais la Chantelerie & Tremblecourt qui le conduisoient, furent taillés en piéces l'un après l'autre. Le vicomte de (18) Tavannes, maréchal de camp, crut être plus heureux, & se présenta avec quatre cens arquebusiers. Ils tomberent sur un parti de cinquante ou soixante chevaux des nôtres, qui, après le qui vive, les chargerent avec intrépidité, & leur firent prendre la fuite. Les chefs qui voulurent résister, furent tous blessés & faits prison-

(17) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, fils de Claude, tué devant la Rochelle en 1573, lequel étoit le troisieme des fils de Claude de Lorraine, d'où sont sortis toutes les branches de Lorraine en France; pour celle d'Aumale, elle fut éteinte bientôt après.

(18) Jean de Saulx, vicomte de Tavannes, l'un des maréchaux de la ligue. Voyez le détail des siéges de Noyon, de Pierrefont, & de toutes ces expéditions dans les historiens ci-dessus, *année* 1591.

niers avec Tavannes leur chef. D'Aumale se flatta d'enlever à son tour deux quartiers de chevaux-légers, qu'il avoit fait reconnoître par Bellanglise, mais il les trouva à cheval qui alloient à la rencontre du roi, & les ayant encore attaqués, ces chevaux-légers, malgré la grande supériorité de leur ennemi, se défendirent si bien & si long-temps, que le baron de Biron, M M. de la Hargerie (*a*) & de la Boissiere eurent le temps de venir à leur secours, après quoi ces deux troupes jointes ensemble, défirent le détachement entier de d'Aumale, qui n'étoit pas moins que de cinq cens chevaux & autant d'arquebusiers à cheval. Peu arriverent à Ham (*b*) sans blessures, & il y en eut un grand nombre de faits prisonniers.

Le duc de Mayenne arrivant à Ham dans le même moment que ces restes délabrés se retiroient, fut témoin de sa perte, & protesta hautement qu'il laveroit cette honte par la levée du siége de Noyon ou par une bataille. Il ramassa toutes ses

(a) *Louis d'Ognies de la Hargerie, comte de Chaune.*

(b) *Autre ville sur la Somme.*

forces, il se fit amener, par le baron de (19) Rosne les troupes Espagnoles que le prince d'Ascoli commandoit en Champagne, & se trouvant à la tête de neuf cens hommes d'infanterie & de deux cens de cavalerie, il s'approcha de Noyon. Il oublia son serment, lorsqu'il vit qu'il avoit affaire à des gens qui sembloient ne s'être pas même apperçus de son arrivée. Le commandant de Noyon eut beau lui représenter par un gentilhomme, à qui le roi donna passage dans son armée, qu'il s'étoit engagé à rendre la place dans six jours, s'il n'étoit secouru; le duc de Mayenne, le prince d'Ascoli & le duc d'Aumale laisserent prendre Noyon à leur barbe. Ce commandant méritoit assurément d'être mieux secondé; il s'appelloit Rieux. De simple soldat, il étoit devenu gouverneur de Pierrefond par sa bravoure & son génie. Sur le bruit de l'attaque de Noyon, il avoit trouvé le moyen de s'y jetter avec cinquante chevaux & autant d'arquebusiers; de rassurer cette ville où tout étoit dans l'abattement & la consternation, & d'y tenir jusqu'à la derniere extrémité.

---

(19) Chrétien de Savigny, baron de Rosne au duché de Bar.

Le duc de Mayenne voyant que son armée lui étoit inutile, la renvoya dans ses quartiers, & s'achemina lentement vers Paris. Il pratiquoit depuis long-temps une intelligence dans Mante. Il crut qu'il étoit temps d'en venir à l'exécution. Il rassembla secrétement les garnisons de Paris, de Dreux & de Pontoise, & se présenta tout d'un coup devant cette ville à la portée du mousquet, avant le jour. Mon frere (20) en étoit gouverneur, & j'y étois moi-même alors, parce que ma blessure ne me permettoit pas encore de tenir la campagne. Je fus averti de l'arrivée des ennemis, & j'accourus sur les remparts, la tête bandée, assez à tems pour faire sur les attaquans quelques décharges qui les empêcherent de continuer leur dessein.

Le duc de Mayenne ne réussit pas mieux pour Houdan (*a*), où il fit jetter l'alarme en passant. Mon autre frere qui

(20) Salomon de Béthune, nommé le baron de Rosny, puîné de l'auteur, & le troisieme des quatre freres dont il est parlé dans le commencement de ces mémoires.

(a) *Aux confins de l'île de France & de la Normandie.*

s'y trouva avec son régiment & quelques compagnies, le reçut de maniere qu'il se retira avec honte.

Ce qui venoit de se passer devant Mante, joint aux avis que reçut mon frere, ne nous permettant plus de douter que les ennemis n'eussent quelque correspondance dans la ville, après que nous eûmes conféré ensemble sur ce qu'il y avoit à faire en cette occasion, voici ce qui me sembla le plus expédient. J'avois encore à ma solde six de ces braves soldats qui avoient servi d'enfans perdus à la journée d'Ivry, & à qui je donnois, outre leur paie, huit livres par mois. Ils étoient alors dans la garnison de mon frere, auquel je n'avois pu les refuser, & je pouvois faire fond sur leur fidélité. De concert avec nous deux, ils feignirent d'être mécontens du gouverneur de Mante, & se présentérent pour entrer dans la garnison de Pontoise, où ils furent reçus à bras ouverts. Ils n'y furent pas plutôt, qu'ils proposérent à d'Alincourt (21) de le rendre maître de Mante, par les liai-

(21) Charles de Neufville, marquis d'Alincourt, fils de Nicolas de Neufville de Villeroy, secrétaire d'état. Il en sera encore parlé dans la suite.

ſons qu'ils avoient conſervées, diſoient-ils, dans cette place. Pour en convaincre ce gouverneur, ils lui demanderent quatre ſoldats qu'ils firent entrer encore, par ma connivence, dans Mante, & leur faiſant faire connoiſſance avec quelques bourgeois propres à entrer dans toutes ſortes de factions, en peu de temps leurs conventions furent faites, & le jour pris pour livrer Mante à la ligue. Ces quatre ſoldats trouverent par-tout une facilité, qui lui fit regarder le ſuccès comme infaillible, & il ne voulut pas qu'un autre que lui-même en eût l'honneur. Mes ſoldats m'informerent exactement de tout ce qui ſe tramoit à Pontoiſe, & de la joie qu'y cauſoit une entrepriſe ſi bien concertée. Le conſeil général de la ligue ayant à ſa tête le cardinal de (22) Bourbon, réſidoit en cette ville.

---

(22) Ce n'eſt pas le vieux cardinal Charles de Bourbon, fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, & frere d'Antoine, roi de Navarre, qui avoit été proclamé roi par la ligue. Il étoit mort de la pierre dès l'année précédente à Fontenai en Poitou, où Henri IV l'avoit fait transférer de Chinon, âgé de ſoixante-ſept ans : prince d'autant plus à plaindre, que le trône ſurlequel on l'obligea de monter, n'avoit point d'appas pour lui. Il ne put cacher la joie qu'il reſſentit de la victoire que Henri IV rem-

Cependant je prenois mes mesures de loin, afin qu'il ne parût aucune affectation dans ma conduite. Je fis coucher, sans que personne y prît garde, des matelats de poudre sur le rempart où se devoit faire l'escalade. Je fis fermer toutes les maisons qui aboutissoient sur ce côté. J'introduisis dans la place, en différens petits pelotons, ce qu'il y avoit de meilleurs soldats dans les garnisons de Nogent, de Vernon & de Meulan. Cela fait je crus devoir envoyer à Compiegne informer le roi de tout, & ce fut ce qui ruina notre projet. Ce prince ne put résister à l'envie de recevoir lui-même le duc de Mayenne dans Mante ; & il crut avoir pris une précaution suffisante pour ne point nuire au projet, s'il attendoit à entrer dans Mante, que la nuit même où il devoit s'exécuter fût venue, & s'il ne

---

porta à Coutras, « & n'accepta la couronne, dit » Cayet, que pour la conserver à ce prince qu'il » aimoit ». *Chronol. nov. tom.* 1, *liv.* 2, *p.* 857. Celui dont il est parlé ici, est le cardinal son neveu, appellé Charles comme lui, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & frere du prince de Condé, mort à Saint-Jean d'Angely, du prince de Conti & du comte de Soissons. Il en sera parlé dans la suite.

menoit que cinquante chevaux & autant de valets. Pour moi je fus si persuadé en le voyant arriver, que toutes les mesures alloient être rompues, que je ne pus m'empêcher de lui reprocher avec quelque colere de venir ainsi détruire notre ouvrage, & peut-être mettre le couteau dans la gorge aux quatre soldats qui l'avoient conduit, à cause des indices qu'on pouvoit tirer contr'eux. Le roi m'assura que rien de ce que je craignois n'arriveroit, & alla souper chez le gouverneur, où fatigué de la longue traite, il se jetta sur un lit, tout habillé, & en grosses bottes.

La nuit se passa, & le jour vint sans qu'il parût d'ennemis. Je les avois attendus en veillant sur les remparts toute la nuit avec un de mes freres, pendant que l'autre étoit demeuré près de la personne du roi. J'allai me reposer jusqu'à ce que Bellengreville, que j'avois chargé d'observer au-dehors les mouvemens des ennemis, vint me trouver, & m'apprit que le duc de Mayenne, sur l'avis qu'il avoit reçu, qu'il étoit arrivé le soir dans Mante des gens de guerre conduits par le roi lui-même, avoit jugé que son dessein étoit découvert, & s'étoit retiré après s'être avancé jusqu'à Bourgenville. Il

aſſura la même choſe au roi, à qui je le menai, & produiſit pour preuve de la vérité de ſon rapport, deux charrettes chargées d'échelles de cordes & d'autres inſtrumens ſemblables, que les ligueurs s'imaginant déja voir le roi à leurs trouſſes, avoient abandonnées dans la campagne pour ſe retirer plus promptement. La choſe devint publique & ſans retour, parce que les ſoldats, qui de part & d'autre s'échapperent, ne purent ſe taire.

Le roi réuſſit mieux à l'égard de Louviers (*a*). Cette ville tenoit à ſes gages un (23) prêtre, qui du plus haut clocher, d'où il ne ſortoit point, faiſoit le guet avec beaucoup d'exactitude. Dès qu'il voyoit paroître quelqu'un dans la campagne, n'y eût-il qu'une perſonne ſeule, il mettoit une certaine cloche en branle, & attachoit en dehors, du même côté, une grande banderolle. On ne déſeſpéra pas de tenter ſa fidélité, & deux cens écus au ſoleil, avec la promeſſe d'un bénéfice de trois mille livres de revenu, le corrompirent. Il reſtoit à gagner quel-

(a) *Dans la haute Normandie.*

(23) Ce prêtre s'appelloit Jean de la Tour.

qu'un de la garnison. Le sieur du Rollet s'en chargea & n'y réussit pas moins bien. Il s'adressa à un caporal & à deux soldats, qui accoutumérent aisément le reste de la garnison à leur confier la garde d'une des portes, & à les y laisser seuls. Tout étant ainsi conclu, le roi se présenta devant Louviers à onze heures du soir, personne ne sonna au clocher, ni ne remua dans la garnison. Du Rollet entra & fit ouvrir la porte, par laquelle le roi vint sans la moindre résistance jusques dans le centre de la ville. Fontaine-Marrel fit quelques efforts inutiles pour rassembler la garnison. Pour les bourgeois ils ne s'occupèrent que du soin de cacher leurs femmes & leurs filles. La ville, dont la principale richesse consiste dans ses magasins de toile & de cuirs, fut entiérement pillée. J'avois avec moi un gentilhomme, nommé Beaugrard, qui étoit de Louviers même, il nous fut d'un grand secours pour déterrer toutes les caches où étoient ces sortes de marchandises. Il en fit amasser une quantité prodigieuse, dont le produit partagé revint pour moi à trois mille livres. Le roi donna Louviers à garder à du Rollet.

Le même bonheur accompagna M. le duc de Montpensier dans toutes les en-

treprises qu'il fit en (24) Normandie. Il n'en falloit pas moins que tous ces succès pour consoler le roi de la nouvelle qu'il reçut, que le duc de Guise (25),

---

(24) Dans la Basse-Normandie, Falaise, Bayeux, Argentan, Lisieux, &c. tenoient pour la ligue; Caen, Alençon, Séez, Ecouché &c. pour le roi. L'action la plus considérable fut celle qui se passa dès la fin d'avril 1589, dans la campagne d'Argentan, du côté de Pierrefite, Villers & Commeaux, où M. le duc de Montpensier tailla en pieces les ligueurs de ces cantons, qu'on appelloit les Gautiers, au nombre de cinq à six mille. Ils avoient à leur tête le comte de Brissac, Pierrecourt, Louchan, le baron d'Echauffour, le baron de Tubeuf, & autres. Il en demeura trois mille sur la place; on en fit mille prisonniers, le reste se sauva dans Argentan. Commeaux, qui aujourd'hui est à peine un village, donna beaucoup de peine pour le forcer. Dans la suite M. le duc de Montpensier extermina enfin ce parti, & réduisit plusieurs des villes rebelles. Il fut bien secondé par MM. le comte de Torigny, d'Emery, de Longaunay, de Beuvron, de Viques, de Bacqueville, l'Archant & autres. Voyez ces expéditions dans le troisieme *tome des mémoires de la ligue.*

(25) Charles de Lorraine, fils de Henri, duc de Guise, tué à Blois, & de Catherine de Cléves : il étoit né en 1571 : « l'évasion de M. de Guise ruina » la ligue », dit Henri IV, au rapport de Le-Grain. Le valet de chambre du duc ayant trouvé le moyen d'amuser Rouvrai & ses gardes à jouer ou à boire, le descendit en plein midi de la plus haute

qu'il devoit regarder comme ſon principal ennemi, s'étoit évadé du château de Tours, où il étoit retenu priſonnier depuis le maſſacre de Blois. Il revint à ſon premier deſſein de tout tenter pour s'emparer de Rouen. Aſſuré des ſecours & de la bonne volonté de preſque toutes les villes de Normandie, il quitta Mante, dont il faiſoit depuis quelque temps le lieu de ſon ſéjour, & une petite capitale où réſidoit ſa cour & ſon conſeil, & fit défiler des troupes vers cette ville. Pendant qu'on achevoit les préparatifs pour cet important ſiége, Henri fit un voyage ſecret à Compiegne, dont l'amour étoit le véritable motif, quoiqu'il voulût perſuader qu'il n'en avoit point d'autre que d'envoyer en Allemagne faire une levée de reîtres. Le vicomte de Turenne ſe chargea de ce ſoin, par reconnoiſſance de ce que le roi avoit fait réuſſir & honoré de ſa préſence ſon mariage avec mademoiſelle de (26) Sédan, fille & unique

---

fenêtre du château avec une corde, dont il ſe ſervit enſuite pour deſcendre lui-même : il paſſa dans un petit bateau de l'autre côté de la riviere où deux chevaux l'attendoient, &c. *Mathieu*, *tom.* 2, *pag.* 81; *Cayet*, *tom.* 2, *liv.* 3, *p.* 465, *&c.*

(26) Charlotte de la Mark, fils de Robert de

héritiere du feu duc de Bouillon, qui fut fait dans cette année. Je ne fus pas fâché de mon côté, que cette retraite me laissât jouir encore quelque temps à Mante de la compagnie de Madame de Châteaupers, que le hazard m'avoit fait connoître il y avoit peu de temps, & à laquelle je me sentois attacher de plus en plus, par une inclination si forte, qu'elle me fit penser à un second mariage.

Le roi avoit défendu expressément le commerce & le transport des marchandises & de toutes sortes de vivres dans Paris & Rouen, comme étant des villes

---

la Mark, prince souverain de Sédan, & de Françoise de Bourbon-Montpensier, devenue héritiere de cette principauté par la mort de son frere Guillaume-Robert de la Mark, duc de Bouillon, arrivée à Geneve en 1588; il défendit par son testament que sa sœur épousât un catholique. Cette disposition, l'amitié du roi pour le vicomte de Turenne, l'envie d'ôter Mademoiselle de Bouillon aux ducs de Lorraine, de Montpensier & de Nevers, qui la demandoient pour leurs fils, la politique qui conseilloit de donner un voisin ambitieux au duc de Lorraine, peut être aussi l'idée que ce mariage détourneroit le vicomte de se faire chef des Calvinistes en France, en l'en éloignant lui-même, voilà les motifs qui déterminerent Henri IV à faire épouser à M. de Turenne l'héritiere de Sédan.

déclarées rebelles ; mais en cela, comme en toute autre chose, il étoit fort mal obéi. Les gouverneurs des passages, surtout le long de la Seine, gagnés par les sommes immenses que leur facilité leur produisoit, accordoient presque publiquement les passe-ports nécessaires aux marchands & aux conducteurs des bateaux. De Fourges, le même dont j'ai eu occasion de parler, vint m'avertir un jour qu'un grand bateau, dont la charge étoit estimée cinquante mille écus en or, avoit remonté la riviere vers Paris, il y avoit peu de jours, & qu'un autre petit bâteau devoit, au bout d'un certain temps, en rapporter à Rouen la valeur en argent : ce qu'il sçavoit, parce que c'étoit son propre pere qui devoit conduire ce bateau. Je le fis si bien observer au retour, qu'il tomba entre mes mains. Je vis avec surprise qu'il portoit un passe-port de Bellengreville & de mon frere, l'un gouverneur de Meulan, & l'autre de Mante ; mais ils n'eurent garde de m'en parler ; & sans leur en rien marquer non plus, je fis amener moi-même le bateau a Mante avec son conducteur. J'ouvris deux gros ballots, dans lesquels je m'attendois à trouver les cinquante mille écus en especes : n'y voyant que quelques pieces

de fil d'or, d'argent & de soie d'Espagne, je menaçai le maître du bateau de le faire mettre au cachot. Le vieux de Fourges me présenta à cette menace pour trente-six mille écus de lettres de change, & voulut me persuader que c'étoit tout le produit de la vente. Comme il se défendoit avec beaucoup d'action, le poids de l'or qu'il avoit sur lui rompit ses poches. Il en tomba une si grande quantité, que le plancher fut couvert à l'instant d'écus (27) au soleil : peut-être songeoit-il à détourner cette somme à son profit, ou ne la croyoit il nulle part aussi sûrement que sur lui-même. On peut imaginer quelle fut sa confusion. Après m'en être diverti quelque temps, en l'obligeant à faire encore quelques tours dans la chambre, je le fis fouiller, & on lui trouva sept mille écus en or cousus dans ses habits. J'en avois fort grand besoin en at-

---

(27) Monnoie d'or de ce temps-là. Elle fut fabriquée pour la premiere fois sous le regne de Louis XI, & ainsi appellée, parce qu'au dessus de la couronne il y avoit un soleil. Ces écus d'or étoient alors de soixante-douze & demi au marc, & valoient jusqu'à soixante quatre sols. *Le Blanc, traité historique des Monnoies de France, pag.* IX *de l'introduction & pag.* 372.

tendant la vente de mes bleds de Boutin & de mes bois & foins de Rosny. Le roi me fit don de cette somme, & prit un plaisir singulier au récit de l'aventure du pauvre de Fourges. Il n'en fut pas de même de Bellengreville & de mon frere, qui m'en sçurent très-mauvais gré. Je viens au siége de Rouen.

Le roi ne s'étoit point encore vu à la tête de forces si considérables. Il lui étoit arrivé quatre mille Anglois, conduits par Roger Williams, & l'on attendoit encore dans peu de ce pays un second renfort, qui débarqua pendant le siége, sous l'ordre du comte (28) d'Essex, ministre & favori de la reine Elisabeth. Les Provinces-Unies, outre les deux régimens qu'elles entretenoient à ce prince, avoient fait marcher vers les côtes de Normandie une flotte de cinquante voiles bien équipée, & portant deux mille cinq cens soldats, que commandoit le comte Philippe de Nassau. Le duc de Bouillon, c'est ainsi qu'on appella le vicomte de Turenne depuis son mariage, avoit si bien négocié

(28) Robert d'Evreux, comte d'Essex, favori de la reine d'Angleterre. Voy. la lettre de remerciment que Henri IV écrivit à Elisabeth. *Mém. de Villeroy, tom. 4, p. 249.*

en

en Allemagne, qu'il en avoit ramené cinq ou ſix mille reîtres, outre quelques compagnies de lanſquenets, ayant à leur tête le prince d'Anhalt. Ces ſecours étrangers, joints aux ſix mille Suiſſes à la ſolde du roi, aux différens renforts qui vinrent de pluſieurs endroits, ſur-tout de la Normandie, & aux troupes, ſoit catholiques, ſoit proteſtantes que le roi avoit en ſa diſpoſition, compoſoient une armée de quarante mille hommes. Caen & les autres principales villes de la province ſe chargerent de fournir tous les vivres & proviſions néceſſaires pour un ſiége, qui ne pouvoit manquer d'être fort long, tant par la bonté de la place, que par la force de la garniſon. Le marquis de Villars (29) connu par ſa capacité & ſa bravoure, s'y étoit enfermé avec le fils du duc de Mayenne, dans la diſpoſition de s'enterrer ſous ſes ruines. En effet, depuis le jour où nous arrivâmes devant cette ville, juſqu'à l'arrivée du prince de Parme, qui obligea d'en lever le ſiége,

---

(29) André de Brancas-Villars, de l'ancienne maiſon de Brancacio, originaire de Naples Il ne faut pas le confondre avec celle des marquis de Villars, ſortie d'Honoré, bâtard de Savoie.

il se passa presque six mois, & qui pis est, six mois d'hiver ; car elle fut investie les premiers jours d'octobre, & on l'abandonna le 20 mars suivant, après des efforts de la part des assiégeans, & une résistance de celle des assiégés, dont je rapporterai quelques circonstances.

Les troupes assiégeantes furent placées en différens quartiers. Celui du roi étoit Darnetal, & celui de ma compagnie Fresne-l'Esplen, où j'allois rarement ; le roi m'ayant fait l'honneur de me donner un logement dans le sien, où je songeai à m'arranger, comme devant y faire un long séjour. Je ne quittai presque point sa personne, ou celle du maréchal de Biron. Il parut d'abord une telle émulation parmi les officiers pour être employés, qu'afin d'éviter toutes discussions, le roi régla le temps & la durée du service de chacun d'eux, & déclara qu'il releveroit lui-même la tranchée de quatre jours l'un, avec les gentilhommes qui se tenoient près de sa personne, & qui étoient au nombre de deux ou trois cens. J'avois brigué auparavant un poste dans l'artillerie, pour laquelle mon penchant étoit si fort, que je me soumettois à servir, non-seulement sous le maréchal de Biron,

mais encore ſous MM. de la Guiche (30), de Born & de Fayolles ; mais Biron qui ne m'aimoit pas, gagna ſes officiers généraux, & me fit donner l'excluſion, dont j'eus dans la ſuite lieu d'être fort content, les piéces qui devoient m'écheoir étant tombées au pouvoir des ennemis.

Le motif de la haine de ce maréchal contre moi, venoit de ce que, dans le conſeil où l'on agita de quel côté ſe feroit l'attaque de la place, Biron ayant opiné qu'on attaquât le château, je ne craignis point de ſoutenir qu'il falloit au contraire s'attacher d'abord à la ville, qui entraîneroit à la fin la reddition du fort de Sainte-Catherine. Cette queſtion fut longtemps le ſujet de toutes les converſations à la table comme au conſeil, & Biron n'oublia pas le terme dont je me ſervois ordinairement : *ville priſe, château rendu.* En effet, je ne comprenois pas comment un homme auſſi expérimenté que l'étoit le maréchal, pouvoit décider pour l'attaque du château ; lequel ſans parler du commandant & de la garniſon, qui n'étoient pas un homme ni une garniſon or-

(30) Philibert de la Guiche, Jean de Durfort de Born, Bertrand de Melet de Fayolles.

dinaires, ni de ses excellentes fortifications, avoit cela de particulier par la nature du lieu, qu'en l'attaquant par dehors on ne pouvoit s'y présenter qu'avec la moitié moins de monde que les assiégés n'en pouvoient opposer pour le défendre: ce qui est tout le contraire des villes de guerre.

Cependant l'avis du maréchal de Biron l'emporta, parce que son autorité & la dépendance à laquelle il avoit accoutumé les autres officiers généraux, captiverent tous les suffrages. Sans doute que ce maréchal se flattant que rien ne pouvoit résister à une si forte armée, embrassoit le parti qu'il crut le plus glorieux & le plus propre à abréger les voies, & qu'en se rangeant à cet avis, le roi qui étoit bien déterminé à ne se point ménager (31),

---

(31) Peut-être aussi comptoit-on faire sauter le fort de Sainte-Catherine par la mine, mais elle fut éventée par les assiégés; *mém. de la ligue, tom.* 5. Les écrivains qui ont soutenu le sentiment du maréchal de Biron contre celui du duc de Sully, sur l'endroit par où l'on devoit commencer l'attaque, prétendent qu'il étoit fort difficile, & en même-temps très-dangereux pour l'armée de Henri IV, de laisser derriere soi le fort de Sainte-Catherine, la montagne étant surtout aussi proche de la ville qu'elle l'est. Voyez

eût aussi cette pensée; car je regarde comme une pure calomnie semée par les ennemis du maréchal de Biron, le bruit qui couroit sourdement dans l'armée, que ce maréchal ayant demandé au roi le gouvernement de Rouen, & ce prince le lui ayant refusé, parce qu'il l'avoit promis à (32) du Hallot, sur la recommandation de M. de Montpensier, il ne cherchoit qu'à traverser sous main cette entreprise, & donnoit, par envie, un conseil qu'il sçavoit bien devoir rendre inutiles tous les efforts qu'on feroit devant cette place. Ce qui est le plus positif, c'est que ces contestations éternelles avec le duc de Bouillon, faillirent plus d'une fois à tout perdre, parce que celui-ci s'en vengeoit sur le roi, en jettant dans la mutinerie les reîtres & les Allemands qu'il avoit amenés. On dressa donc les batteries vis-à-vis le fort, & on se contenta, pour gar-

---

sur les opérations de ce siége, *P. Mathieu, l. 2, p. 96 & suiv. Cayet, chron. nov. tom. 2, liv. 4*, qui est de l'opinion du duc de Sully contre le maréchal de Biron & autres historiens.

(32) François de Montmorency-du-Hallot, lieutenant-général pour le roi en Normandie. Il fut blessé au siége de Rouen, & depuis tué par le marquis d'Alégre.

der le bas de la riviere, d'y mettre quelques compagnies de lansquenets, qui ayant eu du pire dans quelques sorties qui furent faites de ce côté-là, cédérent ce poste aux Hollandois, plus accoutumés qu'eux à la manœuvre d'un siége. En effet, ceux-ci s'y maintinrent & empêcherent les sorties par cet endroit. Le roi ne tarda pas à voir qu'il entamoit un ouvrage d'une extrême difficulté ; mais il crut qu'il n'y a rien dont un travail opiniâtre ne puisse venir à bout. Villars ne se contenta pas de défendre les dedans. Il sortit du château, & fit couper sur le penchant de la colline qui est vis-à-vis le fort, une longue & profonde tranchée, qui y communiquoit par un bout, où il fit avancer la nuit une garde de six ou sept cens hommes.

Comme ce nouvel ouvrage s'étendoit fort avant dans la campagne, & que non-seulement il incommodoit les assiégeans dans les attaques qu'ils donnoient au château, mais encore qu'il les exposoit à être pris par derriere, pendant qu'ils avoient en tête la garnison du dedans, le roi résolut de s'en saisir & de le rendre inutile. Il choisit la nuit qu'il étoit de tranchée avec ses trois cens gentilhommes armés de toutes piéces. Outre les armes

ordinaires, il nous fit prendre à tous une hallebarde à la main & des pistolets à la ceinture, & il joignit à cette troupe quatre cens mousquetaires ou piquiers. Ce fut à minuit, par un froid excessif du mois de décembre, que nous attaquâmes cette tranchée par plusieurs endroits. Pendant une demi-heure, l'action fut opiniâtre avec une égale animosité de part & d'autre. Nous fîmes des efforts considérables pour gagner le bord; & les assiégés nous repousserent plusieurs fois. J'y fus renversé deux fois, ma hallebarde cassée, mes armes détachées ou mises en piéces. Maignan que j'avois obtenu la permission de mener avec moi, me releva, rajusta mes armes, & me donna sa hallebarde. Enfin la tranchée fut emportée de vive force, & nous la nettoyâmes de plus de cinquante morts ou mourans des ennemis, que nous jettâmes dans le précipice de la colline. Cette tranchée étoit vue à découvert par le canon du fort; mais le roi avoit eu la précaution de faire apporter quantité de gabions, de barriques & de pieces de bois qui couvrirent les Anglois, auxquels il la donna à garder.

Villars ne s'étoit point attendu à voir ainsi emporter en si peu de temps son

ouvrage extérieur. Lorſqu'il l'eut appris, & que c'étoit le roi en perſonne qui avoit conduit l'entrepriſe : « Pardieu, dit-il, » ce prince par ſa valeur mérite mille » couronnes. Je ſuis fâché que par une » meilleure croyance il ne nous donne » autant d'envie de lui en acquérir de » nouvelles, que par celle qu'il tient il » nous donne ſujet de lui diſputer la » ſienne; mais il ne ſera pas dit que j'aie » manqué à tenter de ma perſonne, ce » qu'un grand roi a exécuté de la ſienne ». En effet, il ſe mit à la tête de quatre cens hommes armés, comme on lui dit que l'avoient été ceux du roi, & prenant auſſi huit cens piquiers choiſis ſur tout ſon nombre, il attaqua les Anglois, & les délogea de la tranchée. Le roi ſe ſentit piqué de la vanité de Villars, & réſolu de n'en pas démordre, il ſe diſpoſa à une ſeconde tentative. Les Anglois qui appréhendoient un reproche qu'ils n'avoient pas aſſurément mérité, priérent le roi de mettre de ſa troupe cent gentilhommes Anglois, & que tous les gens de pied dont il ſe feroit accompagner, fuſſent pareillement Anglois. Ils demanderent encore qu'on leur donnât la pointe de l'attaque, & ils s'y comporterent de façon, que malgré la réſiſtance des aſſiégés, qui avoient

doublé leur monde, la tranchée fut regagnée une seconde fois; ils s'y maintinrent dans la suite, & ôterent aux assiégés l'envie de s'en approcher.

Par ce qui venoit d'arriver pour un simple fossé, il étoit aisé de juger de l'événement d'un siége, dont cette attaque n'étoit qu'une ébauche. Aussi le roi comprit que malgré ses soins & les peines infinies qu'il se donnoit, il lui seroit fort difficile de réussir. Le destin de la France conservoit seul ce prince dans des occasions, où il s'exposoit quelquefois jusqu'à nous faire désespérer de sa vie. C'est sur quoi je trouvai l'occasion de lui porter la plainte commune, le lendemain même de la reprise de la tranchée, qu'il me tira à part en présence des catholiques & de tous les courtisans, pour m'entretenir sur l'état présent de ses affaires. « Je » ne puis faire autrement, mon ami, me » répondit ce prince, si-tôt que j'eus » commencé à lui faire mes représenta- » tions; car puisque c'est pour ma gloire » & pour ma couronne que je combats, » ma vie & toute autre chose ne me doit » sembler rien au prix ».

Il est vrai que la situation du roi étoit telle, qu'il étoit obligé de ne pas en faire moins pour persuader au public que si ce

ſiége échouoit, ce n'étoit point par ſa faute, & qu'il falloit des coups de valeur auſſi éclatans, pour lui faire éviter la honte qui lui ſeroit demeurée d'une entrepriſe, que la moitié de ſon armée craignoit preſqu'autant de voir réuſſir que les ennemis même. Ce ſont ces mêmes catholiques dont j'ai parlé plus haut, qui, non contens de l'avoir obligé à entamer le ſiége par un endroit qui rendoit la priſe de la place impoſſible, lui laiſſoient encore prendre toute la peine, ne lui obéiſſoient qu'à regret & à demi, faiſoient naître obſtacles ſur obſtacles, & diſoient hautement qu'il n'avoit rien à attendre d'eux, tant qu'il ſeroit d'une religion différente de la leur.

C'eſt pour m'ouvrir ſon cœur ſur tant de ſujets d'inquiétude & de chagrin, qu'il avoit voulu m'entretenir, & je ne lui dis rien en ce moment qu'il ne ſçût auſſi-bien que moi, tant ſes ennemis domeſtiques s'embarraſſoient peu de cacher leurs ſentimens. Il me dit qu'il s'appercevoit depuis quelque temps, qu'il étoit menacé d'un malheur bien plus grand encore; c'étoit de voir déſerter tout ce qu'il y avoit de catholiques dans ſon armée : « Ce qui entraîneroit, ce ſont les » propres paroles de ce prince, la ruine

» de l'état & celle de la maiſon de Bour-
» bon, parce que, s'ils en venoient une
» fois à cet éclat avec lui, ils ne choiſi-
» roient plus après cela pour roi, un
» prince de cette maiſon ». Il ajouta que
cette déſobéiſſance étoit un mal ſans re-
mede, & qu'il étoit obligé de diſſimuler.
Il me fit remarquer que dans le moment
même qu'il me parloit, MM. de Nevers,
de Longueville, de la Guiche, d'O & de
Châteauvieux, jaloux de ce qu'il entre-
tenoit ſi familiérement un huguenot, nous
obſervoient malignement d'un coin de la
ſalle, où ils ſe parloient ſans ceſſe à l'o-
reille; que pour cette raiſon il falloit
nous ſéparer, & qu'il alloit être obligé
de leur dire que notre entretien n'avoit
roulé que ſur une négociation avec le
marquis de Villars, dont le roi me com-
muniqua en effet l'idée dans cette même
converſation.

Il n'eût pu arriver rien de plus avan-
tageux au roi, que de faire finir l'affaire
du ſiége de Rouen, par un traité avec
Villars, dont l'effet eût été de le déga-
ger de la ligue, & de le mettre dans ſon
parti. Ce prince le ſouhaitoit paſſionné-
ment, moins encore pour l'honneur de
ſon entrepriſe, que pour l'avantage de
s'attacher un homme tel que ce gouver-

neur. Il avoit imaginé que la chofe pouvoit s'exécuter par le moyen de la Font, pour lequel Villars avoit une grande confidération, quoiqu'il ne fût que fon maître d'hôtel. Le roi n'ignoroit pas que Villars avoit reçu ce domeftique à fon fervice au fortir de chez moi, & que la Font m'avoit obligation de fa faveur auprès de fon nouveau maître, par les témoignages que j'avois donnés de fa probité. La penfée m'en étoit venue avant l'ouverture que le roi m'en fit alors. J'avois fait plus, j'avois trouvé le moyen de faire parler à la Font, & fa réponfe que je redis au roi, avoit été : que pour le temps préfent il ne voyoit aucune apparence à ce que je lui propofois. Qu'il fe croyoit même obligé, dans la crainte de faire entrer fon maître en foupçon de fa fidélité, de n'avoir aucun commerce avec moi, loin de confentir à me voir, comme je le lui propofois. Que tout ce qu'il pouvoit faire, étoit d'obferver fi M. de Villars ne prendroit point d'autres fentimens à l'égard du roi, de l'y confirmer autant qu'il pourroit fi cela arrivoit, & de me promettre de m'en inftruire.

Henri n'y fongea plus ; mais avant que de nous féparer, il me demanda mon avis fur ce qu'il avoit à faire par rapport

au siége, & aussi par rapport au prince de Parme, qui, à ce qu'on venoit d'apprendre, avoit passé la Somme pour joindre ses troupes avec celles du duc de Mayenne. Le roi ne doutoit point que ce ne fût dans l'intention de venir droit à Rouen; & encore moins que Villars ne tînt facilement jusqu'à son arrivée. Je répondis au roi, que je voyois deux choses à faire, sur lesquelles c'étoit à lui à se déterminer. La premiere de changer totalement l'ordre & le lieu de l'attaque, de la transporter du côté de la ville, & de faire de si puissans efforts, qu'on pût s'en être rendu maître quand les ennemis paroîtroient. La seconde, que sans perdre le temps, on allât attaquer le prince de Parme, pour lui faire repasser la Somme, & continuer ensuite le siége sans crainte.

Le roi s'en tint à ce dernier avis; mais comme en le suivant il n'avoit pas envie de lever le siége, de peur que le prince de Parme, qui peut-être n'avoit que cela en vue, n'évitât ensuite le combat, il me dit qu'il iroit le chercher avec sept ou huit mille chevaux, qui aussi-bien lui étoient inutiles à ce siége, & qu'il comptoit avec cette cavalerie l'entamer, ou s'il étoit faux qu'il eût encore passé la

Somme, lui en disputer le passage. Il me quitta en me disant que j'allasse me disposer à le suivre avec quinze ou vingt cavaliers seulement, choisis sur toute ma compagnie.

De retour de Fresne-l'Esplen, au bout de deux jours, j'appris en arrivant à Darnetal, que Villars avoit fait une sortie à la tête de cent chevaux, avec lesquels il avoit passé sur le ventre à la garde, & qu'il auroit fait un plus grand désordre, si le roi ne fût accouru armé de sa seule cuirasse, avec le baron de Biron, un officier Anglois, dont le nom m'a échappé, Grillon (a) & quelques autres qu'il avoit trouvés sous sa main; que ces trois Messieurs sur-tout s'y étoient couverts de gloire. Grillon y eut le bras fracassé d'un coup d'arquebuse. Pour le roi, engagé dans un pas assez semblable à ce qu'on rapporte d'Alexandre-le-Grand dans la ville des Oxidraques, il s'en tira avec la même présence d'esprit & la même intrépidité, si ce n'est que l'exemple a bien l'air d'une fable, au lieu que l'action de Henri eut pour témoins deux armées entieres.

(a) *Louis Berton de Crillon ou Grillon.*

Le prince de Parme occupoit avec toute ſon armée les bords de la Somme, & content de s'être aſſuré de cette riviere, il ne faiſoit preſque aucun mouvement; parce qu'outre que le gouverneur de Rouen lui avoit fait ſçavoir qu'il pouvoit ſe paſſer encore fort long-temps de ſon ſecours, comme il avoit deſſein de faire un coup d'éclat, il attendoit l'arrivée de Sfondrate qui lui amenoit les troupes du pape Grégoire XIV (33), ſon oncle, & celles du duc de Mayenne, qui pourtant ne vint pas ſi-tôt. Il avoit été obligé de prendre le chemin de Paris avec ſes meilleures troupes, pour punir l'inſolence des Seize, qui abuſant du pouvoir qu'on leur laiſſoit prendre, avoient oſé attacher au gibet le préſident Briſſon (34) &

(33) Sixte-Quint étoit mort au mois d'Août en 1590. Henri IV en apprenant ſa mort, dit: « Voilà un tour de la politique eſpagnole; j'ai perdu un pape qui étoit tout à moi ».

(34) Barnabé Briſſon, Claude Larcher, & Jean Tardif, ſieur du Ru, conſeillers au parlement. « Cataſtrophe indigne d'un ſi docte & ſi excellent homme, dit Mezerai, en parlant du préſident Briſſon, mais ordinaire à ceux qui penſent nager entre deux partis ». C'eſt que le parlement ayant été transféré par le roi à Tours, Briſſon fut le ſeul des ſix préſidens qui reſta à Paris. La ligue

quelques autres conseillers aussi respectables par leur vertu que par leur âge, & auroient sans doute été plus loin, si le duc qui craignoit peut-être pour lui-même un caprice de ces séditieux (35), ne les eût punis de la peine du Talion; mais comme il avoit quelques mesures à garder en faisant cet acte de justice, il ne joignit pas le prince de Parme aussi promptement qu'il l'avoit cru.

Le roi jugea en apprenant cette disposition, qu'il ne devoit pas tarder à se mettre en marche. Il laissa le soin de continuer le siége au maréchal de Biron,

---

lui fit même exercer les fonctions de premier président; & c'est lui qui aida à dégrader le roi Henri III, suivant la remarque du duc de Nevers, qui regarde sa mort comme une punition de son ingratitude; Henri III lui ayant donné en pur don sa charge de président. Au reste, c'étoit un des grands hommes qui aient été dans la robe. Le duc de Mayenne vengea sa mort, en faisant pendre dans une salle-basse du Louvre, quatre des seize, Louchard, Ameline, Aimonet, & Anroux. *Voyez les historiens.*

(35) L'un des seize, nommé Normand, dit un jour dans la chambre du duc de Mayenne : « Ceux » qui l'ont fait, pourront bien le défaire ». Hamilton, curé de saint Côme, furieux ligueur, vint lui-même prendre le conseiller Tardif dans sa maison, ayant avec lui des prêtres qui servoient d'archers

qu'il n'affoiblit que de ſept ou huit mille chevaux, conſiſtant en trois à quatre mille cavaliers François, autant de reîtres & mille arquebuſiers à cheval, à la tête deſquels il partit de Darnetal & prit ſon chemin vers la Somme. Il paſſa le premier jour par Boiſſiere & Neufchâtel; le ſecond, par Blangy, Londinieres, Longueville, Senerpont & Gamache; le troiſiéme, il s'avança vers Folleville avec un ſimple détachement, laiſſant derriere lui le gros de ſa cavalerie à conduire au duc de Nevers.

Nous rencontrâmes un parti conſidérable, que conduiſoient MM. de Roſne (36) de Balagny, de Vitry, le baron de la Châtre, Saint-Pol, la Mothe & autres, qui s'étoient avancés ſans doute à

---

(36) Chriſtian ou Chrétien de Savigny, baron de Roſne; Jean de Montluc de Balagny; Louis de l Hôpital, ſieur de Vitry; Claude de la Châtre; Antoine de Saint-Pol; Valentin de Pardieu, ſieur de la Mothe, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier étoit Français, du pays de Beauvaiſis; mais il ſervit toute ſa vie dans les armées eſpagnoles, & fut tué en 1594, au ſiége du Dourlans, à la tête de l'artillerie eſpagnole, fort regretté des Eſpagnols. Le roi d'Eſpagne venoit de le créer comte d'Ekebeke. Voyez ſa mort & ſon éloge. *M. de Thou, liv.* 112

même intention que nous, pour reconnoître la ſituation & les forces de l'ennemi. Le roi commanda pour aller les attaquer, le baron de Biron, MM. de Lavardin, (37), de Givry, de Saint-Geran, de Marivaut, de Chanlivaut, la Curée, d'Arambures, avec quelques autres qui furent repouſſés & fort maltraités; une partie furent portés par terre, & de ce nombre fut Lavardin. Henri courut les dégager avec trois cens chevaux ; & croyant que ce choc pourroit être ſuivi d'une action plus ſérieuſe, du moins entre la cavalerie des deux armées, ce qu'il ſouhaittoit fort, il envoya avertir Nevers de doubler le pas; mais le prince de Parme qui avoit un deſſein tout contraire, retint ſes eſcadrons, qui s'étoient

(37) Anne d'Anglure, baron de Givry. Cet officier avoit la réputation d'être également verſé dans la guerre & dans les belles-lettres. Claude de l'Iſle Marivaut; René Viau, ſeigneur de Chanlivaut; N. Filhet de la Curée. C'étoit un des hommes de confiance du roi, qui ne l'appelloit que Curé. Il fit des merveilles à Ivry, & en une infinité d'autres occaſions. *Le tome 8929 des mſſ. de la bibl. royale*, eſt tout rempli de traits de ſon intrépidité. Nous aurons peut-être occaſion d'en parler dans la ſuite. Il mourut dans une recontre au ſiége de Montauban. Jean, ſeigneur d'Ambure.

retirés d'eux-mêmes lorſqu'ils avoient apperçu les nôtres s'avancer ; & le roi qui ne vit plus aucune apparence de rien entreprendre ſur eux, au milieu de tant de bataillons, & la nuit étant déja fort proche, ſe contenta de côtoyer & de reſſerrer le plus qu'il put cette armée, en venant coucher à Breteuil (38) où ſa cavalerie, de peur de ſurpriſe, fut obligée de ſe tenir extrêmement ſerrée. Il y en eut même une partie qui coucha au piquet, quoique la terre fût couverte de neige.

L'ardeur avec laquelle le roi alloit ſe préſenter à un ennemi de beaucoup ſupérieur, réveilla notre crainte ſur les dangers auxquels il expoſoit ſa perſonne, & nous porta à lui en repréſenter fortement les conſéquences : mais ce prince qui ne connoiſſoit plus aucuns des ménagemens que nous lui propoſions, dès qu'il s'agiſſoit de la gloire, ne changea pas de conduite. Il ſe contenta d'ordonner à trente de nous qu'il déſigna, de ne point abandonner ſes côtés en quelqu'oc-

(38) Ce bourg & une partie des endroits ci-deſſus nommés ſont en Picardie, & les autres dans le pays de Caux.

caſion que ce pût être : emploi fort honorable à la vérité, mais dont le péril diminuoit un peu l'envie. Avec cette précaution, qui n'étoit rien moins que ſuffiſante, il ne fit que ſe livrer encore davantage.

Il apprit que le duc de Guiſe qui commandoit l'avant-garde du prince de Parme, s'étoit mis à la tête de ſon eſcadron pour faciliter le logement de cette infanterie dans un gros bourg, nommé Bures (*a*), & il réſolut d'enlever cet eſcadron ; ce qu'il exécuta avec la derniere vigueur, à la tête de douze cens chevaux & mille arquebuſiers à cheval. Il demeura un grand nombre des ennemis ſur la place, le reſte prit la fuite. La cornette verte du duc de Guiſe fut priſe & tout le bagage pillé. Henri qui auroit voulu qu'aucun de ces cavaliers ne lui eût échappé, & principalement leur colonel, envoya promptement dire au duc (39) de

---

(a) *En Beauvaiſis.*

(39) Louis de Gonzague de Mantoue, duc de Nevers, par ſon mariage avec Henriette de Cléves, ducheſſe de Nevers. Quoique l'auteur en parle preſque toujours déſavantageuſement, il a fait d'aſſez belles actions pour mériter une place

Nevers de s'avancer en toute diligence à Bully, afin de se saisir du chemin par lequel il conjecturoit que le duc de Guise & les fuyards se retireroient vers l'armée, & de les faire tous prisonniers. J'eus ordre de soutenir le duc de Nevers avec soixante chevaux. J'obéis avec répugnance, me doutant bien que cette affaire, mise en de pareilles mains, auroit une fin peu digne de son commencement.

Le duc de Nevers, de tous les hommes le plus lent, commença par envoyer choïsir les passages les plus favorables, s'achemina vers Bully au petit-pas, les mains & le nez dans son manchon, & toute sa personne bien empaquetée dans son carrosse. Il n'eut pas lieu pour cette fois de se louer de ce grand flegme. Il tarda si long-temps à arriver, qu'il donna le temps au prince de Parme, bien plus éveillé que lui, de jetter dans Bully un régiment de quinze ou seize cens hommes, à qui il fit faire une si prompte diligence, qu'ils y arrivérent à l'entrée de la nuit. Pour le duc de Nevers, le soleil

---

parmi les grands hommes de guerre de ce temps-là. Voyez sa vie & son éloge dans *les vies des hommes illustres, de Brant. tom. 3, p. 159 & suiv.*

levant du lendemain le trouva enfin ſur le haut de la montagne, au pied de laquelle eſt ſitué Bully, précédé de ſes courriers, qu'il avoit doublés ce jour-là par excès de précaution contre un ennemi qui fuyoit. Les premiers, au nombre de cinquante, marchoient deux ou trois mille pas devant lui, & les ſeconds au nombre de cent, précédoient ſon carroſſe de quelques pas. Mais par malheur, avec toute ſa prévoyance, il avoit oublié de s'aſſurer de ce paſſage, & même à y faire tenir un ſeul ſoldat en garde. Il commença à deſcendre la montagne tranquillement, & plus tranquillement ſans doute, que s'il eût ſçu quels gens il alloit trouver dans Bully. Ses premiers coureurs étans entrés dans le bourg, furent aſſez ſurpris d'y voir ſi bonne compagnie; mais comme le froid avoit obligé ces ſoldats de ſe déſarmer & de jetter bas leurs piques, pour ſe ranger autour d'un grand feu qu'ils avoient allumé, ces cinquante coureurs eurent le temps de ſe ſauver en donnant des deux; ce qu'ils firent, non pas du côté où étoit leur maître, mais en traverſant le bourg à toutes jambes, & ſortant par l'extrémité oppoſée, ſans s'embarraſſer de ce que pourroit devenir le duc de Nevers, qui étoit pour lors en-

foncé avec ſon carroſſe dans l'endroit le plus profond d'une deſcente également eſcarpée, rude & tortueuſe. Ce fut en cet endroit que Nevers entendant les coups de fuſils que le régiment ennemi lâcha après ces premiers coureurs, & les ſeconds étant venus lui faire leur rapport avec un air ſi conſterné, qu'il en fut glacé d'effroi, il réſolut de ſe diligenter pour cette fois. Il jetta manchon & fourrures, non ſans crier bien des fois, *diantre*, ni ſans quereller ſes valets, qui ne venoient pas aſſez promptement pour lui aider à mettre pied à terre. Tout cela ne dégageoit pas le caroſſe, qu'il fallut enfin faire remonter à reculons juſqu'au haut de la montagne, où le duc s'en ſervit encore à regagner, un peu plus vîte que le pas, l'endroit où il avoit couché la veille. C'eſt ainſi que nous ſecondâmes le roi en cette occaſion; exploit riſible où le danger n'égala pas la peur à beaucoup près, puiſqu'on n'y perdit pas un ſeul homme.

Le prince de Parme connoiſſant par ce coup important, à quel ennemi il avoit affaire, n'oſa plus dans la ſuite tenir ſon avant-garde ſéparée de l'armée, & redoubla ſi fort de défiance, voyant que le roi ne le quittoit preſque point de vue, que

c'eſt-là ſans doute la cauſe qui l'empêcha de profiter autant qu'il pouvoit le faire, de la rencontre d'Aumale : action ſinguliérement hardie de la part du roi, & qui mérite bien qu'on s'y arrête.

Quelques jours après celle dont il vient d'être fait mention, le roi en côtoyant le prince de Parme à une grande diſtance, s'étoit avancé avec ſix mille chevaux vers Aumale. Givry qu'il avoit envoyé à la tête de quelques maîtres prendre langue, vint lui rapporter que l'armée ennemie s'avançoit droit à lui dans la plaine, & en bon ordre, apparemment pour le forcer à reculer, & l'entamer dans ſa retraite. Le roi aſſembla ſon conſeil, & trouvant qu'il avoit trop & trop peu de monde, comme il diſoit, il réſolut de faire reprendre à toute cette cavalerie le chemin d'Ophy, Blangy & Neuf-Châtel, de garder avec lui quatre cens cavaliers ſeulement, & cinq cens arquebuſiers auſſi à cheval ; & de s'avancer avec cette troupe dans la plaine, pour reconnoîrre exactement l'état & le nombre de l'armée ennemie, & en voltigeant autour d'elle, en enlever ou défaire quelqu'eſcadron. Il monta le côteau d'Aumale (*a*) avec

(a) *En Normandie, ſur les confins de Picardie.*

ſes

ſes neuf cens chevaux, & marcha deux lieues ſans rien appercevoir; juſqu'à ce que le temps étant devenu fort clair, d'extrêmement ſombre qu'il étoit, il vit revenir une ſeconde fois Givry, qui lui donna un entier éclairciſſement ſur tout ce qu'il vouloit ſçavoir de cette armée. Elle étoit ſi proche, qu'on entendoit les trompettes & les tambours: mais Henri voulut la voir par lui-même. Il en fit une revue exacte, & trouva qu'elle étoit de dix-ſept ou dix-huit mille hommes d'infanterie, avec une cavalerie de ſept à huit mille hommes, qui marchoient fort ſerrés, la cavalerie au milieu des bataillons, & le tout flanqué de chariots & de bagages, qui en rendoient l'approche impoſſible. Il ſe trouva encore trop fort de monde, vu cette ſituation de l'ennemi, il ne retint que cent cavaliers en tout avec lui, & ordonna aux huit cens autres de repaſſer la chauſſée & le bourg d'Aumale. Il ordonna encore aux trois cens chevaux de ſon eſcadron de s'arrêter ſur le penchant de la montagne, pour être à portée de le ſecourir, s'il arrivoit qu'il en eût beſoin; & aux cinq cens arquebuſiers, qu'il donna à conduire à Lavardin, de ſe poſter ſur les foſſés, les haies & les rideaux qui bordent l'entrée du bourg,

d'où ils pouvoient incommoder ceux des ennemis qui s'avanceroient trop, & pour lui, non-ſeulement il attendit l'armée avec ſes cent chevaux, mais encore il alla au devant.

Nous nous regardâmes tous dans ce moment, étonnés au dernier point d'un parti où nous ne voyons qu'une témérité qui ſemblait livrer la perſonne du roi à une mort aſſurée. Perſonne n'oſant parler, & ne pouvant ſe taire, je fus enfin choiſi & député au nom de tous, pour repréſenter au roi à quoi il s'expoſoit, & tâcher de lui faire changer de réſolution, ce que j'exécutai, en ménageant les termes autant qu'il me fut poſſible. « Voilà un » diſcours de gens qui ont peur, me dit » ce prince. Je n'euſſe jamais attendu » cela de vous autres ». Je priai le roi de ne pas nous faire l'injuſtice d'avoir cette penſée d'aucun de nous. Je lui dis que la ſeule choſe que nous lui demandions, étoit de nous donner tels ordres qu'il lui plairoit, pourvu qu'il ſe retirât. Ce prince m'a avoué que, depuis ſenſiblement touché de ces paroles, il ſe repentit de ce qu'il venoit de me dire. Il me répondit que je ne lui diſois rien de notre fidélité, qu'il n'en crut encore davantage. Mais (ajouta-t-il froidement

& avec un air qui me fit comprendre qu'il étoit inutile de lui en parler davantage), « croyez auſſi que je ne ſuis pas ſi étourdi » que vous l'imaginez; que je crains au- » tant pour ma peau qu'un autre; & que » je me retirerai ſi à propos, qu'il n'ar- » rivera aucun inconvénient ».

Le prince de Parme ne pouvoit regarder cette manœuvre ſi hardie que comme un piége qu'on lui tendoit, pour attirer ſa cavalerie en raſe campagne, où elle trouveroit celle du roi, qu'il ſuppoſoit être cachée & ſupérieure à la ſienne. Il ſe douta même long-temps que toute l'armée du roi pouvoit n'être pas fort loin, & n'ayant aucun deſſein de compromettre la ſienne, il ne quittoit point ſon poſte, qui étoit le centre de ſon armée, où il étoit monté ſur un chariot découvert, ſans armes ni bottes, & occupé à donner des ordres pour réprimer l'ardeur du ſoldat, qui ſouffroit impatiemment de voir cent hommes en inſulter trente mille. Cependant quand il ſe fut aſſuré par le rapport de ſes chevaux-légers & de ſes carabins, qu'il n'avoit pour le moment que cent chevaux en tête, & que la cavalerie, ſi elle y étoit, ne pouvoit être qu'au delà du vallon, il crut qu'il n'y

avoit aucun riſque à nous attaquer; & il le fit ſi bruſquement, & par tant d'endroits, que nous fûmes pouſſés & rechaſſés juſqu'au vallon. C'eſt en cet endroit que nos arquebuſiers avoient dû ſe poſter. En arrivant, le roi leur cria, *charge ;* après nous avoir avertis auparavant de ne point charger : c'étoit afin que les ennemis ſoupçonnant en cet endroit un embuſcade, s'arrêtaſſent; & en effet, ils s'arrêterent tout court : mais voyant que ce cri n'étoit ſuivi que de cinquante ou ſoixante coups que nous tirâmes, ils revinrent avec plus d'opiniâtreté.

Nos arquebuſiers ſaiſis de peur, ou voulant peut-être choiſir un terrein plus avantageux, s'étoient retirés beaucoup plus bas que l'endroit qui leur avoit été marqué; & ils furent la principale cauſe du malheur qui arriva. Les eſcadrons ennemis, encouragés par le peu de réſiſtance qu'ils trouvoient, pouſſerent leur pointe, & nous ne pûmes empêcher qu'ils ne ſe mêlaſſent parmi nous. Nous voilà réduits à nous battre contre cette multitude au piſtolet, & même à l'épée, & dans un danger que l'on imagine facilement. Il ne pouvoit, à mon avis, être plus grand, puiſque, de cent nous étions déja réduits

à quarante. Henri voyant que personne ne venoit lui aider à se tirer de ce mauvais pas, prit le parti de la retraite, presque aussi périlleuse en cette occasion que la défense, parce que nous avions un pont à passer, & que ce pont étoit assez éloigné. Ce prince se mit avec un sang-froid admirable à la queue de sa troupe, & la fit défiler vers le pont d'Aumale, qu'elle passa sans confusion, par l'ordre qu'il y mit. Il ne passa que le dernier, & tint ferme contre l'ennemi, jusqu'à ce qu'il n'y eût pas un seul de nous en deçà du pont. Il reçut dans ce moment un coup de feu dans les reins : & c'est un insigne bonheur qu'il n'ait reçu que celui-là. Ce coup ne l'empêcha pas de combattre encore au-delà du pont, en gagnant toujours le côteau, où les quatre cens chevaux qu'il y avoit envoyés, firent si bonne contenance, que le prince de Parme, plus persuadé que jamais qu'on cherchoit à l'attirer au combat, défendit aux siens de s'avancer, & les fit tous revenir à Aumale.

Le roi, de son côté, gagna Neuf-Châtel, où sa blessure l'obligea de se mettre au lit. La consternation qu'elle répandoit sur nos visages cessa, lorsque les

chirurgiens eurent aſſuré qu'elle n'étoit pas conſidérable. Il nous fit approcher de ſon lit, & s'entretint familiérement avec nous des dangers de cette journée : ſur quoi j'obſerve, comme quelque choſe de ſingulier, que de tout ce que nous étions dans la chambre du roi, il n'y eut pas deux perſonnes qui puſſent s'accorder (40) ſur le récit des circonſtances plus particulieres de l'action. Elle ſe paſſa en gros de la maniere dont je l'ai rapportée. J'en ai ſupprimé tout ce que j'ai trouvé de douteux. Telle qu'elle eſt, on peut être sûr qu'il y aura fort peu de (41) rois

---

(40) Il n'y a preſque point de combats ni de batailles, dont on ne puiſſe en dire autant. Quoiqu'il y ait un aſſez grand nombre d'écrivains, & même contemporains, qui aient traité des actions militaires contenues dans ces mémoires, je n'en trouve pas deux qui conviennent parfaitement entr'eux dans ces deſcriptions. D'Aubigné, dans celle de la rencontre d'Aumale, ne parle pas même de la bleſſure du roi, qui eſt la ſeule qu'il ait reçue en ſa vie. Mathieu, *ibid. pag.* 100, & nos meilleurs hiſtoriens, ne different qu'en fort peu de choſe de nos mémoires.

(41) « Henri ayant envoyé demander au prince » de Parme ce qu'il lui ſembloit de cette retraite, » il répondit qu'en effet elle étoit fort belle ;

qui en offrent autant. La trop grande prudence du prince de Parme lui nuisit en cette occasion, & l'empêcha de passer au fil de l'épée tout cet escadron, c'est-à-dire, de finir la guerre ce jour-là par la mort ou par la prise du roi : l'un ou l'autre étoit inévitable. Mais il étoit déterminé à ne rien commencer que le duc de Mayenne ne l'eût joint, n'étant nullement d'humeur à porter seul tous les inconvéniens d'une guerre, dont celui-ci retireroit tous les fruits.

Il ne pouvoit comprendre la cause du retardement de ce chef de la ligue. Les soupçons qu'il en conçut lui firent changer tout d'un coup la marche de son armée, & reprendre le chemin de la Somme, action excusable dans un étranger, qui se trouve au milieu d'un pays où il

» mais que pour lui, il ne se mettoit jamais en » lieu d'où il fût contraint de se retirer ». *Péref. ibid. 2 part.*

C'est en cette occasion que du Plessis-Mornay écrivit cette belle lettre au roi. « Sire, vous avez » assez fait Alexandre, il est temps que vous soyez » Auguste. C'est à nous à mourir pour vous, & » c'est là notre gloire. A vous, sire, de vivre » pour la France, & j'ose vous dire que ce vous » est devoir, &c. » *Notes sur la Henriade.*

ne fait pas la guerre pour lui-même. Henri qui, ſans enviſager ce qu'il y avoit de glorieux pour lui dans ſon dernier combat, l'appelloit ſimplement, *l'erreur d'Aumale*, & cherchoit à réparer cette erreur ſi héroïque, ne put ſe réſoudre à laiſſer retirer tranquillement le général Eſpagnol. Il remit à un autre temps la guériſon de ſa bleſſure, & remontant à cheval il ne ceſſa de le harceler, bien fâché de ne pouvoir en faire davantage : mais il avoit affaire à un général ruſé, qui, quelque choſe qu'il pût faire, ne lui préſenta jamais qu'un front d'infanterie qu'on ne pouvoit ouvrir, & ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, qu'il fut impoſſible de l'entamer même dans le paſſage de la riviere. Le roi le quitta enfin à Pontdormy (*a*), revint à Neuf-Châtel, & alla ſe faire guérir de ſa bleſſure chez M. de Clair, où je fus reçu comme ami & comme parent. Je n'y gardai qu'un valet de chambre, un page & un laquais. Je renvoyai tout le reſte de mon équipage dans mon quartier devant Rouen.

Le ſuccès du ſiége y devenoit douteux de plus en plus. Le roi reçut à Clair un

---

(a) *Ou Pontne-Remy ſur la Somme.*

courier, par lequel il apprit que Villars avoit fait dans une nuit, à la tête de deux cens piquiers & de trois ou quatre cens hommes d'armes, une furieuse sortie du côté de Darnetal; qu'il avoit taillé en piéces les lansquenets; qu'il avoit pénétré jusqu'au quartier du roi, où il s'étoit emparé de six pieces de canon, & de toutes les poudres: qu'ensuite poussant sa pointe, il s'étoit rabattu sur la tranchée, qu'il avoit attaquée par les derrieres, y avoit tué trois ou quatre cens hommes, & mis le reste en fuite. Enfin, qu'il ne s'étoit retiré qu'après avoir nettoyé & comblé presque tous les ouvrages des assiégeans.

Une nouvelle si triste rappella incontinent le roi devant Rouen. Il y fut convaincu que tout le mal n'étoit arrivé que par la faute du maréchal de Biron: mais quoiqu'il le jugeât irréparable, & qu'il en sçut fort mauvais gré à ce commandant (42), il se donna bien de garde d'en

(42) Rien ne marque mieux combien Henri IV se croyoit obligé d'avoir d'égards & de complaisance pour le maréchal de Biron, que ce que dit ce prince au jeune Châtillon, dans une occasion où celui-ci ouvrit un fort bon avis, mais contraire à celui de ce maréchal. « Les oisons veulent me-

laiſſer rien paroître. La haine naturelle des catholiques de ſon parti, contre les proteſtans, avoit ſaiſi cette occaſion d'inſulter au maréchal de Biron, qui étoit regardé, après le roi, comme le principal appui des huguenots. Les catholiques diſoient hautement, que le ciel ne favoriſeroit jamais le parti de Henri, tant qu'il ſeroit attaché à l'héréſie : diſcours bien ſenſé, après toutes les proſpérités dont ce prince avoit été comblé juſqu'à ce moment. Qu'ils s'expoſoient eux-mêmes à la malédiction divine, en faiſant ſociété avec ce corps réprouvé. De-là leur zele s'animant, ils en étoient venus juſqu'à projetter d'exhumer tous les huguenots, qui avoient été enterrés ſans diſtinction avec les catholiques, & de laiſſer leurs cadavres en proie aux corbeaux. Deux choſes empêcherent l'exécution de

---

» ner paître les oies. Quand vous aurez la barbe » blanche, peut-être en ſçaurez-vous quelque cho- » ſe; mais à cette heure je ne trouve pas bon que » vous en parliez ſi hardiment; cela n'eſt bon qu'à » mon pere que voici, ajouta Henri, en mon- » trant Biron qui avoit menacé de ſe retirer. Il » faut, pourſuivit-il en lui tendant les bras, que » tous tant que nous ſommes, allions à ſon école ». *Mathieu, tom. 2, p. 16.*

ce deſſein, auſſi contraire à la religion même qu'à la nature, la difficulté de pouvoir reconnoître tous ces corps, & la crainte que les proteſtans qui compoſoient les deux tiers de l'armée, ne cruſſent leur honneur intéreſſé à venger ſur tous les catholiques vivans un outrage, que le zele de la religion fait marcher avant tous les autres.

Le roi qui apperçut toutes ces diſpoſitions d'un & d'autre côté, au lieu de blâmer perſonne, & de laiſſer paroître un mécontentement qui n'eût fait que donner des forces au déchaînement public, affecta de dire devant tout le monde, que le mal n'étoit pas auſſi grand qu'on ſe le figuroit; en effet, quelque grand qu'il fût, il s'en falloit bien qu'il parût auſſi conſidérable à ce prince, que l'eût été une diviſion, qui, ſans un extrême ménagement de ſa part, pouvoit lui enlever tous les catholiques de ſon armée, ou à la premiere occaſion en mettre les deux moitiés aux mains l'une contre l'autre. Il étoit bien dur à ce prince, au milieu de tant & de ſi ſenſibles chagrins, d'être obligé de les renfermer tous dans ſon cœur, & de mettre de lâches condeſcendances en la place d'un commandement abſolu : mais il n'ignoroit pas que le ton d'autorité,

qui eſt en poſſeſſion d'aſſujettir tous les hommes, lorſqu'il vient d'un homme connu par ſes talens ſupérieurs, ne peut rien ſur des cœurs que la religion anime & déſunit.

Il comprit encore parfaitement qu'il ne lui reſtoit plus rien à faire, après le malheur cauſé par une ſi mauvaiſe conduite, que de lever le ſiége de Rouen; & il ne s'occupa qu'à en chercher un prétexte plauſible, pour ne pas réveiller en ce moment les diſſenſions publiques. Il n'apprit donc qu'avec beaucoup de joie que le prince de Parme, renforcé des troupes du duc de Mayenne & de Sfondrate, revenoit ſur ſes pas à grandes journées pour lui donner bataille. Cette occaſion lui parut favorable pour diminuer la honte de lever le ſiége, & pour porter contre l'ennemi commun la fureur des deux partis qui déchiroient ſon armée.

Pour ſe donner le temps d'abandonner ſes lignes ſans confuſion, & de régler l'ordre de ſa marche, il envoya Givry ſe jetter dans Neuf-Châtel (*a*) qu'il falloit que l'ennemi emportât avant que d'approcher de Rouen. Cette place, quoi-

(a) *Ville dans le pays de Caux.*

qu'assez forte, ne tint pas à beaucoup près aussi long-temps qu'il l'avoit espéré; & il est assez difficile de dire à qui en fut la faute. Elle fut rejettée toute entiere sur Palcheux, qui moins puissant & plus soutenu que Givry (43), quoiqu'ancien officier, & distingué par ses actions & ses blessures, essuya tout l'orage, & fut mis aux arrêts à Dieppe assez injustement, à ce que je crois. Les parens & les amis que la garnison de Neuf-Châtel avoit dans l'armée de la ligue, me paroissoient être la véritable cause du peu de résistance de cette place, qui se rendit dès la mi-mars. Le roi remédia à ce contre-temps par ses soins & sa diligence. Il retira toutes ses troupes de devant Rouen, sans recevoir le moindre échec (44); &

---

(43) « Neuf-Châtel pouvoit être forcé dans une » heure », dit P. Mathieu, qui néanmoins blâme avec le duc de Sully, Givry de l'avoir rendu avec si peu de résistance, *tom.* 2, *p.* 102.

(44) Ce siége coûta beaucoup de monde au roi. On disoit en ce temps-là, qu'il n'y avoit perdu pas moins de trois mille hommes, & les assiégés seulement cent-vingt. Le comte d'Essex y fit proposer à l'amiral de Villars de se battre en duel avec lui, & Villars lui fit réponse, que sa qualité de gouverneur de la place le lui défendoit. *Voyez la Chron. nov. & Mezerai.*

ſe mettant à leur tête, il s'avança ſans perdre de temps du côté par lequel il ſçavoit que le prince de Parme s'approchoit de cette ville.

Etant arrivé dans une plaine par où l'armée ennemie devoit paſſer, il l'y attendit; & dès qu'elle parut, il envoya offrir le combat au prince de Parme. Celui-ci parut l'accepter avec joie, quoiqu'intérieurement il en fût fort éloigné. Il craignoit de ſe compromettre avec un général tel qu'il connoiſſoit Henri, & d'expoſer au ſort d'une bataille la réputation du plus habile homme de guerre de l'Europe, qu'une longue ſuite de belles actions lui avoit acquiſe parmi ſes partiſans. Comme il ſe trouvoit en ſituation de pouvoir être forcé au combat, il eut recours pour l'éviter à une manœuvre des plus adroites. Il fit avancer ce qu'il connoiſſoit de meilleures troupes parmi tous ſes bataillons, & en compoſa un front de bataille derriere lequel il retint, comme ſans deſſein, toute ſa cavalerie. A la faveur de ce front d'infanterie, ordonné comme il a coutume de l'être pour une action, & qui ſembloit n'en attendre que le ſignal, toute cette cavalerie, le reſte des gens de pied & le bagage entrerent dans les défilés qui ſervoient d'iſſue au

camp des ennemis, & couverts par des collines & par des rideaux, dont le prince de Parme ſçut merveilleuſement tirer parti, ils ſe virent bientôt hors de la portée de l'armée du roi, où l'on ignoroit tout ce qui ſe paſſoit à la queue de ce camp. Ce front d'infanterie qui n'avoit que de la ſurface & point de profondeur prenant la même route après tous les autres, au bout de vingt-quatre heures tout ſe trouva éclipſé, ſans qu'il fût poſſible à cauſe du terrein coupé de détroits & de gorges de montagnes, de troubler l'ennemi dans ſa retraite, ni d'entamer ſon arriere-garde.

Le prince de Parme ſe ſçut fort bon gré d'être ainſi arrivé ſans la moindre perte juſqu'aux portes de Rouen. Il ſçavoit bien qu'il n'y avoit perſonne aſſez hardi pour entreprendre de le forcer ſous les murs de cette ville. Son deſſein étoit d'y ſéjourner environ ſix ſemaines, qui étoient un temps ſuffiſant pour faire rafraîchir ſon armée; enſuite de regagner la Somme par Neuf-Châtel, Aumale, Saint-Valery (*a*) & Pontdormi, bornant toutes les expéditions de ſa campagne à

(a) *Saint-Valery, en Picardie,*

l'avantage d'avoir mis cette capitale & les villes qui tenoient pour la ligue, en état de n'avoir rien à appréhender de l'armée du roi. Henri pénétra les desseins de ce général, & cessant de s'opiniâtrer à faire tête à une armée si bien postée, il laissa le prince de Parme jouir de son triomphe, & lui tendit un autre piége. Il licentia toute son armée, comme si elle lui fût devenue inutile, ou qu'il y fût contraint par la nécessité. Il en sépara une partie dans Arques, Dieppe, Gournai, Andely, Gisors, Magny & autres endroits plus éloignés. Une autre partie eut Mante, Meulan & les environs pour ses quartiers. Il dispersa le reste autour du Pont-de-l'Arche (45), Evreux, Passy, Vernon, Conches & Breteuil, & vint lui-même se placer à Louviers. L'apparence justifioit cette conduite. Il lui eût été impossible de faire subsister longtemps une armée aussi nombreuse, en la tenant rassemblée : mais par la disposition de ses quartiers, sur-tout des derniers où il avoit distribué tout ce qu'il avoit de meilleures troupes, & moyennant la pro-

(45) Toutes ces villes, ainsi que les endroits ci-dessus nommés, sont dans la Haute-Normandie.

meſſe qu'il avoit tiré des officiers de ſe rendre à Pont-de-l'Arche au premier ordre, il lui étoit facile de réunir toute ſon armée en peu de temps; & il comptoit que la ſécurité que ſon éloignement donneroit au général Eſpagnol, lui fourniroit quelque moyen de le ſurprendre, du moins dans ſa retraite.

En effet le prince de Parme qui craignoit que Rouen, environné de tant de gens de guerre, ne ſe vît bientôt affamé, & à qui l'on repréſenta qu'il n'y avoit aucun danger de ſe mettre au large, fit avancer une partie de ſes troupes vers Ponteau-de-Mer. D'Hacqueville (46) lui livra aſſez lâchement cette ville, & le roi parut ne s'en mettre nullement en peine. Il feignit encore d'ignorer que l'ennemi en vouloit à Caudebec (*a*), qui incommodoit fort la ville de Rouen; & négligeant de donner du ſecours à Lagarde qui en étoit gouverneur, il laiſſa prendre cette place. Il vit avec un extrême plaiſir, qu'après ces deux conquêtes, l'ennemi attiré par la commodité des

---

(46) N. de Vieux-Pont, ſieur d'Haqueville, fut gagné, dit-on, par une ſomme d'argent.

(a) *Sur la Seine, au deſſous de Rouen.*

logemens & des vivres, s'étendit le long de la Seine, au deſſous de Rouen, auſſi loin qu'il put le faire. Ce n'eſt pas que le général eſpagnol ne ſoupçonnât quelque deſſein ſecret dans une inaction, dont il avoit toujours trouvé Henri fort éloigné; & ſans doute que s'il avoit été le ſeul chef de cette armée, il ne ſe ſeroit pas tant hazardé. Mais il s'en rapporta aux aſſurances que lui donna ſon collégue le duc de Mayenne, alors retenu malade dans Rouen, qu'il ne pouvoit lui en arriver aucun mal, le ſuppoſant mieux informé que lui de la diſpoſition & de l'intérieur du pays.

Le roi voyant que l'ennemi ſembloit venir de lui-même au-devant de ſes deſſeins réſolut auſſi d'en avancer l'exécution. En moins de huit jours il raſſembla vingt mille hommes de pied, & huit mille chevaux avec leſquels, s'avançant ſans perdre de temps par Varicarville & Fontaine-le-Bourg, il boucha tous les paſſages entre Rouen & Caudebec, & commença par ſe venger aſſez pleinement de la priſe de cette place, & de celle de Ponteau-de-mer, en coupant aux troupes qui y étoient, toute communication avec le gros de l'armée; ce qui le mettoit à ſa diſcrétion. Enſuite il vint en

perſonne, avec dix mille fantaſſins & trois mille cavaliers, attaquer ſans délai l'avant-garde des ennemis, commandée par le duc de Guiſe. L'étonnement où une arrivée ſi bruſque jetta cette troupe, lui en rendit la défaite facile. Le duc de Guiſe fut forcé dans le premier choc, & obligé de regagner précipitamment le gros des bataillons, laiſſant avec une grande quantité de morts, tout le bagage qui étoit conſidérable, au pouvoir du vainqueur.

Le prince de Parme, frappé à cette nouvelle comme d'un coup de foudre, donna tous ſes ſoins à aſſurer ſes autres quartiers, ce qu'il fit en logeant le duc de Guiſe à Yvetot, & en rapprochant du camp retranché qu'il occupoit, ſes troupes diſperſées. Il eût bien voulu pouvoir les y faire entrer toutes; mais comme ce camp étoit trop petit pour les contenir, il leur ordonna du moins de ne point s'en écarter, de garder exactement leurs poſtes, & de ſe tenir fort ſerrées. Après cette précaution qu'il ne crut pas ſuffiſante, pour épauler tous ces logemens répandus autour du camp, il poſta trois mille hommes dans un bois qui les bornoit. Il fit fortifier & border de retranchemens ce bois, avec une ligne de communication qui le joignoit avec

le camp. La derniere démarche du roi l'avoit rendu extrêmement redoutable au prince de Parme; mais celui-ci crut lui échapper avec beaucoup de prévoyance, & moyennant une grande attention à se porter par-tout où sa présence seroit nécessaire. Il se trompa encore. Dès le lendemain le roi donna ordre au baron de Biron d'attaquer le bois avec huit mille hommes d'infanterie, Anglois, Hollandois & Allemands en nombre égal, pour les animer par l'émulation; & les fit soutenir par six cens cavaliers armés de toutes piéces. L'attaque dura trois heures, au bout desquelles le bois fut emporté. Ceux qui le défendoient se voyant forcés, gagnerent en désordre le camp fortifié, ayant perdu plus de huit cens des leurs. Leur fuite mit à découvert la plus grande partie des logemens, sur-tout celui d'Yvetot, où le prince de Parme avoit cru renfermer, comme en un lieu d'asyle, le duc de Guise avec cette même avant-garde qui avoit déja été si mal menée.

Henri, comme s'il en eût voulu personnellement au duc de Guise, se hâta d'aller reconnoître le quartier d'Yvetot; & jugeant aux cris de boute-selle & d'alarme qu'il y entendit, qu'on n'y étoit pas bien rassuré, il fondit sur ce quartier avec quatre

cens mousquetaires ou piquiers & mille fantassins, armés d'hallebardes & de pistolets, l'attaquant par plusieurs côtés à la fois. Le prince de Parme qui ne s'étoit point attendu à des exécutions si rapides, vit le moment où toute son avant-garde alloit être passée au fil de l'épée; & ne prenant plus de conseil que de la nécessité, il y accourut lui-même, & soutint avec vigueur l'effort de nos armes, jusqu'à ce que les troupes de tout ce quartier eussent gagné le camp retranché. Il y perdit sept ou huit cens hommes, presque tous soldats. Le plus grand malheur fut que dans le temps qu'il payoit ainsi de sa personne, en homme qui sçait aussi bien se battre que commander, il reçut dans le bras un coup fort dangereux (47).

---

(47) Le peu de fond qu'on doit faire sur la justesse des détails militaires que nous font les historiens, paroît sur-tout en celui-ci, dans lequel je remarque une infinité de contradictions entr'eux sur les campemens, le nombre & la date des rencontres. L'auteur de ces mémoires rapporte toutes ces expéditions d'une maniere si serrée, qu'il semble ne donner que trois ou quatre jours à des exécutions, qui n'ont pu se faire, & ne se sont faites qu'en trois semaines. On peut le justifier en ce qu'il n'a voulu que donner une simple idée de cette campagne. D'Aubigné, soit qu'il

La nuit étant arrivée pendant cette action, le roi au lieu de ſonger à ſe repoſer après une journée ſi bien remplie, l'employa toute entiere à ſe préparer de plus grands avantages. Jugeant donc que l'armée ennemie, nombreuſe à la vérité,

---

ait ignoré les faits, ou qu'il n'ait pas eu deſſein de les particulariſer, donne lieu à la même mépriſe que nos mémoires, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 15. C'eſt dans *de Thou*, *Davila*, *Mathieu*, *Cayet*, *&* *les mémoires de la ligue*, *ſur l'année* 1592, qu'il faut les chercher. Quoique, comme je viens de le dire, leur narration differe en une infinité de choſes, ſelon les mémoires de la ligue auxquels j'ajouterois le plus de foi, le roi défit le duc de Guiſe le 28 avril, & un autre corps de troupes le premier mai; attaqua les retranchemens devant le camp fortifié le cinq, & commença le dix, dès cinq heures du matin, la grande attaque où le duc de Parme fut bleſſé, *tom.* 5. M. de Thou veut que ce ſoit à la priſe de Caudebec que le prince de Parme ait reçu cette bleſſure, & ne lui fait paſſer la Seine que le 22 mai, *liv.* 103. Cayet eſt du même ſentiment, *tome* 2, *liv.* 4, *page* 82 *&* *ſuiv.* Mathieu reproche à Henri IV de n'avoir pas fait le duc de Mayenne priſonnier au choc d'Yvetot, & avec auſſi peu de fondement, d'avoir évité une bataille déciſive, *page* 109. Quelques autres le taxent de plus grande faute encore, d'avoir ignoré les préparatifs que faiſoit le duc de Parme pour paſſer la riviere, & de n'avoir ſçu l'empêcher.

& couverte de retranchemens, mais déja effrayée & à demie vaincue, étoit si serrée dans son camp, que le nombre lui nuisoit plus qu'il ne pouvoit lui servir, il ne balança pas à entreprendre de l'y forcer. Cette promptitude avec laquelle agissoit ce prince, étoit en lui, outre l'effet de la nature, le fruit de la lecture, & en particulier des vies de César & de Scipion, qu'il étudioit de préférence à tous les conquérans de l'antiquité. Il fait avancer toute la nuit six pieces de canon, qu'il pointe sur le retranchement du camp, afin qu'au point du jour on puisse s'en servir. Il visite son armée, & y tient tout en état, pour qu'elle se trouve à cette heure rassemblée à la même place & en ordre de bataille. Ses ordres s'exécutent de point en point, & les succès précédens donnent à toutes ses paroles une autorité qui rend dociles les plus mutins.

Ici je ne puis refuser toutes mes louanges au prince de Parme, pour une action qui ne sçauroit à mon sens être jamais assez admirée. Son camp étoit entre Rouen & Caudebec, à quelque distance de la Seine, sur laquelle il n'y a aucun pont dans tout cet intervalle. Le lendemain matin il ne se trouva plus rien dans ce camp. Toutes ces troupes, qui y étoient

pour ainſi dire entaſſées les unes ſur les autres, celles qui étoient dans Caudebec, & généralement tout ce qu'il y avoit de gens de guerre répandus aux environs, ſe trouva tranſporté au-delà de la riviere. Eſt-ce une fable ou une illuſion ? A peine le roi & toute ſon armée pouvoient-ils en croire leurs yeux.

Le prince de Parme avoit preſſenti la réſolution du roi de l'attaquer le lendemain dans ſon camp ; & il ne doutoit nullement, après tout ce qui venoit de ſe paſſer dans la journée, qu'il n'y fût forcé, & toute ſon armée livrée à la merci du victorieux. Vue inutile, & ſeulement déſeſpérante pour tout autre, à qui la prudence n'auroit pas ménagé de longue-main quelque reſſource. Mais quelque choſe que lui eût dit le duc de Mayenne, il ne ſe livra pas ſi bien à cette ſécurité qu'on vouloit lui donner, qu'il ne prît des meſures pour ſe tirer d'un mauvais pas, s'il arrivoit qu'il s'y trouvât engagé quelque jour dans un pays d'auſſi peu de reſſource que les bords de la Seine au-deſſous de Rouen. Ces meſures avoient été d'amaſſer ſecrétement aux environs de Caudebec tout ce qu'il put trouver de bateaux. C'eſt à cette précaution, dont ſi peu de généraux auroient été capables, que

que le prince de Parme dût le ſalut de ſes troupes, la conſervation de ſa gloire, de ſa réputation, & peut-être de ſa vie. Il fit remonter toute la nuit la riviere à ces bateaux; & malgré la confuſion de ſon camp, & ſa bleſſure, il donna de ſi bons ordres, que la nuit même il en fut conſtruit un pont ſur lequel il fit paſſer avant le jour toute ſon armée & le bagage. C'eſt de quoi l'on fut plus particuliérement informé le lendemain dans Caudebec, qui ſe rendit aux premiers approches. Un grand homme de guerre eſt celui qu'on voit ſe comporter dans le combat, comme s'il étoit perſuadé de vaincre, & prévoir tout avant l'action, comme s'il étoit aſſuré d'être vaincu.

Il n'y eut de la part du roi que le ſeul premier moment donné à la ſurpriſe, tous les autres furent employés à prendre de promptes meſures, pour enlever au général eſpagnol une partie des fruits de ſon adreſſe. Après que ce prince ſe fut aſſuré d'y pouvoir réuſſir, il tint le conſeil de guerre, & y propoſa de mener toute l'armée paſſer la riviere à Pont-de-l'Arche ou à Vernon, & de s'attacher, ſans perdre de temps, à pourſuivre les ennemis. Quelques-uns de nous, en fort petit nombre à la vérité, appuyerent ce

ſentiment comme il méritoit de l'être. S'il avoit été ſuivi, peut-être que cette campagne auroit été la derniere de la guerre ; mais on diroit que le prince de Parme, après avoir fait plus qu'il paroiſſoit ne pouvoir faire humainement, avoit obligé la fortune à ſe mettre de la partie. Sur la propoſition de faire prendre à l'armée la route de Pont-de-l'Arche, il ſe fit un cri dans le conſeil, & une eſpece de ſoulévement général, comme ſi le roi eût propoſé la choſe du monde la plus déraiſonnable. Les catholiques, les proteſtans, les étrangers, tous ſembloient chercher à l'envi des difficultés à oppoſer. On s'écria que l'armée du prince de Parme étant en pays uni, pouvoit arriver aux portes de Paris (48) dans quatre ou cinq jours ; au lieu qu'il s'en paſſeroit du moins autant, avant que nous puſſions ſeulement avoir gagné Pont-de-l'Arche. On repréſenta que tout ce trajet étant coupé de forêts, de montagnes, de gorges & de défilés, l'armée ne pourroit ar-

(48) M. de Thou convient que le roi pouvoit arrêter cette armée, en envoyant de la cavalerie lui fermer le paſſage à Pont-de-l'Arche. C'eſt bien injuſtement, comme on le voit ici, qu'on veut mettre cette faute ſur le compte de Henri IV.

river au rendez-vous que par petits pelotons; & que quand même elle seroit à tems de joindre celle de la ligue, la fatigue d'une course si pénible lui ôteroit les moyens de l'attaquer. Enfin il ne tint pas à toute cette multitude qu'on ne regardât comme ridicule & chimérique une idée aussi sensée.

Le roi plus irrité de l'intention de ceux qui lui parloient de la sorte, que de leurs discours mêmes, ne put s'empêcher de repliquer avec quelque aigreur, que tous ces obstacles n'étoient insurmontables que pour ceux à qui le découragement & la crainte du travail les faisoient paroître tels. Il fit voir clairement qu'on pouvoit être dans deux jours à Pont-de-l'Arche, & à Vernon dans quatre; qu'en attendant, on pouvoit toujours détacher quatre ou cinq cens chevaux, pour retarder le prince de Parme dans sa marche; qu'il seroit assez arrêté d'ailleurs par quantité d'obstacles qu'il rencontreroit, ne fût-ce qu'au passage de la riviere d'Eure, Louviers, Passy, Maintenon, Nogent-le-Roi & Chartres, étant capables de l'obliger à prendre un long détour; qu'il n'y avoit de ponts ouverts aux ennemis, que ceux d'Aquigny, de Cocherel, de Serisy & de deux ou trois autres,

qui les éloigneroient de leur route ; qu'il n'étoit pas même impoſſible de faire rompre ou brûler une partie de ces ponts, avant que les ennemis y fuſſent arrivés.

Ces raiſons rendoient la choſe non pas ſimplement plauſible, mais palpable, & en refuſant de s'y rendre, on peut avancer que tous les officiers généraux réſiſtoient à la raiſon avec pleine connoiſſance. Sur quoi il vient naturellement deux choſes à l'eſprit ; la premiere, comment il a pu arriver qu'un prince, qui ne ſe ſervit pour toutes ſes expéditions que de troupes mercénaires, ramaſſées çà & là, de pays, de mœurs, de religions & d'intérêts différens, ſouvent en petit nombre, & toujours prêtes à ſe mutiner, ait pu exécuter ce qu'on voit dans ſon hiſtoire ; la ſeconde, juſqu'où ce même prince ſeroit allé, ſi au lieu de ces troupes, il avoit eu à ſes ordres un nombre conſidérable de ſoldats dociles, unis, diſciplinés, conſtamment attachés à ſa perſonne, & prêts à ſe ſacrifier pour lui, tels en un mot que les avoient ces conquérans qu'on a ſi fort exaltés. Si l'on ne fait pas cette réflexion toutes les fois qu'elle ſe préſente, c'eſt qu'il faudroit la faire à chaque page, & d'ailleurs perſonne n'ignore que l'on jugeroit bien

mal du mérite & des talens par le succès, si l'on ne jugeoit en même temps du succès par les obstacles.

On a de la peine à concevoir la raison de l'opiniâtreté invincible que témoignerent en cette occasion les officiers généraux de l'armée du roi, à résister à un avis si sage. Il ne faut point la chercher ailleurs que dans cette même disposition des esprits que je viens de marquer. Si l'on excepte un petit nombre de protestans françois, dont la fidélité étoit à l'épreuve, & tout au plus les troupes angloises qui sembloient agir de bonne foi, tout le reste de l'armée du roi, réformés, catholiques & étrangers, le servoient sans affection, souvent à regret, & souhaitoient peut-être plus qu'ils ne craignoient, de lui voir souffrir quelque perte considérable. Malgré cette mauvaise disposition à l'égard de leur chef, il y avoit des occasions où toutes ces personnes se trouvoient comme forcées de le seconder, & de faire leur devoir : telles avoient été l'attaque du duc de Guise, l'escarmouche du bois, & le combat qui la suivit : telle auroit été l'attaque du camp du prince de Parme, s'il nous y avoit attendus, parce que dans ces momens, la rapidité de toutes les opérations que le roi sçavoit en-

chaîner les unes aux autres, ne laiſſoit ni à leur courage une fois échauffé, le temps de ſe réfroidir, ni à leur eſprit celui de revenir à ſa premiere façon de penſer; outre que la conduite d'un petit nombre de braves gens eſt ſeule capable de porter par-tout l'émulation, & d'entraîner toute une armée, quand une fois elle a les armes à la main. Mais auſſi cet étourdiſſement & cette chaleur une fois paſſés, les premieres idées ſe réveilloient plus fortement; & elles étoient d'autant plus capables de gâter tous ces eſprits, qu'elles leur faiſoient ſentir qu'ils venoient de faire en ce moment tout le contraire de ce qu'ils auroient voulu faire.

Cette mauvaiſe réflexion occupoit malheureuſement les chefs de l'armée royale, lorſque le roi y mit en avant de pourſuivre le prince de Parme. Les catholiques qui avoient déclaré publiquement, il y avoit fort peu de temps, que ſi le roi après un certain terme qu'on lui preſcrivoit, n'abjuroit pas le calviniſme, ils étoient réſolus de retirer les ſecours qu'ils lui donnoient, & de ſe réunir avec le reſte de la France pour y établir un roi de leur religion; les catholiques, dis-je, n'avoient garde de goûter un avis, qui en rendant le roi maître de ſes ennemis,

le mettoit conféquemment en état de leur donner à eux-mêmes la loi, au lieu de la recevoir d'eux.

Les huguenots, qui craignoient d'autant plus ce changement de religion, que les catholiques s'attachoient à en faire valoir la néceſſité, prenoient ombrage de tout, & ſe regardoient toujours comme étant ſur le point d'être ſacrifiés, tant que le roi ne leur ſacrifieroit pas lui-même l'intérêt qui lui faiſoit rechercher les catholiques. Dans la crainte qu'en exterminant la ligue ils n'euſſent travaillé pour les catholiques contr'eux-mêmes, ils s'accommodoient mieux d'un état, qui en laiſſant du moins la balance égale, les rendoit néceſſaires, & s'il falloit qu'un jour le roi fût enlevé à leur religion, ils vouloient que cela n'arrivât du moins, qu'après qu'ils auroient pris de juſtes meſures pour ſe faire craindre, & des catholiques, & de celui qu'ils ſe feroient donné pour maître. Ces précautions étoient de ſe faire céder un ſi grand nombre de villes, d'obtenir des édits ſi favorables, & de prendre tant d'autres aſſurances, que le roi, tout catholique qu'il eût été, trouvât ſa politique & ſon intérêt à les ménager. C'eſt vers ce but que le duc de Bouillon, principal moteur des démar-

ches du parti, dirigeoit toutes ses vues ; & à quoi il faisoit servir les cinq ou six cens Reîtres dont il disposoit. On les voyoit au moindre sujet de mécontentement, ou plutôt au premier caprice, éclater en murmures, & menacer, comme ils firent alors, de repasser en Allemagne. Le roi ayant à se comporter de maniere qu'il contentât également des partis si opposés, étoit très-embarrassé à étouffer toutes ces semences de division. Il auroit voulu ne jamais en venir à une rupture ouverte, ou tout au moins ne franchir ce pas, que quand il en auroit écarté tout le danger. Cet embarras le réduisoit à des condescendances & à des ménagemens très-préjudiciables à l'état de ses affaires.

Il n'y a point de labyrinthe pareil à cette complication d'intérêts qui divisoit les différens partis dont étoit composée l'armée du roi ; je n'en ai encore touché que la moindre partie. Les catholiques, outre leur objet commun, avoient chacun leur intérêt particulier, qui étoit de faire acheter fort cher à Henri leur service personnel, & il ne falloit pas croire que sans cette satisfaction, ils acheminassent les choses à une conclusion générale. L'intérêt des calvinistes françois

n'étoit pas non plus en tout le même, que celui des réformés étrangers. Il y avoit des momens où les anglois, les ſeuls qui ſe tinſſent unis, convenoient entr'eux que dans tous les dangers qu'ils couroient, ils ſe piquoient d'une générofité, qui de quelque maniere que les choſes tournaſſent, ne pouvoit jamais leur rien produire. En ces momens ils ſe regardoient comme des inſenſés, qui s'immoloient en pure perte pour ſervir des paſſions étrangeres, & demandoient à ſe retirer, comme ils firent en cette occaſion, où ils refuſerent nettement de s'engager au-delà de la Seine, ne trouvant ni ſureté ni reſſource dans un pays trop éloigné de la mer. Pour les aigrir davantage, & pour fortifier leurs défiances, les catholiques ſaiſiſſoient ces momens, pour leur faire regarder l'abjuration du roi, comme un point néceſſaire.

A l'égard des autres étrangers qui n'agiſſoient qu'autant qu'ils étoient payés, d'O & ces mêmes catholiques avoient un ſecret également court & infaillible, & ils s'en ſervoient fréquemment; c'étoit de faire que le roi manquât d'argent. Quand on demanda aux Suiſſes & aux reîtres s'ils n'étoient pas diſpoſés à pour-

ſuivre le prince de Parme, ils ne répondirent qu'en demandant leur paie, & en proteſtant que ſi on ne la leur délivroit pas à l'heure même, ils ne paſſeroient la riviere que pour retourner chez eux, ou s'engager avec la ligue.

Il n'y avoit pas juſqu'aux Eſpagnols, ennemis ſi déclarés du roi, qui ne fiſſent auſſi leur brigue, & ne ſe mêlaſſent des affaires de ce prince. Ils lui firent propoſer dans ce même temps, non-ſeulement de retirer leurs troupes, mais encore de les lui prêter contre la ligue même, en un mot de lui mettre la couronne ſur la tête, pourvu qu'il conſentît à leur céder à perpétuité la Bourgogne & la Bretagne. Pour aider le roi à vaincre les ſcrupules qu'il eût pu avoir ſur une pareille libéralité, ils lui rappelloient l'exemple de François I, qui leur avoit abandonné, diſoient-ils, dans un cas bien moins preſſant (49), la ſouveraineté de la Flandre

(49) Par le traité paſſé pendant la priſon de ce prince à Madrid, le 25 février 1526, François I y renonçoit de plus aux duchés de Bourgogne & de Milan, au royaume de Naples, &c. Mais ce traité fut déclaré nul par les états du royaume aſſemblés à Cognac.

& de l'Artois; & celui de Henri II, qui avoit cédé à l'Eſpagne plus de villes (50) qu'il n'y en a dans ces deux provinces. Le roi avoit tout lieu de croire qu'une négociation ſi fort à contre-temps, étoit une fineſſe eſpagnole dans le goût de celle d'Hagemau, qui ne tendoit qu'à brouiller davantage les cartes, & à le rendre ſuſpect aux catholiques & aux proteſtans tout enſemble. Mais quand elle auroit été fort ſincere, il avoit une raiſon incomparablement plus forte de ne s'y pas prêter, c'étoit un fond de haine implacable contre l'Eſpagne & la maiſon d'Autriche.

Enfin la ligue elle-même entroit pour quelque choſe dans les réſolutions qui ſe prenoient dans le conſeil du roi. Villeroy, Jeannin, Zamet & quelques autres, firent offrir de la part de la ligue à Henri, de le placer ſur le trône, moyennant certai-

(50) Par le traité de Château-Cambreſis, en janvier 1559, après la bataille de Saint-Quentin, pour les trois ſeules villes de Ham, le Châtelet & Saint-Quentin, la France rendoit à l'Eſpagne & à ſes alliés, plus de cent cinquante places fortifiées. La jalouſie du connétable de Montmorency contre le duc de Guiſe, & l'envie de ſortir de priſon, lui firent conclure ce traité, dont tout le royaume murmura.

nes conditions. Il eſt difficile de décider quel étoit le motif de cette démarche ; dégoût de la hauteur & du faſte des Eſpagnols, artifice pour en obtenir de nouveaux ſecours, ou deſſein d'aliéner du roi les huguenots. La ſeule marque à laquelle on puiſſe conjecturer qu'ils agiſſoient ſincérement, eſt la dureté des conditions qu'ils propoſoient. J'aurai bientôt occaſion de m'étendre ſur ce projet.

Le moindre effet de ce cahos de vûes & d'intérêts, étoit de répandre ſur les affaires une obſcurité impénétrable, & dans les eſprits la défiance & la jalouſie, & il eſt étonnant qu'après cela les catholiques & les proteſtans ayent pu vivre enſemble dans le même camp, ſans expoſer le roi à les voir à chaque inſtant en venir aux mains, & s'égorger les uns les autres. Ceux qui cherchent dans un prince ce que l'on appelle de la politique, trouveront ici une ample matiere de louer la prudence du roi à tenir unies tant de choſes inaliénables, & ſon diſcernement à pénétrer ceux qui agiſſoient de bonne foi avec lui ; car un dernier trait qu'il ne faut pas oublier, c'eſt que tant de mouvemens ſecrets laiſſoient voir un dehors tranquille & uniforme. Le faux prenoit toutes les marques du vrai, & l'ennemi

se couvroit du masque de l'ami. Tel qui paroissoit le plus affectionné au roi, ou le trahissoit, ou ne travailloit que pour soi.

Il seroit inutile de dissimuler que le maréchal de Biron joua souvent ce rôle. Soit dépit du refus du gouvernement de Rouen, soit envie de perpétuer la guerre (51), soit tempérament, il ne cherchoit qu'à jetter par-tout la confusion & la division. Jamais on ne le vit se ranger de l'avis commun, ni se rendre à la volonté du roi. Il contredisoit sans cesse, ou pour le plaisir de contredire, ou pour celui de forcer tout le monde à embrasser son opinion. Dans le conseil, à l'occasion duquel je suis entré dans tout ce détail, son sentiment ne fut ni de poursuivre les ennemis, ni de s'arrêter en Normandie. Il imagina qu'on devoit prendre les devans pour aller attendre le prince de Parme sur les frontieres de Picardie, par où il falloit qu'il repassât en s'en retournant en Flandre; projet singuliére-

(51) « Quoi donc, maraud ! nous veux-tu envoyer planter des choux à Biron ? » dit ce maréchal à son fils, qui lui proposoit un expédient de finir tout d'un coup la guerre. *Péref.* 2, *part. ibid.*

ment chimérique, qui fut auſſi-tôt applaudi par les proteſtans ſoumis à toutes les volontés de ce maréchal.

Le roi vit bien qu'il ne feroit que des efforts inutiles pour retenir à ſa ſuite des troupes ſi mal-intentionnées. La campagne avançoit vers ſa fin. Un ſiége auſſi long & auſſi rude que celui de Rouen, faiſoit ſoupirer le ſoldat après le repos. Ce prince ne voulut pas le lui refuſer. Il ſuivit la maxime, qu'un prince doit ſe faire ſçavoir gré de tout ce qu'il fait, même de ce qu'il fait malgré lui. Il parla aux étrangers qui vouloient s'en retourner chez eux, & leur en donna la permiſſion. Il leur diſtribua tout ce qu'il avoit d'argent, quoiqu'il en manquât lui-même pour ſes beſoins les plus eſſentiels, & s'il ne les ſatisfit pas entiérement à cet égard, ils eurent tout ſujet d'être contens de la maniere noble & diſtinguée avec laquelle il loua leurs ſervices, & les remercia. Comme il laiſſoit la Normandie tranquille, & toute entiere ſous ſon obéiſſance, à l'exception de Rouen, & d'un fort petit nombre d'autres villes, & qu'il n'y avoit pas lieu de craindre que l'armée de la ligue s'en approchât de longtemps, il donna la même liberté de ſe retirer en leurs maiſons, à tous les offi-

ciers de ſon armée, ſoit catholiques, ſoit proteſtans. Pour mettre le maréchal de Biron dans la néceſſité de ne pas l'abandonner avec ſes proteſtans, auxquels il vit qu'il alloit être réduit après cette permiſſion, il déclara qu'il s'en tenoit à ſon avis, & que dans peu de jours il prendroit le chemin de la Picardie, non qu'il entrât dans les vûes du maréchal, mais parce que ne s'étant encore montré ni dans cette province, ni dans celle de Champagne, il crut devoir s'y faire connoître, & s'en attirer l'affection. Un motif plus ſecret (52) favoriſoit & fortifioit encore cette réſolution; & Biron qui connoiſſoit & flattoit les foibleſſes du roi, en faiſoit ſa meilleure raiſon.

---

(52) Son amour pour mademoiſelle d'Eſtrées. « Il ſe déroboit quelquefois de ſon armée pour » l'aller voir. Un jour même il ſe déguiſa en pay- » ſan, paſſa au travers des gardes ennemies, & ar- » riva chez elle, non ſans courir riſque d'être » pris ». *Notes ſur la Henriade.*

Fin du quatriéme Livre.



LIVRE CINQUIÉME.

MÉMOIRES de 1592—1593. Exposé succinct de l'état des affaires dans les provinces de France, pendant les années 1591 & 1592. Brigues du comte de Soissons. Son caractere. Abrégé de l'histoire du duc d'Epernon. Sa désobéissance. Son caractere. Différens partis dans les provinces méridionales de la France. Exposé concis de ce qui s'y passa. Siége de Villemur. Siége d'Epernai, où le maréchal de Biron est tué. Son éloge. Mort du prince de Parme. Rosny se remarie, & se retire mécontent. Cause de ce mécontentement. Il intercepte les mémoires des négociations entre la ligue & l'Espagne. Détail & examen de ces piéces. Tiers-parti formé en France. Ceux qui le composoient, & quel étoit leur objet. Henri prend conseil de Rosny. Circonspection & sage conduite de tous les deux. Entretiens entr'eux, où Rosny l'amene à se convertir. Henri sonde les protestans sur cette résolution. Conférences de Rosny avec Bellozane, les deux Durets & du Péron. Conditions offertes

par la ligue, à Henri. Dans quel dessein. Rejettées. Etats de Paris. Projet du prince de Parme mal exécuté. Désunion des chefs catholiques dans ces états. Leurs brigues & leurs artifices, pour se supplanter mutuellement. Arrêt du parlement de Paris, & zéle de ses membres pour l'honneur de la couronne. Conférence de Surêne. Tréve. Sagesse & habileté de Henri à profiter des dissentions entre les chefs de la ligue. Conduite de Villeroy & de Jeannin. Difficultés pour la conclusion. Sages conseils donnés au roi par Rosny. Siége de Dreux, pris par le moyen de Rosny. Henri leve tous les obstacles à sa conversion. Particularités sur son abjuration.

PENDANT que le roi prenoit avec un petit nombre de protestans le chemin de Picardie, le prince de Parme ne perdoit pas un instant pour regagner Paris, d'où il passa sans aucune difficulté en Flandre, peu satisfait de sa campagne, mécontent au dernier point de la ligue & de ses chefs, & fort chagrin d'une blessure, dont il sentit qu'il ne guériroit jamais.

C'est dans les histoires générales & particulieres, qu'il faut chercher le détail de tout ce qui s'est fait pendant cette

année & la précédente, dans les différens endroits du royaume. L'attaque de Saint-Denis (1), où le chevalier d'Aumale perdit la vie, la prise de Stenay & de Dun en Lorraine, la défaite du sieur d'Amblise, avec les autres faits d'armes du duc de Bouillon (2), soit avant, soit après son mariage, la perte de la bataille (3)

---

(1) Claude de Lorraine, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jerusalem, ayant surpris cette ville à la tête d'un corps de troupes de la ligue, de Vic accourut, & rechassa ses troupes. Le chevalier d'Aumale fut tué dans cette rencontre.

(2) Le duc de Bouillon prit Stenay le propre jour de ses nôces. Affricain d'Anglure-d'Amblise, général des troupes Lorraines, étant venu attaquer Beaumont en Argogne, ville à trois lieues de Sedan, que le duc de Bouillon avoit prise sur le duc de Lorraine, Bouillon défit les troupes de Lorraine sous les murs de cette place, & d'Amblise y fut tué.

(3) Cette bataille fut donnée devant la ville de Craon en Anjou, que les troupes royalistes étoient venu assiéger. Elles étoient composées de François, Anglois & Lansquenets, au nombre d'environ sept à huit mille hommes, commandés par MM. le duc de Montpensier, le prince de Conty, & le duc de Damville, &c. qui furent défaits par le duc de Mercœur, à la tête des troupes ligueuses & Espagnoles. Dans le même temps, Georges de Villequier, vicomte de la Guerche, voulant passer la Vienne, riviere en Poitou, fut défait à

de Craon, la défaite du ſieur de la Guerche, & le blocus de Poitiers, ſont les principaux faits, & l'on pourroit y en joindre une infinité d'autres qui ſe paſſerent en Provence, Dauphiné & Poitou. On pourra trouver encore que depuis le départ du prince de Parme, juſqu'aux négociations qui précéderent le couronnement du roi, il s'eſt paſſé pluſieurs choſes dignes de remarque. J'ai juſtifié plus haut mon ſilence à tous ces égards. D'ailleurs j'uſe de la liberté qu'on a de ne ſpécifier dans des mémoires que les choſes dont on a été le plus frappé. Telles ſont celles qui regardent M. le comte de Soiſſons & le duc d'Epernon, ſur leſquelles la narration des faits qu'on vient de lire, ne m'a pas permis de m'étendre.

Pour avoir abandonné le parti du roi, & s'être brouillé avec lui en Béarn, comme on l'a vu plus haut, M. le comte (4) de

---

la tête d'un petit corps de troupes de la ligue, & lui-même ſe noya en paſſant cette riviere. Voyez le détail du blocus de Poitiers, & les différentes rencontres devant cette ville, dans d'*Aubigné, tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 11. Conſultez auſſi ſur toutes ces expéditions les hiſtoriens déja cités.

(4) Charles de Bourbon, fils de Louis I, prince de Condé, tué à Jarnac, & de Françoiſe d'Orléans-Longueville. Il mourut en 1612.

Soiſſons n'avoit pas perdu l'eſpérance d'épouſer Madame ſa ſœur, dont il poſſédoit toujours la tendreſſe. La mort de Henri III, auquel il s'étoit attaché en dernier lieu, l'avoit laiſſé dans l'armée du roi, qu'il ſervoit comme bien d'autres ſans affection, & juſqu'à ce qu'il ſe fût mis en tête quelque nouveau projet, ou qu'il ſe préſentât quelqu'occaſion favorable à ſon amour. Il crut qu'elle lui étoit offerte dans le ſiége de Rouen : entrepriſe trop importante à ſon avis, pour que le roi pût s'occuper d'autre choſe. Il feignit un voyage à Nogent, & ſe dérobant du camp, il paſſa ſecrétement & avec la derniere diligence en Béarn, pour y accomplir ſon mariage à l'inſçu de Henri ; mais il étoit un de ceux dont le roi obſervoit juſqu'aux moindres actions. Ce prince pénétra l'intention de M. le comte, & y mit ſi bon ordre, qu'à ſon arrivée en Béarn le comte trouva bien, à la vérité, Madame Catherine dans les diſpoſitions les plus favorables à ſon égard, quelques-uns ont dit que c'étoit elle-même qui l'avoit ſollicité à faire ce voyage, mais il n'en fut pas de même du conſeil que le roi avoit établi en cette province pour la conduire en ſon abſence. Le ſieur de

Pangeas (*a*) qui dirigeoit ce conseil, lui tint tête; montra les ordres qu'il avoit reçus du roi; souleva tout le pays contre lui; enfin l'obligea de repasser en France avec la honte d'un éclat inutile, dont M. le comte ne put tirer d'autre vengeance sur Pangeas, qu'en le faisant tomber du haut d'un escalier, un jour qu'il se rencontra avec lui chez le roi à Pontoise.

Le caractere du comte de Soissons se connoît facilement par tous ces traits. Pour achever de le montrer tel qu'il étoit, jamais il n'y a eu d'ambition plus déméfurée, ni plus aveugle. Tous les événemens lui paroissoient autant de degrés pour parvenir à ses fins, & le jettoient dans de nouvelles routes, qui l'en éloignoient d'autant plus, qu'il prétendoit s'en approcher. Il ne connut jamais bien lui-même quel étoit son objet. Inquiet, chagrin, jaloux, son ambition se nourrissoit de tout, & ne profitoit de rien. La nature ne l'avoit pas fait pour sympathiser avec le roi. Ils ne se ressembloient en rien, ni par l'humeur, ni par les manieres. Le roi étoit un prince franc & ouvert. Le comte de Soissons joignoit

(a) *N, de Pardaillan de Pangeas ou Pangeac.*

à un esprit naturellement froid & peu prévenant, un flegme affecté, & un art de tout ce que la dissimulation a de plus mauvais. Il cherchoit dans un sérieux concerté un air de grandeur qui pût imposer. Il s'étudioit à ne point être connu, & prenoit pour respect le visage glacé que la fausse gravité impose. Le faste & l'appareil étoient tout-à-fait de son goût. En un mot, l'ambition avoit pris possession de son cœur; & sa conduite extérieure n'étoit que cérémonial & formalité; & une raison de l'antipathie que le roi conçut contre lui, & qu'il ne put jamais vaincre, c'est peut-être que ce caractere approche infiniment de celui de la nation Espagnole.

A l'égard du duc d'Epernon (5), l'am-

---

(5) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon, colonel-général de France, gouverneur de Guyenne, Metz & pays Messin. Il mourut en 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans; & comme le remarque l'auteur de sa vie, le plus ancien duc & pair de France, le plus ancien officier de la couronne, le plus ancien général d'armée, le plus ancien gouverneur de province, le plus ancien chevalier de l'ordre, le plus ancien conseiller d'état, & presque le plus ancien homme de condition de son temps. On l'appelloit la garde-robe du roi, à cause du grand nombre de charges

bition ne compoſoit pas ſeule le fond de ſon cœur. Il y entroit un orgueil indomptable, une fierté, ou pour mieux dire, une férocité naturelle, qu'on ſentoit dès le premier inſtant. L'ambition ſe ſert,

---

qu'il avoit dans la maiſon de ce prince. Il y a une fort belle réponſe de lui à Henri IV, qui lui reprocha un jour en colere qu'il ne l'aimoit point: « Le duc d'Epernon, dit ſon hiſtorien, ſans s'é- » tonner de la colere du roi, lui répartit avec » froideur, mais avec gravité : Sire, votre majeſté » n'a point de plus fidele ſerviteur que moi dans » le royaume, j'aimerois mieux mourir que de » manquer à la moindre partie de mon devoir. » Mais, ſire, pour ce qui eſt de l'amitié, votre » majeſté ſçait bien qu'elle ne s'acquiert que par » l'amitié. Le roi qui ſçavoit également eſtimer » les grandes actions & les paroles de cette na- » ture, convertit toute ſon indignation en eſ- » time, &c. » *Vie du duc d'Epernon*, *p.* 225. Le portrait qu'en fait ici M. le duc de Sully, eſt un peu chargé. Il ſeroit pourtant bien difficile de détruire aucune de ces raiſons. Tous les hiſtoriens conviennent avec lui ſur l'ambition déméſurée du duc d'Epernon ; & ſes intelligences avec l'Eſpagne ſont prouvées par pluſieurs des lettres du cardinal d'Oſſat. A l'égard de ſon extraction : « *Patrem*, dit Busbeq, *habuit bello egregium*, » *avum tabellionem ſive notarium.* » *Epiſt.* 17. Selon le Pere D. Vaiſette, au contraire, il deſcendoit de Guillaume de Nogaret, fameux par ſes démêlés avec le pape, ſous le régne de Philippe-le-Bel. Conſultez nos généalogiſtes.

dit-on, de toutes ſortes de voies pour arriver à ſon but. Sur ce pied, d'Epernon n'auroit point été un ambitieux; il ne connoiſſoit qu'une marche, la hauteur avec laquelle il prétendoit tout emporter; en un mot, l'ambition n'étoit en lui qu'amour naturel de l'indépendance, inſpiré par la dureté de cœur, la miſanthropie & une préſomption qui le faiſoit paroître à lui-même au-deſſus des égards & des récompenſes. Il haïſſoit le roi, parce qu'il haïſſoit tout le monde; & ſans doute qu'il y avoit bien des momens où il ne s'accommodoit pas trop avec lui-même. Une déſobéiſſance continuelle à ſes ſupérieurs, un commerce dur avec ſes égaux, un eſprit cruel & inſupportable avec ſes inférieurs, ſont la ſuite de ce caractere.

D'Epernon voyant que ſes entrepriſes n'avoient pas eu le ſuccès que ſon orgueil lui promettoit, fut obligé de changer de manieres; & quelquefois, quoique rarement, il ménagea ceux dont il pouvoit avoir beſoin. Mais juſques dans ſes careſſes, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme à ſon égard, il y avoit une pointe de fiel & de mépris, qui fit que s'il n'aima jamais perſonne, tout le monde lui rendit la pareille. Il ne fut jamais ſervi que par crainte, ce qui fut cauſe qu'avec d'aſſez

grandes

grandes dispositions pour la guerre, & dans une situation à les faire valoir, il ruina ses affaires. Il tenoit par lui & par la Valette (6) son frere, la Provence & le Dauphiné. Les provençaux qui avoient eu pour gouverneur, avant lui, le Grand-Prieur (7), frere naturel des trois derniers rois, le mépriserent pour son extraction, & le haïrent bientôt pour sa cruauté. Ils furent ravis lorsque d'Epernon, qui du vivant de Henri III ne vouloit pas s'éloigner de la cour, leur donna en sa place la Valette, qui se rendit agréable dans la Provence, & servit bien le roi. Henri III ayant connu le véritable caractere de son favori, commença lui-même à le craindre. Il disgracia d'Epernon, & pensa même le faire arrêter à Angoulême. La Valette perdit en cette occasion son gouvernement; mais le tout leur fut rendu après le meurtre du duc de Guise, qui mettoit Henri III dans la nécessité de s'appuyer de tout ce qu'il pouvoit attirer dans son parti, & à quelque prix que ce pût être. Ce prince étant mort, d'Eper-

(6) Bernard de Nogaret, amiral de France.
(7) Henri, comte d'Angoulême, fils de Henri II & de N. de Leviston, dame Ecossoise.

non, dont la vanité souffroit d'obéir au roi de Navarre, le quitta à Pontoise, malgré les instances que ce prince lui fit faire par Messieurs de Bellegarde & de Roquelaure, & les prieres qu'il lui en fit lui-même. C'étoit quelque chose de trop flateur pour lui de tenir tête à un roi, & il n'y oublia rien dans son gouvernement de Provence. Il fut le premier à signer l'exclusion à la couronne, que les grands du royaume donnerent au roi de Navarre. On ne risque rien à juger par d'Epernon, de la sincérité de ce motif de religion, dont il étoit si ordinaire alors de se parer, pour se soustraire à l'autorité légitime.

La suite de l'histoire du duc d'Epernon donnera une légere teinture des affaires dans les provinces du midi de la France. Il eut de grands revers. Les deux freres s'aidant mutuellement, eurent souvent du pire, & ne purent empêcher qu'il ne se formât en Dauphiné & en Provence, trois ou quatre partis principaux qui leur tinrent tête, sans compter que presque toutes les grandes villes en avoient un, & cherchoient à se rendre indépendantes. Le duc de (8) Savoye & le duc de

(8) Charles-Emmanuel, duc de Savoie, mort en 1630.

Nemours ſon frere y avoient une forte brigue ; & leur parti devint extrêmement puiſſant, après que le roi d'Eſpagne eut conſenti que le duc de Savoye, qui étoit ſon gendre, & auquel il prêtoit main-forte, fût reconnu comte de Provence, & tînt ce fief de ſa couronne. Au milieu de leurs ſuccès, ces deux princes rencontrérent un adverſaire redoutable, qui les arrêta dans leur carriere, & réduiſit leur parti aux abois : c'eſt Leſdiguieres (9), connu par ſa valeur & ſon bonheur contre le duc de Savoye. Il ſe tint toujours attaché au roi ; & on ne lui reproche point d'avoir ſongé à s'approprier ſes ſuccès, ni d'avoir convoité la ſouveraineté du Dauphiné. Peut-être ſouhaita t-il ſeulement que le roi eût long-temps beſoin de ſon ſecours, & ne vint jamais en cette province. MM. de Montmorency & d'Ornano (*a*) donnoient beaucoup de force à ce parti. Les autres étoient formés par le duc de Joyeuſe (10), la com-

(9) François de Bonne, duc de Leſdiguieres, connétable de France.

(a) *Alphonſe d'Ornano, colonel des Corſes.*

(10) Antoine Scipion, chevalier de Malte, qui prit le titre de duc de Joyeuſe, après la mort de

teſſe de Sault & le comte de Carces, avec le ſieur de Vins. Louis d'Aix & Caſaux, Ligny, Martiningue & une infinité d'autres y firent parler d'eux, & remplirent ce pays de diviſions & de carnage; mais leur faction ne paſſoit guères les bornes d'une ſimple ville. La Valette ne ſe ſoutenoit déja preſque plus en Dauphiné, lorſqu'il fut tué en aſſiégeant une bicoque (*a*). Auſſi-tôt le duc d'Epernon ſongea à empiéter ce gouvernement. Il en demanda pour la forme des lettres au roi, qui n'oſa les lui refuſer; mais au lieu de prendre le deſſus ſur toutes ces différens partis, il ne parvint qu'à y en faire un nouveau, ſur lequel le roi ne devoit pas plus compter que ſur les autres. On peut en juger par ce qui ſe paſſa au ſiége de Villemur (*b*). C'eſt l'unique action que je particulariſerai, ſur des mémoires dont je garantis la vérité.

Le duc de Joyeuſe, zélé partiſan de la

ſes freres. Chrétienne d'Aguerre, comteſſe de Sault, baronne de Vienne; Gaſpard de Pontevez, comte de Carces; Hubert de la Garde, ſieur de Vins; Charles de Caſaux, &c.

(a) *Roquèbrune, bourg de Provence.*

(b) *Ville de Languedoc.*

ligue en Languedoc, ayant raſſemblé cinq ou ſix mille hommes de pied & huit ou neuf cens chevaux, aux environs de Toulouſe, s'avança le 15 juin de cette année 1592, vers Montauban, pillant les bourgades & le plat-pays; & après avoir exercé toutes les cruautés qui étoient paſſées en coutume dans ce temps malheureux, il vint mettre le ſiége devant Villemur. Le ſieur d'Ariat, qui eſt celui dont je tiens ce détail, & les bourgeois de Villemur eurent recours à Thémines (11), qui tenoit pour le roi dans la province, & le ſollicitérent de leur amener promptement un puiſſant ſecours. Thémines qui ne ſe ſentoit pas aſſez fort, s'adreſſa au duc d'Epernon; & en attendant le renfort que celui-ci lui promit, il détacha quelques petits pelotons d'infanterie & de cavalerie, qui entrérent avec beaucoup de peine dans Villemur, les cavaliers à pied, parce qu'ils ne purent ſe ſervir de leurs chevaux, tant la ville étoit étroitement reſſerrée. Joyeuſe avoit fait une faute dont il fut rudement puni, comme on va le voir; c'eſt d'attaquer

(11) Pont de Lauſiere de Cardaillac, depuis maréchal de France.

Villemur du côté de la ville, au lieu de commencer par le château, qui plus fort en apparence, l'étoit beaucoup moins en effet : sans doute qu'il ne connoissoit pas assez bien la place, ou qu'il eut dessein de profiter des magasins de bled & d'autres munitions, dont il sçavoit que la ville étoit pleine.

D'Epernon envoya un corps de troupes assez considérable; mais comme il leur avoit donné ordre de n'agir que foiblement, & sur-tout de ne pas courir les risques d'un combat, quoiqu'en arrivant ces troupes fissent fort grand bruit, elles se débanderent, abandonnerent leur poste, & nuisirent plus par leur mauvais exemple qu'elles ne servirent aux autres soldats royalistes. Joyeuse qui ne manquoit pas de bravoure, sur-tout lorsqu'il s'agissoit d'un coup de main, trouvant l'occasion favorable, & peut-être se doutant de l'intention du duc d'Epernon, fondit sur ces gens, les surprit, & en auroit fait un grand carnage, si Thémines ne fût accouru assez à temps pour sauver le reste. Il ne laissa pas d'y en avoir sept ou huit cens de tués; & il n'en fallut pas davantage à (12) d'Epernon pour les lui faire rappeller

(12) Tout ceci est si positif, qu'il peut balancer

tout-à-fait. Thémines eut beau après cela le solliciter aussi bien que le maréchal de Matignon, ni l'un ni l'autre ne l'écouterent, & il n'eut plus d'autre parti à prendre que de se jetter lui-même dans Villemur avec d'Ariat, deux cens cinquante arquebusiers, & environ cent ou cent vingt cavaliers, pour soutenir les assiégés que Joyeuse pressoit plus vivement qu'auparavant. Il en fit sortir Renier qui en étoit seigneur par engagement, mais qui étoit devenu trop infirme pour faire les fonctions de gouverneur en cette occasion, & il résolut de s'y défendre jusqu'à l'extrémité, comptant que le roi, auquel il fit sçavoir sa situation, ne le laisseroit pas périr.

En effet, ce prince écrivit aussi-tôt aux ducs de Montmorency & d'Epernon, de prêter main-forte à Thémines. Ce dernier accoutumé à désobéir, ne fit aucun état

---

l'autorité de M. de Thou, qui est très-favorable au duc d'Epernon sur ce fait; & celle de l'auteur de la vie de ce duc, qui soutient que ses soldats chasserent ceux de la ligue de devant Villemur, & mirent cette place en état de se défendre, *page* 134. D'ailleurs la chronologie novennaire se trouve ici en tout d'accord avec nos mémoires, *liv.* 4, *pag.* 63, aussi bien que les mémoires de la ligue, *tom.* 5.

de cet ordre : pour Montmorency, il fit partir Lecques (a) & Chambaut, avec de fort bonnes troupes proteſtantes. Elles étoient encore en trop petit nombre pour tenir contre l'armée de Joyeuſe, nouvellement renforcée par les Toulouſains. Lecques & Chambaut eurent recours à Meſſillac (b), lieutenant du roi en Auvergne, & au vicomte de Gourdon, auſſi connu par ſa valeur & ſa fidélité, que par ſa grande laideur. Ces deux officiers ne balancerent pas à marcher au ſecours de Villemur, avec huit cens arquebuſiers & deux cens quatre-vingt chevaux. Joyeuſe leur envoya offrir le combat qu'ils refuſerent, profitant du malheur arrivé aux troupes de d'Epernon, & ne s'occupant que de leur objet. Après ce refus, la cavalerie des aſſiégeans qui ſe trouvoit trop preſſée dans ſes lignes, demanda à Joyeuſe la permiſſion de s'écarter dans les villages des environs : ce que ce général accorda avec peine, & contre l'avis des ſieurs d'Onous & Montberaut. Il tira parole des officiers qu'au premier ſignal qui leur ſeroit donné, ils ſe rendroient au camp ſans perdre de temps.

(a) *Antoine du Pleix, ſieur de Lecques.*
(b) *Raymond de Meſſillac de Reſtignac.*

Meſſillac, Lecques & Chambaut voyant que cet éloignement de la cavalerie avoit extrêmement affoibli l'armée des aſſiégeans, ſéparerent tous leurs gens de pied en quatre bandes, à chacune deſquelles ils joignirent cinquante gendarmes, auxquels on fit mettre pied à terre. Un régiment de huit cens hommes fut laiſſé en bataille, à la vue des retranchemens, avec ordre de donner à certain ſignal. Quatre cens hommes attaquerent le premier retranchement, & furent appuyés des quatre troupes. Il n'y avoit ordinairement pour le garder que deux cens fantaſſins; mais Joyeuſe qui avoit des eſpions chez nous, averti peu de momens avant l'attaque, y en envoya quatre cens autres; & en même-temps fit tirer les trois coups de canon qui étoient le ſignal convenu avec ſa cavalerie. Soit pareſſe à obéir, ſoit promptitude de la part des proteſtans, cette cavalerie n'arriva qu'après l'action commencée. Les nôtres s'avancerent avant le ſoleil levé; & s'attachant au premier retranchement, ils coucherent par terre cent de ceux qui le défendoient. Les autres prirent la fuite vers le ſecond retranchement; & n'y portant que leur peur, ce ſecond retranchement, quoique beau-

coup meilleur que le premier, fut forcé de même, & avec une perte considérable.

Thémines regardant le tout de dedans la place, seconda les attaquans, & fit une sortie si à propos, qu'elle acheva de tourner la tête aux assiégeans. Leur cavalerie se fit voir en ce moment à la tête de leur camp, mais au lieu d'arrêter le désordre, elle n'eut pas plutôt apperçu que les huit cens hommes de réserve avec trois cens chevaux, s'ébranloient pour venir contr'elle, qu'elle prit le mouvement de tout le reste de l'armée, & chercha son salut dans la fuite. La peur croissant à chaque moment, ce ne fut bientôt qu'une déroute générale, qu'il ne fut pas possible à Joyeuse d'arrêter. Entraîné lui-même avec les fuyards, il gagna un pont de planches & de cordes qu'il avoit fait jetter sur le Tarn. Le nombre de ceux qui se précipitoient de ce côté ayant surchargé ce pont, il fondit en ce moment sous Joyeuse, & l'engloutit dans la riviere, sans qu'aucun de ceux qui étoient avec lui en réchappât. La peur aveugloit si fort le reste de ces troupes, que s'imaginant encore voir un pont à la place où il n'étoit plus, elles se jettoient dans les flots en cet endroit de la riviere. Il périt en cette occasion, par l'épée ou par l'eau,

plus de trois mille hommes de pied & de quatre cens chevaux : perte énorme pour une armée si peu considérable, au lieu que les royalistes ne perdirent pas trente hommes. Les bourgeois de Villemur regardoient de dessus les remparts ce spectacle étonnant, avec une joie mêlée de surprise & d'horreur, qui leur faisoit comparer un effet de la peur qui tient du prodige, avec ce que l'histoire sacrée nous rapporte des Egyptiens au passage de la mer rouge. Mais il est temps de revenir au roi.

Ce prince ayant passé en Picardie, envoya le maréchal de Biron assiéger Epernai (a), pour donner de l'occupation à ses troupes. Ce siége fut long & opiniâtre. Biron y fut tué d'un coup de canon (13); & si le roi qui pendant ce temps-

---

(a) *En Champagne.*

(13) Qui lui emporta la tête. Il étoit presque aussi sçavant dans les lettres que dans la guerre. De Thou regrette fort la perte que nous avons faite de ses commentaires. Il commanda en chef dans sept batailles, & portoit autant de cicatrices des blessures qu'il y avoit reçues. Il fut parrein du cardinal de Richelieu, auquel il fit porter son nom de baptême. La ville de Gontaut en Agenois, a donné son nom à cette maison. Voy. aussi l'éloge de ce maréchal dans *Brant. tom.* 3.

là ſe tenoit à Compiegne, ne ſe fût pas déterminé à ſe montrer lui-même devant cette ville, on auroit eu de la peine à la prendre. Il défit un puiſſant ſecours qui cherchoit à ſe jetter dans la place, & l'obligea enfin à ſe rendre.

Les fonds lui manquant abſolument, il fut obligé, après cette expédition, de licentier tout ce qui lui étoit reſté de troupes étangeres. Il demeura encore quelque temps dans ſes quartiers, ſur le bruit qui ſe répandit que le prince de Parme alloit repaſſer pour la troiſieme fois en France, pour exécuter les grands projets qu'il avoit formés contre le roi. La mort de ce grand général arriva (14) très-

(14) A Arras dans l'abbaye de ſaint Vaaſt. On accuſa les Eſpagnols de l'avoir empoiſonné par jalouſie; mais la bleſſure qu'il avoit reçue en Normandie l'année précédente, jointe à la mauvaiſe conformation de ſon corps, eſt la ſeule cauſe de ſa mort, comme on le reconnut à l'ouverture de ſon corps. *Cayet*, *ibid.* 90. Voyez dans *M. de Thou*, *liv.* 104, l'éloge de ſes grandes qualités. Son corps fut porté en Italie par la Lorraine, accompagné de cent ſoixante chevaux caparaçonnés de noir. Il n'avoit que quarante-huit ans. Il ſe plaignit d'avoir été deux fois empoiſonné par les Eſpagnols, ſi l'on en croit d'Aubigné, qui aſſure que les Italiens en furent ſi forts perſuadés,

heureuſement pour tirer d'inquiétude Henri qui ne ſe voyoit point en état de réſiſter à un tel ennemi. L'armée Eſpagnole ayant perdu ſon chef, ſe diſſipa. Le temps de lui nommer un ſucceſſeur, laiſſa au roi celui de reſpirer. Il ſe rapprocha de Paris, & ne ſongea qu'à tirer parti de l'éloignement des Eſpagnols.

Je ne ſuivis point le roi dans tout ce voyage de Picardie. Je me rendis à Mante, où retrouvant Madame de Châteaupers dans des diſpoſitions favorables à mon amour; je m'unis avec cette dame par un mariage qui fut célébré à Mante le propre jour que le prince de Parme (15) paſſoit avec ſon armée par Houdan.

---

que depuis ils ne purent compatir avec les Eſpagnols, *tom.* 3, *liv.* 3, *chap.* 28; & c'eſt auſſi l'opinion de *Bongars*, *liv.* 49.

(15) Ce ne peut être que le 23 ou 24 mai, le prince de Parme n'ayant paſſé la Seine que la nuit du 21 au 22. Il y a donc erreur, ſoit dans le nouveau journal de Henri III imprimé en 1720, où *pag.* 271, ce mariage du duc de Sully eſt marqué célébré le 18, ſoit dans les mémoires de Sully. La ſeconde femme de M. de Roſny s'appelloit Rachel de Cochefilet, fille de Jacques, ſeigneur de Vaucelas, & de Marie d'Arbaleſte, & avoit été mariée en premieres nôces avec François Hurault,

Pour tout dire, la politique du roi n'étoit point de mon goût. Je voyois avec chagrin que la néceſſité des temps le ſoumettoit à toutes les volontés des catholiques de ſon parti; & que tous les proteſtans demeuroient ſans récompenſe, & étoient comptés pour rien, ſur-tout depuis que le départ des troupes étrangeres avoit donné à leurs adverſaires toute ſorte d'avantages ſur eux. J'avois en mon particulier éprouvé tant de fois les effets de leur haine ou de leur jalouſie, que j'en concluois que tous les chemins à la fortune alloient m'être fermés pour toujours. J'étois encore dégoûté de la conduite du roi à mon égard. Sa froideur, que je ſçavois pourtant n'être qu'une feinte, reſſembloit ſi fort à l'abandon, que je me déterminai à quitter la guerre, & à me retirer chez moi pour y vivre loin du tumulte & des affaires.

L'événement juſtifia la ſageſſe du roi; & je fus le premier dans la ſuite à me ranger de ſon opinion, & à lui donner

---

ſieur de Châteaupers & de Marais, mort en 1590. Elle mourut après le duc de Sully, dans l'année 1659, âgée de quatre-vingt-treize ans.

des conſeils entiérement oppoſés à mes premieres idées. Mais alors j'enviſageois tout avec d'autres yeux. Le ſentiment de tout ce que les proteſtans & moi avions à ſouffrir, le peu de conſidération où il me sembloit que j'étois, un peu de cet eſprit général que dicte toujours l'intérêt de la religion; voilà ce qui formoit mes réſolutions, & ſur quoi je bâtiſſois pour le roi un ſyſtême, qui dans ce temps-là me paroiſſoit le ſeul raiſonnable. J'aurois voulu que ce prince, rendant juſtice à ceux qui le ſervoient avec zele & affection, eût refuſé tout autre ſecours, & ſe fut jetté entre leurs bras. Je me perſuadois qu'après cette démarche éclatante, l'Angleterre, la Hollande, & tout ce qu'il y a de puiſſances proteſtantes en Europe, auroient fait en ſa faveur de ſi puiſſans efforts, qu'ils auroient ſuffi à le mettre ſur le trône, ſans qu'il en eût eu aucune obligation aux catholiques. En cela comme dans tout le reſte, les lumieres du roi étoient bien ſupérieures aux miennes. Il comprit dès le premier inſtant, qu'un royaume tel que la France, ne s'acquiert point par des mains étrangeres; & quand même il auroit jugé la choſe poſſible, c'étoit le cœur des françois plus que leur couronne que ce bon

prince vouloit conquérir, & il regardoit comme leur bien légitime, les récompenſes qu'il eût été obligé en ce cas de donner à leur préjudice, & à ceux qui auroient été les auteurs de ſon élévation.

Pour dernier motif de retraite, il arriva peu de temps après que je fus arrivé à Mante, que ma plaie de la bouche & du coup que j'avois reçu dans cette malheureuſe rencontre de Chartres, vint à ſe rouvrir, ce qui m'obligea de me tranſporter à Roſny, pour me faire guérir radicalement, & prévenir les ſuites preſque toujours fâcheuſes des bleſſures de cette nature. J'y fis quelque ſéjour. Après une vie auſſi tumultueuſe que celle que j'avois menée juſqu'à ce moment, j'y goûtois le plaiſir pur que la vie retirée offre à ceux qui ont arraché leur cœur à l'ambition. Je m'y amuſois auſſi à écrire tous les événemens variés par la bonne & la mauvaiſe fortune, auxquels elle m'avoit expoſé pendant vingt ans.

Buhy (16), lieutenant pour le roi dans le Vexin, vint un jour me rendre viſite. Il m'apprit que le roi avoit écrit à tous

---

(16) Pierre de Mornay de Buhy, frere de du Pleſſis Mornay.

les gouverneurs de ramaſſer le plus qu'ils pourroient de troupes, & de venir promptement à ſon ſecours. C'eſt le temps où l'on s'attendoit le plus fortement à voir repaſſer le prince de Parme en France, & Buhy me demanda ſi je ne ferois pas comme les autres en cette occaſion. Cette demande réveilla en moi le ſouvenir de tant de gouvernemens qu'on m'avoit refuſés, & en dernier lieu d'une lieutenance de roi, que le duc de Nevers & les catholiques m'avoient enlevée d'une maniere haute & inſultante. Je répondis à cet officier avec quelque émotion, que ſi le roi avoit eu beſoin de mon ſervice, il m'auroit fait l'honneur de m'écrire. Buhy trouva ma réponſe fiere, & en la rapportant au roi, il l'empoiſonna comme fait tout bon courtiſan, & fit entendre à ce prince qu'il ne devoit plus compter ſur moi, parce que mon parti étoit pris de paſſer le reſte de mes jours à la campagne. Cette addition étoit toute entiere de ſa façon. Je n'eſtimois pas aſſez Buhy pour le faire le confident de mes ſecrets. « Il a donc bien changé d'humeur, reprit » auſſi-tôt le roi; car il n'a jamais man- » qué de ſe trouver aux occaſions pareil- » les à celle qui ſe prépare. Quoiqu'il » s'excuſe ſur ſes plaies, je connois bien

» ce qui le retient, il eſt en colere contre
» moi, & avec quelque raiſon ; il vou-
» dra dorénavant faire le philoſophe,
» mais lorſque je le verrai ; je ſçaurai
» bien accommoder tout cela, car je le
» connois ».

Ce diſcours ſe tenoit en préſence du préſident Seguier (*a*), qui étant venu dîner chez moi quelque tems après, me le rapporta. Comme je répandois mon cœur dans le ſein de ce grand magiſtrat, que je connoiſſois pour être également bon ami, honnête homme, & excellent politique ; il me répondit ces paroles, que je n'ai pas oubliées, parce qu'elles commencerent à me deſſiller les yeux, & à me détromper de ma premiere façon de penſer. « Monſieur, il me ſemble que
» vous êtes un peu en colere. Nous ſom-
» mes dans un temps où la tranquillité
» eſt un bien difficile à acquérir, les plus
» ſages uſeront de ſilence & de patience,
» dans l'eſpérance d'un meilleur ſiecle,
» & le roi eſt ſi bon & ſi ſage, que
» Dieu le deſtine à être notre reſtau-
» rateur ».

Depuis ce moment, voyant qu'il ne me

(a) *Jean Seguier.*

reſtoit plus d'autre incommodité de ma bleſſure, que celle d'articuler difficilement, je commençai à remonter à cheval, & ſuivi de quelques cinquante chevaux, je me mis à faire des courſes ſur la grande route de Verneuil & de Dreux à Paris, pour reprendre l'habitude de mon ancien métier, auquel je ſentois bien que j'allois me remettre tout de nouveau. Dans le ſecond de ces voyages, un jour que je me promenois près de Dreux, entre les villages de Maroles & de Gouſſainville, je fis rencontre de dix ou douze hommes de pied, qui ſi-tôt qu'ils nous eurent apperçus, ſe jetterent dans les bois dont tout ce pays eſt couvert. Je marchai promptement vers eux, & j'en fis prendre deux, les ſeuls de toute la bande qui n'euſſent point abandonné le grand chemin. C'étoit deux payſans qui revenoient de Paris, où ils avoient vendu de la volaille. Je les queſtionnai, ils me répondirent avec une grande ingénuité, qu'ils avoient coutume de ne marcher que la nuit, pour éviter toutes les mauvaiſes rencontres qu'on fait ordinairement ſur cette route pendant le jour; mais qu'ils s'étoient enhardis cette fois, ſe voyant en compagnie de neuf ou dix perſonnes, dont ils ajouterent que

deux ou trois étoient domeftiques de MM. de Mercœur, de Medavy & de Vieuxpont.

Je n'en attendis pas davantage pour faire courir après ces trois hommes, dont le voyage myftérieux piquoit ma curiofité. Il fut impoffible de les joindre; mes gens fe faifirent feulement de deux autres hommes de la bande, qui étoient de Verneuil, dont je ne pus rien tirer par menaces. Je pris une autre voie, je leur donnai quatre écus d'or, & leur en promis encore davantage, s'ils vouloient m'apprendre tout ce qu'ils fçavoient de ces trois domeftiques. Ils me dirent de les fuivre, & me menerent droit à un gros chêne creux & environné d'un buiffon fort épais, où ils me dirent que ces valets s'étoient arrêtés, & avoient jetté dans le tronc de cet arbre les papiers dont ils étoient chargés. En effet j'y trouvai deux boëtes de fer-blanc, & un fac de coutil qui en paroiffoient pleins. Je me confolai d'avoir laiffé échapper les meffagers, & après avoir fatisfait ces deux hommes, je repris le chemin de Rofny, très-impatient d'ouvrir mes paquets.

Ils me parurent tels que je les fouhaitois. Je trouvai d'abord force commiffions pour lever des gens de guerre de la part

du duc de Mayenne, plusieurs lettres écrites de la propre main de ce général au duc de Mercœur, en chiffres. Des pieces plus importantes attirerent bientôt toute mon attention. Elles concernoient le tiers parti, dont on commençoit alors à faire du bruit; & parmi celles-là, je tombai sur deux mémoires qui me sembloient de la derniere conséquence. Le premier étoit le mémoire des demandes que le président Jeannin (17) avoit faites à l'Espagne au nom du duc de Mayenne; & le second renfermoit la réponse faite à ces conditions par l'archiduc Ernest pour le roi d'Espagne. Tous les discours qu'on pourroit faire, ne sçauroient aussi-bien instruire des desseins du duc de Mayenne, de l'esprit de la ligue, & de la politique de l'Espagne, que le contenu de ces deux pieces : on sera bien aise d'en voir un extrait.

Le duc de Mayenne soumettoit la ligue au pape, & la mettoit sous la protection du roi d'Espagne, aux conditions suivantes, tant pour tout le parti en général, que pour lui en particulier : que le

---

(17) René Jeannin, baron de Montjeu, président au parlement de Dijon.

roi d'Espagne fourniroit & entretiendroit au service de la ligue une armée de seize mille hommes de pied & trois mille chevaux, sur laquelle armée il y auroit deux mille fantassins & cinq cens cavaliers françois, dont lui duc de Mayenne pourroit disposer absolument, outre quatre mille autres fantassins & cinq cens chevaux, aussi françois, qui seroient uniquement attachés à sa personne, & soudoyés par l'Espagne; que le nombre de ces troupes seroit augmenté selon le besoin, mais sans rien stipuler, & à titre de bienfait; que le duc de Mayenne commanderoit en chef ces troupes avec celles de tout le parti, sous le titre de lieutenant-général de la couronne, en attendant l'élection d'un roi de France; que cette élection se feroit dans une conférence générale, c'est sans doute les états du royaume dont on veut parler sous ce terme; que jusqu'au moment où elle seroit faite & acceptée, on augmenteroit de moitié la pension que l'Espagne faisoit déja au général, c'est-à-dire, que de trente mille livres par mois, elle seroit portée à soixante mille livres: outre cent mille écus qu'on lui feroit toucher actuellement, & autres cent mille livres après la ratification du traité; & qu'en atten-

dant, on commenceroit par le mettre en actuelle possession de la Bourgogne; qu'après la nomination du roi futur, le duc de Mayenne seroit continué dans le gouvernement de l'état, avec le titre de lieutenant-général, & qu'il remettroit alors seulement aux Espagnols la ville de Soissons, ce qu'il ne pouvoit faire auparavant, parce que c'étoit la seule place de sureté qu'il eût en France pour lui-même; que s'il se trouvoit des obstacles insurmontables, soit à l'élection du roi futur, apparemment de la part du roi de Navarre, à l'envahissement ou à la conservation de la Bourgogne pour le duc de Mayenne, le roi d'Espagne feroit à ce dernier pour dédommagement, une pension annuelle de trois cens mille livres, qui pût lui tenir lieu des biens qu'il risquoit de perdre en France, laquelle pension ne pourroit lui être ôtée ni réduite, quelqu'accord qui se fît entre le roi d'Espagne, & le roi de France reconnu, & passeroit à ses successeurs à perpétuité. Il étoit encore stipulé, que l'Espagne éteindroit toutes les dettes du duc de Mayenne, ou du roi élu du consentement de cette couronne, s'il étoit françois; qu'on donneroit pareillement des satisfactions convenables aux autres principaux officiers de la ligue: elles n'é-

toient point exprimées, ſoit que Mayenne ne ſongeât pas aux autres auſſi efficacement qu'à lui-même, ou qu'il crut que cet article ne ſouffriroit point de difficulté, parce qu'au défaut d'argent, il étoit facile de ſatisfaire les ſeigneurs en penſions, dignités ou gouvernemens.

Telles étoient les demandes du chef de la ligue, dans leſquelles il ne s'étoit pas oublié, comme on voit. Pour tout cela il offroit au roi d'Eſpagne, outre la couronne, qui, quoiqu'il n'en fût rien dit, ne pouvoit regarder qu'un prince de la maiſon d'Autriche, puiſque le duc de Mayenne ſembloit s'en exclure lui-même; il offroit, dis-je, certain nombre de villes, dont le nom, auſſi-bien que celui du roi futur, étoit en blanc; celles que l'Eſpagne prendroit, devant être remiſes aux catholiques françois, ſous la protection du roi d'Eſpagne & du duc de Mayenne; le tout pour ſervir de ſûreté & de caution à l'Eſpagne juſqu'à l'élection du roi, ſans en dire davantage : ce qui marque bien encore qu'on comptoit que cette élection dédommageroit ſuffiſamment cette couronne, à moins qu'on ne cherchât par ce ſous-entendu favorable, à la flatter de cet objet, pour en tirer un ſecours prompt

&

& efficace. Ce qui fait naître ce ſoupçon, c'eſt l'attention à inſiſter & à revenir ſouvent ſur la clauſe ſuivante, qu'en attendant, qu'on ſe fût déterminé à Madrid ſur tous ces articles (on donnoit pour cela le terme d'un mois), l'Eſpagne commenceroit toujours par envoyer un ſecours puiſſant dans la Bourgogne, qu'on diſoit être en fort grand danger. Pour hâter encore davantage les réſolutions de cette cour, le duc de Mayenne qui, dans tout ce traité ſe montroit ſerviteur fidele, quoiqu'un peu intéreſſé, de la maiſon d'Autriche, aſſuroit froidement que ſi l'on trouvoit ces conditions trop déſavantageuſes pour l'Eſpagne, elle pouvoit ſe tourner d'un autre côté que du ſien, & que las de porter ce fardeau, il ne demandoit pas mieux que de s'en décharger.

Mais il avoit beau feindre, il avoit affaire à un conſeil qui ne prend pas facilement le change, & qui entend encore mieux ſes intérêts. L'archiduc Erneſt répondoit à ce mémoire au nom du roi d'Eſpagne, que ſa majeſté agréoit le titre de conſervateur de la ligue, & même vouloit bien qu'on le regardât comme le chef de tout le parti; qu'on le trouveroit toujours prêt à accorder tous les ſecours de troupes qu'on lui demandoit

contre le roi de Navarre & même plus qu'on ne lui en demandoit, car il consentoit d'envoyer dans la Picardie seule les dix-neuf mille hommes mentionnés plus haut ; il est aisé de voir à quel dessein, cette province confinant les Pays-Bas, sans ceux qu'il offroit de faire marcher en différens endroits du royaume. Il ne paroissoit pas aussi alarmé au sujet de la Bourgogne, que l'étoit le duc de Mayenne, parce qu'apparemment le conseil d'Espagne pénétroit que ce général demandant la jouissance de cette province, il n'étoit pas fâché que toutes les troupes y fussent employées. Sur cet article on accordoit seulement de quoi lever mille lansquenets, & soudoyer trois cens chevaux. On ajoutoit pourtant, que si le sort de la guerre tomboit sur cette province, sa majesté catholique ne refusoit pas d'y envoyer des troupes considérables ; & sans doute cette parole étoit sincere.

Le roi d'Espagne ne se montroit pas non plus si libéral, à beaucoup près, sur le chapitre particulier de Mayenne, c'étoit de tous les articles le plus réduit. On ne vouloit rien ajouter à la pension de trente mille livres par mois. On lui accordoit pour lui, & cela simplement, pendant qu'il seroit en personne dans

l'armée, deux mille fantassins & cinq cens cavaliers. On gardoit un profond silence sur tout le reste. A l'égard des places qu'on prendroit, l'Espagne consentoit que le duc gardât celles dont il s'empareroit, pourvu qu'elle en fît autant de son côté. Elle ne se départoit pas de la demande qu'elle avoit faite de Soissons, & vouloit absolument avoir cette ville pour garantie des avances qu'elle faisoit dans cette guerre : elle promettoit seulement de la rendre après l'élection du roi. Cette nomination paroissoit encore douteuse à l'Espagne, qui donnoit à entendre que si elle se faisoit de maniere qu'elle eût lieu d'en être satisfaite, on pouvoit alors tout attendre de sa gratitude; mais auparavant on ne vouloit rien risquer. On laissoit pour cet effet, sans réponse, tous les autres articles, & l'on y en ajoutoit un nouveau : c'est que le duc de Mayenne se déferoit de certaines personnes, qui sans doute n'appuyoient pas les intérêts de l'Espagne auprès du général françois. Le papier ne souffroit pas ces noms; on les avoit, disoit-on, désignés de bouche à l'agent du traité. Voilà dans quelles dispositions étoit sa majesté catholique, qui imitoit assez bien le duc de Mayenne, en ce qu'elle son-

geoit beaucoup plus à elle qu'à lui, & lui vendoit aussi cher ses services.

A cette lecture je sentis tout mon ressentiment s'éteindre. Ces papiers étant d'une extrême importance pour le roi, je ne perdis pas un instant à me rendre à Compiegne. Je trouvai que le temps & l'absence n'avoient rien altéré des sentimens de Henri à mon égard. J'eus une demi-heure de conversation secrete avec ce prince, à qui je dis en gros le sujet de mon voyage ; la lecture des papiers fut remise au soir de ce même jour. Tout le monde étant retiré de l'appartement du roi, j'y fus introduit, & y demeurai enfermé avec sa majesté, qui y appella Beringhen & Choirin, pour déchifrer les caracteres de la plupart de ces pieces.

Nous apprîmes ce que c'étoit que ce tiers-parti dont on parloit sourdement. Il se formoit au milieu de la cour même, sous les auspices & par les idées de l'abbé (18) de Bellozanne, des deux Durets, & je crois de l'abbé du Perron, toutes,

---

(18) Jean Touchard, abbé de Bellozanne; Louis Duret, sieur de Chevry, médecin, & Charles Duret, conseiller d'état, intendant & contrôleur général des finances, président de la chambre des comptes.

créatures du comte de Soissons & du cardinal de Bourbon, & particuliérement attachés à ce dernier. Il y a du moins toute apparence que ces personnes en furent les auteurs, & même les uniques promoteurs dans le commencement. Mais dans la suite messieurs de Nevers, de Longueville, de Villeroy, d'O, & tout ce qu'il y avoit à la cour de Catholiques qui se piquoient d'être trop bons françois pour souffrir la domination espagnole, & trop zélés romains pour s'accommoder d'un prince protestant, s'attacherent à ce parti. Depuis quelque temps le comte de Soissons s'étoit joint à ces messieurs. On disoit même, qu'infidele à son ancienne maîtresse, il fut plusieurs fois sur le point de s'unir avec mademoiselle de Longueville. Ils avoient pris le nom de politiques, pour se distinguer des royalistes & des ligueurs, & pour montrer qu'ils alloient au bien de l'état & à la conservation des droits de la couronne, par-dessus toute autre considération. Leur objet principal étoit d'exclure également du trône tout prince étranger, le duc de Mayenne & le roi de Navarre. Le gros du parti n'en sçavoit pas davantage; mais les chefs, qui étoient les maîtres du secret, songeoient

de plus à se défaire des deux derniers, par le fer ou par le (19) poison, après quoi ne rencontrant plus de difficulté, ils faisoient le cardinal de Bourbon roi (20), & lui obtenoient une dispense pour se marier avec l'infante, afin de ne pas mécontenter tout-à-fait l'Espagne.

En comparant ce projet avec celui de Jeannin, dont on vient de voir le mémoire, on sera surpris que des piéces si contraires les unes aux autres se trouvassent dans le même paquet. Sans en chercher la raison dans les secrets de la providence, qui, en présentant au roi du même coup tous les projets qui se tramoient contre sa personne, sembloient l'avertir des justes mesures qu'il devoit prendre pour les prévenir ; je crois qu'on peut la trouver dans l'intérêt différent de toutes ces personnes, qui, communi-

(19) Cette accusation ne se trouve dans aucun autre écrivain, elle est du nombre de celles que l'auteur ne devoit pas avancer sans y joindre la preuve.

(20) Il s'appelloit Charles. Il étoit le troisieme des fils de Louis I, prince de Condé, & d'Eléonore de Roye. Ses autres freres étoient Henri, prince de Condé ; François, prince de Conty ; & Charles, comte de Soissons.

quant ensemble, & quelques-uns de fort loin, tel que le duc de Mercœur (*a*), sans aucun motif commun que la haine qu'ils portoient au roi, enfantoient mille idées chimériques, & se livroient à toutes les lueurs qui brilloient à leur esprit sans avoir d'objet fixe & déterminé, que celui de donner l'exclusion au roi de Navarre. Dans cette confusion de sentimens, il n'est pas étonnant qu'il se rencontrât des avis si opposés dans les moyens.

Je demeurai trois jours à Compiegne, souvent en conférence avec le roi, qui se montroit sensiblement touché de l'attentat qu'on méditoit contre sa personne, parce qu'il se flattoit que sa conduite auroit dû en étouffer l'idée. Il me renvoya à Mante, s'appercevant que les efforts que je faisois pour parler dans ses entretiens, pouvoient rouvrir mes blessures. Toutes les marques d'une confiance entiere & pleine de tendresse, je les reçus de ce bon prince. La derniere chose qu'il me dit en partant, fut de bien observer tous les mouvemens de ses ennemis, & de me préparer, en attendant qu'il prît lui-même le

(a) *Philippe-Emmanuel de Lorraine.*

chemin de Mante, à lui donner de bons avis quand il y feroit arrivé; parce qu'il vouloit bien me rendre le maître de la conduite qu'il devoit tenir dans une conjoncture si difficile. Il ne demeura en Picardie qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour finir quelques arrangemens, après quoi il prit la route de Mante. Il choisit cette ville par préférence à toutes les autres, parce que, par sa situation, elle lui parut le séjour le plus propre à découvrir & déconcerter les différentes cabales de ses adversaires, dans un temps où les pratiques du cabinet alloient vraisemblablement succéder aux fonctions militaires. Son conseil y séjournoit déja; & il y avoit fait venir madame sa sœur. Après la découverte que ce prince venoit de faire des entreprises qu'on formoit contre sa vie, il y auroit eu une extrême imprudence à négliger toutes les précautions qui pouvoient l'assurer. Il renforça sa garde. Il logea dans Limay, qui est comme un fauxbourg de Mante, un corps de troupes angloises fort affectionnées, & prit le parti de tenir tout le monde pour suspect, ne voyant en effet presque personne dont il ne dût se défier, depuis qu'il s'étoit convaincu que des gens qu'il admettoit dans ses conseils, à sa table,

à ses plaisirs, étoient capables de se porter aux plus violentes résolutions contre lui.

Si de toutes les faveurs que peut accorder un prince aussi estimable par les qualités de son esprit que par ses grandes actions, les sentimens du cœur sont ce qui touche davantage un homme d'honneur; je dois beaucoup à ce prince, qui m'honora particuliérement de sa confiance, dans un temps où l'infidélité, la noirceur, la trahison, & tout ce que peut inspirer l'intérêt à des sujets qui ont placé cette idole à la place de l'amour de leur roi, sembloit ne lui laisser d'autre parti à prendre que celui d'une réserve & d'une défiance générale. J'ai quelque chose de plus à dire; car pourquoi cacherois-je ce qui dans toute ma vie me paroît l'endroit le plus propre à m'attirer l'estime des personnes véritablement vertueuses? C'est dans cette conjoncture si délicate, que ce prince voulut bien s'abandonner à moi, & me confier son sort & sa couronne (21);

(21) Si nous en croyons M. de Thou, Gaspard Schomberg, comte de Nanteuil, Louis de Revol, secrétaire d'état, & lui-même, eurent une grande part dans le parti que prit Henri IV de changer de religion. Aucun historien n'a pu nous désigner nom-

car il ne s'agissoit pas d'un moindre objet, persuadé sans doute que le conseil d'un homme plein d'un sincere attachement, & s'il m'est permis de me servir

---

mément celui qui frappa ce grand coup. Ils ne paroissent pas même avoir songé à M. de Sully. Ce qui n'ôte rien à la force des preuves qui établissent dans tout cet endroit de ses mémoires, que c'est principalement, & même en quelque maniere à lui seul, que l'honneur en est dû. Tacite a dit d'un des principaux ministres d'Auguste, que ce prince, après lui avoir ôté la réalité de la faveur lui en laissa encore l'apparence. C'est ici tout le contraire, le duc de Sully en avoit déja tout l'essentiel auprès de Henri IV, qu'on ne s'avisoit pas seulement encore de l'en soupçonner; & ce qu'on trouvera de plus singulier dans l'histoire de l'un & de l'autre, c'est que long-temps après que cette faveur se fut déclarée par les principaux emplois & les premieres places qu'on vit le ministre occuper, & même jusqu'à la mort de Henri, ils demeurerent ensemble dans ces termes de la plus exacte circonspection par rapport au public, pendant que dans le particulier, la familiarité & la confiance n'ont peut-être jamais été portées plus loin entre un roi & son sujet. Voilà comment il est arrivé que dans quelques histoires de Henri-le-Grand, dont les auteurs, sans pénétrer jusques dans le cabinet, se sont contentés de ne représenter que la face extérieure & publique des affaires, le nom de Rosny ne se trouve point, & celui de Sully, si connu pour les personnes bien instruites, assez rarement, vu le personnage qu'a joué M. de Sully dans les dix

de ce terme, d'une amitié véritable, doit l'emporter sur la pénétration d'esprit & d'habileté, lorsqu'on n'y joint qu'une fidélité douteuse. Rien ne m'a jamais fait sentir un plaisir si pur & si noble, que l'honneur d'un pareil choix ; mais après m'y être livré quelques momens tout entier, j'envisageai la pesanteur du fardeau dont je me sentis charger ; & je tremblai au milieu de ma joie, que ma foiblesse & mon incapacité n'allassent m'engager dans quelque fausse démarche qui nuisît, non pas à moi, je crois que dans ces occasions c'est à soi que l'on songe le moins, mais au prince qui se reposoit sur moi.

De ce moment toutes les précautions

---

ou douze dernieres années de la vie de ce prince. Tout incompréhensible que paroît cet air de réserve & de mystere, qu'on examine profondément la conjoncture de ces temps-là, & avec cela la religion du duc de Sully, on découvrira sans peine les sujets qu'ont eus ce roi & ce ministre d'en user de la sorte, & même de ne point se départir de cette conduite jusqu'à la fin. Ce n'est pas là un des moindres traits de l'habileté & de la prudence de ces deux grands hommes. J'ai cru nécessaire de faire cette remarque une fois pour toutes. « Il y avoit long-temps, dit l'historien Mathieu, » *tome* 2, *page* 278, que Rosny étoit entré en » part des grandes affaires du roi. Il fut employé » aux plus confidens du temps de Henri III, &c. »

que prenoit le roi pour sa personne, je les pris pour le conseil que j'allois lui donner. Je m'y préparai par les réflexions les plus profondes sur l'état des royaumes voisins en général, & sur celui de la France, des parties qui la divisoient, & du roi en particulier. Je considérai que si, dans les emplois pareils au mien, on ne fait point de fautes, même innocemment, sans mériter quelques reproches, il n'en est point qu'on ne s'attire, lorsque celles qu'on y fait, viennent de ce qu'on s'y est comporté avec passion. Cette réflexion me porta à étudier profondément mes penchans & mes dispositions, & me convainquit de la nécessité de commencer par forcer mon cœur à se vaincre & à s'oublier lui-même. Un retour sérieux sur ma conduite passée, me fit appercevoir de l'injustice dans les plaintes fréquentes qui m'étoient échappées contre le procédé du roi à mon égard, & à celui des protestans. J'en cherchai le principe, que j'eus bien-tôt trouvé dans le préjugé ordinaire, qu'on ne se rend digne de la religion que l'on professe, qu'en comptant pour rien la cruauté, la perfidie, le parjure, pourvu qu'on la fasse triompher. Je me dépouillai de cette idée aussi injurieuse à l'auteur de la religion, que pré-

judiciable à la religion qui se sert de ces indignes moyens, & l'on me croira aisément, lorsque j'avance qu'il n'y eut rien dont je me défiasse aussi fortement, que des piéges que pouvoit me tendre le zele trompeur de la religion, si l'on fait attention à la nature du conseil que je pris sur moi de donner au roi.

Lorsque je me fus ainsi assuré de moi-même, je craignis moins de porter mes regards dans ce chaos impénétrable d'intérêts différens, & de sonder un avenir qui n'offroit de toutes parts qu'un affreux précipice. Falloit-il éterniser les maux de la France, en mettant aux mains, peut-être pour plus d'un siecle, deux partis de religion alors à-peu-près égaux ? Falloit-il qu'un prince qui méritoit si bien d'être heureux, consumât sa vie entiere au milieu des horreurs de la guerre, qui jusque-là ne l'avoit pas laissé respirer un moment, & lui préparoit, si je le déterminois de ce côté, des travaux infiniment plus grands encore que tout ce qu'il avoit essuyé ? D'autre part, devois-je exposer le corps entier des réformés en France, qui cherchoit la paix & la justice, & être la victime d'une politique toute humaine, à les mettre aux pieds de leurs plus cruels ennemis ? Dans l'incertitude du sort des

armes, & d'un moment qui pouvoit terminer tout d'un coup les jours du prince, devois-je amener les choses au point, que peut-être la France, en proie à l'Espagne & à tous ses voisins, ou déchirée par mille tyrans, perdît en un moment la gloire de son nom, l'éclat de sa monarchie & la succession de ses rois? Que de périls dans la guerre! que de piéges dans la paix! que de sujets de craindre de tous côtés! Et comment prendre une résolution, frappé de tant de dangers presqu'inévitables?

Le plus grand de tous étoit encore, sans difficulté, de n'en point prendre. Enfin je crus que tout bien examiné, il falloit préférer le parti qui arrêtoit la guerre civile, redonnoit le calme à la France, la soumettoit à un bon roi, la mettoit en état de se venger des ennemis étrangers; c'est-à-dire, celui qui détournoit le plus d'inconvéniens présens, & offroit la ressource du temps pour remédier à ceux qu'on pouvoit craindre. En un mot je résolus de porter le roi à embrasser la religion (22) romaine & de l'y

(22) Donc le duc de Sully trouvoit dans la religion catholique autant davantage pour le salut que dans la protestante.

préparer peu-à-peu. Je sçavois bien que je mécontentois par-là deux sortes de personnes, les protestans, voisins de la France, & les calvinistes François; mais pour les premiers, la France une fois unie, ne peut-elle pas se passer de tout secours étranger ? Quant aux seconds, ne pouvoit-on pas leur accorder des avantages, qui leur fissent voir ce changement sans murmurer ? A l'égard de tous les deux, je comptois sur la reconnoissance qu'un prince tel que Henri ne pouvoit manquer d'avoir pour des personnes, à qui il avoit les plus essentielles obligations.

Voilà de quoi je m'occupai uniquement depuis l'instant où je partis de Compiegne; & j'étois encore absorbé dans ces réflexions, lorsque le roi arriva à Mante. La premiere chose qu'il fit, fut de me faire dire d'aller le trouver avec les précautions ordinaires. Jaquinot me conduisit dans sa chambre avant le jour, & nous entrâmes aussi-tôt en matiere. Henri qui de son côté avoit fait mille réflexions sur la situation embarrassante où il se trouvoit, commença par m'en faire un portrait au naturel; intérêts inconciliables dans les princes & les grands du royaume; haine entr'eux & contre lui; mutinerie & désobéissance dans tous les

eſprits; pareſſe dans les étrangers alliés; animoſité & brigues de la part des ennemis; trahiſons au-dedans, violences au-dehors; précipices & écueils de toutes parts. La fin de ce diſcours pathétique fut de demander quel remede je connoiſſois à tout cela.

Je répondis au roi que, ſans prétendre lui donner aucun conſeil, je voyois ſimplement trois partis à prendre, ſur leſquels c'étoit à ce prince à ſe déterminer: le premier, de ſatisfaire tout le monde à ſes propres dépens, ou plutôt aux dépens de l'état; le ſecond, de ne ſatisfaire perſonne en cherchant à emporter tout de haute lutte; le troiſieme qui tient le milieu entre les deux, de faire tomber tous les obſtacles qu'on oppoſoit à ſon avénement à la couronne, en ſe faiſant catholique. Le roi reprit la parole, & me dit que ce que je lui diſois n'étoit rien moins qu'un avis. Il me commanda de lui dire nettement ce que je ferois, ſi j'étois en ſa place. Je cherchai à le lui faire entendre, en reprenant l'un après l'autre les trois moyens que je venois de mettre en avant. Je lui fis enviſager qu'en ſuivant le premier, il ſe réduiſoit lui-même à rien; & que s'il falloit remplir l'avidité de l'Eſpagne & des ligueurs françois, à

peine d'un si grand royaume lui resteroit-il un petit nombre de provinces. Sur le second, je lui représentai que si-tôt qu'il auroit donné occasion de croire qu'il s'en tenoit uniquement aux droits que sa naissance lui donnoit sur la couronne, l'abandon de tous les catholiques, & le déchaînement d'un peuple d'ennemis au-dedans & au-dehors du royaume, lui attireroit un orage terrible. L'inconstance de la fortune & les revers ordinaires de la guerre quoique ce prince ne les eût point éprouvés, trouverent leur place dans cette réflexion. Je ne parlai du troisieme parti, que pour dire au roi qu'étant protestant moi-même, je ne pouvois lui rien dire sur ce sujet.

A mesure que je parlois, je voyois que l'esprit du roi se frappoit de plus en plus de l'embarras où la conjoncture présente le jettoit : & je m'attendois que ce seroit la vue de tous ces obstacles, qui le meneroit au point où je voulois qu'il arrivât. J'étois sûr, quant au premier de ces trois partis, que Henri n'y pensoit seulement pas. Je le connoissois trop bien, pour croire qu'il fût capable de se porter à un accommodement qui ne le laisseroit roi qu'en peinture, sujet ou dépendant de l'Espagne, ou réduit enfin à une petite

partie de la France : auſſi ſon embarras ne rouloit que ſur les deux autres. D'un côté, diſoit-il, en demeurant dans ſa religion, il voyoit ligués contre lui les princes de ſon ſang, tous les grands du royaume, & ceux qui étoient à la tête des affaires & des finances, comme meſſieurs d'Epernon, de Nevers, de Longueville, de Biron, d'O, de Rieux (23), de Villeroy, de Manou, de Châteauvieux, de Vitri, d'Entragues, de Sourdis; le détail en feroit trop long. Il les voyoit prendre le parti, ou de faire un corps contre lui indépendant de la ligue, ou ce qui étoit plus vraiſemblable, & auſſi plus dangereux, de s'unir avec la ligue, & de concerter enſemble les moyens de lui fermer tous les chemins au trône. De l'autre, il s'objectoit les plaintes des duc de Bouillon & de la Trimouille, & les cris de tant de proteſtans qu'il alloit abandonner, eux qu'il avoit tant aimés, & dont il avoit tiré ſi long-temps ſon unique ſecours. Il ſe les repréſentoit paſſant

(23) René de Rieux, ſieur de Sourdeac; Jean d'O, ſeigneur de Manou, frere du ſur-intendant; Louis de l'Hôpital, ſieur de Vitry; François de Balzac, ſieur d'Entragues; François d'Eſcoubleau, marquis de Sourdis; Joachim de Châteauvieux.

du mécontentement à la résolution que fait prendre le déſeſpoir d'être ſacrifiés par un prince ingrat, ſe choiſiſſant un chef, ſe cantonnant en France, & l'obligeant à tourner ſes armes contr'eux; & il finit par ces paroles: « Non, je ne » ſçaurois les maltraiter, ni leur déclarer la guerre; je les aimerai tou» jours ».

Je me ſentis pénétré de ces paroles, qui marquoient un naturel & un retour ſi rares dans le cœur des ſouverains. Je l'en remerciai au nom de tous les proteſtans, en mettant un genou en terre & en lui baiſant la main. Ce que ce prince oppoſoit à ſon changement de religion, & la maniere dont il le faiſoit, étoit préciſément ce qui diſſipoit ma crainte, & me confirmoit qu'on ne trouveroit point ailleurs le remede aux malheurs préſens. Je repris la parole, & je lui dis, que MM. de Bouillon & de la Trimouille, & tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite & de diſtinction dans le parti calviniſte, ne ſeroient point aſſez déraiſonnables pour s'armer contre lui, pour un parti embraſſé par la ſeule néceſſité, lorſqu'on continueroit à les traiter avec tous les égards dûs à leurs perſonnes & à leurs ſervices; & achevant d'expliquer

au roi tout ce que je penſois à ce ſujet, j'ajoutai que le fond de toutes les religions qui croient en Jeſus-Chriſt, étant eſſentiellement le même, c'eſt-à-dire, la foi des mêmes myſteres, & la même croyance ſur la Divinité, il me ſembloit que devenir catholique de proteſtant qu'on étoit auparavant, ou proteſtant de catholique, c'étoit moins changer de religion, que ſuivre pour l'intérêt de (24) la religion même, ce que la politique a jugé à propos d'y mettre de différence :

---

(24) Joignez à ces paroles du duc de Sully, ce qu'il vient de dire quelques pages auparavant, & ce qui eſt marqué plus haut lorſqu'il parle du devoir & de l'autorité des rois en matiere de religion : vous conclurez qu'il étoit calviniſte mitigé, indifférent à toutes les religions qui conviennent dans les articles fondamentaux. C'eſt ainſi qu'en parle l'auteur du diſcours manuſcrit que j'ai cité dans la préface de cet ouvrage; & c'eſt même la principale des raiſons par leſquelles il juſtifie M. de Sully d'avoir donné à Henri IV un conſeil, qui ſans cela s'accorderoit aſſez mal avec les loix de la conſcience & de la droiture naturelle : « dans la » créance où il ſe trouvoit, dit-il, parlant de M. de » Sully, que le roi pouvoit auſſi facilement faire ſon » ſalut dans notre religion comme dans la ſienne, » ce n'a pas été beaucoup haſarder ſa conſcience, » que de lui perſuader ce changement, & c'étoit » au contraire ſervir l'état, voir toute la chrétienté

mais que quand je me tromperois dans cette idée, il étoit toujours incontestable, qu'embrasser la religion catholique n'entraîne point la nécessité de persécuter toutes les autres; au contraire, que peut-être Dieu amenoit le roi à ce changement, pour donner à l'Europe un spectacle nouveau & plus digne de la religion elle-même: qu'il y avoit assez long-temps que la différence des religions donnoit en France les scènes les plus tragiques; qu'elle étoit une source de calamités & de désordres, par l'aversion qu'on inspiroit au peuple contre ceux qui étoient d'une croyance différente de la sienne : ce qui se pratiquoit également de la part des catholiques & des protestans; qu'il pouvoit remédier à un mal si dangereux, en unissant ceux qui professoient les deux religions par les liens de l'amitié & de la charité chrétienne; ou si cette entreprise étoit impossible, en leur prescrivant du moins des régles si justes, que les deux partis fussent contens de ce qui leur seroit

» très-notablement, sans intéresser sa réputation ». Heureusement Henri le-Grand ne prit point de son ministre ce sentiment d'indifférence, comme il l'avoue lui-même très-sincérement.

accordé. J'attendris ce prince par la ſeule idée de rendre ſa mémoire éternelle, en rétabliſſant dans un royaume déſolé le calme, la ſécurité & l'abondance; & de mériter par l'uſage des talens qu'il avoit reçus du ciel, l'honneur d'avoir rendu la France heureuſe, après qu'on avoit déſeſpéré d'elle, & regardé ſes plaies comme incurables. Je ſuis sûr que ce motif l'intéreſſa plus que celui de ſon repos. Je ne l'oubliai pas pourtant; & je fis convenir tacitement Henri, qu'après avoir, pour ainſi dire, épuiſé la guerre, ſon cœur redemandoit de lui-même une ſituation moins bruyante & plus tranquille.

La plus forte preuve qu'en cette occaſion je parlois pour la raiſon & la juſtice, c'eſt que le roi, qui par un heureux caractere d'eſprit ſentoit d'abord tout le vrai & le faux de ce qu'on lui diſoit, m'avoua que toutes mes paroles lui avoient été juſqu'au fond du cœur. Il ajouta qu'il y réfléchiroit encore profondément, mais qu'il croyoit qu'il ne ſuivroit point d'autre conſeil. En effet, au bout de trois jours ſon parti fut pris; & il ne s'appliqua plus qu'à applanir les difficultés qui reſtoient. Les unes le regardoient lui-même : car comme la droiture

& la ſincérité faiſoient le fonds de ſon cœur, de même qu'elles étoient dans toutes ſes paroles, je ſuis perſuadé que rien n'auroit été capable de lui faire embraſſer une religion qu'il eût mépriſée intérieurement, ou dont il eût ſeulement douté. Un prince qui n'avoit jamais trompé les hommes, étoit bien éloigné de vouloir tromper Dieu.

Les autres obſtacles regardoient les principaux chefs du parti proteſtant, que cette ſeule propoſition ne manqueroit pas de révolter, autant par crainte que par point d'honneur. Il les fit tous aſſembler, & adreſſant la parole aux plus diſtingués d'entr'eux, qui étoient MM. de Bouillon, de Sancy, du Pleſſis, de Salignac, de Morlas, de Conſtans & Salettes (25), j'étois auſſi préſent, il leur dit dans l'intention de les ſonder; qu'il les avoit fait aſſembler, pour ſçavoir leur ſenti-

(25) N. Salettes étoit préſident du parlement de Pau, & conſeiller d'état de Navarre, Morlas étoit ſon fils naturel, conſeiller du conſeil privé & d'état, & ſur-intendant des magaſins de France. Ils ſe convertirent tous deux. Henri IV, apprenant la mort de Morlas, qui étoit un homme de grand mérite, dit : « J'ai perdu un des meilleurs entendemens de mon royaume ». *Chronol. novenn. liv. 7, page 545.*

ment sur ce qu'il avoit à leur communiquer; qu'il avoit reçu des avis certains que Bellozane & les deux Durets, agens du tiers parti, avoient eu une entrevue avec Villeroy (26) & Jeannin; & qu'ils

---

(26) Après avoir soigneusement recueilli tout ce qui est dit dans les plus judicieux de nos écrivains sur ces deux hommes, dont le duc de Sully parle si peu avantageusement dans mille endroits de ses mémoires, je croi pouvoir avancer avec certitude, que leur grand & unique objet fut d'un côté, de sauver la religion en France, en excluant du trône le roi de Navarre, tant qu'il n'abjureroit point le calvinisme, ou plutôt en le forçant à abjurer, & d'empêcher de l'autre, l'effet de la politique espagnole, qui tendoit, ou à enlever la couronne à la maison royale, ou à démembrer le royaume. Ces vues qui n'ont rien que de fort louable, sont clairement prouvées par la conduite de Villeroy dans les conférences auxquelles il assista, par les conseils qu'il donnoit fréquemment au duc de Mayenne, de se défier du conseil de Madrid, par la réserve que ce chef de la ligue avoit à lui communiquer ses desseins secrets, par le détail des négociations du président Jeannin en Espagne, par la maniere dont ils se comporterent l'un & l'autre aux états de Paris, & peut-être mieux encore, par la haine que les seize leur portoient. Leur prudence, leur sang froid, & leur talent décidé pour les affaires, les rendoient l'ame du parti, & on peut le dire, malgré le parti même: sans eux ce parti possédé d'une passion aveugle & furieuse auroit précipité l'état dans des malheurs

étoient

étoient convenus d'unir contre lui toutes les forces de la ligue & des autres catholiques ; qu'il touchoit au moment dont les catholiques l'avoient ſi ſouvent menacé ; qu'ils alloient l'abandonner unanimement ; que le projet commun étoit de placer ſur le trône le cardinal de Bourbon, de lui faire épouſer l'infante d'Eſpagne, & de tenter par toutes ſortes de moyens de ſe défaire de ſa perſonne ; qu'à la vérité le cardinal s'étoit montré fort éloigné de cette derniere propoſition ; mais qu'il y avoit toute apparence qu'il y donneroit enfin les mains, lorſqu'on lui auroit fait comprendre qu'il n'y avoit pas d'autre moyen de s'aſſurer la couronne ; qu'il les prioit de lui dire naturellement ce qu'ils penſoient qu'il y eût à faire ſur tout cela, & particuliérement ſur la déſertion des catholiques, qui alloient mettre ſon parti aux abois.

Il parut bien par la rumeur & le trouble que cette déclaration jetta dans l'aſ-

---

irrémédiables. Conſultez l'hiſtoire de *Mathieu*, *tom.* 2, *pag.* 66, 69, 86, *&c. La Chron. noven. liv.* 2, *&c. De Thou, les mémoires de Nevers, les mémoires de Villeroy, Paſſim*, & autres. Voy. auſſi ce que nous avons dit ſur cet article dans la préface de cet ouvrage.

ſemblée, que tous ceux qui la compoſoient, ſans rien prévoir ni ménager, ſans point fixe, & même ſans aucun véritable attachement au roi, n'avoient, pour ainſi dire, ſongé juſques-là qu'à vivre au jour la journée, qu'à pouſſer le temps & tirer parti des talens de leur maître pour la guerre. Ils ne purent jamais s'accorder, ni former un avis ſuivi. On ne ſçavoit s'il falloit ſouhaiter la paix ou continuer la guerre. L'un diſoit qu'il n'y avoit rien à faire qu'à ſe remettre en campagne, & riſquer le tout pour le tout. L'autre s'imaginoit qu'en arrêtant huit ou dix des principaux catholiques qui n'étoient point encore ſur leurs gardes, ſurtout les auteurs du projet, on le feroit avorter. D'autres plus modérés, ou peut-être ſeulement plus incertains, ſe retranchoient à dire qu'il falloit négocier & chercher des accommodemens, ſans pouvoir dire comment. Je ſaiſis cette ouverture, & en la fixant à quelque choſe de raiſonnable, je fis prévaloir l'avis de la négociation. On n'ignoroit pas que j'avois quelque crédit ſur l'eſprit de M. le comte de Soiſſons, & un libre accès chez le cardinal de Bourbon. Ce cardinal diſoit ſouvent en public, que quoique je fuſſe huguenot, il n'y avoit perſonne

pour qui il se sentît autant de penchant que pour moi. J'offris d'employer ma médiation auprès de ces deux princes, & de les engager à fermer les yeux aux persuasions des ennemis du roi; & pour y réussir plus plus sûrement, je promis de travailler à gagner leurs créatures & leurs conseillers, sur-tout l'abbé de Bellozanne, les Durets, confidens du comte de Soissons, & une madame des Rosiéres, bonne amie du cardinal.

Personne ne contredit cette opinion; sans doute parce que les protestans qui avoient entendu la déclaration, se sentant trop foibles pour recommencer actuellement les hostilités, ils ne virent rien de mieux à faire pour le temps présent. Le roi ne fut pas fâché de son côté, que l'avis unanime des protestans lui fît rechercher les princes du sang, & lier commerce avec les catholiques de la ligue. Je me mis à travailler suivant mon plan, & je commençai par l'abbé de Bellozanne. Je sçavois que la jalousie le rendoit l'ennemi secret des Durets. Je crus qu'en le prenant de ce côté, en fortifiant sa haine, & en le flattant d'un premier rôle dans les affaires, j'en viendrois à bout. Je débutai par lui dire que je venois le remercier de la part du roi, de ce qu'il s'étoit si géné-

reuſement oppoſé en ſa faveur aux entrepriſes des Durets ; ce qui ne pouvoit partir que d'un fond de droiture & de bonne volonté pour le roi, dont ſa majeſté, quoiqu'elle le connût peu, lui tenoit tout le compte qu'elle devoit, juſqu'à ce qu'elle fût en état de lui donner des preuves plus ſenſibles de ſon affection ; ce qu'elle feroit certainement, en lui procurant le chapeau de cardinal, ou du moins en lui donnant un des plus riches bénéfices du royaume, ſi-tôt que ces graces ſeroient en ſon pouvoir, par le changement de religion auquel elle touchoit de fort près.

Ce début qui flattoit extrêmement la vanité du perſonnage, me donna ſujet d'entrer, comme ſans deſſein, dans les ſecretes démarches des Durets, que je feignois de ſçavoir fort poſitivement, afin de les apprendre de lui-même, & de le porter à s'y oppoſer encore plus fortement. En effet, à peine eûs-je lâché quelques paroles ſur ce ſujet, que mon homme cédant à ſon penchant, tomba ſur les Durets, & en dit tant de mal, qu'il me jetta dans l'autre extrêmité de croire que ſa haine les lui faiſoit accuſer fauſſement. L'idée du chapeau & de l'évêché produiſant ſon effet, Bellozanne feignit

de ſentir pour le roi le zele que je lui attribuois moi-même par pure feinte : il ne tint pas à lui que je ne cruſſe qu'il s'étoit oppoſé aux violentes réſolutions des catholiques, dont il m'apprit, chemin faiſant, toute l'intrigue & le but. Je me flattai quelque temps d'avoir gagné cet homme au roi ; mais les fourbes reviennent bientôt à leur caractere. Il ne m'en eut pas ſi-tôt fait la proteſtation, qu'il alla en faire une toute contraire au cardinal de Bourbon, enſuite à Villeroi & à Jeannin, auxquels il redit d'un bout à l'autre toute la converſation qu'il venoit d'avoir avec moi. S'il ſe trouva bien de ſa trahiſon, par le nouveau degré de faveur où elle le mit, je trouvois de mon côté qu'elle ſervoit peut-être mieux le roi, que ne l'eût pu faire ſon ſecret. Outre que par-là j'avois trouvé moyen d'inſtruire ces meſſieurs de la diſpoſition prochaine du roi à embraſſer leur religion : ce qui les ramenoit intérieurement vers ce prince, ſur-tout le cardinal, plus épris de la religion que de la couronne ; l'indiſcrétion de Bellozanne produiſoit encore un autre effet, c'eſt de leur donner envie de ſe ſupplanter les uns les autres dans l'acquiſition des bonnes graces du roi. Je pardonnai donc de bon cœur à

Bellozanne sa duplicité, & j'en tirai même un troisieme fruit par rapport aux Durets.

Ceux-ci, sentant que les nouveaux secrets dont Bellozanne s'étoit fait honneur auprès de ses patrons, lui avoient donné une nouvelle pointe de faveur, n'en furent que plus disposés à écouter les propositions que j'allai leur faire ensuite. Je leur dis que le roi, piqué de la fourberie de Bellozanne (ce qui ne laissoit pas d'être, parce qu'il l'avoit poussée jusqu'à donner de l'ombrage aux protestans), ne vouloit plus entretenir aucun commerce avec cet homme sans foi, & qu'il étoit disposé à faire par leur canal toutes les démarches qu'il auroit à faire dans la suite. Je leur gardois une piece, dont j'étois sûr que la communication produiroit un merveilleux effet; c'est le projet d'accommodement de la ligue avec l'Espagne, & la réponse en conséquence, dont ils n'avoient eu aucune connoissance, & que je leur montrai en ce moment. Ce trait les terrassa. Ils se crurent méprisés. Ils jugerent le projet assez raisonnable, pour avoir lieu de craindre qu'il ne s'exécutât, & n'emportât la décision des affaires, sans qu'ils y eussent contribué en rien : ce qui est pour ces sortes de gens le coup le plus accablant. Ils ne balancerent pas à m'of-

frir avec ardeur leurs ſervices pour le roi.
Le changement de religion que je leur avois auſſi inſinué, leur paroiſſant applanir toutes les chicanes qu'on faiſoit à ce prince, ils furent ravis d'être les entremetteurs d'un projet, dont ils trouvoient l'invention plus heureuſe, que celui qui avoit été propoſé à l'Eſpagne par le duc de Mayenne. Pour mieux dire, il ne leur en reſtoit point d'autre à ſuivre après la victoire que Bellozanne venoit de remporter ſur eux. Effectivement, ils garderent mieux le ſecret, & s'employerent aſſez utilement.

Je me tournai enſuite du côté de l'abbé du Perron (27), qui par ſon caractere, ſa réputation, ſon éloquence, pouvoit plus auprès du cardinal de Bourbon, lorſqu'il s'agiſſoit de lui faire prendre ou quitter une réſolution, que toutes les fineſſes de Bellozanne & des Durets. Nous nous connoiſſions depuis longtemps, & il m'avoit quelqu'obligation. Je concertai mon diſcours, comme ayant affaire à un homme pour lequel l'éloquence, les grandes idées & les raiſon-

(27) Jacques Davy du Perron, depuis évêque d'Evreux, & enſuite cardinal; il en ſera encore parlé.

nemens (28) profonds avoient de puiſſans charmes ; & j'y fis entrer autant & plus de politique & de vues humaines, que de religion. Mon frere le gouverneur de Mante fut préſent à cette converſation, où après avoir gliſſé mes diſcours ordinaires ſur la future abjuration du roi, j'entrepris de prouver à du Perron, qu'à l'Eſpagne près & quelques brouillons en France, l'intérêt & l'avantage non-ſeulement de la France, mais encore de toute l'Europe, étoit que le roi de Navarre fût élevé au trône, & qu'il poſſédât le royaume dans la même étendue, & avec le même pouvoir qu'en avoient joui les rois ſes prédéceſſeurs.

Je commençai par le pape. Je dis à du Perron, que lui qui avoit une ſi parfaite connoiſſance de la cour de Rome, ſçavoit mieux que perſonne que Clément VIII, qui ſiégeoit alors, n'étoit ni ſi violent que Sixte V, ni ſi changeant que Grégoire XIV. Que ce pape conſidéroit les affaires préſentes de l'Europe & de la Chrétienté, d'un eſprit net & impartial ;

(28) Ce jugement du duc de Sully ſur le cardinal du Perron, paroît plus juſte que celui de Joſeph Scaliger, qui ne le traite que de babillard, *locutuleius*, ou *locutulevis*.

que ſon intention n'étoit point qu'en rompant l'équilibre néceſſaire entre les deux maiſons de Bourbon & d'Autriche, la France ſe trouvât aſſujettie à l'Eſpagne, parce qu'il n'ignoroit aucune des vues de celle-ci, pour la monarchie univerſelle; qu'en cela, outre l'intérêt de pere commun des catholiques, le pape trouvoit ſon intérêt temporel en particulier, parce que l'Italie & le patrimoine de ſaint Pierre ſuivroient de près le ſort de la France & des autres royaumes; & que le pape courroit riſque un jour de ſe voir réduit à la ſimple qualité de chapelain des rois d'Eſpagne. Que ſa ſainteté penſoit d'ailleurs trop ſenſément pour ne pas tendre les bras au roi, dès qu'il témoigneroit vouloir ſe rapprocher d'elle, ſans ſe ſoucier de ce grand terme de relaps, dont on cherchoit à éblouir les ſimples.

Ma propoſition ſouffroit bien moins de difficulté encore par rapport aux autres têtes couronnées de l'Europe. Je ne m'y arrêtai que bien peu, pour mettre la converſation ſur l'Eſpagne. Je demandai à l'abbé du Perron s'il ne croyoit pas auſſi-bien que moi, que ces fins politiques qui étoient l'unique cauſe des troubles qui agitoient la France, commençoient à déſeſpérer de voir réuſſir ce bril-

lant projet qu'ils s'étoient formé de conquérir toute la France : & cela sur la connoissance qu'ils avoient, tant du roi & des protestans qui lui étoient attachés, que des catholiques françois. Le roi d'Espagne avoit-il jamais pu se mettre sérieusement dans la tête de faire de la France une province espagnole, & se flatter que sa domination pût jamais être du goût d'un peuple, de tout temps l'émule & l'ennemi de l'Espagne? Sur tout cela on avoit alors bien plus que de simples soupçons. Le roi d'Espagne agissoit visiblement, comme sentant parfaitement que les ducs de Mayenne, de Guise & de Mercœur cherchoient à le prendre pour dupe : il ne pensoit pas mieux des ducs de Savoye & de Lorraine, qu'il voyoit se servir de ses troupes & de son argent, sans en avoir plus d'égards pour lui. Une preuve bien convainquante que Philippe étoit dans tous ces sentimens, étoient les propositions secretes qu'il avoit fait faire & renouveller tant de fois au roi, par D. Bernardin de Mandoce, le commandeur Moreau & le comte de Taxis : c'est qu'au fond ce prince voyant que tout ce qu'il pouvoit prétendre des troubles de France se réduiroit au plus à deux ou trois de ses provinces, il lui importoit

peu de qui il les obtînt, du roi ou de la ligue. Il eſt vrai qu'en partageant la France avec les chefs de la ligue, il ſe donnoit de grandes eſpérances d'attirer un jour tout à lui, en attaquant ſéparément tant de petits rois : mais il achetoit actuellement bien cher cette eſpérance, par l'épuiſement de troupes & d'argent où le jettoit l'avidité de la ligue, & pour peu que le roi ſoutînt long-temps la guerre, Philippe ſentoit qu'il ſe verroit peut-être obligé de retirer tous les ſecours qu'il donnoit en France, n'en ayant pas trop pour lui-même en Flandre, où la guerre ne faiſoit que s'allumer de plus en plus.

Comme je m'apperçus que du Perron m'écoutoit attentivement, & ſembloit tomber intérieurement d'accord de tout ce que je lui diſois, je ne quittai pas ſi-tôt le chapitre de l'Eſpagne : je lui dis, qu'il n'y avoit aucune apparence que tant de braves gens, ſi amateurs de leur liberté, de leur gouvernement, de leurs loix & de leurs coutumes, puſſent s'accommoder jamais d'une ſervitude étrangere, & ſe réſoudre à ne remporter pour prix de leurs plus belles actions, que l'honneur d'être les ſubalternes des grands d'Eſpagne, ou tout au plus ſtipendiaires d'un roi, qui n'avoit

jamais eu de plus grandes obligations à personne qu'au prince de Parme, & cependant l'avoit laissé attendre jusqu'à la mort la récompense de ses services ; que tout le but des seigneurs François, en paroissant s'attacher au roi d'Espagne, n'étoit que de se faire accorder de plus grandes récompenses par Henri, pendant qu'il étoit encore engagé dans la religion protestante ; après quoi ils abandonneroient sans peine ce reproche si rebattu de relaps, aussi-bien que le dessein de choisir l'un d'eux pour roi, le mariage de l'infante, & tant d'autres projets aussi vagues.

Je produisis à l'abbé, pour preuve de ce que je lui disois, le traité que la ligue avoit fait proposer à Henri par Villeroy & Jeannin, dès après la levée du siége de Rouen, dont je n'ai pas pu parler à fond dans son temps, mais que je vais exposer dans un moment. Après cela me tournant avec vivacité vers du Perron, je lui demandai s'il n'étoit pas de l'intérêt de tous les bons François, & de lui-même tout le premier, d'empêcher de pareils desseins de s'accomplir ? Si la politique de l'état vouloit que détruisant en un moment un édifice qui avoit tant coûté aux rois de France, & que quelques-uns avoient cimenté de leur sang, on

revît la France pleine de ces petits tyrans cruels & ambitieux, qui prétendoient faire la loi au prince, & toujours prête à être accablée par les premiers ennemis qui l'attaqueroient ? S'il ne convenoit pas que le gouvernement monarchique, par lequel tous les membres sont unis & soumis à un chef unique, est le plus glorieux & le plus avantageux de tous, & en particulier pour la nation françoise ?

Je tranchai court sur ce tiers-parti de politique, en faisant observer à du Perron qu'il falloit qu'il arrivât nécessairement de deux choses l'une, ou qu'il se réunît à la ligue, ce qui faisoit perdre à celle-ci le secours de l'Espagne ; ou qu'il marchât séparément de la ligue, ce qui le compromettoit avec elle, & l'exposoit, ou à en être détruit, ou à la détruire. Dans tous ces cas, il ne pouvoit rien arriver qui ne tournât à l'avantage du roi.

Pour finir par ce qui regardoit la personne même du roi, il ne me fut pas difficile de faire avouer à l'abbé, que ce prince étoit tel qu'il le falloit pour régner sur les François. Je lui fis remarquer que sa réputation étoit si bien établie partout, qu'il y avoit bien à craindre pour la ligue, & encore plus pour ce tiers-parti si peu accrédité, que dans les pro-

vinces où l'on ne se livroit pas aussi aveuglément que dans Paris aux caprices de la ligue, on ne se jettât tout-à-fait entre les bras de ce prince, après que l'ivresse des esprits seroit passée, & auroit fait place à l'amour du repos, si naturel à ceux qui ont souffert; que les provinces commençoient déja à témoigner ouvertement leur mécontentement. Mais sans tout cela, combien de temps le roi ne pouvoit-il pas encore soutenir la guerre avec le secours des seuls protestans françois & étrangers, brave & expérimenté comme il étoit, & se tenant en garde contre les attentats domestiques? On l'avoit vu avec moins de dix villes dans son parti, & n'ayant qu'une poignée de monde, tenir contre toutes les forces du royaume. Je conclus, qu'au lieu de donner aux ennemis de la France le plaisir de la voir se consumer & s'anéantir d'elle-même, il étoit de l'intérêt général de favoriser un prince qui se montroit capable de lui redonner sa premiere tranquillité, & de l'élever à un nouveau degré de splendeur.

L'abbé du Perron n'eut rien à répondre à toutes ces raisons. Il fut convaincu de leur force; & comme je m'y attendois bien, il sçut en convaincre le cardinal

de Bourbon, en y joignant toutes celles que sa pénération lui inspira, & qu'il ne manqua pas d'orner de tout le brillant appareil de l'éloquence. Le reste de cette année, & le commencement de la suivante, furent employés de sa part & de la mienne en allées & venues, & en pourparlers de cette espece. Dès qu'on se fut tourné à la négociation, on eut plus de négociateurs que l'on ne voulut.

Il étoit vrai que Villeroy & Jeannin avoient présenté au roi, il y avoit longtemps, un projet de traité de la ligue, & qu'elle offroit de le reconnoître pour roi, à certaines conditions. La piéce est assez curieuse pour en donner un précis. Le véritable esprit qui faisoit agir la ligue, s'y montre tout entier. L'abjuration du roi étoit à la tête, comme la premiere & la principale condition. On vouloit qu'il s'engageât à faire profession publique de la religion catholique dans trois mois; qu'il la rétablît dans toutes les villes, d'où la supériorité des réformés l'avoit bannie; qu'il se dégageât de toute alliance avec eux; qu'ils n'eussent aucune part aux dignités, charges, ambassades & emplois de l'état, de quelque nature qu'ils fussent; en un mot, qu'ils ne demeurassent en France qu'à titre de simple tolé-

rance, & pour un certain temps, ſauf à proroger le terme, ſuivant l'exigence des cas. Pluſieurs autres articles ſembloient n'y être mis que pour perſuader au peuple que les chefs de la ligue, en traitant avec Henri, avoient pour unique objet de ſervir la religion & l'état. Telles étoient la clauſe de nommer aux bénéfices conformément aux canons, celle de tenir les états de ſix en ſix ans, & pluſieurs autres.

Toutes ces conditions étoient ſpécieuſes; mais on y ajoutoit, & c'étoit-là le point eſſentiel pour les auteurs du projet, que le roi reconnoîtroit, autoriſeroit & ſoutiendroit la ligue de tout ſon pouvoir; qu'il laiſſeroit en ſa puiſſance certain nombre de villes où il ne pourroit pas même mettre de garniſon, c'eſt-à-dire, qu'il ne devoit régner que ſous elle; qu'il partageroit tous les gouvernemens de France entre ſes principaux officiers qu'on lui déſigneroit; que de plus, il entretiendroit dans chacun de ces gouvernemens les troupes ſuffiſantes à y maintenir la religion romaine; qu'il ne pourroit y diſpoſer des tailles, impôts & autres revenus royaux, mais qu'ils feroient tous employés à cet uſage, ſuivant une répartition proportionnée à la qualité & aux

besoins de ces gouvernemens ; qu'il en seroit de même de toutes les garnisons que l'on mettroit dans les places du royaume. Suivoit la destination de ces gouvernemens ; la Provence, au duc de Nemours ; le Languedoc, au duc de Joyeuse ; le Bourbonnois & la Marche, au duc d'Elbeuf ; la Bretagne, au duc de Mercœur ; les deux Vexins à titre de gouvernement, à d'Alincourt ; partie de la Normandie, à Villars ; l'Ile de France, au baron de Rosne ; l'Orléanois & le Berry, à la Châtre ; la Picardie, au duc d'Aumale ; la Champagne, au duc de Guise, avec la charge de grand-maître, & toutes les dignités & bénéfices qui avoient été dans sa maison.

Le duc de Mayenne étoit le plus richement partagé, comme de justice. Avec le gouvernement de Bourgogne on unissoit pour lui ceux du Lyonnois, Forez & Beaujolois ; & on lui donnoit dans toutes ces provinces un pouvoir qui auroit anéanti celui du roi, le droit de disposer comme il jugeroit bon des gouvernemens, lieutenances de roi & autres emplois, non-seulement militaires, mais encore de finance & de judicature, & qui plus est, des dignités, bénéfices & places ecclésiastiques ; & pour mettre le

comble à des avantages ſi extraordinaires, l'on y ajoutoit la charge de connétable ou de lieutenant-général de la couronne : il n'y avoit que celle-là qui parût digne de M. de Mayenne. On retenoit encore *in petto* quatre bâtons de maréchal (29) de France, dont la ligue nommeroit en temps & lieu les ſujets, outre des penſions conſidérables aux plus diſtingués d'entr'eux. On avoit pouſſé l'excès juſqu'à preſcrire au roi d'acquitter les dettes des perſonnes de conſidération du parti qu'on lui nommeroit, au nombre de vingt. Enfin pour achever de lui lier les mains, on ajoutoit qu'il ſouffriroit que des princes étrangers, au choix des catholiques, accédaſſent au traité, & ſe rendiſſent garans de ſon exécution. Le nom du pape étoit le ſeul marqué; ſans doute que le blanc devoit être rempli entr'autres de celui du roi d'Eſpagne. On reconnoît ici trop clairement les vues eſ-

---

(29) Ces quatre bâtons de maréchal furent donnés l'année ſuivante à Roſne, la Châtre, Bois-Dâuphin & Saint-Pol : il ſera parlé de chacun d'eux dans la ſuite. On rapporte à cette occaſion un bon mot de Chanvalon, qui dit un jour au duc de Mayenne : « Monſieur, vous avez fait des bâ-» tards qui ſeront légitimés à vos dépens ».

pagnoles. Charles-Quint ne demandoit pas autre chose, lorsqu'il disoit qu'on avoit tort de l'accuser de haïr le roi de France, puisqu'au lieu d'un, il souhaitoit qu'il y en eût vingt.

Personne ne croira que la ligue, en traitant avec le roi à des conditions si injurieuses pour ce prince, pût se persuader qu'il s'y soumettroit. Il y a donc toute apparence qu'elle ne le faisoit que pour donner à son refus une espece de tort dans l'esprit de la plus vile populace. Aussi le roi loin de traiter cet écrit sérieusement, & d'y répondre secrétement, comme il auroit fait s'il avoit cru qu'il pût le conduire à un accommodement, le sacrifia tout d'abord aux protestans. Ils donnerent à la piece toutes les qualifications qu'elle méritoit. Elle révolta jusqu'aux catholiques même de la suite du roi. Ceux-ci trouverent que tout y étoit mal arrangé; qu'elle étoit pleine d'articles qui n'étant pas nets, deviendroient une source inépuisable de difficultés; qu'il y en avoit certains, dont l'exécution étoit absolument impossible. Ils dissimuloient ce qui leur avoit fait le plus d'impression; c'est que par la disposition des graces & des faveurs, il n'en restoit plus pour eux.

Le roi n'ayant fait de cet écrit d'autre

uſage que de s'attacher plus fortement ceux qui le ſervoient, fit une réponſe fort courte & fort ſéche au préſident Jeannin; elle étoit datée du camp devant Caudebec. Il n'eſt pas beſoin d'en rapporter le contenu.

Les guerres civiles, ſur-tout celles où la religion ſe trouve mêlée, donnent un air de licence & d'effronterie, qui en toute autre occaſion, auroit bien de quoi ſurprendre. Jeannin, ſcandaliſé de ce qu'on avoit traité ſon projet de ridicule, répliqua par écrit, & en s'adreſſant au roi lui-même : Qu'il s'étonnoit fort du ton ſur lequel on le prenoit avec lui. Que ſi l'on examinoit bien ſon projet, on trouveroit qu'il n'y avoit pas encore aſſez bien traité la ligue. Que ſa ſeule crainte qu'il avoit eue en le faiſant, étoit d'en être déſavoué, ſur-tout du duc de Nemours, qui au lieu d'un gouvernement, s'étoit déja formé une principauté dans le Lyonnois, de l'aveu de l'Eſpagne, & encore plus le duc de Mayenne, dont les intérêts y étoient aſſez négligés. La modération de Jeannin n'eſt-elle pas admirable? Qu'il lui ſembloit y avoir aſſez bien ſervi le roi en ne parlant pas de lui faire donner des villes à la ligue pour la ſûreté de l'exécution de ſa parole. Comme

ſi celles qu'on y accordoit aux gouverneurs, ne faiſoient pas le même effet; qu'il avoit encore éludé, pour faire plaiſir au roi, la queſtion de l'hérédité des gouvernemens. Cela eſt vrai; mais quelle difficulté reſtoit-il aux gouverneurs de ſe l'attribuer, après tous les autres droits dont il les revêtoit ?

Jeannin marquoit enſuite au roi, avec une liberté que l'on peut bien nommer une impudence outrée, que les armes des catholiques contre lui étant juſtes, non-ſeulement il ne devoit point ſe ſervir avec eux des termes de crime & d'abolition, mais qu'ils étoient tous en droit de traiter avec lui d'égal à égal, parce que ne devant point être regardés comme des ennemis vaincus, ni lui comme roi du vivant du cardinal de Bourbon, le ſeul roi reconnu en France, non plus qu'après ſa mort, à cauſe de ſa religion, c'étoit ici le corps de la monarchie qui traitoit avec un prince étranger: que par la même raiſon l'acceptation que le roi avoit faite ne devoit point s'appeller un édit de pacification accordé par un roi à des ſujets, mais une convention amiable avec un peuple qui ſe donne librement un roi, après que les raiſons de le refuſer ont été levées. Toutes les autres imper-

tinences de cette lettre ne méritent pas d'être relevées. Jeannin finiſſoit par rejetter formellement toute entremiſe de MM. de Bouillon, du Pleſſis, & des autres réformés dont le roi avoit fait mention dans ſa réponſe ; & il déclaroit qu'il ne vouloit avoir aucune communication avec eux.

Pendant que le roi délibéroit ſur le parti qu'il avoit à prendre, les états ſe tenoient à Paris (30). L'idée de les convoquer venoit du prince de Parme ; & il faut convenir que par la maniere dont il devoit s'y prendre pour arriver à ſes fins, on ne pouvoit pas prendre de réſolution plus ruineuſe pour la cauſe du roi. Ce général devoit les indiquer à Reims ; & réuniſſant tous ſes efforts pour ſe rendre maître des délibérations au-dedans, pen-

---

(30) Ils furent convoqués pour le 25 janvier, mais l'ouverture n'en fut faite que le lendemain dans le louvre, préparé pour cet effet. Les harangues, les actes & toutes les cérémonies de cette aſſemblée, ſe trouvent dans pluſieurs hiſtoriens. Voyez particuliérement *de Thou, liv.* 105 ; *Davila, liv.* 13 ; *mém. de la ligue, tom.* 5 ; *mém. d'état de Villeroy, tom.* 4 ; *mém. deNevers, tom.* 2, *Mathieu ; tom.* 2, *chronol. novenn. ſous l'année* 1593, *liv.* 5 ; *ſatyre Ménippée, &c.*

dant qu'avec une armée ſupérieure il contiendroit le peuple dans ſon parti, & les grands dans leur devoir, il s'aſſuroit de parvenir à une élection entiérement du goût de l'Eſpagne, & de faire auſſitôt après ſacrer le roi élu. Tout cet arrangement étoit d'une profonde politique (31). Un peu de promptitude, beaucoup de libéralité, une occaſion bien choiſie, ſur tout cela une armée capable d'impoſer, c'étoient-là les vrais moyens de mettre fin aux affaires, & de donner pour toujours au roi l'excluſion du trône.

Mais le prince de Parme étant venu à mourir ſur le point de l'exécution, ces projets ou expirérent avec lui, ou ne furent conduits ni avec la ſuite, ni avec la diligence & les autres moyens néceſſaires. Il eſt vrai que le comte de Mansfeld qui lui ſuccéda, s'approcha enfin avec une armée juſqu'à Noyon; mais dès-lors on n'étoit plus auſſi ſoumis à l'Eſpagne qu'on l'avoit été, avant qu'on eût conçu l'eſpérance de voir le roi abjurer le calviniſme, & le comte de Mansfeld s'en re-

---

(31) Voyez la lettre que le duc de Parme écrivit à ce ſujet au roi d'Eſpagne. *Chronol. novenn. liv. 4. fol. 5.*

tourna ſans avoir rien fait. De plus, on avoit changé un point qui parut toujours eſſentiel au prince de Parme, c'eſt qu'au lieu de convoquer les états à Reims, le duc de Mayenne avoit fait conſentir le pape & les plénipotentiaires de l'Eſpagne, qui étoient dom Diégo d'Ibarra, le duc de (32) Feria Inigo de Mandoce, & le comte Jean-Baptiſte de Taxis, qu'on les aſſemblât à Paris. Toutes ces perſonnes avoient eſpéré que dans une ville qu'ils tenoient toute entiere par leurs alliances, leurs brigues ou leurs préſens, ils pourroient faire jouer mille reſſorts qui leur captiveroient tous les ſuffrages. Mais quand tout ce grand corps anarchique fut raſſemblé, il ſe trouva traverſé de tant & de ſi différens intérêts, que les Eſpagnols n'ayant que leur voix comme les autres, & deſtitués d'ailleurs des moyens de la faire écouter par la force, s'apperçurent bien qu'ils rencontreroient plus de difficultés qu'ils n'en avoient prévu; & ils craignirent dès ce moment de ne tirer d'autre fruit de tant de brigues & de ſourdes pratiques, que de te-

(32) Laurent Suarès de Figueroay Cordoua, duc de Feria.

nir

nir les choſes plus long-temps brouillées, juſqu'à ce que la complication de tant de vues, & l'impoſſibilité de pouvoir jamais les unir, produiſiſſent enfin d'elles-mêmes l'effet d'amener & de faire embraſſer le parti de la raiſon.

Comment en effet pouvoir concilier le pape, ou plutôt ſes légats qui avoient leur objet particulier? Le roi d'Eſpagne, les ducs de Savoye & de Lorraine, les ducs de Mayenne, de Nemours, de Mercœur, de Guiſe, enfin les princes du ſang qui avoient auſſi chacun un objet (33) différent, & qui n'y étoient pas moins attachés? Tous ces partis, ſitôt que les états furent ouverts, conſidérant que c'étoit-là le coup de partie, eurent recours, chacun de leur côté, à mille ſtratagêmes qui ſe détruiſoient mutuellement; & ſuivant l'idée de ce qu'on appelle la fine politique, s'enveloppant & ſe dérobant ſous de fauſſes marches pour tâcher d'amener les autres à leur but, ils joignoient à la multiplicité des avis déja ſi embarraſſans, un flux & reflux d'opinions qui jettoient

(33) « La ligue avoit cela de bon pour la Fran-
» ce, dit le Grain, que chacun y vouloit com-
» mander, & nul obéir ».

dans un labyrinthe où perſonne ne ſe connoiſſoit plus. Aucun ne dit d'abord nettement ſa penſée. Il ſemble qu'on ſe fût donné le mot pour ſe déguiſer à l'envi, & pour faire deviner ſon objet.

Les Eſpagnols ne ſuivoient en cela que leurs maximes ordinaires & leur caractere particulier, ou cherchoient peut-être à ſonder les eſprits, pour découvrir ſi les François verroient de bon œil un prince étranger régner ſur eux. Lorſqu'ils virent qu'en temporiſant, leur but fuyoit loin d'eux, ils vinrent enfin à propoſer ce qu'ils avoient de plus raiſonnable, la mariage de l'infante (34) avec le cardinal de Bour-

---

(34) Claire Eugenie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II. Le duc de Savoie avoit épouſé Catherine, l'aînée. Ce ne fut qu'après avoir eſſayé inutilement par le miniſtere du cardinal de Plaiſance, légat, & du cardinal de Pellevé, de ſoumettre la France à une domination purement Eſpagnole, par le mariage de cette infante avec le prince Erneſte d'Autriche, l'aîné des freres de l'empereur. Les mémoires d'état de Villeroy imputent à la cour de Madrid, comme une faute qui fit manquer la couronne de France à l'Eſpagne, de n'avoir pas voulu faire partir cette infante future reine, que le prince qu'on lui deſtinoit pour époux, ne fût déclaré & reconnu; mais je doute fort que l'arrivée de cette princeſſe à Paris eût

bon. Tous les ſeigneurs François ayant à leur tête les Guiſes, attendoient que les Eſpagnols franchîſſent ce pas, & concouroient tous à un point commun, qui étoit de ſe ſervir de cette propoſition, pour mettre entre le roi & le cardinal toute la haine qui peut animer deux rivaux décidés; conſéquemment entre le roi & les chefs du parti contraire, M. le comte de Soiſſons, les ducs de Nevers, de Longueville & les autres. On laiſſa prendre à cette propoſition aſſez de force, pour qu'on en vînt juſqu'à dreſſer les articles qui furent envoyés au cardinal par le canal de Bellozanne; mais tous les ſeigneurs

---

applani toutes les difficultés. Selon M. de Thou, la brigue en faveur du duc de Guiſe ſe trouva un jour ſi forte par l'union de l'Eſpagne & du clergé de France, que ſans l'oppoſition qu'y mit ſecrétement ſon propre oncle, le duc de Mayenne, & la déclaration que le roi de Navarre fit ſemer à propos, qu'il étoit réſolu d'embraſſer la religion catholique, il y a toute apparence que ce prince alloit être proclamé roi. « On loue le duc de Gui-
» ſe, dit le pere de Châlons, *Hiſtoire de France*,
» *tom.* 3, *pag.* 257, après Mathieu, d'avoir eu
» tant de modération en cette occaſion, qu'il ne
» laiſſa paroître aucune marque qu'il ſe flattât d'une
» eſpérance auſſi douce, ni aucun empreſſement
» pour une ſi grande fortune ».

ſe réuniſſant enſuite, ils ſçurent bien la faire tomber. A quel deſſein? On le pénétre facilement; afin que, ce que ces ſeigneurs ôtoient au cardinal & aux autres princes du ſang, retombât ſur eux-mêmes; comme les princes du ſang en paroiſſant s'oublier pour le cardinal, ne le faiſoient auſſi que par un retour vers eux-mêmes, qui leur fit enviſager qu'après lui la couronne pourroit plus facilement leur venir, que ſi elle paſſoit ſur une tête étrangere. Les Eſpagnols comprirent tout ce manége des princes Lorrains; & on s'attend bien qu'ils ne leur pardonnerent point.

Cet intérêt commun des grands qui les uniſſoit contre l'Eſpagne & contre les princes du ſang, venoit enſuite à ſe diviſer en autant de branches qu'ils étoient de têtes; chacun croyoit la ſienne propre à porter le diadême. Le dépit & la jalouſie ſe mirent bientôt de la partie, & l'on en vint à ſe diſputer la couronne, pour le ſeul plaiſir de ſe l'arracher: c'étoit la conſolation de ceux qui ſe voyoient exclus. Tel de ces partis n'en vouloit qu'à une ſeule perſonne, & ſe conſoloit de ne pas réuſſir pour ſoi-même, s'il pouvoit rendre la brigue inutile. De cette claſſe étoit le clergé; qui, ſans pouvoir déſigner

personne nommément, s'oppofoit feulement de toutes fes forces à l'élection du roi de Navarre. Tel autre entreprenoit de fupplanter deux, trois ou davantage des contendans ; & il ne s'en trouvoit aucun, par tous ces motifs, capable de former un parti affez fupérieur pour entraîner tous les oppofans. Le peuple, quoiqu'affez ordinairement efclave de fa prévention en faveur d'un fujet, ne fe déterminoit point à caufe de la multiplicité des fujets; & il lui arrivoit en cette occafion ce qu'on a fouvent expérimenté, que prenant le ton de cette forte de perfonnes indifférentes & détachées qui fe trouvent toujours dans le public, il tournoit en fpectacle pour lui une affaire de cette importance, & ne faifoit que rire des malheureux fupplantés.

Mais enfin ce jeu, ce manége de tromperies ne pouvoient pas long-temps durer. Les paffions fe font donner en ces rencontres, les premieres délibérations & les premiers mouvemens. Si le concours des caufes les empêche de l'emporter, la raifon lente à fe montrer dans les affemblées tumultueufes, fe fait voir à la fin; & après l'avoir long-temps combattue, on la fuit par néceffité. La premiere démarche qu'elle fit dans cette occafion, fut

par l'organe du parlement, qui peſant plus mûrement les différentes propoſitions qu'on jettoit ſur le tapis, d'un roi Eſpagnol ou Lorrain, ſentit qu'on lui reprocheroit à jamais d'avoir laiſſé contrevenir à un article auſſi fondamental des loix du royaume, que l'eſt l'hérédité de la couronne; & commença, ſans trop ſçavoir ce qui en arriveroit, par donner un arrêt (35) qui défendoit de tranſporter

(35) Cet arrêt eſt du 28 juin : « Cette action, » dit M. de Villeroy, *tome* 2, *page* 58, fut d'au- » tant plus louée par les gens de bien, que le péril » en étoit plus grand, & certainement elle ſervit » grandement; & il faut que je diſe, que le royau- » me en demeure obligé à la cour ». Jean le Maître, quoique fait préſident du parlement de la ligue par le duc de Mayenne, le préſident Edouard Molé, les conſeillers Guillaume du Vair, depuis garde des ſceaux, Etienne Fleury, Pierre d'Amours, Lazare Coqueley, &c. yeurent la principale part. En conſequence, le préſident le Maître fut député avec les conſeillers de Fleury & d'Amours, l'après-midi de ce même jour, pour faire des remontrances au duc de Mayenne, comme lieutenant-général de la couronne. Le duc ſe plaignit avec aigreur de l'affront que le parlement venoit de lui faire; & l'archevêque de Lyon, qui étoit avec lui, ayant répété ce mot d'affront avec emportement, & fort maltraité de paroles les députés, le préſident le Maître lui ferma la bouche avec beaucoup de di-

la couronne hors la famille royale. Ce n'étoit rien moins qu'une pensée nouvelle; il n'y avoit personne qui ne l'eût, & qui ne sentît l'injustice d'en user autrement; mais il semble qu'il lui manquoit, pour entraîner les esprits, d'être proposée avec poids & gravité. L'arrêt porta coup. Les droits de la famille royale commencerent à paroître sacrés à mille personnes, qui n'y pensoient pas un moment auparavant. L'Espagne, que cet arrêt frustroit de son attente, pouvoit encore parer le coup en s'unissant aux Lorrains, sur lesquels il retomboit comme sur elle; mais plus elle croyoit avoir eu droit de compter sur leurs suffrages, plus elle devint irréconciliable contr'eux, dès qu'elle s'en vit trahie. Ils ne purent jamais se rapprocher, & leur éternelle mésintelligence préparoit insensiblement la victoire à leur adversaire commun.

Il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour cela; mais le clergé (36) empêchoit

---

gnité & d'autorité. *Voyez le cinquieme tome des mém. de la ligue*; *mém. de Nevers, tome 2, pag.* 635.

(36) Tous les mémoires de ce temps-là font foi des procédés violens, & des discours emportés du cardinal de Plaisance, légat, de presque

fortement qu'il ne fût fait. La chose s'arrêta encore là quelque temps. On reprit, comme par amusement, quelques-uns des projets usés. Les différentes espérances se ranimerent pour s'éteindre bientôt & tout-à-fait; car chacun convenant tacitement que si le roi (37) abjuroit, ce point finissoit toute contestation; l'avis de l'y amener, entraîna enfin toutes les voix : & l'on s'y attacha, non plus légérement comme auparavant, mais par une vue plus nette & plus distincte du véritable avantage de l'état : vue qui devint dès ce moment

---

tous les évêques de France, des curés de Paris, & de la Sorbonne : « Débourbonnez-nous, Seigneur », c'est l'explication que donnoit un prédicateur, de cette parole de l'écriture sainte : *Eripe me, Domine, de luto fæcis.* Il y a une infinité de traits pareils, dont assurément on ne peut excuser la malignité par le zele pour la bonne religion. De Thou remarque que le clergé fut le seul des trois états qui conseillât opiniâtrement la guerre.

(37) Il est démontré aujourd'hui, non-seulement que Henri IV étoit le seul légitime héritier de la couronne, il n'y a jamais eu le moindre doute sur ce point, mais encore qu'en sa personne les trois races de nos rois se trouvent réunies. Voyez-en la preuve dans le troisiéme volume du nouvel ouvrage, qui a pour titre : *Généalogies historiques de toutes les maisons souveraines*, *vingt-deuxieme table généalogique.*

celle du parlement & de tout le peuple, & ne souffrit plus d'opposition, que celle qu'il plut encore à quelques seigneurs d'y apporter pour leur intérêt personnel.

Les ducs de Mayenne, de Nemours & de Mercœur, furent ceux qui témoignerent le plus d'opiniâtreté, comme il étoit naturel à ceux de tous qui s'étoient le plus flattés; mais avec toute leur mauvaise intention ils ne purent empêcher qu'on ne proposât dans les états, & qu'on ne fît passer à la pluralité des voix une conférence avec le roi. Il étoit du moins en leur disposition d'en rompre ou d'en suspendre l'effet, & ils ne manquérent pas de le faire. Pour cela ils remuerent ciel & terre. Ils firent agir leurs émissaires. Ils profiterent du mauvais succès du roi (38) devant Selles. Ils firent avancer Mansfeld qui prit Noyon. Ils donnerent toute la force qu'ils purent au refus que le pape venoit de faire au cardinal de Gondy (39) & au marquis de Pisany,

(38) Le voyage que Henri IV fit du côté de Tours, & la nécessité où il se mit de lever le siége de la ville de Selles en Berry, furent regardés en ce temps-là comme des fautes considérables.

(39) Pierre de Retz, cardinal de Gondy, Jean de Vivonne, marquis de Pisany.

envoyés de la part du roi, d'entrer dans Rome, ou même de mettre le pied sur les domaines de sa Sainteté. Pouvoient-ils se flatter qu'on ne remarqueroit point l'irrégularité de ce procédé, après qu'on les avoit vus protester tant de fois qu'ils n'agissoient que pour la religion, & qu'ils étoient prêts de se soumettre à Henri, dès le moment qu'il quitteroit ses erreurs? Aussi personne ne s'y trompa, & quoiqu'ils empêchassent tout le fruit qu'eût pu avoir la conférence tenue pendant le mois d'avril (40) à Surêne, on jugea que c'étoit le dernier effort d'un pouvoir expirant. On vit clairement que si le roi, après avoir consenti qu'il n'entrât dans cette conférence aucun député de la religion, ne s'étoit pas encore rendu,

---

(40) A la fin d'avril, & pendant une partie du mois de mai. Voyez-en les actes, *tome* 8889 *des manuscrits de la bibliothéque royale*, *mém. d'état de Villeroy*, *tom.* 4, *Mathieu & Cayet*, *ibid. &c.* L'archevêque de Bourges qui soutenoit la cause du roi, l'appuya de l'autorité de saint Paul, qu'on est obligé d'obéir aux princes païens & idolâtres, des libertés de l'église gallicane, & de plusieurs autres preuves sans réplique. Tout insoutenables que paroissent les raisons alléguées au contraire, par l'archevêque de Lyon, elles l'emporterent dans cette conférence.

c'étoit parce que les ligueurs s'étoient montrés plus difficiles eux-mêmes sur le temporel, que le roi sur le spirituel. Le peuple, sur-tout, lui rendit une justice entiere, & les douceurs d'une trève qui fut l'unique bien & le résultat de la conférence, acheverent de le mettre dans ses intérêts. Je reviens plus particuliérement à ce prince.

Il faisoit toujours sa résidence à Mante, où toute sa prudence suffisoit à peine à lui conserver entier un parti composé de personnes si différentes dans leurs sentimens. La tenue des états l'avoit alarmé d'abord, & avec d'autant plus de raison, que la premiere idée qui s'offroit à l'esprit, c'est qu'une assemblée en apparence si auguste & si respectable, auroit bien-tôt trouvé un remede aux maux de l'état. Dans cette crainte, le roi commença à flatter les catholiques plus encore que de coutume. Il fit même, comme on vient de le voir, quelques démarches pour rechercher le pape, afin de ne pas s'éteindre dans les uns & les autres, la seule espérance qui pouvoit les empêcher d'en venir avec lui à une rupture éclatante. On juge bien que cela ne se fit pas sans réveiller tous les murmures des huguenots ; mais ce prince avoit sagement pris les devans ;

& il paroiſſoit qu'il ne ſe faiſoit rien qu'en conſéquence de ce conſeil général de la religion, dont on a vu que le réſultat avoit été de tourner la choſe en ménagement & en négociation. Lorſque leurs plaintes prenoient trop de force, & que le roi voyoit qu'il y avoit lieu de craindre qu'ils ne ſe portaſſent à quelque extrémité fâcheuſe contre lui, il ſçavoit les appaiſer par quelque expédition militaire, qui ne faiſoit que convaincre encore davantage les peuples, que ce même prince qui leur paroiſſoit ſi doux & ſi débonnaire, n'étoit pas moins digne de leur commander par ſa valeur & ſa capacité dans la guerre.

Dès qu'il fut inſtruit du peu d'union qui régnoit dans les états, du trouble & des conteſtations qui naiſſoient à chaque parole, il regarda cette aſſemblée comme le plus heureux acheminement à ſes deſſeins; & il n'eût plus d'autre embarras que celui de bien régler ſa conduite avec ce grand nombre d'entremetteurs, qui ſe mêlerent de ſes affaires ſi-tôt qu'il eut été propoſé dans les états de traiter avec lui. Ce prince n'auroit dès-lors trouvé aucun obſtacle à la couronne, s'il s'étoit montré d'humeur à ſatisfaire aux demandes exceſſives que les ſeigneurs & les au-

tres membres de la ligue commencerent à lui faire faire ; mais il ne vouloit pas que la postérité lui reprochât qu'il ne devoit sa dignité royale qu'à la bassesse qu'il auroit eue de la soumettre à l'avidité & aux caprices de ses sujets. C'est se montrer bien digne du trône, que de sçavoir si bien combattre le penchant & l'empressement naturel à y monter.

Je dois pourtant rendre justice ici à quelques-uns d'eux. Le nombre n'en est pas grand, mais je serois bien caution que (41) MM. de Belliévre, de Belin & Zamet, par exemple, n'eurent, dans les démarches qu'ils firent auprès du roi, aucun égard à leurs intérêts. Il y en peut avoir encore quelques autres, dont je ne puis rien présumer ni assurer. A l'égard de tout le reste, je me contente de nommer les principaux agens auprès du roi, tant de la part de la ligue & des états, que du clergé & des seigneurs françois. Je ne répéterai point les noms déja indiqués ; j'y joins seulement le cardinal de Gondy, les maréchaux d'Aumont & de Bouillon, l'amiral de Biron, MM. d'O,

(41) Pomponne de Belliévre, François de Faudoas d'Averto, Sébastien Zamet.

de Vitry, de Lux, Du-Pleſſis, la Verriere, de Fleury, & l'abbé de Cheſy, beaucoup d'autres ſont demeurés confondus dans la foule, quoiqu'il n'y en eût pas un d'eux qui ne s'aſſurât que l'hiſtoire parleroit un jour de lui comme de celui qui avoit frappé le grand coup. Je comptai un jour au roi, par leurs noms, plus de cent de ces perſonnages. Au reſte on préſenteroit ici une belle décoration, ſi l'on pouvoit ouvrir & montrer pour un moment le cœur de tous ces conſeillers ſi ardens; vanité, deſir de la faveur, bas intérêts, vils artifices, jalouſie, fourberie, trahiſon, c'eſt-là tout ce qu'on y découvriroit.

Il y en eut qui ne quitterent pas même au dernier moment le maſque qui leur faiſoit abuſer du privilége d'aborder le prince pour le trahir plus sûrement, & pour lui tendre des piéges que tout autre n'auroit jamais évités. C'eſt à regret que je nomme en cet endroit Villeroy (42) &

(42) Dans le premier tome des mémoires d'état de Villeroy, qui n'eſt guères qu'une juſtification de toute la conduite de ce ſecrétaire d'état, il avoue ſincérement que rien n'eût été capable de lui faire prendre le parti de ce prince, s'il ne ſe fût pas converti, & ſi avant tout on n'eût pris toutes les

Jeannin : mais le fait eſt trop connu, & la confuſion qu'ils eſſuyerent depuis, lorſque le roi leur en fit publiquement à Fontainebleau de juſtes reproches, en eſt

---

meſures néceſſaires pour mettre la religion en sûreté. Il n'eſt pas beſoin de rapporter les raiſons qu'il en donne, il trouvera ſur ce point toute l'indulgence qu'il demande. Il convient encore, avec la même ſincérité, de ſes liaiſons avec la ligue & l'Eſpagne, & du principe politique où il étoit, qu'en faiſant la paix, il étoit très avantageux de ſéparer le roi d'intérêt d'avec l'Angleterre & de l'unir avec l'Eſpagne. Sur cet article, ſes raiſons, quoique ſans doute elles ne ſeront pas goûtées de ceux qui penſent comme M. de Sully, ſont pourtant encore plauſibles. Pour tout le reſte, il s'en défend fortement. Il proteſte qu'il n'a jamais reçu d'argent de l'Eſpagne, & qu'il n'a aſſiſté ni aux états, ni à aucuns autres conſeils, qu'avec une véritable intention de travailler pour le roi & pour la paix. Voyez la note ſur ce ſujet, quelques pages plus haut, & ce que nous en avons dit dans la préface de cet ouvrage. Quant au ſerment de la ligue dont parle ici le duc de Sully, & qui eſt l'article le plus grave ; M. de Villeroy eſt ſi clairement juſtifié dans *Mathieu, tome 2, page* 153 *& ſuiv. chronol. noven. liv.* 5, *f.* 229, & dans quelques autres hiſtoriens, qu'il ne reſte qu'à avouer qu'il y a erreur ſur ce fait dans nos mémoires. Selon ces hiſtoriens, non-ſeulement M. de Villeroy n'eut aucune part à ce ſerment, mais encore il l'ignoroit abſolument, lorſque Henri IV lui montra cet écrit à Fontainebleau, & qu'il le chargea d'en faire des

la conviction, aussi-bien que la maniere intéressée dont Villeroy se comporta dans la suite. Deux jours seulement avant l'abjuration du roi, ces deux messieurs s'employerent si utilement, qu'ils firent tenir une assemblée secrette, composée des ministres du pape, de ceux de l'Espagne & des principaux partisans de la ligue, soit en personne, soit par procureurs pour les ducs de Nemours & de Mercœur absens, dans laquelle le légat fit jurer à tous sur la croix, l'évangile & même l'hostie, de soutenir la ligue jusqu'à ce qu'on vît sur le trône de France, j'ai peine à le dire, un roi agréable à l'Espagne; & sur-tout de ne jamais reconnoître pour tel le roi de Navarre, quand même il joindroit aux droits de sa naiss-

---

reproches au duc de Mayenne, que Villeroy travailloit dès-lors très-sincérement & par ordre de ce prince même, à le séparer de la ligue. Mais ce qui est plus positif encore, c'est que Villeroy faisant honte au duc de Mayenne de cette criminelle démarche, Mayenne lui répondit en propres termes : « Je ne vous ai rien voulu dire de ce serment, ni au président Jeannin, tant parce que j'avois donné parole au légat & aux Espagnols de ne vous en rien dire, que pour n'ignorer que vous n'eussiez jamais approuvé l'usage de ce remede ». *Mathieu, page* 155.

ſance celui d'une abjuration ſincere. Ce ſerment, ſi plein de religion & de charité, fut enfermé dans un paquet ſigné de toute l'aſſemblée & envoyé à Rome. C'eſt par une lettre que le cardinal de Plaiſance écrivoit à quelques membres du parlement, & dont le porteur fut arrêté à Lyon par des ſoldats du roi, qu'on eut connoiſſance de cette piéce. Peut-on ſe jouer à ce point de la bonne foi, de la vertu & de la religion? Ce trait quoiqu'anticipé, me paroît ici à ſa véritable place.

Parmi cette foule de négociateurs & de conſeillers, il y en avoit beaucoup qui croyoient tromper le roi, & qui ne faiſoient que ſe tromper eux-mêmes. Ce prince les laiſſoit dans cette bonne opinion, pour perſuader, non pas ces intriguans, mais le peuple, de la facilité à l'amener au point où on le ſouhaitoit. Je parle pour l'avoir ſçu du roi lui-même. Je me ſouviens qu'un ſoir, c'eſt je crois le 15 février, après que tout le monde ſe fut retiré de ſon appartement, le ſecrétaire Féret vint me chercher fort ſecrétement de ſa part, & m'introduiſit dans ſa chambre, où je le trouvai couché. Il étoit obligé, ainſi qu'il me l'avoua, de prendre cette précaution toutes les fois qu'il avoit à m'entretenir, pour ne pas révol-

ter les catholiques, non plus que les proteſtans, qui, par jalouſie me haïſſoient, peut-être encore plus que ne faiſoient les premiers par averſion naturelle. Après qu'il ſe fut plaint de cette contrainte dans des termes tout-à-fait obligeans pour moi; il me parla des affaires qui occupoient alors le tapis, & du manége des courtiſans pour ſe donner l'honneur de la déciſion. J'avois dit, & on l'avoit rapporté au roi, que j'appréhendois que ſa facilité ne lui fît accorder plus qu'il ne devoit. Je connus que je m'étois trompé, par la maniere dont ce prince me repréſenta l'état des affaires, & me peignit le différent caractere de tous les ſollicitans. Si je fus ſurpris de la juſteſſe avec laquelle il démêloit du premier coup d'œil la vérité, au travers des voiles dont on l'obſcurciſſoit, je ne fus pas moins charmé, lorſque ſoumettant ſes lumieres aux miennes, il voulut que je lui preſcriviſſe la maniere dont il devoit achever une affaire, laquelle, pour l'avouer, avoit des riſques juſqu'au dernier moment. J'eus beau m'en défendre, je n'obtins qu'un délai de trois jours pour prendre ma réſolution. C'eſt dans cet entretien que le roi me parla pour la premiere fois du deſſein qu'il avoit de me confier un jour ſes finances.

Après trois jours d'une mûre réflexion, j'allai retrouver le roi avec le même secret. Je ne goutai aucun des projets qu'on lui avoit donnés, & qui ne différoient que dans le plus ou le moins de récompenses à accorder aux principaux membres de la ligue, & aux autres personnes intéressées. Mon avis fut que les choses n'étoient point encore au point d'y mettre la conclusion, ce que j'appuyai des raisons suivantes: que le roi étoit délivré de la seule crainte qui auroit pu porter à en précipiter la fin; je veux dire, de la crainte que tant de prétendans à la royauté ne se réunissent tous en faveur d'un sujet, parce que l'aigreur qui s'étoit mise entre les princes, les grands & les ministres d'Espagne, prenant chaque jour de nouvelles forces, on ne pouvoit s'attendre qu'à les voir dans peu chercher à se détruire mutuellement. Cela supposé, qui étoit le point essentiel: qu'il ne pouvoit arriver autre chose, sinon que les indifférens & les mieux intentionnés s'en attacheroient plus fortement au parti du roi; que cet effet étoit déja indubitable par rapport aux villes de France trop éloignées de la ligue & de la cabale pour en suivre les impressions & la chaleur; que les chefs de la ligue eux-mêmes par haine, par ja-

loufie, ou même par réflexion fur leur propre intérêt, viendroient l'un après l'autre fe jetter entre les bras du roi; que de fimples efpérances que ce prince laifferoit concevoir, lui donneroient d'avance la meilleure partie des fruits de l'exécution, & ne lui en feroient pas courir les dangers; que ces dangers d'une exécution trop précipitée étoient premiérement, une féparation éclatante des proteftans qui n'étoient pas encore affez préparés à ce changement, d'où il pourroit arriver les plus fâcheux inconvéniens, en ce que le roi n'étant point encore affuré de tous les catholiques pour les leur oppofer, il demeureroit à la merci des uns & des autres; enfuite la néceffité où il fe mettoit lui-même en fe jettant entre les bras des catholiques, de leur accorder toutes leurs demandes, quelque exorbitantes qu'elles fuffent, ce qui pour le préfent & pour l'avenir étoit d'une dangereufe conféquence; qu'il falloit laiffer à tous ces intriguans & à tous ces chefs de la ligue, le temps de donner une forme précife à leurs demandes; qu'ils connoîtroient qu'ils alloient prefque tous fur les brifées les uns des autres, ce qui les obligeroit à fe réduire d'eux-mêmes fur leurs exceffives prétentions, à convenir qu'en élevant

trop haut de légers ſervices, ils mettoient le roi dans l'impoſſibilité de les ſatisfaire; enfin à ſe contenter de chercher leur intérêt dans l'intérêt général de l'état; que les premiers à qui l'on verroit prendre ce parti, ſeroient ceux qui, n'étant portés à demander des ſatisfactions que par l'inſtigation des puiſſances étrangeres, avides peut-être de les partager avec eux, connoîtroient l'injuſtice de leur procédé, à meſure que croîtroit leur haine contre ces étrangers; que ces mêmes étrangers voyant que le roi accorderoit ſi facilement, feroient demander par d'autres ce qu'ils croiroient ne pouvoir obtenir eux-mêmes.

Je fis enfin enviſager au roi que quelque changement qui arrivât dans les affaires, il ne pouvoit être ſi ſubit, qu'il ne fût en ſon pouvoir de l'empêcher, puiſque peu de paroles ſuffiſoient pour cela; au lieu qu'en temporiſant, on éclairoit les démarches des uns & des autres, & l'on rompoit ſecrétement ce qu'il pouvoit y avoir de liaiſon entr'eux; juſqu'à ce qu'il ne tînt plus pour une entiere concluſion, qu'à donner quelques ſatisfactions à ceux qui étoient réellement en droit d'en demander. Pour amener les choſes heureuſement à ce but, je ne

voyois rien de meilleur à faire que de ſuivre conſtamment la conduite que le roi avoit tenue juſqu'à ce moment ; bien recevoir tout le monde, promettre peu, paroître déſirer de finir, remettre toute la faute du retardement ſur les obſtacles, & travailler aſſiduement à les lever. C'eſt avec une conduite ſemblable qu'il me ſemble que devoient ſe traiter preſque toutes les affaires politiques un peu épineuſes. On ſçait aſſez que la différence entre la précipitation & la diligence, eſt que celle-ci, ennemie de l'inaction & de la pareſſe auſſi-bien que l'autre, ne fait pourtant aucun pas ſur lequel elle ne conſulte le jugement, & cependant on les confond dans la pratique preſque à tous les inſtans.

En parlant de la ſorte au roi, ſa converſion étoit toujours le fondement que je ſuppoſois, & ſa majeſté, en ne contredíſant rien, me fit connoître que cette formalité ne l'arrêteroit pas. Je n'ajoutai plus qu'une choſe, c'eſt que pour ne pas laiſſer dégénérer cette négociation en querelle bourgeoiſe & en parlementage, comme faiſoient ſes adverſaires, il falloit l'entremêler de quelque expédition militaire. Y ayant beaucoup d'autres raiſons à joindre à celle-ci, j'offris au roi de les

lui mettre par écrit. Ce prince me répondit qu'il n'en étoit pas besoin, qu'il croyoit comprendre tout ce que je pouvois avoir à lui dire, & que quand il auroit le temps lui-même, il m'entretiendroit sur un systême par lequel il lui sembloit qu'après s'être uni aux catholiques, il n'étoit pas impossible de les réconcilier eux-mêmes avec les réformés.

Pour exécuter de point en point cette résolution, le roi à son retour à Mante, après la rupture de la conférence de Surêne, en fit faire d'autres purement de religion (43) entre les docteurs catholiques & les ministres protestans, auxquelles il assista réguliérement, & d'un autre côté il fit ses préparatifs pour ouvrir la campagne dès le mois d'avril par quelque coup d'importance ; plutôt pour soutenir sa réputation parmi les peuples, que dans l'intention de continuer sérieusement une guerre, pour laquelle les fonds lui manquoient absolument.

Cette expédition fut le siége de Dreux, pour lequel le roi fit un emprunt considérable sur la ville de Mante. Il partit de

(43) A la Villette, à Pontoise, à Mante, & ailleurs.

cet endroit au commencement d'avril, & vint passer la riviere d'Eure à Serisy, pendant que de mon côté j'assemblois & conduisois l'artillerie nécessaire. L'amiral (44) de Biron investit par son ordre la ville, qui fit peu de résistance. Toute la difficulté consistoit dans le château, & sur-tout la Tour Grise qui étoit à l'épreuve du canon. Je promis au roi de l'emporter, s'il vouloit me donner quatre mineurs anglois & écossois, & certain nombre de travailleurs. Mon entreprise ne manqua pas d'être bien frondée; & mes envieux saisirent avidement cette occasion de me mortifier. Le roi lui-même doutoit fort de la réussite; cependant il m'accorda ce que je lui avois demandé. Je conduisis mes mineurs & mes pionniers au pied de la tour, où pour les garantir du feu & des efforts des assiégés, je les couvris de mantelets & de fortes piéces de bois. Cela fait, je les fis travailler avec tant d'ardeur, que de trente-six pionniers que j'avois, il n'y en avoit que quatre qui pussent travailler à-la-fois, la dureté de la pierre les épuisant de for-

(44) Charles de Gontault, fils du maréchal, nommé amiral par le roi.

ces,

ces, & les couvrant de ſueur preſque dans le moment qu'ils commençoient leur travail. Auſſi-tôt ils étoient relevés par quatre autres, & l'ouvrage ne diſcontinuoit pas, quoique ceux du dedans cherchaſſent à le détruire en précipitant de gros carreaux de pierre, & faiſant un fort grand feu.

Lorſque je vis que malgré cette vigoureuſe défenſe j'avois fait dès le premier jour une ouverture de cinq pieds de hauteur, de trois de largeur, & de quatre de profondeur, je tins le ſuccès preſqu'infaillible. Six jours ſe paſſerent dans le même travail. J'enfermai trois ou quatre cens livres d'excellente poudre dans pluſieurs chambres de ſix ou ſept pieds en quarré, pratiquées dans l'épaiſſeur du mur, que je refermai enſuite avec de bonnes pierres liées par le plâtre, ne laiſſant de paſſages qu'à deux groſſes ſauciſſes de cuir ſec, remplies de bonne poudre, qui touchoient d'un bout à la poudre enfermée, & ſe rejoignoient audehors de la tour vis-à-vis une traînée à laquelle on devoit mettre le feu. M. le duc de Montpenſier ayant voulu venir voir diſpoſer cette machine, y reçut un coup d'arquebuſe au viſage.

Tout le monde attendoit impatiem-

ment, pour ma confusion, le résultat de ce grand travail ; & lorsqu'on sçut le moment où je devois y faire mettre le feu, on s'assembla pour en voir l'effet. Il ne fut pas prompt, ce ne fut d'abord qu'un bruit sourd, accompagné de beaucoup de fumée ; & dans ce moment j'essuyai mille regards méprisans & autant de traits de raillerie sur ma mine. J'eus bientôt ma revanche. Au bout d'un demi-quart d'heure, un tourbillon de fumée, beaucoup plus épais, s'éleva de la tour, & dans l'instant on la vit se séparer précisément par la moitié. Une moitié s'affaissa, entraînant sous ses ruines hommes & femmes qui y furent ensevelis, l'autre demeura sur pied, de maniere qu'elle laissoit voir à découvert sur ses planchers tous ceux qui y étoient renfermés, à qui la consternation d'un accident si effrayant, jointe aux décharges qui leur furent aussitôt faites & à coup sûr par nos soldats, fit jetter mille cris lamentables. Le roi en eut compassion, & défendit qu'on tirât davantage. Il envoya chercher ces malheureux, & leur donna à chacun un écu. Le château se rendit aussi-tôt, & je comptai que cette fois on ne me refuseroit pas le gouvernement d'une ville prise presque par mon seul moyen : mais d'O se fit

un triomphe de l'emporter encore ſur moi, & je lui cédai, après que le roi m'eût repréſenté que dans les termes où il en étoit avec le parti catholique, la politique ne demandoit pas qu'on l'aigrît pour un ſujet ſi léger.

Le roi s'en tint à quelques autres petites expéditions ſemblables, & revint auſſitôt à Mante reprendre ſes conférences. Cette alternative de guerre & de conférences dura pendant toute la tenue des états, & juſqu'au jour où le roi fit ſon abjuration. Je trahirois la vérité ſi je laiſſois ſeulement ſoupçonner que la politique, les menaces des catholiques, l'ennui du travail, l'amour du repos, le deſir de s'affranchir de la tyrannie des étrangers, le bien du peuple même, quoique fort louable en ſoi, aient entré ſeuls dans la derniere réſolution du roi. Autant qu'il m'eſt permis de juger de l'intérieur d'un prince que je crois avoir mieux connu que perſonne, ce fut bien à la vérité par ces motifs que lui vint l'idée de ſa converſion, & j'avoue que moi-même je ne lui en inſpirai point d'autres, fortement perſuadé comme je l'ai toujours été, quoique calviniſte, ſur l'aveu que j'en ai arraché aux miniſtres réformés les plus ſçavans, que Dieu n'eſt pas moins

honoré dans l'églife catholique que dans la proteftante ; mais dans la fuite le roi fe fentit amené au point de regarder la religion catholique (45) comme la plus sûre. Le caractere de candeur & de fincérité que j'ai toujours remarqué dans ce prince, me fait croire qu'il auroit mal foutenu, pendant tout le refte de fa vie, un pareil déguifement.

Au refte qu'on ne juge point mal de l'aveu que je fais ici. Il n'eft pas furprenant que Henri, qui n'avoit jamais autant entendu parler de religion que dans ces conférences & ces controverfes continuelles (46), fe laifsât entraîner du côté

---

(45) C'eft la réponfe qu'on voit dans M. de Péréfixe qu'il fit à un miniftre, qui, en difputant avec les docteurs catholiques, fut obligé de convenir qu'on pouvoit également fe fauver avec eux. M. de Sully pourroit être vivement pouffé fur l'aveu qu'il fait ici. *Péref. ibid.*

(46) Tous ces difcours, foit inftructifs, foit édifians, des cardinaux & prélats de France au roi, fe voient dans le *vol. 9214 des mff. de la bibliot. du roi.* On y prouve auffi la fincérité de la converfion de ce prince par les marques fuivantes. Son refpect pour le pape, les cardinaux & les eccléfiaftiques, les foins qu'il apporta pour la converfion du jeune prince de Condé, fon alliance avec le pape, en époufant la princeffe de Floren-

qu'on avoit ſoin de rendre toujours victorieux; car il faut remarquer comme un fruit de la ſage attente du roi; qu'enfin tout le monde, juſqu'aux proteſtans, je dis plus, juſqu'aux miniſtres mêmes réformés employés dans les conférences, vinrent enfin à être fortement perſuadés que le changement de religion du roi étoit une choſe abſolument néceſſaire pour le bien de l'état, pour la paix, enfin pour l'utilité même des deux religions. Dans cette diſpoſition, il ſe fit une eſpece de conſpiration générale dans les eſprits pour l'y amener. Les miniſtres réformés, ou ne ſe défendoient plus, ou ſe défendoient ſi foiblement, que l'avantage demeuroit toujours du côté de leurs adverſaires. Ils ne murmuroient point de ce que ſouvent on ſe paſſoit d'eux aux conférences. L'abbé du Perron, qui étoit là comme dans le lieu de ſa gloire, n'étoit pas homme à perdre le fruit de ſa victoire, avec cet

---

ce, ſon attention à entretenir la bonne intelligence entre le ſouverain pontife & le roi d'Angleterre, le mariage de ſa ſœur avec le duc de Bar, le bâtiment de l'hôpital de la Santé, & d'autres édifices pieux qu'il fit faire, ſa dévotion pour le ſépulchre de notre Seigneur & les ſaints lieux, la joie qu'il témoigna de la victoire remportée par M. l'évêque d'Evreux ſur les calviniſtes, &c.

entretien doux & insinuant, cette éloquence forte & persuasive, ce fond inépuisable d'érudition toujours exactement servi par une mémoire prodigieuse, qu'on ne pouvoit ni terrasser, ni convaincre de faux qu'à l'aide de toute une bibliothéque, espece de défense bien languissante. De la complaisance à la flaterie, avec un prince, il y a peu de distance. Quelques-uns des ministres réformés qui approchoient le plus de la personne du roi, & qu'il consultoit sur ses difficultés, trahirent (47) formellement leur croyance, ou flatterent par un embarras concerté, la religion qu'on regardoit déja comme celle du prince.

Les chefs du parti protestant n'en vinrent pas si facilement à ce point. Il y avoit des momens où on les trouvoit intraitables. En vain on leur remontroit que leur opiniâtreté étoit capable de faire perdre la couronne au roi, & que dans la nécessité qu'elle fût possédée par un prince catholique, c'étoit un avantage pour eux

(47) D'Aubigné nomme quelques-uns de ces protestans. Il marque aussi que la marquise de Monceaux, maîtresse du roi, y eut beaucoup de part, dans l'espérance de devenir reine elle-même, si Henri étoit nommé roi, *tome* 3, *liv.* 3, *chapitre* 22.

que ce prince catholique fût celui-là même qui les avoit affectionnés si longtemps, & sur les égards duquel ils pouvoient compter. Ils s'étoient flattés de voir un prince de leur religion sur le trône, & le calvinisme devenir la religion dominante dans le royaume; il leur paroissoit dur d'être privés de cet avantage: c'est une perte que l'amour propre fait regarder comme irréparable dans toutes les religions (48).

Le roi essuya un de ces accès de mauvaise humeur, lorsque quelques-unes des principales villes du royaume, lasses de gémir sous l'oppression d'une infinité de petits tyrans, firent une premiere démarche auprès de sa majesté, & lui députerent le comte de Belin pour lui demander la liberté du commerce. Henri étoit à Mante ou à Vernon, lorsque Belin

(48) « Si je suivois votre avis, répondit Henri » IV au ministre la Faye, qui lui faisoit des re- » montrances de la part du parti protestant, il » n'y auroit ni roi ni royaume dans peu de temps » en France. Je desire donner la paix à tous mes » sujets, & le repos à mon ame. Voyez entre » vous ce qui est de besoin pour votre sûreté, je » serai toujours prêt de vous faire contenter ». *Chronol. novenn. ibid.*

vint lui faire cette propoſition, qu'il ne reçut qu'en préſence de tout ſon conſeil. Il n'y eut pas un proteſtant qui ſe montrât d'avis de l'accorder. Il eſt encore plus ſingulier qu'elle trouvât une égale oppoſition de la part des catholiques, ſans qu'ils puſſent en rendre une raiſon légitime, ou ſeulement plauſible. Toutes ces perſonnes s'embarraſſoient dans leurs délibérations, & ſentoient bien que leur avis ne portoit ſur rien; mais pour cela ils ne changeoient point. Le roi m'appercevant en ce moment: « Et vous, monſieur de » Roſny, me dit-il, que faites-vous là, » rêveur? Ne nous direz-vous rien d'ab- » ſolu, non plus que les autres»? Je pris la parole, & je ne craignis point de me déclarer contre tous les opinans, en ſoutenant que l'on ne devoit pas balancer à achever de mettre le peuple dans les intérêts du roi, par un trait de douceur qu'il feroit facile de révoquer, ſi l'on s'appercevoit qu'il en abusât. Cette opinion fut auſſi-tôt relevée de tous les conſeillers avec un cri de blâme, que j'ai toujours regardé comme une récrimination du conſentement que j'avois extorqué dans le conſeil, dont il a été fait mention plus haut. Il fallut que le roi cédât à leur importunité, & que le comte de

Belin s'en retournât ſans avoir rien fait.

Henri ne manqua pas de faire ſes réflexions ſur ce refus, & jugeant qu'il n'en falloit pas beaucoup de cette nature pour éloigner les peuples ſans retour, & pour faire prendre un dernier parti à ſes ennemis, il réſolut de ne pas différer plus long-temps ſa converſion. Il ſentit bien qu'il ne devoit plus s'attendre à vaincre les répugnances de certains proteſtans, ni à obtenir jamais d'eux un plein conſentement à cette démarche (49), mais qu'il falloit leur faire un peu de violence, au hazard de quelques murmures qui n'aboutiroient à rien; & qu'à l'égard des catholiques de ſon parti, il ne s'agiſſoit que de diſſiper la crainte qu'ils avoient, que le roi les regardant comme des perſonnes dont il étoit sûr, il ne ſongeât à s'aſſurer des autres en leur deſtinant tou-

(49) Henri IV trouva toujours que la démarche de ſon abjuration pouvoit l'expoſer à de grands riſques. C'eſt ce qui lui faiſoit écrire à mademoiſelle d'Eſtrées, « ce ſera dimanche que je ferai le » ſaut périlleux. A l'heure que je vous écris, j'ai » cent importuns ſur les bras qui feront haïr Saint-» Denis, comme vous faites Mantes, &c. ». *Recueil de ſes lettres, journal de Henri III, page 281, tome 1.*

tes les graces. Il déclara donc publiquement enfin que le jour de ſon abjuration ſeroit, ce me ſemble, le 20 juillet, & nomma l'égliſe de ſaint Denis pour cette cérémonie.

Cette déclaration déconcerta la ligue, & remplit de joie le peuple & les catholiques royaliſtes. Les proteſtans, quoiqu'ils s'y attendiſſent, murmurerent, hauſſerent les épaules, & firent pour la forme tout ce qu'une pareille conjonćture demandoit qu'ils fiſſent; mais ils ne ſortirent point des bornes de l'obéiſſance. Tous les eccléſiaſtiques accoururent, ayant à leur tête M. du Perron, qui s'enivroit de ſon triomphe. On s'empreſſa, tout le monde voulut participer à cette œuvre. Du Perron, pour lequel j'avois obtenu l'évêché d'Evreux, crut ne pouvoir mieux me témoigner ſa reconnoiſſance, qu'en exerçant ſur moi la fonćtion de convertiſſeur. Il m'aborda avec toute la confiance d'un conquérant, & me propoſa d'aſſiſter à une cérémonie, où il ſe flattoit de ſe montrer avec tant de lumieres, qu'il n'y avoit point de ténebres qu'elles ne diſſipaſſent: « Monſieur, lui répondis-je, je » n'ai que faire d'être préſent à vos diſ» putes, pour ſçavoir de quel côté ſeront » les plus fortes & les plus valables rai-

» ſons. L'état des affaires, votre nombre
» & vos richeſſes requiérent que vos diſ-
» tinctions prévalent ». Elles prévalurent
en effet. La cour ſe trouva très-nombreuſe à Saint-Denis, & tout s'y paſſa avec beaucoup d'appareil & de pompe. Je ſuis diſpenſé de m'arrêter ſur une deſcription, que les hiſtoriens (50) catholiques feront avec autant d'étendue que de complaiſance.

Je ne m'attendois pas qu'en cet inſtant on auroit encore beſoin de moi. Je me tenois retiré, comme un homme qui n'a aucun intérêt au ſpectacle qui ſe donnoit, lorſque je vis arriver du Perron, que le cardinal de Bourbon envoya vers moi, pour appaiſer une derniere diſpute qui s'étoit élevée au ſujet des termes dans leſquels la formule de profeſſion de foi du roi devoit être conçue. Les prêtres & les docteurs catholiques la chargeoient

(50) Voyez, outre les hiſtoriens cités ci-deſſus, *Mézerai*; *le vol. 8935. mſſ. de la bibliot. du roi*, où ſont encore rapportées, la lettre que le roi écrivit enſuite à ſa Sainteté, la procuration donnée à M. du Perron allant à Rome prêter l'obéiſſance au pape, la déclaration du roi ſur les motifs de ſa converſion, &c.

comme à l'envi de toutes les minuties dont ils étoient pleins, & ils en alloient faire, au lieu d'une piéce grave, un écrit ridicule. Les miniſtres proteſtans, & le roi lui-même ne goûtoient (51) pas que cette formule fût farcie de bagatelles ſi puériles, & il étoit né là-deſſus une conteſtation qui faillit à tout rompre.

J'allai incontinent avec du Perron chez le cardinal de Bourbon, avec lequel il fut convenu qu'il ne falloit rien omettre dans cet acte des points de foi controverſés entre les deux égliſes; mais auſſi qu'on devoit ſupprimer tout le reſte comme inutile. Les parties y conſentirent, & la formule (52) fut dreſſée de maniere que le roi y reconnoiſſoit tous les dogmes romains ſur l'écriture ſainte, l'égliſe, le

(51) « Ne parlons point de *requiem*, dit Henri » IV, je ne ſuis pas encore mort ».

(52) Voyez-en l'original dans les anciens mém. Du Pleſſis-Mornay, & Mézerai d'après lui, reprochent au roi & aux catholiques, apparemment ſans aucun fondement, que cette premiere profeſſion qu'on ſupprima, fut pourtant celle qu'on envoya au pape, « comme ſi le roi l'eût faite, » écrite, ſignée de ſa main, contrefaite par M. » de Loménie » : ce ſont ſes termes, *liv.* 1, *pag.* 198, *liv.* 2, *pag.* 207.

nombre & les cérémonies des facremens, le facrifice de la Meffe, la tranfubftantiation, la doctrine de la juftification, l'invocation des faints, le culte des reliques & des images, le purgatoire, les indulgences, enfin la primauté & le pouvoir du pape (53), après quoi la fatisfaction fut générale (54).

---

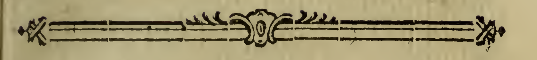
(53) Un fecond acte auffi fort, par lequel Henri IV reconnut l'autorité du pape, eft la déclaration qu'il fit après fa converfion : que ce n'eft que par néceffité & faute de temps, qu'il a reçu l'abfolution des prélats de France avant celle du S. Pere. Cette déclaration eft rapportée dans *le troifieme tome des mém. d'état de Villeroy, p. 61.*

(54) Ce fut entre les mains de Renaud, ou Bernard de Beaune de Samblançai, archevêque de Bourges, que le roi fit fon abjuration. Le cardinal de Bourbon, qui n'étoit pas prêtre, & neuf autres évêques affiftoient ce prélat. Henri IV s'étant préfenté pour entrer dans l'églife de faint Denis, l'archevêque lui dit : *Qui êtes-vous?* « Henri ré» pondit : Je fuis le roi. *Que demandez-vous ?* Je » demande d'être reçu au giron de l'églife catho» lique, apoftolique & romaine. *Le voulez-vous ?* » ajouta le prélat. Oui, je le veux, & le defire, » reprit le roi, qui s'étant auffi-tôt mis à genoux, » dit : je protefte & jure devant la face de Dieu » tout puiffant, de vivre & de mourir en la re» ligion catholique, apoftolique & romaine, de » la protéger & défendre envers tous, au péril

» de mon ſang & de ma vie, renonçant à toutes
» les héréſies contraires à icelle égliſe catholique,
» apoſtolique & romaine ». Enſuite il mit cette même formule écrite entre les mains de l'archevêque, qui lui préſenta ſon anneau à baiſer, lui donna à haute voix l'abſolution, & entendit ſa confeſſion pendant le *Te Deum*, &c. Voyez toute la ſuite de ce cérémonial dans les hiſtoriens. *Cayet, liv. 5, pag. 222 & ſuiv. Mathieu, &c.*

Fin du cinquiéme Livre.





LIVRE SIXIÉME.

MÉMOIRES 1593 — 1594. *Conduite de Henri avec le pape, l'Eſpagne, la ligue & les Huguenots, après ſon abjuration. Autre trève. Artifices de l'Eſpagne. Attentat de Barriere contre la vie de Henri. Jéſuites accuſés & juſtifiés à cet égard. Roſny commence à négocier avec l'amiral de Villars, pour le détacher de la ligue. Feſcamp ſurpris par un moyen extraordinaire. Affaire pour ce fort. Pluſieurs villes ſe rendent à Henri. Voyage de Roſny à Rouen. Détail de ſes négociations avec Villars. Caractere de ce gouverneur. Roſny eſt employé par Henri à raccommoder le duc de Montpenſier avec le comte de Soiſſons, & à rompre le mariage de celui-ci avec Madame. Il va voir la ducheſſe d'Aumale à Anet. Suite de ſes négociations avec MM. de Villars, de Médavy & autres. Le traité avec Villars eſt conclu, après bien des obſtacles. Henri eſt reçu dans Paris. Circonſtance de cette reddition. Traits de généroſité & de clémence de ce prince.*

Accommodement de Villeroy. Troisiéme voyage de Rosny à Rouen. Villars en chasse les députés de l'Espagne & de la ligue. Cérémonie avec laquelle Rouen se rend au roi. Conditions que met Rosny aux gratifications qu'il reçoit du roi. Villars vient trouver Henri. Trait de sa générosité. Lyon se soumet au roi, malgré le duc de Nemours. Poitiers, Cambray & autres villes en font autant. Prise de la Chapelle par les Espagnols. Commencement du siége de Laon. Affaires qui obligent Rosny à revenir à Paris. Entretien qu'il a avec le cardinal de Bourbon. Il soutient les Jésuites dans leurs procès contre l'université & les curés de Paris. Il retourne au siége de Laon. Suite de ce siége. Travaux & fatigues de Henri. Grand convoi des Espagnols défait par Biron. Rosny se trouve à ce combat. Mécontentement que Biron donne au roi. Les Espagnols tentent inutilement de jetter du secours dans Laon.

LA cérémonie de l'abjuration du roi fut suivie d'une députation (1) du duc de

(1) Clément VIII refusa de reconnoître & de recevoir le duc de Nevers comme ambassadeur, & voulut obliger les prélats françois à aller se pré-

Nevers à Rome, pour faire au pape, conjointement avec le cardinal de Gondy & le marquis de Pisany, les obéissances d'usage en pareil cas. Quoique ce changement fut un coup mortel pour la ligue, les Espagnols & le duc de Mayenne ne se rendirent pas encore. Ils tâcherent de persuader à leurs partisans qu'il leur restoit des ressources capables de le rendre inutile; mais ils parloient tous en ce moment contre leur sentiment; & cette

---

senter devant le grand inquisiteur, prétendant que les évêques de France n'avoient pu absoudre le roi. M. de Thou blâme, avec autant de raison, la dureté du pape en cette occasion, qu'il loue la fermeté, la prudence & toute la conduite du duc de Nevers, *liv.* 108. Voyez *tom.* 2 *des mém. de Nevers*, *mss. de la bibl. du roi*, & dans les historiens ci-dessus, le détail des ambassades du duc de Nevers & de Luxembourg, & les négociations du P. Seraphin Olivari, de la Clielle, des abbés du Perron & d'Ossat, auprès du S. Pere. Le pape fit encore long-temps attendre une absolution qu'il avoit bien envie d'accorder, & reçut fort mal la Clielle qui lui présentoit les lettres de Henri IV. Le P. Séraphin qui étoit présent, & qui s'apperçut bien que cette colere du pape n'étoit qu'une feinte, lui dit agréablement: « S. Pere, quand ce seroit » le diable qui vous demanderoit audience, s'il y » avoit espérance de le convertir, vous ne pour- » riez pas en conscience la lui refuser ». Ce qui fit sourire sa Sainteté.

feinte aſſurance ne tendoit qu'à obtenir du roi des avantages plus conſidérables, avant qu'il fût bien affermi ſur le trône.

Ce n'eſt point là une ſimple conjecture, du moins quant au roi d'Eſpagne, puiſqu'il eſt demeuré conſtant qu'il fit offrir au roi par Taxis & Stuniga, un ſecours capable de réduire tous les chefs de la ligue & le parti proteſtant, ſans mettre à cette offre d'autre condition qu'une étroite alliance entre les deux couronnes, & une convention que le roi ne donneroit aucun appui aux rébelles des Pays-Bas. Philippe II jugeoit de Henri par lui-même, & n'enviſageoit ſa converſion que comme le principe d'un nouveau ſyſtême politique, qui demandoit qu'il trahît ſes plus anciens engagemens. Il n'eſt peut-être pas inutile de faire ici une remarque ſur l'Eſpagne ; c'eſt que quoiqu'elle ait fait jouer, ſoit du vivant, ſoit depuis la mort de Catherine de Médicis, mille reſſorts différens, qu'elle ait changé de parti & d'intérêt toutes les fois qu'elle l'a jugé expédient pour profiter des diviſions qui ont agité ce royaume, le corps des réformés eſt le ſeul vers lequel elle ne ſe tourna jamais. Elle a ſouvent & hautement proteſté qu'elle n'avoit jamais eu la moindre penſée de rechercher ni de

ſouffrir leur alliance. C'eſt par une ſuite de cette même antipathie, que les Eſpagnols ont conſtamment fermé l'entrée de leurs états à la nouvelle religion; & on ne ſçauroit l'attribuer qu'aux maximes républicaines, dont les religionnaires ſont accuſés d'être imbus.

Le roi, convaincu de plus en plus que pour étouffer dans ſon royaume toute ſemence de ſchiſme, il ne devoit donner à aucune des différentes factions ſujet de ſe vanter qu'elle diſpoſoit de ſon pouvoir, & que pour réduire tous les partis, il n'en falloit épouſer aucun, rejetta conſtamment ces offres de l'Eſpagne, & celles que le duc de Mayenne lui fit faire à même fin; mais dans le même tems il ſe montroit prêt à traiter avec chacun des chefs, ou des villes de la ligue, qui viendroient ſe rendre à lui, & de les récompenſer à proportion de leur empreſſement & de leurs ſervices. C'eſt dans ce ſage milieu qu'il réſolut de s'arrêter. Quoique ſa derniere action l'eût uni de religion avec la ligue, ſon averſion ne diminua point pour l'eſprit de ce corps, & pour les maximes par leſquelles il s'étoit toujours conduit. Le ſeul nom de la ligue ſuffiſoit encore pour allumer ſa colere. Les catholiques ligueurs s'étant imaginés

que l'abjuration de ce prince les autorisoit à abolir dans quelques villes de leur dépendance, les édits favorables aux réformés, le roi les y fit rétablir ; & quoiqu'en quelques endroits ils eussent obtenu pour cela le consentement des huguenots mêmes, déterminés à acheter la paix à quelque prix que ce fût, parce que le parti protestant en murmura, Henri cassa tout ce qui s'étoit fait à cet égard (2), & témoigna que son intention étoit de tenir constamment la balance égale.

Le duc de Mayenne voyant que cette derniere ressource qu'il avoit cru infaillible lui manquoit après toutes les autres, joua de son reste auprès des Parisiens ses anciens amis, & ne négligea rien pour réveiller leur humeur mutine; mais bien loin d'y réussir, il ne put les empêcher de faire éclater leur joie de ce qui venoit de se passer à Saint-Denis. Ils parloient publi-

---

(2) Le roi tint une assemblée de protestans à Mante, le 12 décembre de cette année, & y déclara publiquement que son changement de religion n'en apporteroit aucun dans les affaires des réformés, *mém. de la ligue*, *tom.* 5. Et les calvinistes lui ayant fait plusieurs demandes; il leur dit : qu'il ne pouvoit les leur accorder, mais qu'il les toléreroit. *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 164.

quement de paix & en sa présence même. Il eut le chagrin d'entendre proposer qu'il falloit envoyer des députés demander au roi une trève de six mois, & qu'on le forçât d'y donner son consentement. La trève accordée pour trois mois à Surêne (3), n'avoit fait que donner du goût pour une plus longue.

Le roi donna audience aux députés en plein conseil. La plupart de ceux qui le composoient n'écoutant que leur jalousie contre le duc de Mayenne, qu'ils craignoient comme un homme qui tenoit en main de quoi acheter la faveur & toutes les graces, opinerent qu'on ne devoit avoir aucun égard à la demande des députés, se fondant sur ce que celui qui les envoyoit, persistoit dans sa révolte contre le roi, même depuis son abjuration. Malgré la justice qu'il y avoit à ne pas confondre le duc de Mayenne avec les Parisiens, je vis le moment où cet avis l'alloit emporter; & certainement il ne pouvoit produire qu'un fort grand mal. Je pris la parole,

(3) Ou à la Villette, entre Paris & Saint-Denis, comme le marquent les mémoires de la ligue. La date en est du dernier juillet, & elle fut publiée le lendemain à Paris.

& j'insistai si fortement sur l'avantage de faire goûter au peuple, déja revenu de ses premiers égaremens, la douceur d'une paix qui l'intéressât encore plus fortement, en faveur du roi, que ce prince déclara qu'il accordoit la trève qu'on lui demandoit, mais pour le mois d'août, septembre & octobre seulement.

Dès le lendemain il se fit à Saint-Denis un concours prodigieux de la populace de Paris. Le roi se montra plusieurs fois au peuple assemblé. Il assista publiquement à la messe. Par-tout où il portoit ses pas, la foule se trouvoit si grande, qu'il étoit (4) quelquefois impossible de la percer. Il s'élevoit à tout moment un cri de *vive le roi*, formé par un million de voix ensemble. Tout le monde s'en retournoit charmé de sa bonne mine, de sa douceur, & de cet air populaire qui lui

---

(4) « Ils sont, disoit Henri IV, affamés de voir un » roi ». *L'Etoile*, *ibid.* J'ai reçu un plaisant tour à l'église, écrivoit-il à mademoiselle d'Estrées en cette occasion, ou dans une semblable : « Une „ vieille femme, âgée de quatre vingt ans, m'est » venue prendre par la tête, & m'a baisé. Je n'en » ai pas ri le premier, demain vous dépolluerez » ma bouche, &c. ».*Recueil des lettres de Henri IV*, *ibid.*

étoit naturel. « Dieu le béniſſe, diſoit-on,
» la larme à l'œil, & le veuille amener
» bientôt en faire autant dans notre
» égliſe de Notre-Dame ». Je fis remarquer au roi cette diſpoſition du peuple à ſon égard. Tendre & ſenſible comme il étoit, il ne put voir ce ſpectacle ſans une vive émotion.

Les Eſpagnols eurent recours à leurs ſubtilités ordinaires. D'Entragues vint me trouver un matin, & me dit qu'il venoit d'arriver à Saint-Denis un Eſpagnol chargé de dépêches importantes de Mandoce, qui lui avoit ordonné de s'adreſſer directement à moi, comme au ſeul homme qui avoit connoiſſance des propoſitions que lui Mandoce avoit fait faire au roi il y avoit déja long-temps en Béarn, par le commandeur Moreau & le vicomte de Chaux. Cet Eſpagnol, qui s'appelloit Ordognès ou Nugnès, avoit été domeſtique de d'Entragues, & avoit paſſé de chez lui au ſervice de Mandoce. D'Entragues entretenoit commerce par ſon moyen avec l'ambaſſadeur Eſpagnol près de la ligue. Voilà ce que je compris ſur le chapitre de cet homme, par le récit vrai ou faux que m'en fit d'Entragues. Je ne me fiois pas beaucoup à cet émiſſaire Eſpagnol, & guère davan-

tage à d'Entragues, dont je connoiſſois l'eſprit brouillon. Je le reçus aſſez ſéchement, parce que je ne doutai point que tout ceci ne fût un manége des Eſpagnols : mais d'Entragues parut ſi ſcandaliſé que je ſoupçonnaſſe ſa fidélité, & ajouta tant de choſes ſur la bonne foi de ſon Nugnès, que je conſentis qu'il me l'amenât le ſoir de ce même jour. Le roi à qui je donnai avis de la viſite de d'Entragues, en eut la même opinion, & m'ordonna pourtant d'écouter l'envoyé.

D'Entragues ne manqua pas de revenir accompagné de l'Eſpagnol, qui après bien des diſcours aſſez vagues ſur la joie qu'on avoit eue à la cour d'Eſpagne de l'abjuration du roi, & des proteſtations infinies de bonne volonté que je n'avois pas lieu de croire fort ſinceres, me dit enfin qu'il étoit chargé de propoſer au roi le mariage de (5) l'infante, avec quelques autres articles, ſur leſquels il me déclara qu'il lui étoit défendu de s'expliquer avec d'autres perſonnes que le roi lui-même, auquel il me pria de le préſenter. Henri ayant voulu l'entendre, je

(5) Claire-Eugénie d'Autriche, ſeconde fille de Philippe II.

dis à Nugnès, ſans aucun détour, que venant d'un endroit fort ſuſpect, il acheteroit l'honneur d'être admis à l'audience de ſa majeſté, par quelques précautions contre ſa perſonne, peut-être un peu humiliantes. Il ne trouva rien de trop dur. Je commençai par le fouiller moi-même; enſuite je fis faire une recherche exacte ſur toute ſa perſonne par deux de mes valets de chambre, dont l'un qui étoit tailleur, s'en acquitta complettement. Il ne fut pas plutôt entré dans l'appartement du roi, que je le fis mettre à genoux, tenant ſes deux mains dans les miennes. Il n'ajouta rien aux propoſitions qu'il m'avoit déja faites; mais il parla de l'alliance des deux couronnes en termes ſi ſpécieux & ſi magnifiques, que le roi, qui dans le commencement l'écoutoit à peine, ne put s'empêcher de goûter la propoſition que lui fit l'Eſpagnol, d'envoyer un homme de confiance, ſçavoir de dom Bernardin de Mandoce lui-même, s'il ne pouvoit pas compter ſur la vérité de tout ce qu'il venoit de lui dire.

Cette députation à laquelle on pouvoit donner un air myſtérieux, n'étoit pas trop de mon goût, & encore moins le choix que ſa majeſté fit pour ce ſujet de

la Varenne (6), homme plein de vanité. Le roi à qui j'expoſai mes craintes, crut ſauver toute apparence d'engagement & de négociation avec l'Eſpagne, en ne

(6) Il en ſera encore parlé dans la ſuite de ces mémoires. Son nom eſt Guillaume Fouquet, celui de la Varenne lui vint du marquiſat de la Varenne en Anjou, qu'il acquit. Son premier office fut celui de cuiſinier chez madame; il excelloit ſur-tout à piquer les viandes. S'il eſt vrai que cette princeſſe le rencontrant un jour après ſa fortune, lui dit: « La Varenne, tu as plus gagné à porter les » poulets de mon frere, qu'à piquer les miens »: on en conclura que les moyens par leſquels il s'avança auprès du roi ſon maître, ne ſont pas des plus honnêtes. Il fut fait porte-manteau de ce prince, enſuite conſeiller d'état, & contrôleur général des poſtes, & toujours fort avant dans la familiarité de Henri IV, qui lui donna des lettres de nobleſſe. La Varenne ayant mis un gentilhomme auprès de ſon fils: « Comment, lui dit ce prince, » donner ton fils à un gentilhomme, je comprens » bien cela; mais donner un gentilhomme à ton » fils, c'eſt ce que je ne puis comprendre ». On raconte encore que la Varenne ayant obtenu certaine grace du roi, ſur laquelle le chancelier de Belliévre lui fit quelque difficulté; la Varenne dit au chancelier: « Monſieur, ne vous en faites pas » tant accroire: je veux bien que vous ſçachiez que » ſi mon maître avoit vingt-cinq ans de moins, je » ne donnerois pas mon emploi pour le vôtre ». Voyez *d'Aubigné*, *généal. de Sainte-Marthe*;

chargeant la Varenne d'aucun écrit; & en faisant servir de prétexte à son voyage, le réglement de quelques limites sur la frontiere d'Espagne. La Varenne n'eut pas plutôt reçu son congé, qu'il fit parade de sa commission, trancha de l'ambassadeur, & se fit recevoir comme tel par Mandoce, qui de son côté enchérit encore sur les honneurs qu'exigeoit la Varenne ; ce qui produisit l'effet que les Espagnols avoient en vue. On crut quelque temps en Angleterre & en Allemagne, que Henri avoit recherché l'amitié du roi d'Espagne, & rompu l'alliance avec les Puissances protestantes; d'où l'on auroit peut-être vu s'ensuivre une rupture éclatante, si le roi n'avoit promptement pris les devants pour les persuader du contraire.

Une derniere ressource sur laquelle on comptoit dans la ligue, & qui faisoit qu'on reculoit toujours l'accommodement & l'éloignement des Espagnols, c'est l'horrible résolution de poignarder le roi, qu'elle avoit sçu inspirer à un petit nom-

---

mém. de M. le duc d'Angoulême; Mém. de du Plessis; Menagiana, &c. Cayet, ibid. tom. 5, *pag.* 276, parle de l'ambassade de la Varenne en Espagne tout différemment de nos mémoires.

bre de gens déterminés, dont elle avoit renversé l'esprit par l'attrait des plus grandes récompenses, s'ils venoient à bout de leur entreprise, & s'ils y succomboient, par l'espérance que leur action leur mériteroit la couronne du martyre. La nature se révolte si violemment, lorsqu'elle voit que ceux qui se vantoient d'être les soutiens de la religion, font un abus si monstrueux de ce qu'elle a de plus sacré, qu'il faudroit effacer ce trait de toutes les histoires, si d'ailleurs l'on n'étoit sûr qu'il n'y a aucune des religions qui prennent le nom de chrétiennes, qui ne s'indigne qu'on puisse lui imputer d'autoriser un pareil dessein. On ne peut même, sans crime, en accuser ou un corps, ou un simple particulier, si l'on n'en a les preuves de fait les plus claires.

Le roi ne les eut (7) que trop fréquemment dans les voyages qu'il fit au sortir

(7) Cayet, *Chronol. novenn. liv.* 5, *pag.* 280, parle plus positivement de ces complots contre la vie de Henri IV. Morisot dit qu'un Flamand, nommé Avenius, vint à Saint-Denis dans le dessein de poignarder ce prince; que voyant avec quelle dévotion il assistoit à la messe, il se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon; mais qu'ayant récidivé, il fut roué en 1593, *chap.* 33.

de Saint-Denis à Châlons-sur-Marne, au fort de Gournay, à Brie-Comte-Robert, à Melun, & ensuite à Meulan & à Fontainebleau. Les moines sur-tout ont sur cet article une tache qu'ils n'effaceront pas facilement. Henri étant à Melun, pensa périr par la main des furieux qu'apostoient par-tout les jésuites & les capucins. Entr'autres avis qui lui furent adressés sur ce sujet, il fut informé qu'un de ces scélérats étoit parti de (8) Lyon, dans

---

(8) C'est Pierre Barriere, ou la Barre, batelier d'Orléans. Davila rapporte ce fait un peu différemment, *liv.* 4. Les mémoires de la ligue chargent griévement en effet un Jésuite de Paris, & un capucin de Lyon, sans nommer ni l'un ni l'autre. M. de Thou dit formellement, *liv.* 107, que ce Jésuite étoit le P. Varrade, recteur de collége de Paris; & invective à cette occasion d'une maniere sanglante contre toute cette société. Mézeray, *liv.* 61, en parle dans les mêmes termes, comme n'ayant fait que copier de Thou. Mais outre que le témoignage d'un ennemi n'est d'aucun poids; il est bon d'avertir ici une fois pour toutes, que lorsque le duc de Sully & les autres écrivains calvinistes, font ces sortes d'imputations aux Jésuites, ainsi qu'à messieurs de Villeroy, Jeannin, d'Ossat, &c. cela ne signifie rien autre chose, dans le sens même de ces écrivains, sinon que telle ou telle chose arriva par l'effet des principes, écrits, théses, prédications, en un mot, par l'impression

le deſſein de venir le chercher pour l'aſſaſſiner. Heureuſement avant de partir il expoſa dans la confeſſion ſon deſſein à un prêtre, qui effrayé de cette frénéſie, en

---

& l'eſprit qui conduiſoit toute la ligue : & non point que tel Jéſuite, telle perſonne fût l'auteur ou le moteur de cette action. On en ſera plus convaincu par la ſuite de ces mémoires. Voyez comment nous nous ſommes expliqués ſur ce ſujet dans la préface de cet ouvrage.

Pour le fait particulier dont il eſt ici queſtion, quoiqu'en diſent de Thou, *Cayet, liv.* 5, *p.* 240. & Mézeray, il eſt certain que Barriere appliqué à la queſtion, pour déclarer ceux qui l'avoient ſollicité à attenter à la vie du roi, ne nomma point le P. Varrade. Il eſt encore certain qu'on ne fit aucune pourſuite contre ce pere; qu'on ne le rechercha point dans tout le cours de cette procédure; qu'il demeura à Paris après même que le roi y fut entré. Quand l'année ſuivante 1594, Antoine Arnaud, dans ſon plaidoyer pour l'Univerſité, reprocha aux Jéſuites le prétendu attentat du P. Varrade, ceux de ſa compagnie s'en défendirent fortement, & l'avocat ne le prouva point. *Hiſt. de l'univerſité de Paris, tome* 6, *p.* 884. Enfin le roi en 1604, répondant au premier préſident de Harlay, qui repréſentoit que le parlement avoit peine à vérifier l'Edit du rétabliſſement des Jéſuites, les juſtifia en particulier ſur l'article qui regardoit Barriere, diſant qu'il étoit faux qu'aucun d'eux eût ſçu le deſſein de ce parricide. *Mém. chronol. & dogmatiques pour ſervir à l'hiſtoire de l'égliſe, tom.* 1, *pag.* 28.

avertit un gentilhomme de Lyon. Celui-ci partit précipitamment pour prévenir le meurtrier, & le désigna si bien au roi, sur le portrait que lui en avoit fait le prêtre, qu'il fut reconnu à Melun au milieu de la foule : il confessa son crime & en reçut le châtiment. Le roi étoit confus pour ses ennemis mêmes, d'une méchanceté qui découvroit si bien le fond de leur cœur. Il se trouvoit également alarmé de toutes ces entreprises sur sa personne, & gêné des précautions qu'il étoit obligé de prendre : il m'en fit souvent les plaintes les plus ameres.

C'est donc une énorme calomnie dans messieurs de Thou, Cayet & Mézeray, d'avoir avancé que le P. Varrade avoit conseillé à Barriere de tuer le roi. Ce fut le P. Seraphin Banchi qui découvrit ce complot, & le gentilhomme qui partit de Lyon pour en avertir Henri IV, & qui reconnut Barriere à Melun, s'appelloit Brancaleon; *Chronol. noven. ibid.* Henri IV parlant de cet attentat à P. Mathieu, son historien, lui dit, que ce scélérat se trouva trois fois dans l'occasion de le tuer à la chasse, en cueillant des fruits d'un arbre, & dans l'église de Saint-Denis, & que Barriere, aussi-bien que Clément, étoit convenu avec ses complices d'envelopper dans son accusation une infinité de personnes innocentes, & en particulier plusieurs princes & seigneurs de France. *Mathieu, tom.* 2, *liv.* 1, *p.* 150.

Il se seroit trouvé heureux, si la conduite des catholiques de sa cour l'eût du moins consolé de celle des catholiques ligueurs; mais ils n'en avoient pas changé non plus que les autres, pour avoir vu le roi se faire catholique; & ils ne s'en croyoient pas moins en droit de l'assujettir à toutes leurs fantaisies. Ils souffroient impatiemment que le roi n'eût pas rompu tout commerce avec ses anciens serviteurs protestans: leur mécontentement éclatoit à le voir seulement s'entretenir avec quelqu'un d'eux, sur-tout avec moi. La crainte que je ne le rentraînasse dans sa premiere croyance les touchoit beaucoup moins, que l'idée qu'ils avoient que je le portois dans ces entretiens à chercher un remede aux abus du gouvernement, & principalement au désordre des finances. Henri qui ne se voyoit pas encore au point de pouvoir parler en maître, eut la complaisance de fuir toute conversation particuliere avec les huguenots. Il reprit ses conférences sur la religion avec les seuls catholiques, & les continua à Andresy (*a*) (9) & à Milly. Je profitai

---

(a) *En Beauvaisis.*

(9) Et encore à Pontoise & à Fleury, château

de cette conjoncture, & je demandai à ce prince la permiſſion de faire un voyage à Bontin, où j'avois pour cinq ou ſix mille écus de bled à vendre. En me l'accordant, ſa majeſté me dit qu'à mon retour elle verroit peut-être plus clair dans ſes affaires, & qu'elle pourroit m'en dire davantage.

J'arrivai avec mon épouſe à Bontin, dans un temps où les denrées étoient de fort bon débit. Toutes les grandes villes ſe hâtant de profiter de la trève pour remplir leurs magaſins à tout événement, donnoient en échange l'argent que les Eſpagnols avoient répandu par-tout. Les piſtoles d'Eſpagne étoient ſi communes en ce temps-là, qu'elles devinrent la monnoie la plus ordinaire dans le commerce.

J'avois à peine vendu la moitié de mes bleds, qu'une lettre que le roi m'écrivit de Fontainebleau me rappella auprès de lui. Il avoit décacheté en mon abſence

---

dans le Gâtinois, appartenant à Henri Clauſſe, grand maître des Eaux & Forêts. Les catholiques qui y aſſiſtoient, étoient, comme le marque M. de Thou, meſſieurs de Schomberg, de Villeroy, de Belin, de Revol, Jeannin & de Thou lui-même, qui donne auſſi à entendre qu'il s'y parloit plus de politique que de religion.

trois lettres à mon adreſſe, dont il n'avoit pu tirer aucun éclairciſſement ; parce que deux de ces lettres, l'une de Madame (10) de Simiers, ſœur de Vitry & grande amie de l'amiral de Villars, & l'autre de Lafont, étoient écrites en chiffres, & que la troiſiéme, qui étoit d'un nommé Deſportes, de Verneuil, ne marquoit rien autre choſe, ſinon que cet homme avoit à m'entretenir ſur une propoſition que je lui avois faite dans mon abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. Le roi obſédé par les catholiques, ne put faire autre choſe en ce moment que me remettre les trois lettres, dont je lui dis enſuite le contenu. Deſportes étoit l'agent dont le baron de Medavy (11) avoit réſolu de ſe ſervir pour traiter de ſon accommodement & de la reddition de Verneuil. Pour la lettre de madame de Simiers & celle de Lafont, elles rouloient ſur certaines facilités qui ſe préſentoient de mettre

(10) Louiſe de l'Hôpital-Vitry, femme de Jacques de Simiers, grand-maître de la garde-robe du duc d'Alençon.

(11) Pierre Rouxel, baron de Medavy, comte de Grancey, lieutenant général en Normandie, & conſeiller d'état, mort en 1617. Il étoit doué d'une force de corps ſinguliere.

Villars dans les intérêts du roi : mais les choſes changerent bien de face à ſon égard par la perte de Feſcamp (*a*), qui fut ſi ſenſible à ce gouverneur, qu'il rompit pour cette fois tout accommodement. J'en fus informé par de nouvelles lettres de Madame de Simiers & de Lafont en réponſes aux miennes, dans le moment que je me diſpoſois à partir par ordre du roi, pour entretenir Villars dans ſes bonnes diſpoſitions. Voici ce qui s'étoit paſſé à Feſcamp : c'eſt un trait de hardieſſe qui mérite de trouver place ici.

Lorſque ce fort fut pris par Biron ſur la ligue, il y avoit dans la garniſon qui en ſortit, un gentilhomme nommé Bois-Roſé (12), homme de cœur & de tête, qui remarqua exactement la place d'où on le chaſſoit, & prenant ſes précautions de loin, fit en ſorte que deux ſoldats qu'il avoit gagnés, furent reçus dans la nouvelle garniſon que les royaliſtes établirent dans Feſcamp. Le côté du fort qui donne ſur la mer, eſt un rocher de ſix cens

(a) *Port & citadelle dans le pays de Caux.*

(12) N. de Gouſtiminil, ou Gouſminil, ſieur de Bois-Roſé. *Voyez la chronol. novenn. liv. 5, page 94.*

pieds de haut, coupé en précipice, & dont la mer lave continuellement le pied à la hauteur d'environ douze pieds, excepté quatre ou cinq jours de l'année, où pendant la morte eau la mer laisse à sec l'espace de trois ou quatre heures le pied de cette falaise, avec quinze ou vingt toises de sable. Bois-Rosé, à qui toute autre voie étoit fermée pour surprendre une garnison attentive à la garde d'une place nouvellement prise, ne douta point que s'il pouvoit aborder par cet endroit regardé comme inaccessible, il ne vînt à bout de son dessein. Il ne s'agissoit plus que de rendre la chose possible; & voici comment il s'y prit.

Il étoit convenu d'un signal avec les deux soldats gagnés, & l'un d'eux l'attendoit continuellement sur le haut du rocher, où il se tenoit pendant tout le temps de basse marée. Bois-Rosé ayant pris le temps d'une nuit fort noire, vint avec cinquante soldats déterminés & choisis exprès parmi des matelots, & aborda avec deux chaloupes au pied du rocher. Il s'étoit encore muni d'un gros cable, égal en longueur à la hauteur de la falaise, & il y avoit fait de distance en distance des nœuds & passé de courts bâtons, pour pouvoir s'appuyer des mains & des pieds.

Le ſoldat qui ſe tenoit en faction, attendant le ſignal depuis ſix mois, ne l'eut pas plutôt reçu, qu'il jetta du haut du précipice un cordeau, auquel ceux d'en bas liérent un gros cable, qui fut guindé en haut par ce moyen, & attaché à l'entre-deux d'une embrâſure avec un fort levier paſſé par une agraffe de fer faite à ce deſſein. Bois-Roſé fit prendre les devans à deux ſergens dont il connoiſſoit la réſolution, & ordonna aux cinquante ſoldats de s'attacher de même à cette eſpece d'échelle, leurs armes liées autour de leur corps & de ſuivre à la file, ſe mettant lui-même le dernier de tous, pour ôter aux lâches toute eſpérance de retour. La choſe devint d'ailleurs bientôt impoſſible ; car avant qu'ils fuſſent ſeulement à moitié chemin, la marée qui avoit monté de plus de ſix pieds, avoit emporté la chaloupe & faiſoit flotter le cable. La néceſſité de ſe tirer d'un pas difficile, n'eſt pas toujours un garant contre la peur, lorſqu'on a autant de ſujet de s'y livrer. Qu'on ſe repréſente au naturel ces cinquante hommes ſuſpendus entre le ciel & la terre au milieu des ténebres, ne tenant qu'à une machine ſi peu sûre, qu'un léger manque de précaution, la trahiſon d'un ſoldat mercenaire, ou la

moindre peur pouvoit les précipiter dans les abymes de la mer, ou les écraser sur les rochers: qu'on y joigne le bruit des vagues, la hauteur du rocher, la lassitude & l'épuisement: il y avoit dans tout cela de quoi faire tourner la tête au plus assuré de la troupe ; comme elle commença en effet à tourner à celui-là même qui la conduisoit. Ce sergent dit à ceux qui le suivoient, qu'il ne pouvoit plus monter, & que le cœur lui défailloit. Bois-Rosé à qui ce discours étoit passé de bouche en bouche, & qui s'en appercevoit parce qu'on n'avançoit plus, prend son parti sans balancer. Il passe par-dessus le corps de tous les cinquante qui le précédent, en les avertissant de se tenir fermes, & arrive jusqu'au premier, qu'il essaie d'abord de ranimer. Voyant que par la douceur il ne peut en venir à bout, il l'oblige, le poignard dans les reins, de monter, & sans doute que s'il n'eût obéi, il l'auroit poignardé & précipité dans la mer. Avec toute la peine & le travail qu'on s'imagine, enfin la troupe se trouva au haut de la falaise un peu avant la pointe du jour, & fut introduite par les deux soldats dans le château, où elle commença par massacrer, sans miséricorde, le corps de garde & les sentinelles. Le sommeil

livra presque toute la garnison à la merci de l'ennemi, qui fit main basse sur tout ce qui résista, & s'empara du fort.

Bois-Rosé donna aussi-tôt avis à l'amiral de Villars de ce succès presqu'incroyable, & il crut que la moindre gratification à laquelle il devoit s'attendre, étoit le gouvernement de cette citadelle, qu'il avoit si bien acheté. Cependant il lui revint que Villars, ou plutôt le commandeur de Grillon (13) songeoit à l'en chasser. Dans le premier transport de colere que lui donna cette injustice, il remit le château de Fescamp au roi, dont il venoit d'apprendre la conversion. A cette nouvelle, Villars rompit la négociation qu'il avoit permis à madame de Simiers & à Lafont d'entamer en son nom, & il envoya investir Fescamp. Bois-Rosé qui se sentoit trop foible, appella à son secours le roi, qui s'achemina dans l'instant vers Dieppe, & vint loger à Saint-Valery en Caux. Les trois mois de suspension étoient finis, lorsque se fit cette hostilité; mais le roi s'étoit porté à la prolonger de deux ou trois mois, sur la représentation que lui

(13) Thomas Berton, gouverneur de Honfleur, frere de Grillon.

avoit fait faire le duc de Mayenne, qu'il lui falloit un tems plus considérable, pour régler une affaire aussi importante que son accommodement & celui de la ligue. Il ne manqua pas de crier contre le roi à l'infraction, & il fit partir le comte de Belin, gouverneur de Paris, pour lui en porter ses plaintes. Belin vint à Saint-Valery, & s'acquittant de sa commission, il demanda encore au roi une prolongation de trève pour trois mois, temps nécessaire au duc de Mayenne pour faire connoître ses dernieres intentions à Rome & à Madrid, où il avoit envoyé pour ce sujet le cardinal de Joyeuse (14) & Montpezat. Le roi qui vit qu'on ne cherchoit qu'à l'amuser, rejetta les propositions du comte de Belin; & sans vouloir l'entendre davantage sur un violement qui devoit être imputé en premiere cause à ses ennemis, il s'avança droit à Fescamp, obligea les troupes de Villars de se retirer, & pourvut abondamment cette forteresse de tout ce qui étoit nécessaire pour sa sûreté.

---

(14) François, le second des sept fils de Guillaume de Joyeuse; Henri Desprez, sieur de Montpezat.

De retour à Mante, le roi apprit que le marquis de Vitry (*a*) étoit dispoſé à le recevoir dans Meaux. Pour ſeconder les bonnes intentions de ce gouverneur, ſa majeſté vint à Lagny, où tout fut réglé de maniere, qu'elle fit une entrée ſolemnelle dans (15) Meaux, le premier jour de l'année 1594; & cet exemple fut ſuivi bientôt après par la Châtre (*b*) pour les villes d'Orléans & de Bourges.

La trève étant finie, le roi alla faire le ſiége de la Ferté-Milon (*c*). Je voulois profiter de ce temps pour achever les affaires qui m'avoient conduit à Bontin;

(a) *Louis de l'Hôpital, marquis de Vitry.*

(15) Le duc de Mayenne ayant fait faire des reproches à Vitry, de ce qu'il l'avoit trahi en livrant Meaux au roi, Vitry répondit à ſon envoyé: « Vous me preſſez trop, vous me ferez à la fin » parler en ſoldat. Je vous demande ſi un larron » ayant volé une bourſe, me l'avoit donnée en » garde, & ſi après, reconnoiſſant le vrai pro- » priétaire, je lui rendois la bourſe, & refuſois » de la donner au voleur qui me l'auroit confié, » aurois-je, à votre avis, fait acte mauvais & de » trahiſon? Ainſi eſt-il de la ville de Meaux ». *Mém. pour l'hiſt. de France, tome 2.*

(b) *Claude de la Châtre.*

(c) *Entre Meaux & Soiſſons.*

mais sa majesté me commanda d'aller faire la revue de quelques bataillons Suisses à Montereau (*a*). Je mandai à madame de Rosny de se trouver en cet endroit, d'où je la ramenerois à Mante. Elle m'y attendit inutilement : deux jours avant celui où je devois aller faire cette revue, je reçus de nouvelles dépêches de madame de Simiers & de Lafont, qui me mandoient que l'homme (c'étoit M. de Villars), étant appaisé, rien n'empêchoit qu'on ne reprît le projet rompu. Le roi jugea cette affaire assez de conséquence, pour ne pas différer d'un moment. Le comte de (16) Chaligny venoit d'arriver à l'armée avec un passeport pour Paris. Il avoit prié le roi de lui donner un gentilhomme de confiance pour le conduire dans cette ville. Sa majesté jugea à propos que je profitasse de cette double occasion de connoître plus particuliérement les dispositions du duc de Mayenne & de la ligue, & de me rendre sûrement à Rouen.

(a) *Montereau-Faut-Yonne, en Champagne.*

(16) Henri de Lorraine, comte de Chaligny, de la branche de Moüy.

J'accompagnai donc le comte de Chaligny jusqu'à Paris, d'où après une entrevue avec le duc de Mayenne, je me rendis par Louviers chez le ſieur de Saint-Bonnet, à deux lieues de Rouen. Ayant donné de cet endroit avis de mon arrivée aux entremetteurs, on me vint prendre la nuit du lendemain, & l'on m'introduiſit dans le fort de Sainte-Catherine, où le capitaine Boniface me reçut & me traita ſplendidement, en attendant l'amiral de Villars qui vint lui-même le ſoir, ſuivi d'un ſeul laquais ; comme de mon côté je n'avois qu'un ſeul valet de chambre avec moi. Nous ne nous ſéparâmes qu'après un entretien de deux heures, qui me laiſſa entiérement ſatisfait des ſentimens de ce gouverneur. Cette entrevue ſe paſſa avec un fort grand ſecret. Outre que les gouverneurs des principales villes royaliſtes des environs de Rouen n'auroient pas manqué de traverſer la négociation par jalouſie & par intérêt, & que peut-être ils auroient fait pis, comme ils firent en effet, ſi-tôt qu'ils purent en ſoupçonner quelque choſe, il y avoit dans tout ce canton pluſieurs troupes ligueuſes & étrangeres, dont Villars n'étoit pas entiérement le maître, & il

s'y en pouvoit joindre en peu de temps un assez grand nombre, pour le faire repentir de sa démarche.

Je passai cinq jours entiers dans le fort de Sainte-Catherine avec le même secret. J'eus de fréquentes conférences avec Villars. Nous touchâmes les principaux points de son accommodement. La plus grande difficulté ne rouloit pas sur l'intérêt. Il cherchoit moins à satisfaire des vues mercenaires, qu'à se convaincre qu'en traitant avec lui, le roi ne songeoit pas simplement à gagner une capitale de province, mais à s'attacher un homme qui se sentoit autant de disposition que de talens à le bien servir. On a vu ci-devant quelle idée Villars avoit conçue du roi. Si-tôt que mes discours l'y eurent confirmé, je pus regarder son traité comme fort avancé; mais alors je ne pouvois pas aller plus loin, n'ayant point par écrit les pouvoirs nécessaires pour consommer l'affaire.

Pour achever de faire connoître ce gouverneur, tout ce qui paroissoit de lui, avoit rapport à l'une ou à l'autre des deux qualités qui dominoient dans son caractere, ou étoit produit par leur mêlange. Ces deux qualités étoient la valeur & la

droiture. La premiere rend le cœur élevé, généreux, plein d'une fierté (17) noble & naturelle, qui n'est autre chose que le sentiment de ce que nous valons : sentiment qui ne tient rien de la basse vanité & de l'affectation à se perdre dans la sotte admiration de soi-même. La seconde fait qu'on est sincere & vrai, incapable d'artifice & de surprise, prêt à se rendre à la raison & à la justice. Celui qui les unit toutes deux, a rarement d'autre défaut que la promptitude d'un premier mouvement de colere. Tel étoit Villars, & on s'en appercevra aisément dans tout ce qui me reste à dire de lui. La nature ne l'avoit pas fait pour être long-temps ennemi d'un prince avec lequel il avoit tant de conformité dans l'humeur. La seule différence entr'eux étoit que Henri, par de continuelles réflexions sur les effets de la colere, par l'usage d'une longue adversité, par la nécessité de se faire des partisans, enfin par la trempe d'un cœur tourné vers la tendresse, avoit converti ces premiers transports si bouillans en de

---

(17) M. de Thou, parlant de l'amiral de Villars, dit qu'il étoit d'un esprit dur & hautain, *liv.* 103.

ſimples (18) mouvemens qui les marquoient ſur ſon viſage, dans ſon geſte & plus rarement dans ſes paroles.

---

(18) Voici une anecdote tirée des mémoires de la vie du préſident de Thou, qui prouve ce que l'auteur dit ici du caractere de Henri IV, & qui a auſſi rapport à ce qui a été dit ci-devant, au ſujet du ſiége de Rouen. « Un jour que Grillon » vint dans le cabinet du roi pour s'excuſer là-» deſſus (ſur le reproche qu'on lui faiſoit, que ſes » fréquentes allées & venues, pour négocier avec » l'amiral, lui avoient donné l'occaſion & les » moyens de faire cette furieuſe ſortie dont il a été » parlé), il paſſa des excuſes aux conteſtations, » & des conteſtations aux emportemens & aux » blaſphêmes. Le roi irrité de ce qu'il continuoit » ſi long-temps ſur le même ton, lui commanda » de ſortir, mais comme Grillon revenoit à tous » momens de la porte, & qu'on s'apperçut que » le roi pâliſſoit de colere & d'impatience, on » eut peur que ce prince ne ſe ſaiſit de l'épée de » quelqu'un, & qu'il n'en frappât un homme auſſi » inſolent. Enfin s'étant remis, après que Grillon fut ſorti, & ſe tournant du côté des ſei-» gneurs qui l'accompagnoient, & qui avec de » Thou avoient admiré ſa patience, après une » brutalité ſi criminelle, il leur dit : la nature m'a » formé colere, mais depuis que je me connois, » je me ſuis toujours tenu en garde contre une » paſſion qu'il eſt dangereux d'écouter. Je ſçais » par expérience, que c'eſt une mauvaiſe con-» ſeillere; & je ſuis bien aiſe d'avoir de ſi bons » témoins de ma modération. Il eſt certain que

Le roi venoit d'arriver à Chartres (*a*), qu'il avoit choisi (19) pour la cérémonie de son sacre, lorsque je le rejoignis pour l'instruire de mon voyage & lui deman-

---

» son tempérament, ses fatigues continuelles, » & les différentes situations de sa vie, lui avoient » rendu l'ame si ferme, qu'il étoit beaucoup plus » le maître de sa colere que de sa passion pour la » volupté. On remarqua que durant la contesta- » tion de Grillon, le maréchal de Biron qui se » trouva chez le roi, & qui étoit assis sur un » coffre, faisoit semblant de dormir, que plus » elle s'échauffoit, & que les voix s'élevoient, » plus il affectoit de dormir profondément; quoi- » que Grillon se fût d'abord approché de lui pour » l'injurier, & qu'il lui criât aigrement aux oreil- » les, qu'il n'étoit qu'un chien galeux & hargneux. » La compagnie fut persuadée qu'il n'avoit affecté » ce profond sommeil, qu'afin de ne se point com- » mettre avec un emporté & un furieux : ce qu'il » eût été contraint de faire pour peu qu'il eût » paru éveillé. On crut encore qu'il avoit voulu » laisser au roi toute la fatigue de la conversation ».

(a) *Le 17 Février 1594.*

(19) Contre une ordonnance assez frivole des états de Blois, que cette cérémonie est nulle, à moins qu'elle ne soit faite dans la ville de Reims. Il fut décidé que ce seroit Nicolas de Thou, évêque de cette ville, qui sacreroit sa majesté, & non l'archevêque de Bourges, qui prétendoit cet honneur comme grand aumônier, & qu'on se passeroit de la sainte Ampoule. Voyez cette cérémonie décrite dans les historiens.

der un plein pouvoir. Je comptois repartir incontinent, & je ne m'attendois pas à me voir retenu près de lui dix ou douze jours, comme je le fus. Il s'agissoit de la réconciliation de monsieur le comte de Soissons & monsieur le duc de Montpensier, dont l'inimitié avoit pris naissance à l'occasion des prérogatives de leur rang de princes du sang, & s'étoit fortifiée en dernier lieu par leur concurrence aux mêmes charges, aux mêmes gouvernemens, & de plus à la même maîtresse, Madame, sœur du roi. M. le duc de Montpensier étoit sans contredit le plus avant dans les bonnes graces du roi, & le mieux partagé du côté de la fortune. Ses biens étoient immenses. Il parut au sacre avec une suite de quatre ou cinq cens gentilhommes, tandis que son rival pouvoit à peine en entretenir dix ou douze. Mais celui-ci lui étoit supérieur quant à un point : c'est que tout pauvre qu'il étoit, sans places & sans gouvernement, & mal voulu du roi, sur-tout depuis son échappée de Rouen, il possédoit le cœur de la princesse, que rien n'avoit pu refroidir à son égard. La comtesse (20) de

(20) La même qui avoit été maîtresse de Henri IV; mais elle étoit devenue fort grosse, grasse &

Guiche

Guiche étoit la dépositaire de tous leurs secrets & leur commune messagere, lorsqu'ils ne pouvoient se voir. Elle avoit si bien échauffé cette liaison, qu'elle leur avoit fait signer à tous deux une promesse de mariage, que la seule difficulté des temps les empêchoit de mettre à exécution.

Sa majesté souhaitoit si passionnément de pouvoir raccommoder les deux princes de son sang, que cette considération l'emporta sur celle du traité avec Villars. Elle n'eut aucun égard à mes instances, ni au danger que je lui faisois envisager dans le retardement : il fallut que je me déterminasse à entreprendre cette difficile réconciliation, conjointement avec l'évêque d'Evreux, sur lequel le roi avoit d'abord jetté les yeux, mais qu'il ne trouvoit pas capable de faire réussir seul une affaire si délicate. Il est vrai que je m'étois toujours conservé une grande part dans la confidence de M. le comte; mais je connoissois son esprit hautain & dédaigneux, que la seule crainte de paroître déférer à un rival qui lui étoit supé-

---

rouge de visage. *Journal du regne de Henri III ; tom.* 1 *, page* 270.

rieur, porteroit non-ſeulement à ſe roidir dans ſes prétentions, mais peut-être encore à en former de nouvelles. Je n'ennuyerai point par le récit de nos conteſtations, des refus & des mauvaiſes humeurs que nous eûmes à eſſuyer: nous fûmes plus d'une fois prêts d'abandonner la partie. Cependant à force de raiſons tirées de la volonté & de la ſatisfaction du roi, avec beaucoup de patience, de prieres & d'importunité, nous parvînmes à faire conſentir les deux princes à ſe voir & à s'embraſſer. Je ne garantis pas que le cœur ait jamais eu beaucoup de part à cette démarche : je me donnai bien de garde de diſcuter l'article de l'amour & du mariage, qui demeurant indécis, laiſſoit entr'eux la principale ſemence de diviſion; mais qui me parut un obſtacle abſolument inſurmontable.

J'étois fort ſatisfait d'avoir réuſſi ſans toucher cet article; & je ne voyois plus rien qui m'empêchât de me rendre à Rouen. Je n'en étois pas où je penſois. Le roi n'avoit paru ſi fort empreſſé pour le raccommodement des deux princes, que pour arriver à un ſecond point qu'il déſiroit encore plus paſſionnément; & ce ſecond point étoit préciſément celui que j'avois cru devoir mettre ſi prudemment

de côté, le mariage de Madame sa sœur : pour comble, ce fut encore moi sur lequel sa Majesté s'arrêta pour amener la chose à son but. Je fus donc chargé de nouveau de retirer la promesse de mariage dont il vient d'être parlé, afin que cet obstacle étant levé, le roi résolu de gratifier en tout le duc de Montpensier, employât ensuite son autorité pour lui mettre la princesse entre les bras ; & par-là se vit enfin délivré de la crainte de voir conclure un mariage, qui tout clandestin qu'il eût été, ne l'en auroit pas moins embarrassé : le comte de Soissons se rendant son héritier malgré lui, & se servant contre lui de ses propres biens. Si de ce mariage il provenoit des enfans, comme on ne pouvoit guére en douter, autre sujet d'inquiétude pour sa majesté qui n'en avoit point.

Il me prit un frémissement lorsque le roi me donna un pareil ordre. Je voulus encore lui rappeller que Villars alloit s'engager pour toujours avec les ennemis, aussi bien que Médavy & plusieurs autres gouverneurs de Normandie, si je n'accourois promptement dans tous ces endroits. C'étoit une chose résolue : le roi ne m'écouta point ; & il ne m'accorda que ce que je lui demandai pour pouvoir réussir ; je veux dire, qu'il ne

donneroit aucun lieu de ſoupçonner qu'il m'eût chargé de cet emploi, & qu'il me laiſſeroit le choix des moyens.

Lorſque je fus ſeul, & que je fis réflexion à la commiſſion que je venois de recevoir, j'avoue que je me trouvai dans le dernier embarras. De l'humeur dont je connoiſſois madame Catherine, à qui il s'agiſſoit d'arracher cet écrit, je ſentois bien que toute l'éloquence humaine n'étoit pas capable de lui faire goûter les deſſeins du roi ſur ſa perſonne. Quelle apparence d'aller propoſer à une femme & à une princeſſe, de renoncer à un amant qu'elle aime pour ſe livrer à un autre qu'elle hait? Il ne reſtoit donc de reſſource qu'en la trompant. Pour cela je me dis à moi-même, que ſi ce n'étoit pas ſelon ſon cœur que je la trompois, c'étoit du moins pour ſes intérêts, & pour détourner les malheurs que l'irrégularité de ſa conduite pouvoit attirer ſur le royaume & la perſonne du roi; qu'elle m'en auroit un jour obligation elle-même; que je l'empêchois par un innocent artifice de perdre ſa fortune avec l'amitié du roi ſon frere. Malgré tout ce que ces raiſons avoient de ſpécieux, il falloit toujours que je convinſſe que je n'agiſſois pas avec elle de bonne foi; & cette idée me

faiſoit de la peine. Si je m'y déterminai, ce fut par l'impoſſibilité de réuſſir autrement, & par l'eſpérance qu'un jour j'en obtiendrois le pardon d'elle-même, en la faiſant convenir qu'en cela je lui avois rendu un ſervice réel. Pour M. le comte, outre que je n'avois point à m'adreſſer à lui, & que je ne lui étois que très-peu attaché, les égards que je devois à ſa perſonne n'étoient plus à compter pour rien, puiſqu'ils étoient contraires à l'utilité publique, & à ce qu'exigeoit de moi le ſervice du roi. Toute cette affaire m'a dans la ſuite cauſé des chagrins, dont il ſemble que ma répugnance & mes ſcrupules auroient dû me préſerver.

Je trouvai enſuite une autre difficulté. Je voyois fort rarement madame, à cauſe de mes occupations continuelles, & je la connoiſſois aſſez pour ne pas douter que de quelque maniere que je m'y priſſe pour en obtenir la piéce dont il étoit queſtion, l'aſſiduité que je lui témoignerois ne manqueroit pas de faire naître auſſi-tôt dans ſon eſprit naturellement défiant, des ſoupçons qui la mettroient en garde contre tout ce que je pourrois lui dire ou lui faire dire. Je cherchai à faire en ſorte qu'elle me prévînt elle-même. Je me ſervis pour cela des deux

du Perron, que je sçavois être d'humeur, sur-tout le jeune, à faire leur cour aux grands aux dépens d'un secret. Je n'avois pas une aussi grande liaison avec celui-ci qu'avec l'évêque d'Evreux, mais on ne risque rien à compter sur la bonne opinion qu'ont tous les hommes de leur mérite; sur cet article ils commencent toujours par être leur dupe à eux-mêmes. J'allai donc trouver le jeune du Perron; je le flattai; je m'insinuai dans son esprit par de fausses confidences; il se regarda comme un homme important, & crut par vanité tout ce que lui disois. Lorsque je le vis enivré de son amour propre, je lui dis avec toutes les marques de la plus parfaite sincérité, & en exigeant même avec serment un secret que j'aurois été bien fâché qu'il m'eût gardé, que le roi m'avoit confié ses intentions au sujet de Madame; qu'il étoit résolu de la faire épouser à M. le comte; que quelques petites difficultés qui restoient encore à applanir, avoient empêché sa majesté de rendre là-dessus sa volonté publique. Je ne donnai que deux jours à du Perron pour se décharger d'un fardeau si pesant, de maniere qu'il fît passer ma nouvelle jusqu'à madame Catherine. En effet, il en fit confidence presque dans le moment

à M. de Courtenay (*a*) & à deux autres des plus intimes confidens du comte de Soiſſons, auquel ils coururent l'apprendre, & celui-ci à Madame & à la comteſſe de Guiche.

J'avois compté que la princeſſe, flattée par une ſi agréable eſpérance, feroit vers moi les premieres avances, & je ne me trompai point. Etant allé prendre congé d'elle en homme prêt à entreprendre un long voyage, j'eus la preuve complette de la fidélité de du Perron. Madame ajouta beaucoup à la diſtinction avec laquelle elle me recevoit ordinairement; & la comteſſe de Guiche, qui ne voulut rien perdre d'une occaſion ſi favorable, après quelques diſcours indifférens de ma part, ſe hâta de mettre ſur le tapis l'article des amours de la princeſſe & du comte qui étoit préſent; & m'embraſſant dans un tranſport de bonne amitié : « Voici, » dit-elle aux deux amans, un homme » qui pourroit vous ſervir dans vos deſ- » ſeins ». Madame reprit la parole, & me dit que je ſçavois bien que M. le comte & elle avoient toujours eu beaucoup d'amitié pour moi, & qu'elle me

(a) *Gaſpard de Courtenay.*

feroit fenfiblement obligée de lui aider à rentrer dans les bonnes graces du roi fon frere. Elle ne me dit que ce peu de paroles, elle laiffa le foin de m'en dire davantage, à cet air gracieux & engageant qu'elle fçavoit mieux prendre que femme du monde quand elle vouloit. Je fis femblant d'en être gagné. Après avoir remercié la princeffe comme je le devois, j'ajoutai que fi je pouvois compter fur la difcrétion des perfonnes qui m'écoutoient, je leur apprendrois plufieurs chofes qui ne leur feroient pas indifférentes. Le fecret ne coûte rien à promettre aux femmes, qui font accufées de le garder fi mal. On le promit. On y ajouta le ferment; & on en fit mille: mais je n'avois pas envie de m'ouvrir davantage pour cette fois; je leur demandai un délai de trois jours avant que de leur confier le refte. On m'aida à trouver un prétexte pour remettre le voyage de Rouen, & je pris congé de la compagnie, qui attendit impatiemment le terme que j'avois marqué.

Je retournai ponctuellement au bout des trois jours. Je me fis encore preffer long-temps; enfin feignant de céder à l'importunité de ces deux dames, je leur dis qu'ayant plufieurs fois fondé le roi fur

le mariage en queſtion, il m'avoit d'abord montré quelqu'éloignement d'y conſentir, ſans vouloir s'expliquer davantage avec moi; que je l'avois tant preſſé de m'ouvrir ſon cœur ſur ce ſujet, qu'enfin il m'avoit avoué que loin de ſentir aucune répugnance à conclure cette union, il la trouvoit bien aſſortie; qu'il auroit été ravi qu'au défaut d'enfans de ſon côté, il pût en avoir de ſa ſœur & d'un prince de ſon ſang, qu'il regardât comme les ſiens propres; que le caractere doux & paiſible du comte de Soiſſons & de Madame étoit fort de ſon goût: mais qu'il ſentoit toujours qu'il avoit de la peine à oublier que M. le comte eût cherché à le tromper, & à obtenir ſa ſœur ſans ſon aveu. Ce diſcours dont j'avois concerté toutes les paroles, fit ſon effet. Ces trois perſonnes commencerent à convenir qu'elles auroient pu agir autrement qu'elles n'avoient fait, & à s'entr'accuſer du conſeil qui avoit conduit cette affaire avec tant d'indépendance. Je pris ce moment que j'attendois pour leur faire connoître que je croyois ce mal tout-à-fait facile à réparer; que le roi étant naturellement bon & facile à oublier le paſſé, il ne s'agiſſoit que de tenir avec lui une conduite toute oppoſée; le rechercher,

paroître dépendre uniquement de lui, le laiſſer le maître de leurs perſonnes; enfin, & c'étoit-là le grand point, lui ſacrifier l'engagement par écrit que les deux amans s'étoient donnés, comme étant ce qui l'avoit le plus aigri, & ne pas craindre de lui donner une déclaration même écrite, par laquelle ils renonçoient tous les deux à s'épouſer que de ſon conſentement; que je croyois pouvoir leur aſſurer qu'après cette complaiſance de leur part, il ne ſe paſſeroit pas trois mois ſans qu'ils le viſſent prévenir lui-même leurs deſirs, & cimenter leur union.

On n'eut aucune peine à me croire; & le ſacrifice de la promeſſe de mariage fut arrêté ſur l'heure, peut-être parce qu'on regardoit cet écrit comme inutile, tant que le roi, devenu maître abſolu dans ſon royaume, ne l'agréeroit point. La comteſſe de Guiche dit qu'elle l'avoit laiſſé en Béarn, & ſe chargea de le faire venir inceſſamment. On ne ſe rendit pas ſi facilement ſur la déclaration que je demandai enſuite; & ſans laquelle il ne ſervoit en effet de rien d'avoir retiré l'écrit, que les parties intéreſſées pouvoient rétablir à leur gré. Ce fut cette raiſon là même que je fis valoir; & je les fis con-

venir que ſans cela ſa majeſté ne pouvoit ni ajouter beaucoup de foi à leur ſincérité, ni être perſuadée de leur obéiſſance. Cet article fut fortement débattu, & lorſqu'à force de remontrances, j'eus obtenu enfin cette déclaration, par laquelle madame & le comte annulloient toutes les promeſſes données ci-devant, ſe délioient mutuellement de tout engagement, & ſe ſoumettoient à la ſeule volonté du roi, les conſéquences de cet écrit leur parurent trop fortes; & l'on eut recours à un tempérament, ſans lequel vraiſemblablement la choſe en ſeroit demeurée là. Ce tempérament fut que je me rendrois le dépoſitaire de la déclaration; & que jamais elle ne ſortiroit de mes mains, pas même pour paſſer dans celles du roi. Heureuſement on n'ajouta pas que je la rendrois à Madame, ſi les choſes tournoient autrement qu'elle ne comptoit. Je donnai ma parole d'honneur, dont on ſe contenta; & la déclaration me fut remiſe en bonne forme, ſignée de Madame & du comte & ſcellée de leurs armes. Le roi qui n'avoit oſé ſe flatter que je réuſſirois, trouva qu'il manqueroit toujours quelque choſe à ſa joie, tant qu'il n'auroit pas cet écrit en ſon pouvoir; il m'en fit à pluſieurs repriſes les plus fortes inſ-

tances, & il ne cessa de me le demander, que quand il eut connu par mes refus, que je faisois marcher ma parole avant l'obéissance que je lui devois. Comme l'effet ne suivit point les belles espérances que j'avois données aux deux amans, on s'attend bien qu'ils ne me pardonnerent pas la tromperie que je venois de leur faire. La suite de ces mémoires en instruira.

Après la conclusion de cette affaire, dont le souvenir m'a toujours été désagréable, je ne m'occupai plus que de mon voyage à Rouen. Je craignois avec raison qu'un si long retardement n'eût entiérement rompu mes premieres mesures avec l'amiral de Villars. J'obtins carte-blanche (21) du roi pour conclure non-seulement avec ce gouverneur, mais encore avec tous les autres gouverneurs & officiers de la province. Desportes arriva comme j'allois partir, & m'arrêta encore. Il venoit de la part du baron de Medavy, prier l'évêque d'Evreux de lui prêter pour quelques momens sa maison de Condé,

(21) M. le duc de Sully d'aujourd'hui possede l'original de ce plein pouvoir, & ceux de plusieurs lettres de Maximilien de Béthune à ce sujet.

& m'engager à paſſer par cet endroit, pour m'aboucher avec lui ſur les conditions de ſon traité & de celui de Verneuil. Je partis de Chartres & vins coucher à Anet, où madame d'Aumale me ſollicitoit inſtamment depuis long-temps d'aller la voir.

Cette dame, plus aviſée que ſon mari, le conjuroit ſans ceſſe de quitter la ligue & de ſe donner au roi. Outre le devoir & la sûreté, elle trouvoit dans cette démarche ſon propre intérêt; les affaires domeſtiques du duc (22) d'Aumale étant ſi dérangées qu'il étoit menacé d'une ruine prochaine, & qu'il ne pouvoit l'éviter qu'en ſe faiſant accorder les avantages dont jouiſſent en cette occaſion ceux qui rentrent des premiers dans le devoir. Je deſcendis à Anet dans une auberge, & pendant qu'on m'y apprêtoit à ſouper, j'allai voir madame d'Aumale ſuivi d'un ſeul page. La joie éclata ſur le viſage de cette dame, dès qu'elle m'apperçut. Elle y ajouta toutes les grâces d'un accueil careſſant, & pour ne pas perdre un temps

(22) Charles de Lorraine, duc d'Aumale, mort en 1631, retiré à Bruxelles. Sa femme étoit Marie de Lorraine, fille de René, duc d'Elbeuf.

précieux, elle me prit par la main, & me faisant parcourir avec elle ces galeries & ces beaux jardins, qui font d'Anet un lieu enchanté, elle ne m'entretint que de la passion qu'elle avoit de voir son mari dans l'obéissance due à son souverain, & des conditions qu'il vouloit y mettre. Je laisse toutes les propositions approuvées & rejettées entre nous deux. Jusques-là je n'avois rien vu qui ne fît honneur au maître d'une maison vraiment royale, & j'aurois ignoré l'état déplorable où il étoit réduit, si la duchesse ne m'avoit prié, & pour ainsi dire violenté de demeurer à souper & à coucher chez elle. Après un repas attendu fort long-temps, & aussi mauvais que mal servi, je suis conduit dans une chambre fort vaste & toute reluisante de marbre, mais si dénuée & si froide, que ne pouvant ni m'échauffer ni m'endormir dans un lit où de courts & étroits rideaux de taffetas, une simple couverture fort légere & des draps moites pouvoient transir même au milieu de l'été, je pris le parti de me relever. Je comptois me dédommager en faisant grand feu, mais je ne trouvai pour tout bois à brûler, que du houx & du genievre verd qu'il fut impossible d'allumer. Je passai la nuit entiere

dans ma robe de chambre, ce qui me tint éveillé de fort grand matin. Je quittai avec plaiſir un ſi méchant gîte, & j'allai retrouver mes gens, dont le moindre avait fait beaucoup meilleure chere, & bien mieux paſſé la nuit que leur maître.

Je réparai cette fatigue à Condé, où je trouvai toute la commodité qui fait l'eſſentiel de la bonne réception; en y arrivant je me mis dans un fort bon lit, attendant Médavy qui ne devoit arriver que ſur le midi. Médavy en uſa d'abord ſuivant l'idée où l'on eſt, qu'en pareille conjoncture le plus petit ſeigneur eſt en droit de ſe faire valoir dix fois plus qu'il ne vaut. Il remplit parfaitement ſon perſonnage, par un air de fauſſe défiance, & une ſupériorité affectée avec laquelle il crut bien avancer ſes affaires. Je contraſtai avec ſa vanité par une franchiſe qui le démonta. Je lui dis tout uniment que s'il attendoit que les villes euſſent fait leur accord, ſon ſacrifice diminueroit tout d'un coup de plus de la moitié de ſon prix, lui qui n'avoit que Verneuil à propoſer, & que peut-être on ne voudroit plus après cela l'écouter, ni lui rien accorder du tout. Ma ſincérité força la ſienne, il ſe montra plus raiſonnable, & nous fûmes bientôt d'accord. Il me pria

ſeulement que la choſe ne fût rendue publique qu'à la fin de mars, parce qu'il s'étoit engagé à M. de Villars de ne rien faire que de ſa participation. Il chargea Deſportes de venir avec moi à Rouen, pour rendre cette déférence au gouverneur; & en même temps pour voir ſi je finirois avec Villars, dont l'accommodement entraînoit le ſien, & en quelque ſorte néceſſairement.

Le lendemain je vins coucher à Louviers; d'où ayant fait ſçavoir mon arrivée à l'amiral de Villars, il envoya d'Iſencourt, capitaine de ſes gardes, me recevoir à la porte de la ville. J'y entrai non plus ſecrétement, mais publiquement & avec une eſpece de pompe. Le peuple avoit rempli les rues, & l'eſpérance d'une paix qui alloit rétablir la tranquillité & le commerce, lui faiſoit pouſſer mille cris de joie ſur mon paſſage. Villars avoit fait préparer pour me loger avec ma ſuite, qui étoit de douze ou quinze gentilhommes, la plus belle hôtellerie de Rouen, & il y avoit donné tous les ordres néceſſaires pour que nous y fuſſions traités ſplendidement. La Font qui étoit chargé de ma réception, m'attendoit pour m'y conduire. Il enchérit ſur ſon maître. Il me donna le ſoir la mu-

ſique & le ſpectacle des ſauteurs & des joueurs de gobelets, auxquels il fut impoſſible de faire recevoir ni argent ni préſens. J'envoyai du Perat viſiter de ma part l'amiral, madame de Simiers, & l'abbé de Tiron (23), qui eut une grande part dans toute cette affaire. Ils me rendirent à l'heure même ma civilité par le ſieur de Pardriel, & me firent dire qu'après que je me ſerois repoſé cette journée, on entreroit le lendemain en matiere. Ce qui n'empêcha pas que l'abbé ne vint dès le ſoir même me voir ſans cérémonie, & toute ſa conduite en cette occaſion fut pleine d'une droiture & d'une ſincérité, qui ne ſont pas fort communes en de pareilles conjonctures.

Je connus par ſon diſcours qu'il ne s'en étoit preſque rien fallu que le roi n'eût perdu Villars ſans retour. Il étoit arrivé à Rouen quelque temps avant moi, un député de l'Eſpagne, nommé don Simon-Antoine, & un autre du duc de Mayenne, nommé la Chapelle (24) Marteau, qui avoient fait les plus belles offres

---

(23) Philippe Deſportes, abbé de Joſaphat, Tiron & de Bonport.

(24) Michel Marteau, ſieur de la Chapelle, maître des comptes.

à ce gouverneur ; outre qu'il recevoit journellement des lettres des catholiques, même du parti du roi, qui tendoient à lui rendre ſuſpect tout ce que ſa majeſté lui faiſoit eſpérer, & à le prévenir contre une négociation qu'on donnoit à conduire à un agent proteſtant, motif très-puiſſant ſur l'eſprit de Villars, zélé pour ſa religion, & qui l'auroit jetté infailliblement entre les bras des ennemis du roi, ſi dans cette perplexité il n'avoit été ſoutenu par d'autres lettres du cardinal de Bourbon, de l'évêque d'Evreux & du marquis de Vitry. Ceux-ci lui mandoient qu'il pouvoit faire fond ſur la parole du roi, & s'aſſurer ſur ma ſincérité. Tiron me montra une partie de toutes ces lettres, & crut devoir me prévenir ſur ce que je verrois paroître de l'amiral, qui continuellement obſédé des députés de la ligue, & d'ailleurs piqué de la lenteur avec laquelle on agiſſoit avec lui, ne ſortiroit pas de ſon irréſolution, ſans que j'euſſe à eſſuyer de ſa part qnelqu'une de ces ſaillies & de ces fougues naturelles, dont avec un peu de patience il étoit facile de le faire revenir.

J'allai trouver (25) Villars, bien pré-

(25) M. de Villars eſt repréſenté dans les mé-

paré à ſoutenir tous ces petits aſſauts, & d'abord je m'apperçus bien clairement que ma vue réveilloit dans ſon eſprit un petit mouvement de défiance & de fierté. Je fis en ſorte que ce nuage étant diſſipé, Villars propoſa de ſens raſſis ſes conditions. Elles ſe réduiſoient aux chefs ſuivans : qu'il demeureroit revêtu de la charge d'amiral, dont il avoit été pourvu par la ligue; qu'il jouiroit de ſon gouvernement de Rouen d'un pouvoir indépendant de M. le duc de Monpenſier, gouverneur de la province, du moins pendant trois ans, & que ce pouvoir s'étendroit ſur les bailliages de Rouen & de Caux; qu'il ne ſe feroit dans cette capitale, ni dans ſes environs à ſix lieues loin, aucun exercice de la religion réformée; que tous les officiers mis par la ligue dans les villes reſſortiſſantes de ſon gouvernement, y ſeroient conſervés avec quinze cens hommes d'infanterie &

moires de ce temps-là, comme un homme extrêmement fier & emporté. Il y eſt remarqué, que de tous ceux qui ſe mêlerent de ſon traité, perſonne ne put y réuſſir que M. de Roſny; *mém. pour l'hiſt. de France, tom.* 2. Il eſt auſſi parlé avec éloge dans M. de Thou, *liv.* 109 de ces négociations de M. de Roſny.

trois cens de cavalerie, entretenus par le roi pour la sûreté de ces mêmes villes; que sa majesté lui donneroit pour acquitter ses dettes une somme de cent vingt mille livres, & une pension de soixante mille; qu'on lui rendroit Fescamp; enfin qu'on lui laisseroit la disposition des abbayes de Jumiéges, Tiron, Bonport, La-Valase, Saint-Taurin, & celle de Montiviliers, qu'il destinoit à une sœur de madame de Simiers.

Si tous ces articles avoient aussi bien dépendu de moi que celui qui regardoit l'abbaye de Saint-Taurin, qui étoit à moi en propre, & dont je fis à l'heure même une cession à Villars, le traité eût été conclu sans plus long délai. Je dis la même chose de ceux dont le roi étoit purement le maître: mais quelque pouvoir que j'eusse reçu de sa majesté, j'étois arrêté par ceux qui intéressoient, soit M. de Montpensier, soit Biron, revêtu de la charge d'amiral & en possession de Fescamp, parce qu'il l'avoit retiré des mains de Bois-Rosé, sous promesse d'un dédommagement qui pourtant n'avoit point encore été accordé; & je ne crus pas devoir passer outre sans en informer le roi. J'espérois que Villars goûteroit ce ménagement, d'autant mieux que je ne lui de-

mandois aucun délai ſur les conditions qui dépendoient du roi immédiatement : mais ce gouverneur ſortant d'avec les députés de la ligue au moment où je voulus lui faire entendre mes raiſons, j'en fus rudement rabroué, avec ce peu de paroles prononcées d'un ton extrêmement emporté, « que je pouvois m'épargner la » peine de lui parler davantage, parce » qu'il vouloit ſur le champ convenir de » tout, ou rompre ſur tout ».

Quoiqu'un peu étourdi de ce coup imprévu, je répondis tranquillement à Villars : Que je me tenois aſſuré que le roi lui accorderoit les trois articles en queſtion, auſſi-bien que tous les autres ; (celui de Feſcamp en faiſoit deux, parce que Bois-Roſé y étoit mêlé). Que cela ne devoit point nous empêcher de dreſſer le traité, & même de le ſigner dès ce moment comme ſi tout étoit accordé, avec cette apoſtille, en marge vis-à-vis les trois articles, qu'on en attendoit la réponſe du roi; que pour lui marquer que je ne cherchois point à gagner du temps avec lui pour le tromper enſuite, je conſentois à demeurer entre ſes mains, en attendant la réponſe de ſa majeſté. Villars trouva encore des difficultés; mais il ne put réſiſter à madame de Simiers, à

l'abbé de Tiron & à Lafont, qui parlerent tous comme moi. Je me hâtai de faire le traité, nous le fignâmes, & j'en envoyai auffi-tôt une copie au roi, avec une longue lettre qui le mettoit au fait de tout ce qui s'étoit paffé. Mais avant que la réponfe fût venue à Rouen, il arriva un autre incident qui penfa la rendre inutile.

La plus grande partie des gouverneurs des petites places aux environs de Rouen, bien loin de les porter à l'obéiffance qu'elles devoient au roi, les entretenoient dans la révolte, parce qu'à la faveur des troubles, ils faifoient quantité de profits qu'ils prévoyoient devoir ceffer avec la guerre. Les plus adroits fe rendoient néceffaires aux deux partis, & les ménageoient pour les rançonner également. Durollet, gouverneur de Pont-de-l'Arche, étoit un de ceux qui faifoient ce manége le plus fubtilement. Il avoit flatté le roi, il y avoit plus d'un an, qu'il trouveroit les moyens de lui livrer la ville de Rouen & la perfonne du gouverneur, à condition qu'on lui donneroit le gouvernement de cette place, que Sa Majefté lui avoit promis par écrit à tout rifque. N'ayant pas réuffi dans une entreprife qui paffoit fes forces, Durollet fe mit

dans la tête de faire échouer ma négociation, & voici comment il s'y prit.

Il ordonna à un capitaine, nommé Dupré, de se mettre à ma suite lorsque je passai par Pont-de-l'Arche, & d'entrer dans Rouen avec moi. J'étois averti que Durollet n'étoit pas fort bien intentionné; mais pour ce capitaine, je ne pouvois le soupçonner de rien, ni l'empêcher de me suivre, & une chose que j'ignorois absolument, c'est que Dupré étoit ce même homme dont Durollet s'étoit servi auparavant pour cabaler dans Rouen (26) contre Villars. Il n'y fut pas plutôt rentré, que renouant ses connoissances il se mit à la tête d'un parti d'étourdis, auxquels il fit former le dessein de s'emparer du vieux palais, & de se saisir du gouverneur, leur persuadant qu'il agissoit par mon ordre. Comme il n'avoit point d'autre but que de porter ce gouverneur aux dernieres extrémités contre moi, il ne s'embarrassa pas beaucoup que la chose demeurât secrete, &

(26) Pendant le siége de Rouen, Durollet cherchant à se jetter dans cette ville, avoit été pris & enfermé dans le vieux palais, où il ne laissa pas apparemment de continuer ses brigues en faveur du roi. *Cayet, liv.* 4, *page* 14.

elle fut en effet incontinent rapportée à Villars.

On se figure aisément à quel excès de colere il se porta à cette nouvelle, & tout ce qui lui passa dans la tête contre le roi, & sur-tout contre moi. Il n'approfondit pas davantage. Il crut avoir une preuve sans replique de ma mauvaise foi. Il envoya dans le moment d'Isencourt me dire de venir lui parler. Je dînois chez la Pile, procureur-général de la chambre des comptes; & je venois de recevoir des lettres qui me mettoient de fort bonne humeur. Le roi accordoit à Villars les trois articles laissés indécis, & s'engageoit à y faire consentir les parties intéressées : vis-à-vis ces articles j'avois écrit sur la marge de l'original du traité dont j'étois porteur, *accordé, suivant l'ordre de sa majesté.* Je me faisois un vrai plaisir de surprendre Villars, qui n'avoit pas dû s'attendre à une si prompte expédition. Je sortis de chez la Pile, portant le traité d'une main, & tenant l'autre sur une écharpe blanche que j'avois mise dans ma poche, à dessein de la jetter au cou de Villars en l'embrassant, & le saluant amiral & gouverneur des bailliages de Rouen & de Caux. Le contraste des réflexions avec lesquelles

nous

nous nous avancions à la rencontre l'un de l'autre, a je crois quelque chose de singulier.

Je ne gardai pas long-temps mon air riant. Du plus loin que Villars m'apperçut, il s'avança à grands pas vers moi, le visage bouffi & enflammé, les yeux étincellans, & représentant par tous ses traits la plus vive colere. Il commença par m'arracher le papier des mains, sans que j'eusse le temps d'ouvrir la bouche, & avec une altération dans le son de la voix qui le faisoit trembler & bégayer, il me lâcha ces paroles trop singulieres pour n'être pas rapportées d'original. « Ah, » morbleu! Monsieur, où allez-vous » ainsi éveillé & plein de réjouissance? » Par la sambieu! vous n'en êtes pas » encore où vous pensez, & avant que » le jeu finisse, il n'y aura peut-être pas » à rire pour vous, au moins si je vous » traite comme vous le méritez, vous » êtes bien loin de votre compte, vous » & votre roi de Navarre aussi: car, » par la corbieu! il a chié au panier, & » s'il n'a point d'autre valet que Villars, » croyez qu'il sera mal servi ». Dire tout cela, déchirer le traité en mille morceaux & le jetter au feu, ce ne fut qu'une même chose. Lorsqu'il eut lâché

la bonde à ſa colere, il ajouta une infinité d'invectives ſur ce même ton, auſſi vagues & parfaitement ſoutenues de juremens, dont ſa fureur lui fourniſſoit une ſource inépuiſable.

Je lui laiſſai tout dire, par un effet de la ſurpriſe où j'étois, par néceſſité & enſuite par réflexion. Ces ſortes d'eſprits ne veulent pas être contredits. Il s'arrêta de lui-même à la fin, & ſe mit à parcourir ſa chambre en long & en large, comme un homme hors de ſoi. « Hé » bien, Monſieur, lui répondis-je, lorſ» qu'il eut ceſſé de parler, & ſans paroî» tre ému de tout ce que je venois d'en» tendre, en avez-vous aſſez compté à » tort & à travers? Vous devez être » bien ſatisfait de vous-même, d'avoir » ainſi fait l'enragé, ſans que perſonne » vous ait contredit dans vos extrava» gances ». Voyant que le ton froid avec lequel je lui parlois, l'obligeoit comme malgré lui de m'écouter, je continuai en lui diſant que je ne pouvois regarder tout ce qu'il venoit de faire en ma préſence, que comme un artifice qu'il avoit imaginé pour ſe dédire d'une parole qu'il avoit donnée ſolemnellement; mais que ce détour lui feroit toujours peu d'honneur, & me faiſoit beaucoup ra-

battre à moi-même de l'idée que j'avois de sa sagesse & de son intégrité. « Ah,
» morbieu! ne dites pas cela, s'écria-t-il,
» en s'arrêtant tout court: car c'est ce qui
» ne m'arriva ni ne m'arrivera jamais.
» Je suis trop homme d'honneur; ces
» manquemens de foi ne sont bons que
» pour ceux qui trahissent leurs amis, &
» veulent les faire assassiner ». Il n'avoit encore rien dit d'aussi positif que cette parole, & quoique je ne la comprisse pas, je commençai du moins à pouvoir conjecturer d'où provenoit un emportement si furieux.

Je lui demandai de s'expliquer, & lui protestai avec cet air de vérité & d'assurance, qui se fait sentir au plus prévenu que je ne sçavois nullement de quoi il vouloit parler, & que si je pouvois être convaincu de la moindre duplicité, je me mettois entre ses mains, & ne demandois ni faveur ni grace. Il se vit donc obligé de me dire plus nettement de quoi il m'accusoit. Il me reprocha d'avoir voulu le faire assassiner par Dupré & m'emparer du vieux palais, ce qu'il fit si fort en bâtons rompus par un effet de son agitation, que la chose me paroissant dépourvue de toute vraisemblance, je ne pus m'empêcher de soupçonner, & lui

dire qu'il s'étoit laissé éblouir par les pistoles d'Espagne, pour imaginer un prétexte aussi frivole de rompre avec moi. « Moi, morbleu ! reprit-il encore, en » rougissant de nouveau ; que je confesse » que j'ai manqué de foi & faussé mon » serment ? J'aimerois mieux mourir » que d'avoir fait cette lâcheté. Parbleu ! Monsieur, lui repliquai-je : car » vous m'apprenez à jurer ; il faudra » bien que vous observiez le traité, ou » que vous le rompiez, & que par-là » vous méritiez qu'on vous regarde » comme un homme vrai, ou comme » un parjure ».

L'éclaircissement tiroit en longueur & s'éloignoit au lieu de s'approcher, à mesure que de part & d'autre la colere prenoit le dessus. Il fut besoin que l'abbé de Tiron, arrivé pendant la contestation, se mit de la partie & nous rapprochât l'un de l'autre. « C'est sans doute, Monsieur, dit-il à Villars, que M. de » Rosny n'est point coupable des desseins » qu'on a projettés contre vous : il est » trop homme de bien, & en ce cas » trop habile pour venir se mettre entre » vos mains ». Ces paroles acheverent de m'ouvrir les yeux. Je me tournai tranquillement vers Villars, en lui disant

que je voyois bien que la colere ſeule lui avoit dicté tout ce qu'il m'avoit dit, & que je m'attendois que ſi tôt qu'elle ſeroit paſſée, il me feroit juſtice contre lui-même de tout ce qui lui étoit échappé d'injurieux, & qu'il tiendroit ſa premiere parole. « Hé bien! Monſieur, me
» dit-il, déja à demi défâché; oui, je
» la veux tenir; mais regardez auſſi à ne
» me pas manquer ſur les trois points
» qui ſont reſtés en différend ». C'eſt où je l'attendois: je lui répondis que ſans l'emportement qui lui avoit fait jetter au feu le traité, il y auroit vu que le roi les lui accordoit tous trois.

Nous en étions-là quand on vint annoncer Madame de Simiers. « Ne criez
» point, Madame, lui dit-il, en s'avan-
» çant vers elle avec un viſage ſerein
» & même riant, toutes nos coleres ſont
» appaiſées; mais pardieu! le traître qui
» en a été cauſe en mourra, avant que
» je mange ni boive ». Il tint parole: il ſe fit amener Dupré, & après que celui-ci eut avoué tout, ſans autre forme de procès, il le fit pendre à une fenêtre.

Villars me pria enſuite de lui montrer la lettre du roi. Je ne craignis point de lui dire, que les ſecrets de ſa majeſté ne

pouvoient être communiqués qu'à ceux qui étoient ſes ſerviteurs déclarés. Il ne s'agiſſoit pour mettre Villars de ce nombre, que de refaire le traité que nous ſignâmes, & dont nous gardâmes chacun un double. Nous convînmes ſeulement que la choſe ſeroit tenue quelque temps ſecrete à cauſe de la ligue & des Eſpagnols, contre leſquels ce gouverneur prit de nouvelles meſures en renforçant les troupes qu'il avoit dans Rouen. Après cela je ne balançai plus à lui faire voir toutes mes lettres, tant celles que j'avois écrites au roi & reçues de ce prince, que celle où je l'informois de la ratification du traité, & la réponſe que ſa majeſté y faiſoit. Le courier qui porta cette derniere dépêche, ne mit que quatre jours à ſon voyage.

Ces lettres donnerent une ſatisfaction infinie à Villars, ſur-tout la derniere, écrite de ma main au roi. Sa majeſté m'y remercioit du ſervice que je venois de lui rendre, moins en prince qu'en ami, & finiſſoit par ces mots : « Venez me » trouver à Senlis le 20 Mars, ou le 21 » à Saint-Denis, afin que vous aidiez à » crier *vive le roi* dans Paris, & puis » nous en irons faire autant à Rouen ». C'eſt que je lui avois mandé que j'y

croyois ſa préſence néceſſaire : « Mon-
» trez cette lettre, ajoutoit-il, au nou-
» veau ſerviteur que vous m'avez acquis,
» afin qu'il voie que je me recommande
» à lui ; qu'il ſçache que je l'aime bien,
» & que je ſçais priſer & chérir les bra-
» ves hommes comme lui. Pardieu ! s'é-
» cria Villars en cet endroit, ce prince
» eſt trop gracieux & trop obligeant,
» de ſe ſouvenir de moi, & d'en par-
» ler en ſi bons termes ». Depuis ce
moment Villars ne s'écarta jamais des
ſentimens de ſoumiſſion & d'attachement
qu'il avoit pris pour le roi, & ſa majeſté
put compter que parmi ſes plus anciens
ſerviteurs, elle n'en avoit point de plus
affectionné. Il me pria de me contenter
de ſa parole pour l'exécution de tous les
articles compris au traité, & je l'accep-
tai comme la meilleure caution qu'il
pouvoit me donner.

J'employai le reſte du temps que j'a-
vois à ſéjourner à Rouen, à régler quel-
ques affaires de même nature. Je paſſois
le jour avec l'amiral de Villars, & je
m'enfermois la nuit pour donner audience
aux principaux officiers, tant de la ville
& du parlement, que de la guerre, ré-
pandus dans la province, qui venoient me
trouver en ſecret pour concerter enſem-

ble les moyens de détacher les peuples de la ligue. Médavy fut de ce nombre. Je consommai le traité avec lui. Verneuil n'étant pas une ville d'assez grande importance pour qu'on eût pour elle les mêmes égards que pour Rouen, le roi ordonna à Médavy de rendre son traité public, afin de donner l'exemple aux autres gouverneurs.

Comme je n'avois garde de manquer au rendez-vous que sa majesté m'avoit donné, je me hâtai de quitter Rouen, comblé de remercimens & de politesses de la part du gouverneur. Je me séparai avec une égale satisfaction de l'abbé de Tiron & de madame de Simiers. Je leur promis de revenir dans peu, & à madame de Simiers d'amener avec moi le marquis de Vitry son frere, avec un corps de troupes qui pût mettre Villars en état de s'expliquer sans crainte. Je leur avois assez d'obligation pour leur rendre ce service, quand l'intérêt de sa majesté ne s'y seroit pas trouvé joint.

C'est sur les intelligences que le roi avoit pratiquées dans Paris, que ce prince fondoit ses espérances d'y être bientôt introduit, & il s'acheminoit de Saint-Denis vers cette ville, lorsque j'arrivai près de lui. La partie étoit si bien faite,

& tant de personnes également braves & fidelles s'en étoient mêlées, qu'il étoit comme impossible qu'elle ne réussît pas. Depuis la journée d'Arques, où le comte de Belin qu'on a vu qui y fut fait prisonnier, s'étoit convaincu par lui-même des grandes qualités du roi & de la foiblesse de ses ennemis, le duc de Mayenne s'étoit apperçu que ce gouverneur étoit secrétement porté d'inclination pour le roi. Sur ce soupçon, il n'hésita pas à lui ôter le (27) gouvernement d'une ville aussi considérable pour le parti que l'étoit Paris, & cherchant un homme dont le dévouement pour lui & pour la ligue fût connu, pour se remettre sur lui du soin de cette grande ville, dans un temps où la nécessité de ses affaires demandoit qu'il portât ses pas sur la frontiere de Picardie, il s'arrêta sur Brissac (28) qu'il gratifia de ce gouvernement.

---

(27) Le parlement rendit en cette occasion un arrêt qui fait bien honneur au comte de Belin. Il y exhorte les bourgeois à s'opposer à son expulsion, & à sortir plutôt de Paris avec lui. *Mém. pour l'hist. de France, tom. 2, mém. de la ligue, tom. 6.*

(28) Charles de Cossé, comte de Brissac, maréchal de France.

Celui-ci répondit parfaitement à son attente dans le commencement. La lecture de l'histoire romaine avoit inspiré à cet officier, qui se piquoit d'esprit & de pénétration, un projet singulier. Il méditoit d'ériger la France en république, & de rendre Paris la capitale de ce nouvel état, dont il bâtissoit tous les fondemens dans son imagination, sur le modele de l'ancienne Rome. Pour peu que Brissac fût descendu de cette haute spéculation aux applications particulieres, auxquelles il est nécessaire d'avoir égard dans les plus grands desseins, il auroit vu qu'il est des circonstances, où le projet même le plus heureux devient par la nature des obstacles, par la différence du génie & du caractere des peuples, par la trempe des loix qui y sont adoptées, & par le long usage qui y a mis comme le dernier sceau, également chimérique & impossible. Il n'y a que le temps & une longue expérience qui puissent remédier à ce qu'il y a de défectueux dans les coutumes d'un état dont la forme est décidée, & ce doit toujours être sur le plan de sa premiere constitution (29). Cela est si vrai, que toutes les

(29) Cette maxime n'est entendue par le duc

fois qu'on verra un état se conduire par des voies contraires à celles de son établissement, on peut se tenir assuré qu'il n'est pas éloigné d'une grande révolution. D'ailleurs l'application des meilleurs remedes n'opere point sur les malades qui y résistent.

Brissac n'alloit pas si loin. Il fut longtemps sans pouvoir comprendre d'où provenoit l'opposition générale qu'il trouvoit à ses desseins : car il s'en ouvrit aux seigneurs & à tous les principaux partisans de la ligue. Il craignit à la fin pour lui-même, que tandis qu'il travailloit ainsi, sans aucun second, à mettre son projet à sa perfection, le roi ne l'anéantît en s'emparant de sa capitale. Cette crainte le fit retomber assez promptement de ses idées purement romaines à l'esprit françois de ce temps-là, de ne travailler que

---

de Sully, & ne doit l'être en effet, que dans le sens, qu'il ne faut jamais s'écarter que le moins que l'on peut de l'ancienne forme & des principes fondamentaux du gouvernement, & non pas des abus que l'ignorance ou la nécessité ont mêlés dans les différens établissemens qui regardent, soit la finance, soit la politique, police, &c. C'est sur quoi il s'expliquera lui-même dans la suite de ces mémoires.

pour soi-même. Lorsque le motif de l'intérêt est encore fortifié par celui de quelque danger, il n'y a presque personne qui ne se porte à trahir son meilleur ami. Brissac (30) en usa de même. Il reprit le dessein du comte de Belin, mais par un motif beaucoup moins noble; & il ne songea plus qu'à mettre l'enchere au prix dont il vouloit vendre au roi la trahison qu'il faisoit au duc de Mayenne pendant son absence. Saint-Luc (31) son beau-frere, fut chargé de négocier avec le roi, & lorsqu'il eut obtenu des conditions dont Brissac eut lieu d'être content, celui-ci s'accorda à faire entrer dans Paris Henri avec son armée, malgré les Espagnols. Il étoit le maître des troupes de la ligue. Pour le peuple, il n'étoit déja plus besoin de lui faire à cet égard aucune violence.

---

(30) Le duc de Mayenne fut averti, à ce que marque de Thou, par la duchesse de Guise, sa mere, de la trahison de Brissac : mais il n'en vouloit rien croire. Consultez sur cette réduction de la ville de Paris, *Mathieu*, *tom.* 2, *liv.* 1, *pag.* 174; *la Chronol. novenn. liv.* 6, *pag.* 335, & autres historiens.

(31) François d'Epinay, sieur de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie.

D'O (32) prit auſſi-tôt les devans, & ſe fit donner les proviſions du gouvernement de Paris & de l'Iſle-de-France. Il y avoit ici un conflit d'intérêt qui embarraſſoit ce ſur-intendant, au point que malgré ſa nouvelle dignité, la réduction de Paris étoit une des choſes qu'il craignoit le plus de voir arriver. A l'entendre, cette crainte n'avoit point d'autre motif que celle de voir les finances en proie aux gens d'épée & de robe, dont il diſoit que le roi alloit être accablé ſitôt qu'il ſeroit le maître de Paris, pour le paiement des penſions, appointemens & gratifications; mais ce diſcours n'en impoſoit qu'à ceux qui ignoroient de quel profit il étoit pour lui d'entretenir les choſes dans leur premiere confuſion, & avec quel fruit il y avoit travaillé juſqu'alors.

Le roi mit en action tous les amis du comte de Belin, ſur lequel il comptoit bien autant que ſur Briſſac, & vint à la tête d'environ huit mille hommes ſe pré-

---

(32) Nos mémoires ne marquent pas que M. d'O avoit été dépouillé par la ligue de ce gouvernement, qu'il avoit eu de Henri III. *Peréf. à part.*

ſenter à cinq heures du matin à la porte-neuve (*a*), où il trouva le prévôt (33) des marchands & les échevins de la ville qui le reçurent comme en cérémonie. Il alla auſſi-tôt ſe ſaiſir du Louvre, du Palais, du grand & petit Châtelet, & ne trouvant d'oppoſition nulle part, il parvint juſqu'à Notre-Dame, où il entra pour rendre ſes actions de graces à Dieu. Ses ſoldats répondirent ſi bien de leur côté à l'ordre (34) & à l'intention de leur

---

(a) *Le 22 mars.*

(33) Jean l'Huillier, qui étoit ce prévôt des marchands, répondit à Briſſac qui lui diſoit, qu'il falloit rendre à Céſar ce qui appartient à Céſar : « Il faut le lui rendre, & non pas le lui vendre ». *Mém. pour l'hiſt. de France.* Le journal de P. de l'Etoile donne ce bon mot à Henri IV. L'Huillier fut récompenſé d'une charge de préſident de la chambre des comptes, & de conſeiller d'état; & Martin Langlois, échevin, fut fait prévôt des marchands. *Le Grain, liv. 6.* On lit dans un diſcours, *vol. 9033, mſſ. de la biblioth. du roi*, que Henri IV étant entré dans Paris par la porte-neuve, qui s'eſt depuis nommée la porte de la conférence, en reſſortit & y entra pluſieurs fois, craignant malgré toutes les aſſurances de ces prévôt & échevins, qu'on ne cherchât à faire entrer ſa troupe dans Paris, pour la tailler en piéces, & ſe ſaiſir de ſa perſonne.

(34) « Le roi ayant aviſé un ſoldat qui prenoit

maître, qu'on ne se plaignit pas dans toute cette grande ville de la moindre violence de leur part. Ils s'emparerent des principales places & carrefours, où ils se rangerent & se tinrent en bataille. Rien ne branla; & dès ce même jour on vit les boutiques ouvertes, avec toute la sécurité qu'auroit pu donner la plus longue paix.

Il ne restait aux Espagnols que la Bastille, le Temple & les quartiers de Saint-Antoine & de Saint-Martin, où ils s'étoient cantonnés au nombre d'environ quatre mille, ayant à leur tête le duc de Feria & dom Diego d'Evora, tous fort surpris d'une (35) nouvelle si inattendue,

---

» par force un pain sur la boutique d'un boulanger, » y courut lui-même, & le voulut tuer ». *Journ. de l'Etoile.* Péréfixe dit que la Noue ayant été arrêté par des huissiers pour des dettes que son pere avoit contractées au service de ce prince, & s'étant allé plaindre à lui de cette insolence, il lui répondit publiquement : « La Noue, il faut payer » ses dettes, je paie bien les miennes » : Mais qu'après cela il le tira à part, & lui donna de ses pierreries pour engager aux créanciers, au lieu du bagage qu'ils lui avoient saisi. *Péréf. part.* 2.

(35) L'Etoile marque que la nouvelle en ayant été portée aux Espagnols, que Langlois amusoit cependant par des traits de l'histoire romaine, le

& dans la résolution de se défendre jusqu'à l'extrémité, si l'on entreprenoit de les forcer dans ces endroits avantageux. Le roi les tira de leur embarras, en leur faisant dire qu'ils pouvoient sortir de Paris & se retirer en toute assurance. Il traita avec la même douceur les cardinaux de Plaisance & de Pellevé, quelque ressentiment qu'il eût pu conserver de leur conduite à son égard. Soissons fut l'endroit où se retirerent tous ces ennemis du roi (36), à la faveur d'une bonne escorte. Sa majesté fit publier un pardon (37) gé-

---

duc de Feria s'écria par deux ou trois fois : Ah grand roi ! grand roi ! *Journal de P. de l'Etoile.*

(36) « Le roi les voulut voir sortir, & les re» garda passer d'une fenêtre au-dessus de la porte » de Saint-Denis. Ils le saluerent tous, le cha» peau fort bas, & avec une profonde inclina» tion. Il rendit le salut à tous les chefs avec grande » courtoisie, ajoutant ces paroles : recommandez» moi bien à votre maître, & allez-vous-en, à la » bonne heure, mais n'y revenez plus ». *Péréf. 2 part.* Ce récit est conforme à celui des mémoires pour l'histoire de France ; mais il est contredit par le journal du même auteur.

(37) Tous les mémoires de ce temps-là sont pleins de traits de clémence de Henri & de ses réparties vives & agréables : voyez les mémoires cités ci dessus. « Un ligueur venant le trouver comme » il jouoit à la prime : venez, lui dit-il, soyez

néral pour tous les François qui avoient porté les armes contr'elle. Lorsque ce sacrifice n'est point arraché par la nécessité, & qu'on le fait au contraire dans un temps où tout flatte la vengeance, on peut dire qu'il n'y a point de marque moins équivoque d'un cœur vraiment royal. Madame de Montpensier (38) s'étant présenté pour saluer le roi, il l'entretint aussi poliment, & même aussi familiérement, que s'il eût eu quelque grand sujet de lui épargner la confusion, dont tout autre à sa place se seroit fait un plaisir de la couvrir (39).

» le bien venu, si nous gagnons vous serez des » nôtres ». *Le Grain*, *liv.* 10.

(38) Catherine-Marie de Lorraine, veuve de Louis de Bourbon, duc de Montpensier.

(39) Il joua aux cartes ce même soir avec elle, comme le remarque Péréfixe. L'Etoile ajoute qu'il lui rendit sa visite, ainsi qu'à madame de Nemours. Il rapporte une conversation singuliere que ce prince eut avec elle, à la fin de laquelle madame de Montpensier, dont la haine pour Henri étoit connue de tout le monde, lui ayant dit sur son entrée dans Paris, qu'elle auroit souhaité que le duc de Mayenne son frere fût celui qui eût abaissé le pont à sa majesté pour y entrer; ce prince lui répondit : « Ventre-saint-gris ! il m'eût possible » fait attendre long-temps, & je n'y fusse pas entré

Le roi n'avoit pas encore pu trouver un moment pour m'entretenir ſur mes négociations de Rouen. Il le fit ce même ſoir après que la preſſe fut paſſée, en me tirant dans l'embrâſure d'une des fenêtres du Louvre. Il voulut que je lui rapportaſſe juſqu'aux plus petites circonſtances, qu'il écouta avec beaucoup d'attention. Il s'accuſa d'avoir été la cauſe du contre-temps que du Rollet y avoit apporté, en oubliant à me prévenir ſur les propoſitions que celui-ci lui avoit faites, & qui m'auroient tenu en garde contre tout ce qui venoit de ſa part.

Ce prince n'avoit encore rien dit au duc de Montpenſier & au baron de Biron, de la ſatisfaction qu'il avoit accordée à l'amiral de Villars à leurs dépens. C'eſt tout ce qui reſtoit d'embarraſſant, parce que le roi ne ſe ſentoit point de l'humeur de ces princes, qui au lieu de s'abaiſſer en pareil cas à quelques ménagemens, commencent par étourdir la plainte, &

» ſi matin. Cette dame, pourſuit-il, entendant les » cris de *vive le roi*, dit en riant, que Briſſac avoit » plus fait que ſa femme, qui en quinze ans n'a- » voit fait chanter qu'un cocu, au lieu que lui en » huit jours avoit fait chanter plus de vingt mille » perroquets à Paris ». *L'Etoile, année* 1594.

ne doivent l'obéiſſance qu'on leur rend, qu'au ton d'autorité dont ils ſe ſervent. Il convint avec moi que je lui ferois le même détail, comme ſi c'étoit la premiere fois qu'il l'entendît, en préſence de ces deux meſſieurs, auxquels je donnerois à entendre que la concluſion du traité avec Villars dépendoit du ſacrifice que l'un & l'autre voudroient bien faire de leurs droits. La choſe ayant été exécutée de cette maniere, le roi ſe tourna vers eux, & dit hautement qu'il aimeroit mieux perdre Villars & Rouen, que de les acquérir en faiſant une injuſtice à deux perſonnes qu'il eſtimoit. Ce procédé toucha vivement meſſieurs de Montpenſier & de Biron, qui s'écrierent qu'ils ſe déſiſtoient de bon cœur de toutes leurs prétentions. Henri les remercia, & donna pour équivalent au premier, les gouvernemens du Perche & du Maine, pour être joints à celui de Normandie, lorſque celui-ci lui ſeroit reſtitué en entier: mais la générosité de Villars changea cette diſpoſition: pour Biron, un bâton de maréchal de France, & quatre cens vingt mille livres en argent, le dédommagerent de la perte qu'il faiſoit.

La réduction de Paris jetta le roi dans de nouveaux embarras, qui l'obligerent

à reculer encore ſon voyage de Rouen. Il fut occupé à recevoir l'hommage des différentes cours (40), de l'Univerſité & des autres corps de ville de Paris, qu'il crut ne pouvoir mieux payer de leur ſoumiſſion, qu'en s'attachant à y établir l'harmonie & le bon ordre que les guerres civiles avoient troublé. Il avoit encore à répondre à une infinité de gouverneurs de places, principalement de l'Iſle-de-France, qui, à l'envi de la capitale, venoient lui rendre leur obéiſſance.

Villeroy ne fut pas des premiers (*a*); la néceſſité ſeule fixa ſon irréſolution, ou l'obligea à forcer ſon inclination. Il ne tenoit par lui & par ſon fils que quelques places aſſez peu importantes, avec leſquelles il ſçut ſe faire acheter fort chérement, par le moyen de du Pleſſis ſon ami, & de Sancy, dont la fille (*b*) venoit d'épouſer ſon fils. Après avoir obtenu à force d'importunité, deux trèves pour lui perſonnellement, l'une de deux mois, &

---

(40) Le parlement de Paris fut rappellé de Tours, où il avoit été transféré par des lettres-patentes du roi du 28 mars 1594.

(a) *Pontoiſe, &c.*

(b) *Jacqueline de Harlay Sancy.*

l'autre de trois, qu'il fit ratifier par le duc de Mayenne; après avoir long-temps affecté de se tenir neutre, & fait jouer mille ressorts pour ne se départir qu'à l'extrémité de ses anciens amis; enfin il fit son accommodement (41) presqu'après

---

(41) M. de Thou est encore ici formellement opposé à nos mémoires: Il dit, *liv.* 108, qu'il y avoit déja long-temps que l'accommodement de Villeroy avec sa majesté étoit fait, & que s'il ne parut pas d'abord, c'est que Henri le voulut ainsi pour le bien de ses affaires, afin que Villeroy pût encore se servir du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit du duc de Mayenne pour le ramener dans le parti du roi. Mathieu, aux endroits cités ci-devant, est du même sentiment; & Cayet qui le soutient aussi ailleurs, n'y donne aucune atteinte par la lettre de Villeroy au duc de Mayenne, du 2 janvier de cette année; quoiqu'en rapportant cette lettre, il semble en faire une espece de reproche à ce ministre. Dans cette lettre qui fut interceptée par les royalistes, Villeroy, dont l'objet est de prévenir le duc de Mayenne sur son traité avec Henri, qui va être rendu public, & de faire un dernier effort auprès de lui pour l'engager à l'imiter, conseille à Mayenne de songer sérieusement à la paix pour tout le parti en général, & pour lui-même en particulier: « parce que, dit-il, leur » cause commune est désespérée: Nous avons, » ajoute-t-il, perdu toute créance & assurance des » uns aux autres ». &c. *Cayet, liv. 6, pag. 293.*

Avec la clef que nous donnent M. de Thou & les autres historiens, des démarches secretes de

tous les autres, & obtint encore une charge de secrétaire du roi, en récompense de celle dont il se défaisoit.

Le roi jugea à propos de me faire par-

Villeroy auprès des chefs de la ligue, & du personnage qu'il jouoit par ordre du roi, on comprend aisément quel est le sens de ces paroles, dont on a voulu faire un crime à Villeroy. On voit même qu'il ne pouvoit gueres s'exprimer autrement en parlant au duc de Mayenne; & pour dire exactement la vérité, si l'on peut taxer Villeroy de quelque chose en cette occasion, c'est tout au plus de ne s'être pas piqué d'un peu plus de générosité dans une circonstance où il eût été si beau d'en avoir; car outre les avantages dont parlent nos mémoires, il y gagna le gouvernement de Lyon pour Charles de Neuville, marquis d'Alincourt, son fils. Mais où est le seigneur François de ce temps-là, ou même l'homme le moins nécessaire, qui ait pu se dire exempt de ce reproche? P. de l'Etoile n'a pas passé à M. de Villeroy ce caractere d'homme un peu trop intéressé: « Henri » IV, dit-il dans son journal, étant allé un jour » à Villeroy faire une simple collation avec douze » ou quinze personnes de sa cour, il dit à table: » Mes amis, nous sommes tous à table d'hôte, » faisons bonne chere pour notre argent; car nous » avons un hôte qui nous fera bien payer l'écot ».

Je crois qu'il est désormais inutile de répondre à tout ce que la passion du duc de Sully lui fait dire dans la suite de ses mémoires, contre un homme qui, jusqu'en l'année 1617, où il mourut, a rendu de très-grands services à ce royaume,

tir pour Rouen dès le lendemain de ſon entrée dans Paris, puiſqu'il ne pouvoit y venir lui-même. J'y arrivai le 25 mars, menant avec moi Vitry à la tête de trois cens hommes. La Font me reçut à la porte de la ville, & me conduiſit avec toute ma ſuite à la maiſon qui m'avoit été préparée : c'étoit celle du ſieur de Martinbault, la plus belle de toute la ville, & Villars l'avoit encore fait meubler ſomptueuſement. Simon-Antoine & la Chapelle n'approuvoient pas une diſtinction ſi marquée. Ils ne ſçavoient encore rien du traité; mais ils avoient pris tant d'ombrage de mon premier voyage, qu'ils employerent tout leur crédit pour porter l'amiral à me défendre l'entrée de la ville.

La Font, qui me mit au fait de tout leur manege, m'apprit qu'ils s'étoient priés ce ſoir même à ſouper chez le gouverneur, où devoient être auſſi l'abbé de Tiron, le préſident de Boquemare, Médavy & d'Hacqueville, deux conſeillers du parlement, & quelques autres. Je pris

---

ayant été miniſtre & ſecrétaire d'état ſous quatre rois conſécutifs, Charles IX, Henri III, Henri IV & Louis XIII.

ce moment pour éclater, & la Font m'ayant aſſuré que l'amiral de Villars ne trouveroit rien de mauvais de ma part, je voulus jouir de la confuſion des députés de la ligue & de l'Eſpagne, en leur apprenant ce qui venoit d'arriver dans Paris.

Je ſortis dans le moment, & m'en allai à Saint-Ouen, où Villars étoit avec ſa compagnie. Il entretenoit les députés dans un bout de la gallerie lorſque j'entrai. Je courus l'embraſſer, ſans craindre de troubler leur entretien, & je lui dis que je venois lui demander à ſouper, pour lui faire part des nouvelles. Villars répondit à mes careſſes, & comme s'il eût été de concert avec moi au ſujet des deux députés, il me dit froidement en me les montrant, qu'ayant du mondeà ſouper, il craignoit que je ne trouvaſſe pas la partie bien aſſortie. Je repliquai que je m'accommodois de tout le monde, & que j'étois perſuadé que toute haine de parti à part, ces deux meſſieurs entendroient avec plaiſir ce que j'avois à lui apprendre. Le gouverneur jetta un coup d'œil ſur Simon-Antoine, qui prenant la choſe en galant homme, dit qu'il ſeroit charmé de ſçavoir de quelle maniere le roi avoit traité les Eſpagnols & les

deux

deux cardinaux : ce qu'il accompagna de louanges pour ce prince & de politesses à mon égard, avec toute la finesse & le bon goût possibles. « A ce que je vois, » me voilà obligé de vous traiter tous », nous dit Villars, en ajoutant un compliment d'excuse sur la mauvaise chere.

Le reste de la compagnie s'approcha, & quelques instances que me fît le président de Boquemare, je ne voulus rien dire que nous ne fussions à table. On annonça le souper : « Je suis, dit l'amiral » en se mettant d'abord au milieu de la » table, très-mauvais maître des cérémo- » nies ». Je ne voulus en faire aucune avec dom Simon, qui ne manquant pas d'ambition, & étant d'ailleurs de rang à la soutenir, se seroit peut-être mis à la premiere place sur un simple compliment : ce qui pouvoit tirer à conséquence dans une occasion où je représentois la personne du roi. J'allai donc m'y placer sans façon ; seulement je dis au député Espagnol, que s'il ne s'agissoit que de nos deux personnes, je lui rendrois ce qu'on doit à un étranger de mérite ; ce qu'il reçut de fort bonne grace. La Chapelle lui ayant dit que je faisois à table ce que mon maître venoit de faire à Paris, & qu'il n'y avoit rien là qui ne fût dans

l'ordre : « Je le vois, dit l'Eſpagnol, &
» je crains bien que cet avantage ne ſoit
» d'un mauvais augure pour nous ; mais
» pour cela il ne faut pas laiſſer de rire
» & de boire à la ſanté de nos maîtres,
» qui ne ſont point ennemis, puiſqu'il
» n'y a point de guerre déclarée en-
» tr'eux ». Cette réponſe étoit pleine
de ſageſſe & politique. Pendant tout le
repas cet étranger prit part à la conver-
ſation en homme d'eſprit, & parut ſenſi-
ble aux bonnes qualités du roi, & ſur-
tout aux marques de clémence qu'il
avoit données à tous ſes ennemis, tant
étrangers que Français. Je ne remarquai
que Tiron & un docteur nommé Da-
dré (42) qui gardaſſent le ſilence pendant
tout ce détail.

Le repas ſe paſſa ainſi avec beaucoup
de joie, vraie ou apparente de tous les
convives ; & après qu'il fut fini, Villars
me dit en me reconduiſant, qu'il me
prioit de ne point le venir voir de tout
le lendemain, qu'il employeroit à ſe dé-
faire de façon ou d'autre de ſes députés.
Il ne ſçavoit pas trop comment ces deux

---

(42) Jean Dadré, pénitencier de l'égliſe de
Rouen.

hommes s'entendroient donner leur congé; il me dit que ſi je voulois en être inſtruit, je n'avois qu'à venir paſſer l'après-dînée chez Madame de Simiers. J'y appris que Villars étoit demeuré enfermé trois heures entieres avec les deux agens: ils conteſterent; on en vint aux reproches & aux groſſes paroles; mais ce gouverneur n'étoit pas un homme qu'on pût facilement intimider ou faire changer; il leur déclara nettement que ſon accommodement avec le roi étoit conſommé, & qu'ils n'avoient plus d'autre parti à prendre, que de ſe retirer ſans tarder, ou à Soiſſons, ou vers le duc de Mayenne, avec un ſauf-conduit qui étoit la ſeule grace qu'il pouvoit leur faire. Il fallut en paſſer par-là; & Villars ſe précautionna contre les effets de leur reſſentiment, en faiſant entrer dans Rouen de nouvelles troupes qui ſe ſaiſirent du palais, du fort & du château. Cela fait, il envoya la Font me dire que le lendemain matin à ma premiere requiſition, il ſe déclareroit pour le roi en préſence de toute la ville, qu'il fit aſſembler pour cet effet, avec toute la forme & l'appareil qui pouvoit rendre cette action plus ſolemnelle.

Je n'ai jamais reſſenti de ſatisfaction plus parfaite que fut celle d'avoir rendu

un ſervice ſi conſidérable au roi & à tout le royaume, ni goûté un ſommeil plus tranquille que la nuit qui ſuivit cette journée. Le lendemain je me hâtai d'aller trouver Villars à Saint-Ouen; & quoiqu'il fût encore aſſez matin, je le trouvai ſe promenant, depuis près d'une heure, dans la grande place. Elle étoit remplie, auſſi-bien que toutes les principales rues, d'un peuple ſi nombreux, attiré par le bruit qui s'étoit répandu de la ſortie des députés & de la nouvelle cérémonie, que Perdriel & d'Iſencourt, la Font & les ſoldats que le gouverneur avoit envoyés par honneur au-devant de moi, eurent beaucoup de peine à m'ouvrir un paſſage. L'allégreſſe étoit générale; & elle ſe remarquoit aiſément ſur tous les viſages.

J'abordai l'amiral qui avoit à ſes côtés le baron de Médavy & le préſident de Boquemare; & après le ſalut ordinaire, je lui dis que le roi étant préſentement bon catholique, il étoit temps qu'il lui donnât des marques de ſon zèle. Villars me répondit qu'il étoit déja dans le cœur le ſerviteur le plus fidele de ſa majeſté; & que s'il ne s'agiſſoit plus pour en faire une profeſſion éclatante, que de revêtir l'écharpe blanche, il étoit prêt de la recevoir de ma main. J'en tirai une de ma

poche ; & Villars ne l'eut pas ſi-tôt miſe, que ſans ſonger davantage à compaſſer ſes termes, il s'écria avec un tranſport qui étoit bien dans ſon caractere : « Allons, » morbieu ! la ligue eſt que chacun crie » *vive le roi* ». Le profond ſilence qui s'étoit fait dans l'aſſiſtance à nôtre abord, fut rompu à cette parole par une acclamation générale de *vive le roi*, & dans l'inſtant il ſe forma de tous ces cris, joints au ſon de la groſſe cloche & de toutes les autres, & à une décharge de toute l'artillerie, tant du fort que des différens endroits de la ville, un bruit capable d'inſpirer l'effroi, ſi le ſentiment de joie qui régnoit par-tout, avoit permis de faire attention qu'il n'y avoit pas une maiſon dans la ville qui ne tremblât de ce frémiſſement. « Ce ſont des cloches, dis-je » au gouverneur, nous avertit d'aller » rendre à Dieu nos actions de graces » dans l'égliſe de Notre-Dame ». Le *Te Deum* y fut chanté ſolemnellement, & ſuivi de la Meſſe, au commencement de laquelle je me retirai. Si-tôt qu'elle fut finie, Villars vint me prendre dans ſon carroſſe, & me mena à un feſtin ſuperbe, où les cours ſouveraines, les officiers de guerre & la maiſon de ville

étoient invités. On envoya ordre à Verneuil, à Ponteau-de-mer, au Havre où commandoit le chevalier (43) d'Oise, enfin dans toutes les places qui reconnoissoient l'autorité de l'amiral de Villars, de se conformer à la capitale.

Mon premier soin, quand je me vis libre, fut d'informer le roi de ce qui venoit de se passer, & de le prier d'envoyer quelqu'un de son conseil pour réhabiliter le parlement. Le lendemain la ville vint me remercier en corps, des soins que j'avois pris, & m'apporta son présent: c'étoit un buffet de vaisselle d'argent doré, parfaitement travaillé, & de valeur de plus de trois mille écus. Je fis inutilement toutes sortes d'instances pour me dispenser de le recevoir. Mon courier ne tarda pas à revenir chargé des dépêches de sa majesté. Il y avoit une lettre pour l'amiral de Villars, où le roi le qualifioit de son cousin, amiral, gouverneur en chef de Rouen, du Havre, &c. & le convioit de venir à la cour, d'une maniere qui lui promettoit l'accueil le

(43) Georges de Brancas-Villars, chevalier, frere de l'amiral.

plus gracieux. Celle qui étoit pour moi, renfermoit un ordre de m'y rendre le plutôt que je pourrois.

L'amiral qui ne vouloit y paroître qu'avec un équipage conforme à ſon rang & à ſes dignités, ſe donna le temps d'y travailler ; pour moi je pris les devans, & vins coucher à Louviers, où il m'arriva avec Bois-Roſé, que je ne connoiſſois point, la petite ſcène qu'on va voir.

Ce gentilhomme ayant appris par le bruit public, que le roi remettoit à Villars le fort de Feſcamp, & n'entendant rien dire de ſon dédommagement, réſolut d'en porter ſes plaintes au roi ; & cherchant à s'appuyer du crédit de quelque gouverneur qui fût connu de ſa majeſté, il vint à Louviers pour demander une lettre de recommandation à du Rollet, un moment après que j'y fus arrivé. Il deſcendit à la même auberge, où on lui dit d'abord qu'il venoit d'arriver un homme, qu'à ſon train & aux diſcours de ſes domeſtiques, on jugeoit devoir être fort bien en cour. On ne lui dit point mon nom ; & Bois-Roſé qui me croyoit encore à Rouen, n'avoit garde de le deviner. Il ne balança pas à préférer la protection de ce ſeigneur à celle de du Rollet ; & montant auſſi-tôt dans ma chambre, il me

dit, après m'avoir appris qui il étoit, qu'il avoit bien ſujet de ſe plaindre d'un ſeigneur de la cour nommé monſieur de Roſny, qui abuſant de la faveur de ſon maître, l'avoit ſacrifié, auſſi-bien que monſieur le duc de Montpenſier & le maréchal de Biron, à l'amiral de Villars ſon ancien ami. Enſuite il m'expliqua ſes demandes; ce qu'il fit d'une maniere ſi vive & ſi paſſionnée, & avec tant de juremens & de menaces contre ce monſieur de Roſny, que je ne trouvois rien de ſi plaiſant que le perſonnage que je jouois en cette occaſion.

Je pris la parole après qu'il eut jetté tout ſon feu; & je lui dis que j'avois aſſez de connoiſſance des affaires dont il me parloit, pour l'aſſurer que monſieur de Roſny n'auroit oſé rien faire ſans l'exprès commandement du roi; & que ſa majeſté ſongeoit efficacement à lui donner une récompenſe dont il auroit lieu d'être content. Je ne crus pas devoir pouſſer la civilité juſqu'à lui promettre de ſervir ſon reſſentiment contre celui dont il ſe plaignoit ſi amérement: je lui dis au contraire que s'il le connoiſſoit, il conviendroit qu'un homme qui, pour le bien de l'état, s'étoit démis gratuitement de ſon abbaye de ſaint Taurin, pouvoit bien

avoir fait par néceſſité, ce qu'il attribuoit à une mauvaiſe volonté. Je le congédiai, en lui diſant qu'il vînt me trouver lorſque je ſerois arrivé à la cour, où je lui promis de parler au roi pour lui faire obtenir l'équivalent qu'il demandoit. Il ſe retira auſſi content de moi, que mécontent de monſieur de Roſny : mais ayant demandé mon nom au bas de l'eſcalier à un de mes pages qu'il rencontra, il demeura ſi étourdi d'entendre nommer celui qu'il avoit ſi peu ménagé en parlant à lui-même, que craignant le reſſentiment qu'il ſuppoſoit que j'avois contre lui, il remonta à cheval dans l'inſtant, changea d'hôtellerie, & ne ſongea plus qu'à continuer à toute bride ſa route vers Paris, afin d'y arriver avant moi, & d'y chercher de la protection contre les mauvais ſervices que j'allois lui rendre.

L'aventure ne finit pas là. Pendant que Bois-Roſé ſe précautionnoit contre moi, comme contre un ennemi irréconciliable, je pris ma route plus tranquillement par Mante, d'où je devois amener mon épouſe à Paris. Dès que j'y fus arrivé, la premiere choſe que je fis, fut d'aller rendre compte de mon voyage au roi, qui, ſelon ſa coutume, voulut que je n'en omiſſe rien. Après que j'eus tout épuiſé

du côté du ſérieux, je voulus le réjouir de la ſcène de Louviers. Bois-Roſé n'avoit eu garde de l'en inſtruire : il s'étoit contenté de ſupplier ſa majeſté de ne point ajouter foi à ce que je dirois contre lui, à cauſe d'une vieille haine que je lui portois. Le roi rit de bon cœur de l'avanture de Bois-Roſé. Je l'envoyai chercher. Il crut ſes affaires déſeſpérées, puiſque c'étoit à moi qu'il avoit le malheur d'être adreſſé. Je jouis quelque temps de ſon chagrin & de ſon embarras; enſuite je l'en tirai d'une maniere qui le ſurprit beaucoup. Je ſollicitai pour lui avec chaleur, & lui fis obtenir une penſion de douze mille livres, une compagnie avec appointemens, & deux mille écus en argent. Il n'en eſpéroit pas tant : mais ſa tracaſſerie à part, je le regardois comme un officier de cœur. Je me l'attachai même plus étroitement dans la ſuite; & je le crus digne de la lieutenance générale d'artillerie en Normandie, lorſque le roi m'en eut donné la grande maîtriſe.

Je n'avois caché au roi, de tout ce qui m'étoit arrivé à Rouen, que la donation du buffet de vermeil. Il fut bien étonné en voyant arriver un matin dans ſa chambre, des porteurs chargés de cette vaiſſelle. Je lui dis que n'ayant pu, par

aucun moyen empêcher la ville de Rouen de me faire ce présent, je venois le lui apporter, comme une chose qui lui appartenoit, parce que j'avois fait un vœu solemnel de ne jamais rien recevoir à ce titre d'aucun de ses sujets, tant que je serois à son service.

Je dois rendre compte au public du sentiment qui me faisoit tenir cette conduite. Je suis déja sûr qu'on ne le regardera pas comme un artifice adroit pour m'attirer de plus grandes richesses : car quoique les bienfaits du maître que j'ai servi aient été considérables, & qu'ils aient même surpassé mon attente, on conviendra sans peine qu'un homme qui a conduit pendant un si long-temps, & presque seul, la finance & la guerre, avoit un moyen beaucoup plus court de s'enrichir. Il n'est pas besoin que je le nomme : le passé en fournit trop d'exemples pour qu'on l'ignore; & malgré tout ce que j'ai fait pour introduire l'usage contraire, l'avenir n'en fournira sans doute encore que trop.

Au défaut d'intérêt, on pourra trouver beaucoup de vanité à ne vouloir rien devoir à personne. Je n'ai contre cette imputation qu'une simple assurance, mais très-sincere, que je n'ai eu agissant ainsi,

d'autre motif que d'apprendre à ceux qui conduiront les affaires après moi, qu'à cet égard leur situation n'a rien de différent de ceux qui sont préposés pour rendre la justice; & que comme on regarderoit avec horreur un juge qui ouvriroit sa main aux présens même, sans intention de laisser fléchir la balance, un ministre & tout homme en charge se rend coupable d'une injustice aussi marquée, lorsqu'il reçoit avec complaisance ces présens, qui, dans l'esprit de ceux qui les font, se trouvent toujours faits pour le moment présent, ou dans la suite aux dépens du roi, ou bien du peuple. Si nous ne devons pas compter sur la droiture d'intention de ceux qui nous donnent (c'est à mes successeurs que j'adresse ici la parole), comptons encore moins sur nous-mêmes qui recevons, & accoutumons-nous à regarder comme deux choses qui ne sçauroient jamais être conciliées, le profit du maître & le nôtre; à moins, comme je l'ai remarqué, que ce ne soit lui-même qui nous donne; & sa libéralité ira toujours assez loin pour nous ôter tout sujet de nous plaindre, dès que nous aurons sçu le convaincre qu'il ne nous revient rien d'ailleurs. Mais le malheur est que l'habitude de calculer &

de voir paſſer pas nos mains des ſommes immenſes, nous amene preſque toujours inſenſiblement au point de regarder comme peu de choſes, celles qui doivent ſuffire au bonheur & à la fortune d'un ſimple particulier.

Le roi ne me diſſimula pas qu'il n'étoit point accoutumé à de pareils diſcours, & que ce ſyſtême, tout ſimple qu'il eſt, une fois bien établi dans la finance, étoit le moyen d'enrichir le roi & l'état, qu'on cherchoit & qu'on a encore ſi fort cherché depuis, ſans jamais pouvoir le trouver. Il n'avoit garde d'accepter le buffet: mais pour s'accommoder à ma façon de penſer, il voulut que je le priſſe de ſa main. La donation qu'il m'en fit devint publique, parce qu'il m'en expédia un brevet (44), où il étoit ſpécifié que ce

---

(44) « L'humeur de Roſny s'accordoit parfai-
» tement bien avec celle du roi. Lorſqu'il lui
» confia ſes finances, il déſira de lui qu'il ne prît
» jamais aucun pot de vin, ni aucun préſent, ſans
» l'en avertir. Et quand Roſny l'en avertiſſoit, il
» y conſentoit auſſi-tôt, & même étoit ſi aiſe
» qu'en le ſervant bien il y trouvât ſon compte,
» que bien ſouvent il y ajoutoit des dons du ſien,
» pour lui donner courage de le ſervir toujours
» de mieux en mieux : mais Roſny ne les re-

buffet étoit un préſent de la ville de Rouen fait à ſa majeſté, dont elle m'avoit gratifié : & le lendemain ce prince prit dans ſa caſſette trois mille écus en or, qu'il m'envoya par Beringhen, pour apprendre qu'une pareille action dans un miniſtre ne perd point ſa récompenſe. J'entre dans ſes vues, en inſtruiſant ici le public de cette double gratification.

L'amiral de Villars parut à la cour peu de temps après, avec une ſuite de plus de cent gentilhommes, dont quelques-uns étoient de la premiere nobleſſe de France, & l'emporta ſur tous les autres ſeigneurs : mais on ferma bien-tôt les yeux ſur la magnificence de ſa maiſon & ſur le brillant de ſes équipages, pour les ouvrir ſur ſa généroſité & ſur ſa modeſtie, qui ſont en effet les véritables richeſſes de l'hom-

---

» cevoit jamais qu'ils ne fuſſent duement vérifiés » à la chambre des comptes, afin que tout le » monde ſçût les libéralités que lui faiſoit ſon prin- » ce, & qu'on n'eût point à lui reprocher qu'il ſe » ſervoit de ſa faveur à épuiſer ſes coffres ». *Péréf. pag.* 225. Ce que cet écrivain ignora dans ce temps-là avec tout le monde, par la modeſtie du duc de Sully, c'eſt que l'idée de cette économie ſi ſage & bien entendue, vint de M. de Sully lui-même.

me, quoiqu'on les rencontre ſi peu avec les premieres. Il aborda le roi d'un air noble & ſoumis tout enſemble & ſe jetta à ſes genoux. « Monſieur l'amiral, lui dit » le roi, mortifié de cette attitude, & » en le relevant promptement, cette ſou- » miſſion n'eſt due qu'à Dieu ſeul. ». Et pour l'élever autant qu'il s'abaiſſoit, il ſe mit à entretenir les courtiſans des grandes actions de monſieur de Villars, avec un diſcernement qui ſembloit leur donner un nouveau prix. L'amiral chercha par des proteſtations de reſpect & de dévouement à arrêter le cours de ſes louanges : appercevant enſuite monſieur le duc de Montpenſier, il alla lui prendre les mains & les lui baiſa, en l'appellant ſon ſupérieur, & en ſe démettant du gouvernement en chef de Rouen : ce qu'il fit de ſi bonne grace, que ce prince qui l'avoit d'abord reçu aſſez froidement, touché de ſa généroſité, l'embraſſa pluſieurs fois de ſuite, & en fit dès ce moment un de ſes plus chers amis.

Le mois d'avril & celui de mai furent employés de la même maniere par le roi & ſon conſeil, à recevoir les députés des différentes villes, & les gouverneurs qui venoient traiter des conditions de leur reddition : celles de Lyon & de Poitiers

furent les plus conſidérables. Etrange caſcade du duc de (45) Nemours! D'abord cet homme ambitieux laiſſe entrer dans ſon eſprit le projet chimérique de ſe faire roi de France, en épouſant l'infante d'Eſpagne. La haine publique & l'oppoſition de ſon propre frere le duc de Mayenne, l'obligent de renoncer à cette folle prétention. Il s'en dédommage auſſi-tôt en ſe bâtiſſant en idée, des provinces du Lyonnois, Beaujolois, Forêt, Mâconnois & Dombes, une principauté relevante de l'Eſpagne. Il commence par ſonger à s'aſſurer la capitale de ſon nouveau royaume; mais ceux de (46) Lyon, plus

(45) Charles-Emmanuel de Savoye, duc de Nemours, fils de Jacques, & d'Anne d'Eſt, veuve de François de Lorraine, duc de Guiſe.

(46) Péréfixe fait le duc de Mayenne lui-même auteur de cette révolte de Lyon, parce qu'il vouloit ravir cette ville à ſon frere utérin. Ce que l'auteur dit ici du duc de Nemours, ne doit pas empêcher qu'on ne lui rende juſtice d'ailleurs. Tous les hiſtoriens conviennent que par les belles qualités du corps & de l'eſprit il étoit un des ſeigneurs de France le plus recommandable. Voyez ſon éloge & celui du marquis de Saint-Sorlin ſon frere, dans le *troiſiéme tome des mémoires de Brant. a l'article mſſ. de Nemours*, *page* 1 *& ſuiv.* & le détail des affaires de Lyon, *dans Cayet*, *liv.* 6, *fol.* 299, & les autres hiſtoriens.

ſins que lui, s'aſſurent eux-mêmes de la perſonne de leur prétendu ſouverain, qui les traitoit déja en Tyran, & le gardent à vue, ſans aucune intention de rompre pour cela avec le parti. La ligue prend pour un affront le traitement fait à un de ſes chefs. Saint-Sorlin (47), jeune frere du duc de Nemours, intéreſſe l'Eſpagne dans ſa querelle, & obtient du duc de Savoie & du duc de Terra-Nova, gouverneur de Milan, un puiſſant ſecours, avec lequel il vient fondre contre les Lyonnois. Ceux-ci déterminés par cette violence à ſe ſéparer ouvertement de la ligue, appellent le colonel d'Ornano; avec lequel ſe ſentant les plus forts, ils ſe déclarent hautement pour le roi, abattent & traînent dans les boues les armes & les livrées d'Eſpagne, de Savoie & de Nemours; font brûler en place publique, avec une eſpece de farce inſultante, l'effigie d'une femme habillée en ſorciere, portant écrit ſur ſon front, *la ligue*, & ne donnent pour tout délai qu'un mois à toutes les petites villes de la dépendance de Lyon, pour ſe ranger à leur devoir.

---

(47) Henri de Savoye-Nemours, marquis de Saint-Sorlin.

Le duc de Nemours, mal à ſon aiſe pendant tout ce grand vacarme, & appréhendant quelque choſe de pis de la part de ſes prétendus ſujets, prend pour s'évader l'habit de ſon valet de chambre qui lui reſſembloit par la taille, ſort de ſa chambre en portant le baſſin de ſa chaiſe percée, paſſe au milieu des ſoldats qui le gardoient dans l'antichambre, ſans en être reconnu, parce qu'il détourne le viſage, comme pour éviter la mauvaiſe odeur, s'eſquive par la rue, & gagne la campagne: trop heureux, après tant de grandeur imaginaire, d'abandonner en fugitif une ville qu'il deſtinoit à être le ſiége de ſa gloire; & convaincu par une triſte expérience d'une vérité ſur laquelle on s'aveuglera toujours, qu'il n'y a en tout rien de ſi difficile que de faire répondre les effets aux deſirs.

L'ambition renverſa encore une autre tête. Baligny (48) ſe trouvant gouverneur dans Cambray, place que ſa ſituation rendoit d'une extrême importance pour le roi, eut la hardieſſe de demander qu'on changeât ſon titre de gouverneur

(48) Jean de Montluc, bâtard de Jean de Montluc, évêque de Valence.

en celui de prince ſouverain ; & malheureuſement pour lui il l'obtint. Il ſe flattoit de voir par-là ſon nom groſſir le catalogue des têtes couronnées, & il oublia qu'il manquoit des moyens qui pouvoient le maintenir dans ce haut rang. Il le ſoutint, ou crut le ſoutenir, en s'épuiſant pour briller à la cour du roi, & pour amener au ſiége de Laon deux mille arquebuſiers & trois cens chevaux ; mais la gloire de ce nouveau potentat dura peu. Il échoua, ainſi que Nemours, à l'écueil commun des ambitieux, auxquels il eſt impoſſible de perſuader que les meilleurs deſſeins ſont ceux qui ne donnent que de médiocres avantages, mais exempts de tous revers, & à l'abri de tous les haſards.

Les Eſpagnols voyant que tout leur échappoit dans le cœur du royaume, voulurent arrêter le torrent, en faiſant un coup d'éclat, & vinrent aſſiéger la Chapelle. Le roi ne balança pas à laiſſer toutes les affaires domeſtiques, pour aller s'oppoſer à la priſe de cette place. Le ſoldat n'étoit pas dans la même diſpoſition. Las de la guerre, il ne ſongeoit qu'à l'oublier & à l'éloigner. Il ſe paſſa un ſi long-temps avant que le roi eût pu

raſſembler ſon armée, que quoiqu'il la précédât avec un petit corps de troupes, il arriva trop tard: il trouva le ſiége ſi avancé, & le comte de Mansfeld qui le commandoit ſi bien poſté, qu'il n'oſa, foible comme il étoit, entreprendre de le forcer. On eſpéroit encore que le gouverneur, avec l'avantage d'une place ſi forte, donneroit le temps au reſte des troupes de joindre; & qu'alors on ſeroit en état, ou de jetter du ſecours dans la place, ou de forcer les aſſiégeans au combat; mais ce gouverneur, qui, ſuivant l'eſprit du temps, ne cherchoit qu'à tirer parti de tout pour ſon profit, avoit ſi bien léſiné ſur les vivres, les munitions de guerre & le nombre des ſoldats qui devoient compoſer ſa garniſon, qu'il fut obligé de rendre la place beaucoup plutôt qu'il ne le devoit, & ſe vit ruiné par ſon avarice.

Pour uſer de repréſailles, le roi alla inveſtir Laon (*a*). Il n'ignoroit pas que la ligue avoit mis cette place, déja ſi forte par ſa ſituation & ſes défenſes, en état de faire repentir quiconque oſeroit l'at-

---

(a) *En Picardie.*

taquer. Elle avoit pour gouverneur un nommé du Bour (49), l'un des meilleurs & des plus expérimentés officiers du duc de Mayenne, qui y avoit encore fait enfermer son second fils, le comte de Sommerive (50) à la tête d'une grande quantité de noblesse; mais le roi considéra qu'en cette occasion il avoit à soutenir sa réputation militaire, à laquelle il avoit l'obligation de tant de succès, & de sa part il ne négligea ni soin ni attention, pour venir à bout de son entreprise.

Je le suivis avec joie à ce siége, & je fus chargé, selon mon goût, de la direction d'une batterie de six pieces de canons, conjointement avec le vieux de Born (a), lequel, en qualité de lieutenant-général de l'artillerie, la conduisoit en l'absence du comte de la Guiche (51) qui

---

(49) C'est le même qui aima mieux sortir de la bastille, dont il étoit gouverneur, publiquement avec l'écharpe noire, que de la remettre au roi pour de l'argent. *P. de l'Etoile; Cayet, tom. 2, pag. 691.* Il s'appelloit Antoine du Maine, surnommé du Bourg ou l'Espinasse.

(50) Charles Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive.

(a) *Jean de Durefort, sieur de Born.*

(51) Philibert de la Guiche, gouverneur de

en étoit grand-maître, & consentit à me prendre pour second. J'avois commencé à peine à m'installer dans mon emploi, qu'il fallut l'abandonner. Le roi connut par toutes les lettres qui lui furent écrites de Paris, que le comte d'Auvergne (52) avec d'Entragues son beau-pere, commençoit les menées qui faillirent depuis à lui faire laisser la tête sur un échafaud, & que Paris se remplissoit de mal-intentionnés & de séditieux. Il venoit encore de s'élever entre l'Université & les curés de Paris d'une part, & les jésuites de l'autre, une dispute fort à craindre dans le commencement d'une domination mal affermie.

Sa majesté jugea à ces nouvelles, qu'el-

Lyon, fait grand maître de l'artillerie en 1578, par la démission du maréchal de Biron.

(52) Il en sera beaucoup parlé dans la suite; c'est Charles de Valois, duc d'Angoulême, grand prieur de France, fils de Charles IX & de Marie Touchet, dame de Belleville, fille du lieutenant-particulier d'Orléans. Elle mourut en 1638, âgée de quatre-vingt-neuf ans, & le duc d'Angoulême en 1639. Il étoit beau-fils de François de Balzac, Seigneur d'Entragues, parce que celui-ci épousa Marie Touchet, dont il eut Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, & sœur utérine du comte d'Auvergne.

le avoit beſoin d'un agent fidele & vigilant dans cette grande ville. Si elle différa à m'en parler, c'eſt qu'elle jugea bien que cette commiſſion qui m'éloignoit du ſiége, ne ſeroit pas de mon goût. Une lettre du cardinal de Bourbon que je reçus, & que je ne pus me diſpenſer de lui montrer, acheva de la déterminer. Ce cardinal, ſans entrer dans aucun détail, me mandoit ſimplement qu'il me ſouhaitoit paſſionément auprès de lui, pour des affaires ſi importantes, que moi ſeul, diſoit-il, pouvoit y réuſſir. Quoique tout cela n'eût l'air que d'un compliment, ſa majeſté crut ne devoir pas négliger l'avis, & ne ſe fût-il agi que de la ſeule perſonne du cardinal, le roi avoit tant de motifs de le ménager, qu'après cette lecture, il m'ordonna de me diſpoſer à retourner à Paris, avec un véritable regret de ma part de quitter le ſiége. Pour remplir la place que je laiſſois vacante, il étoit beſoin d'un homme de confiance. Je nommai à ſa majeſté Vignole, Parabere & Trigny, & elle ſe détermina en faveur de Parabere (*a*) Je me flattai que les affaires qui m'appelloient à Paris étant

(a) *Jean de Beaudean de Parabere.*

terminées, je reviendrois devant Laon; & je comptois bien en presser la conclusion; mais à celles-là il en succéda d'autres de si près, que depuis la fin de mai jusqu'au commencement d'août que dura ce siége, je ne pus le voir que par échappées. Ce que j'en dirai sera par cette même raison assez interrompu.

Je pris les instructions du roi pour mon voyage, & vins coucher à Crépy. J'arrivai le lendemain à Paris, où je me transportai d'abord chez le cardinal. Je le trouvai malade (53), & aussi abattu d'esprit que de corps. Il m'embrassa étroitement, & témoigna une joie infinie de me voir. Il chassa tout le monde de sa chambre, & me fit asseoir près de son lit, pour entendre mille choses importantes qu'il disoit avoir à me communiquer. Celle par où il débuta ne devoit pas me donner une grande opinion de tout le reste: mais c'étoit celle qui lui tenoit le plus au cœur, quoiqu'il ne s'agît que de chagrins domestiques & de

(53) Lorsqu'il se sentit malade, il vint de Gaillon demeurer à sainte Geneviéve, & ensuite dans sa belle maison de l'abbaye de saint Germain, dit M. de Thou, *liv.* 109.

tracasseries

tracafferies de femme, dont j'ai prefque honte d'entretenir le public. Une certaine madame de Rofieres étoit celle qui les caufoit. Soit jaloufie ou vifion, le cardinal s'étoit mis dans l'efprit qu'elle le faifoit mourir par enchantement, pour fe venger de ce qu'il l'avoit brouillée avec l'abbé de Bellozanne fon mignon. Sa confolation étoit qu'il falloit que fa malfaitrice mourût, s'il ne mouroit pas. Mon époufe lui avoit dit, il y avoit trois jours, que cette madame de Rofieres étoit extrêmement malade; & apparemment il avoit bâti là-deffus toute fa fable de magie & de mort.

Il me faifoit toutes ces confidences avec un fi grand ferrement de cœur, que je ne doute point que ces imaginations n'aient beaucoup contribué à avancer fes jours. Je m'efforçai de lui remettre l'efprit, & il put enfin me parler de fes autres affaires qu'il alloit oublier. Après madame de Rofieres, le roi étoit celui dont il fe plaignoit le plus : car la fituation de fon efprit étoit telle, qu'il ne fe plaignoit que de ceux qu'il aimoit. Il avoit demandé au roi de le laiffer difpofer de fes bénéfices, & fa majefté, difoit-il, ne l'avoit pas écouté favorablement; ce ne

pouvoit être, ajoutoit-il, que parce que ce prince ne l'aimoit point, ou parce qu'il n'étoit pas encore attaché sincérement à la religion catholique (car comment être bon catholique romain, & désobliger un cardinal ?) & tout de suite, sans trop songer quel étoit celui à qui il parloit, il me pria de me rendre l'apologiste de la religion romaine auprès du roi, de l'y affermir, de lui faire lier une étroite correspondance avec le pape, de demander au saint pere sa bénédiction, afin d'en obtenir ensuite la dissolution de son mariage avec la reine Marguerite de Valois, & le pouvoir d'épouser une autre princesse, dont il eût des enfans qui assurassent la couronne à la maison de Bourbon, & à la France la paix & le repos. La fin de ce discours étoit plus sensée que je ne devois m'y attendre. Je ne trouve pas même à y retrancher l'éloge du pape qu'il y inséra : car je conviens que Clément VIII étoit non-seulement d'un esprit sage & juste, mais encore si fin politique, que la cour de Madrid ne sçauroit se vanter de lui en avoir imposé par ses déguisemens.

Le cardinal se jetta ensuite sur l'affaire des jésuites, & quoiqu'il les favorisât

ouvertement en homme dévoué à la cour de Rome, il ne m'apporta cependant, pour m'engager à les ſoutenir, que des raiſons de politique & de l'intérêt du roi, ſi ſolides, que je ne pus m'empêcher de convenir en moi-même que la maladie ne lui avoit ôté la préſence d'eſprit que ſur ſon propre chapitre. Tout ce que je fis ſur ce ſujet, fut une ſuite des réflexions ſenſées que me fit faire cette éminence, ſur les riſques qu'il y auroit eu à bannir de France dans la conjonɛ̃ture préſente toute cette ſociété : car on va voir qu'il ne s'agiſſoit pas moins que de cela.

Une quatriéme affaire qu'il me recommanda, fut de ſoutenir contre le ſurintendant, le vieux archevêque de Glaſco en Irlande, qu'il aimoit & honoroit juſqu'à le traiter de ſon parent. Cet archevêque portoit le nom de (54)

---

(54) Jacques de Béthune, archevêque de Glaſco, Glaſcou, ou Glaſcow, en Ecoſſe, & non pas en Irlande, vint à Paris en qualité d'ambaſſadeur ordinaire de la reine d'Ecoſſe, & il y mourut en 1603, âgé d'environ quatre-vingt-ſix ans, après cinquante-ſept années d'une vie extrêmement traverſée, depuis le meurtre du cardinal de Béthune, archevêque de Saint-André, ſon oncle, arrivé en 1546. On voit

Béthune. Voyant la reine d'Ecoſſe ſa bienfaitrice morte, il ne ſongeoit plus qu'à achever tranquillement, loin de ſa patrie, le peu de jours qui lui reſtoient à vivre : mais il avoit dans le ſurintendant un ennemi qui le perſécutoit continuellement, & ſembloit avoir entrepris de le chaſſer de France. Je n'en ai jamais trop bien ſçu le motif : peut-être étoit-ce l'attachement que ce prélat avoit toujours témoigné pour la maiſon de Guiſe, à cauſe de la reine (55) d'Ecoſſe qui étoit de cette

---

encore ſon épitaphe dans l'égliſe de Saint-Jean-de-Latran. Amelot de la Houſſaye, après avoir parlé dans ſes mémoires du procès que Nicolas Denetz, évêque d'Orléans, eut avec le duc Maximilien-François de Sully, dans lequel il paroît que c'eſt bien injuſtement qu'on prétendoit diſputer à cette maiſon le nom de Béthune, parle auſſi de cet archevêque : « Quoi qu'il en ſoit, dit-il, la maiſon » de Béthune d'Ecoſſe, de laquelle étoient le car- » dinal-archevêque de Saint-André, & l'archevê- » que de Glaſcow, ambaſſadeur de la reine Marie » Stuard en France, où il mourut en 1600 ou 1601 » (il y a erreur de date ici), eſt reconnue par MM. » de Sully & de Charoſt, pour une branche de leur » maiſon ». *tom.* 2, *page* 68. C'eſt parce que, ſelon nos mémoires, le véritable nom de l'archevêque de Glaſco, ainſi que l'archevêque de Saint-André eſt Béthune, & non pas Béthun.

(55) Marie de Lorraine, fille de Claude, duc

maiſon. Le cardinal Bourbon diſoit que d'O n'en avoit point d'autre que l'intérêt que lui cardinal prenoit à l'archevêque : & il eſt vrai que toutes les fois que cette éminence avoit fait ſolliciter le ſurintendant en faveur du vieux prélat, il n'en avoit paru que plus acharné à le détruire. Le cardinal me pria de porter le roi à protéger l'archevêque. Il promettoit de ne plus ſe mêler d'aucune affaire au-dedans ni au-dehors du royaume ; il n'en étoit même plus capable : d'ailleurs on ne pouvoit rien lui reprocher. Pour me mettre dans ſes intérêts, le cardinal me dit que cet archevêque m'affectionnoit au point de pleurer continuellement ſur le malheur que j'avois d'être engagé dans la religion proteſtante.

Il revint encore à ſes bénéfices, & ce fut par où il finit. Il me recommanda inſtamment de lui obtenir de ſa majeſté la liberté de les réſigner. Il m'avoua que la poſſeſſion de ces bénéfices avoit donné de terribles ſcrupules au feu cardinal ſon oncle de qui il les tenoit, & ne lui en donnoit pas moins à lui-même ; parce

---

de Guiſe, épouſa en 1530, Jacques Stuard, roi d'Ecoſſe.

qu'il y en avoit dont on avoit dépouillé les familles qui en étoient légitimes propriétaires, & son éminence s'imaginoit satisfaire à ce qu'il leur devoit, & aux remords de sa conscience pour lui & pour son oncle, en les leur remettant après sa mort. Il n'avoit plus rien de nouveau à me dire, lorsque son médecin entra dans sa chambre. Duret (56), car c'étoit lui-même, ayant recommandé le silence à son malade, se chargea de m'entretenir sur tous les secrets du cardinal dont il possédoit la confiance, & s'en acquitta en homme fort éloquent; c'est-à-dire qu'il m'ennuya long-temps. Je ne répondis à ses longs discours que par une promesse réitérée de servir son éminence.

Trois jours que je passai à Paris suffirent pour me mettre au fait des liaisons dangereuses du comte d'Auvergne, de d'Entragues & de sa femme. Leur maison étoit le rendez-vous de tout ce que le roi avoit d'ennemis, soit dans la ligue, soit dans le parti espagnol. Il ne se passoit point de nuits qu'il ne s'y tînt des conseils secrets contre l'intérêt & le service du roi. En attendant que j'eusse conféré

(56) Louis Duret, seigneur de Chevry.

avec sa majesté sur les moyens de détruire cette méchante cabale, je représentai à MM. de Chiverny (57), de Pont-Carré, de Belliévre & de Maisse, qu'ils ne pouvoient éclairer de trop près toutes les démarches de ces brouillons, & j'en chargeai plus particuliérement Maisse, dont je connoissois l'activité.

Je donnai ensuite une attention particuliere à l'affaire des jésuites, dont le procès étoit actuellement porté au parlement & vivement poursuivi par l'université & les curés de Paris, qui les accusoient d'avoir attiré à eux toute l'instruction de la jeunesse & la direction des consciences; les représentoient comme une société pernicieuse à l'état, & prétendoient la faire bannir comme telle de toutes les terres de France. Il n'étoit rien moins qu'assuré que tous ces adversaires de la société remportassent sur elle le triomphe qu'ils se promettoient, quand même l'autorité du roi ne seroit pas intervenue. Les jésuites avoient puissam-

(57) Philippe Huraut de Chiverny ou Cheverny, chancelier de France; N Camus de Pont-Carré, maître des requêtes; Pomponne de Belliévre; André Hurault, sieur de Maisse; il fut nommé ambassadeur à Venise l'année suivante.

ment agi dans cette occaſion, & la partie étoit déja ſi bien liée, que ſans compter le pape, l'Eſpagne & leurs partiſans dans la ligue (58), qui n'étoient pas en petit nombre, ils ſe trouvoient forts de la moitié du parlement, qui faiſoit ouvertement des brigues en leur faveur. La cauſe étoit remiſe entre les mains des avocats les plus accrédités du barreau, Duret & Verſoris (59) pour les jéſuites;

(58) Le cardinal de Bourbon, le ſurintendant d'O, Antoine Seguier, avocat du roi, & beaucoup d'autres ſolliciterent ouvertement pour les jéſuites.

(59) La cauſe fut plaidée à huis clos, le 18 avril 1594. Antoine Arnaud parla pour l'univerſité; Louis Dollé pour les curés; & Claude Duret, en peu de mots, pour les jéſuites. Pierre Batne, jéſuite, ſyndic du collége de Clermont, aujourd'hui collége de Louis-le-Grand, les défendit fort amplement par un factum plein de raiſons très-ſolides. Il y juſtifie ſa ſociété ſur cette obéiſſance au pape, dont il ſemble qu'on lui fit un crime : il défie qu'on puiſſe trouver dans aucun endroit de ſes ſtatuts, qu'il lui eſt permis de détrôner les rois & de tuer les tyrans; ce qui en effet étoit une pure calomnie de ſes ennemis : il prouve au contraire qu'il lui a été défendu à Rome de ſe mêler d'aucunes affaires publiques, &c. Il y avoit déja contre les jéſuites, de la part des mêmes parties, un ancien procès pendant depuis trente

Arnaud & Dollé pour leurs adverſaires, & l'on ne s'entretenoit d'autre choſe dans Paris, que deux factions ſi puiſſantes partageoient.

Je me repréſentai tout ce que m'avoit fait enviſager le cardinal de Bourbon, qu'il n'y avoit point d'extrémité à quoi ces religieux ne ſe portaſſent ſi on les chaſſoit du royaume, ſoit par vengeance, ſoit par l'eſpérance d'obliger à révoquer leur banniſſement; qu'ils pouvoient faire ſoulever par leurs intrigues une partie de l'Europe; qu'ils ſçauroient bien faire regarder cette perſécution contr'eux, comme une injure faite à la religion même, & jetter ſur le roi le ſoupçon d'être encore intérieurement attaché à celle qu'il venoit de quitter, ce qui dans la circonſtance préſente pouvoit produire un fort mauvais effet. Clément VIII n'ayant encore pu ſe réſoudre à ac-

ans au parlement, au ſujet de leur établiſſement dans le royaume. Au lieu d'un arrêt définitif, le parlement en rendit un, par lequel les requêtes de l'univerſité & des curés de Paris, furent jointes aux piéces de ce premier procès, & pour être jugées enſemble, ce qu'il fut facile d'empêcher qu'on ne fît. *De Thou, liv.* 110; *hiſt. de l'Univ. de Paris, tom.* 6, *pag.* 866 & autres.

corder l'abſolution qu'on ſollicitoit à Rome, le roi ſe trouvant engagé dans une de ces entrepriſes, dont l'événement eſt toujours ſi douteux, & quelquefois ſi critique, enfin les catholiques les plus puiſſans dans le royaume, tant ceux qui étoient à Paris, que ceux même qui rempliſſoient la cour, craignant ou feignant de craindre pour leurs propres intérêts, qu'on n'eût pas encore mis la religion romaine aſſez en ſûreté en France. Je ſçavois que MM. de (60) Longueville, de Nevers & de Biron en avoient parlé publiquement en ces termes, & qu'ils n'avoient rien oublié pour communiquer leur frayeur au cardinal de Bourbon, par le moyen de d'Entragues, d'Humieres, des Sourdis & de quelques autres. Je ne veux prêter ici aucune mauvaiſe intention à perſonne, mais combien y en avoit-il parmi ces catholiques ſi chauds, qui n'étoient pouſſés que par un motif pareil à celui de Biron, lequel ne ſemoit tous ces diſcours, que depuis qu'il avoit perdu l'eſpérance d'obtenir le gouvernement de Laon?

Quoiqu'il en ſoit, je crus qu'il étoit

(60) Henri d'Orléans, duc de Longueville.

plus prudent de ne pas commettre ainsi l'autorité du roi absent, pour une pique de prêtres & de théologiens, & je ne doutois pas que sa majesté ne prît elle-même, en pareil cas, le parti le plus modéré. Je déclarai donc à messieurs du conseil, que le roi ne trouvoit pas assez forts les griefs proposés contre les jésuites. Que sa majesté étoit déterminée à attendre pour bannir ou retenir en France la société, de quelle maniere elle se comporteroit dans la suite, soit à l'égard de l'état, soit au sien. Sur-tout qu'en attendant des ordres plus positifs de sa part sur ce sujet, elle défendoit absolument qu'on se portât à aucune procédure violente contre ces peres; qu'il fût fait contr'eux aucun plaidoyer (61) injurieux;

(61) Celui d'Antoine Arnaud fut si véhément, qu'au rapport de l'Etoile, qui ne prend pas volontiers le parti des jésuites, il en fut blâmé de ceux mêmes qui n'aimoient pas ces peres, & que le premier président ne put s'empêcher de lui imposer silence. Les épithétes que M. de Thou donne dans l'endroit cité ci-dessus aux avocats de l'université & des curés, font assez entendre qu'il trouvoit comme toutes les personnes non prévenues, qu'on se portoit dans cette affaire contre les jésuites avec une grande passion, quoiqu'en cette occasion, ainsi qu'en toutes les autres,

& même que la cause fût agitée en pleine audience. Personne ne s'attendoit à trouver en ma personne un protecteur des jésuites, & je puis dire que par cet

---

cet historien se déclare entiérement contre la société. Je trouve dans les mémoires de la ligue, qu'on chercha un autre grief contre ces peres, qu'on abandonna ensuite, comme n'ayant aucune vraisemblance; c'est d'enlever les enfans à leurs parens, pour les transporter, malgré eux, hors l'Europe.

Quant à l'article de l'instruction de la jeunesse; personne, je crois, n'appellera de la décision d'un homme dont on connoît les vues supérieures sur toutes les parties du gouvernement; c'est le cardinal de Richelieu dans son testament politique, 1 *part. chap.* 2, *sect.* 10, ou après avoir balancé à son ordinaire les raisons pour ou contre l'université & les jésuites, il résout la question en ces termes : « La raison ne permet pas de frustrer un » ancien possesseur de ce qu'il possede avec titre, » & l'intérêt public ne peut souffrir qu'une com» pagnie, non-seulement recommandable par sa » piété, mais célébre par sa doctrine, comme » est celle des jésuites, soit privée d'une fonction » dont elle peut s'acquitter avec grande utilité » pour le public.... Il est donc raisonnable que » les universités & les jésuites enseignent à l'envi, » afin que l'émulation aiguise leur vertu, & que » les sciences soient d'autant plus assurées dans » l'état, qu'étant déposées entre les mains de » leurs gardiens, si les uns viennent à perdre un » si sacré dépôt, il se trouve chez les autres ».

endroit, ma recommandation ne leur fut pas inutile, quand je n'aurois pas parlé au nom du roi. Effectivement, cette affaire en demeura là pour lors.

Et pour ce qui regarde la direction des consciences, ce grand ministre convient bien avec tout le monde, que par elle & par l'instruction des enfans de qualité, les jésuites « pénétrent les plus » secrets avénemens des cœurs & des familles » ; ce sont ces termes. Mais pourtant ne trouvant pas plus de justice à interdire cette fonction du sacré ministere à cette société qu'à tous les autres prêtres séculiers ou réguliers, il se contente d'en faire un des motifs qui doivent porter à ne pas laisser aux jésuites seuls l'emploi d'instruire la jeunesse du royaume. La chronologie septennaire, ouvrage, lequel avec le Mercure françois qui en est la suite, me paroît celui de tous les mémoires de ce temps-là, dont on doit faire le plus de cas, par l'impartialité & la sincérité avec laquelle il est écrit, autant que par le grand détail, le septennaire, dis-je, parlant de l'utilité dont les jésuites ont été à ce royaume en particulier, par leur érudition & leur zele contre les novateurs, par la pureté de leurs sentimens théologiques, & par leurs missions, fait de tout cela un éloge, qu'il faut nécessairement voir dans le livre même, *fol.* 439. Il est d'autant plus frappant, qu'il est parti du même temps où la jalousie suscitoit contre les jésuites de si noires accusations. L'auteur de ce morceau historique, quoique son nom ne se trouve pas à la tête, est ce même

Je crus devoir aussi parler au surintendant pour l'archevêque de Glasco, par déférence à la priere du cardinal de Bourbon. Quoique je sçusse bien ce que j'avois à attendre d'un homme qui s'embarrassoit peu de cacher la haine qu'il portoit à toute ma famille, encore augmentée par un démêlé qu'il venoit d'avoir avec mon jeune frere. J'espérois davantage de la justice du roi. Je me hâtai d'aller le rejoindre devant Laon, après avoir pris congé de monsieur le cardinal, que je trouvai encore considérablement affoibli.

J'appris à Bruyeres, où j'avois laissé mon équipage de guerre, que le duc de Mayenne, en attendant la grande armée que devoit lui amener incessamment le comte Charles de Mansfeld, s'étoit avancé avec quelques troupes jusqu'à la Fére, & avoit tenté deux fois de faire entrer dans Laon un secours de cent chevaux & de deux cens arquebusiers; que le premier avoit été défait par Gi-

---

P. Victor Cayet qui a composé la chronologie novennaire, où l'on voit ce procès des jésuites détaillé avec une fort grande exactitude, *année* 1594, *liv.* 6, *pag.* 379, 407.

vry, & le second par monsieur le comte de Soissons, qui étoit ce jour-là de garde dans la tranchée; que le roi montroit en tout l'exemple aux princes & aux officiers; & relevoit lui-même la tranchée à son rang.

Ce prince étoit couché quand j'arrivai à son quartier, quoiqu'il fût trois heures après midi. Si-tôt qu'il me vit entrer, il me demanda si je n'étois pas surpris de le trouver au lit à pareille heure, ce lit étoit deux matelats sur la terre dure. Toute la nuit & le jour précédent ce prince s'étant tenu debout dans la tranchée, ou occupé à faire faire des travaux dans la montagne sur le penchant de laquelle Laon est assis, soit pour faire changer quelques batteries de place, soit pour mettre les travailleurs à couvert par des parapets, il s'étoit si fort fatigué sur ce terrein, qui est extrêmement rude, qu'il s'étoit fait plusieurs contusions aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas de faire continuer son ouvrage, jusqu'à ce que toutes ces meurtrissures s'étant ouvertes, ses deux pieds ne furent bientôt plus qu'une grande plaie, qui l'obligea de se mettre au lit, & d'y faire appliquer un appareil, qu'il ordonna qu'on levât en

ma préfence; « afin que je connuffe, dit-
» il, qu'il ne faifoit pas le douillet mal-
» à-propos ». J'étois bien éloigné d'avoir
cette penfée; & fi je l'accufois de quel-
que chofe, c'étoit plutôt de l'excès op-
pofé. Je crois qu'il s'en apperçut: car il
me dit en cherchant à fe difculper, qu'il
s'étoit cru obligé d'entreprendre & de
faire conduire ce travail, qui lui donnoit
deux jours d'avance fur la ville affiégée;
& que je ne le condamnaffe qu'après l'a-
voir vu, ou du moins après avoir en-
tendu les connoiffeurs qu'il avoit envoyés
le vifiter, qui devoient revenir fur les
cinq heures.

Je profitai de ce moment où je me
trouvai feul avec le roi, pour lui rendre
compte de mon voyage, ce que je fis en
me mettant à genoux fur un carreau que
ce prince me fit apporter, & fa majefté
voulant autorifer ce que j'avois fait, fit
écrire en ce moment trois lettres par
Beaulieu-Rufé. La premiere étoit adref-
fée au chancelier, & regardoit les jéfui-
tes. Il n'y avoit rien de différent de ce
que je lui avois dit moi-même. Dans la
feconde, il mandoit à d'O que fon in-
tention étoit qu'on laifsât jouir paifible-
ment l'archevêque de Glafco des deux

ſeules abbayes (62) qu'il avoit en France, & il juſtifioit la conduite paſſée de ce prélat, par la reconnoiſſance qu'il devoit à ſa bienfaitrice. La troiſieme au cardinal de Bourbon, étoit écrite au nom de Loménie, ſecrétaire d'état, qui faiſoit ſçavoir à cette éminence que le roi approuvoit telle diſpoſition qu'il feroit de ſes bénéfices, & étoit prêt de la ratifier en ſignant de ſa main l'état qu'il lui en enverroit, pourvu qu'il ne s'y trouvât rien de contraire aux canons, aux libertés & aux coutumes du royaume. Le reſte de la lettre étoit une aſſurance de ſa protection & de ſon amitié; & il lui donnoit une preuve de ſa confiance, en faiſant paſſer par ſes mains les deux autres lettres qu'il venoit d'écrire, & dont il avoit la complaiſance de lui mander le contenu. Je chargeai Dupeirat, à qui le roi donna ces trois lettres à porter à Paris, d'en rendre une de ma part au cardinal, où je l'exhortois par-tout ce que je crus capable de faire impreſſion ſur ſon eſprit, à ſe délivrer de tous ſes chagrins domeſtiques.

Ces affaires étant expédiées, arriverent

---

(62) Notre-Dame de l'Abſie en Poitou, & le prieuré de ſaint Pierre de Pontoiſe.

meſſieurs de Biron, de Givry, de Saint-Luc, de Marivault, de Parabere, de Vignoles, de Fouqueroles & autres, que le roi avoit envoyés viſiter ſes travaux du jour précédent, & ſur-tout deux mines qu'il avoit fait ouvrir. Chacun en dit ſon avis, & chercha à faire honneur à ſes connoiſſances. On ne s'accorda pas, & inſenſiblement il ſurvint une diſpute. Le maréchal de Biron qui gâtoit les bonnes qualités qu'il avoit pour la guerre, par un air capable & un ton de ſupériorité qui le rendoient toujours maître de la converſation, ne ſouffroit qu'avec peine qu'on ſe déclarât d'un ſentiment contraire au ſien.

Le roi voyant que les paroles s'échauffoient, leur apprit, en leur impoſant ſilence, qu'il venoit de recevoir avis par trois eſpions conſécutifs, & venus de différens endroits, que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld avoient réſolu de tout tenter pour faire entrer un convoi conſidérable dans Laon, afin d'être diſpenſés de livrer bataille; & que ce convoi alloit ſe mettre inceſſamment en marche, ſoutenu d'une eſcorte puiſſante, dans l'intention de paſſer ſur le ventre à tous les corps-de-gardes, de forcer les paſſages, & d'entrer dans la place aſſiégée. Nou-

velle matiere de conteſtation, terminée à l'avantage de Biron, qui ſe fit nommer pour commander un détachement conſidérable, avec lequel il ſe poſteroit dans la forêt entre Laon & la Fére, & inſulteroit l'eſcorte avec le convoi. Il le compoſa lui-même, & prit douze cens hommes d'infanterie françoiſe tous choiſis, huit cens Suiſſes, trois cens chevaux-légers, deux cens gendarmes, & cent gentilhommes preſque tous de la maiſon du roi. Le roi me refuſa pluſieurs fois d'être de ce détachement, ayant encore, diſoit-il, pluſieurs choſes à ſçavoir de moi; mais je fis tant d'inſtances, qu'à la troiſiéme fois je l'obtins.

Nous nous mîmes en marche ſur les ſix heures du ſoir, & arrivâmes à une heure de nuit dans la forêt, où nous avançames ſans bruit juſqu'au bord du bois du côté de la Fére, qui étoit le lieu de notre embuſcade. Le maréchal de Biron fit arrêter ſur le grand chemin tous les paſſans qui auroient pu donner avis de ſon deſſein dans la Fére, & plaça ſur les bords de la forêt des vedettes qui l'inſtruiſoient exactement de tout ce qui ſortoit de la ville. Nous attendîmes inutilement & avec beaucoup d'impatience juſqu'à quatre heures après midi: alors les

vedettes vinrent annoncer que le grand chemin de la Fére à Laon étoit couvert d'une file si longue de gens & d'attirail de guerre de toute espece, qu'ils ne pouvoient conjecturer autre chose, si non que toute l'armée ennemie s'avançoit. Je vis en ce moment bon nombre des plus résolus pâlir, & se dire à l'oreille qu'on ne devoit songer qu'à faire retraite. Quelques-uns de nous s'y opposérent; & le commandant s'étant déclaré de notre avis, il passa à la pluralité des voix qu'on chargeroit quelqu'un de la troupe d'aller reconnoître au juste l'état des choses. Fouqueroles, dont on connoissoit la valeur & le sang froid, fut choisi pour cet effet avec deux ou trois autres, & rapporta peu de temps après, que ce qui composoit cette ligne si formidable en apparence, étoient trois cens charrettes chargées de provisions de guerre; ayant pour escorte quatre escadrons de cent chevaux chacun qui marchoient à la tête du convoi, suivi de huit à neuf cens mousquetaires ou piquiers valons, lansquenets & liégeois. Pareil nombre d'infanterie espagnole naturelle étoit à la queue.

Il fut arrêté tout d'une voix qu'on attaqueroit, ce nombre n'égalant pas le nôtre. La différence des avis fut sur la

maniere. Je trouvois avec beaucoup d'autres qu'il eût été plus à propos de laiſſer entrer le convoi dans la forêt, & enſuite de le prendre en queue. Givry (63), Montigny & Marivault qui étoient à la tête de la cavalerie, furent pour la négative, & ſoutinrent ſi fortement qu'il y avoit moins de péril à attaquer de front les quatre eſcadrons en raſe campagne, qu'ils entraînerent le maréchal de Biron. On s'en trouva bien d'abord. La cavalerie ennemie céda à la premiere attaque, quoiqu'elle montrât au commencement beaucoup de réſolution, & ſe retira ſur les flancs des charriots; mais on trouva bientôt à qui parler. L'infanterie ennemie de la tête attendit de pied ferme nos cavaliers que le maréchal de Biron envoya l'attaquer, & fit ſes décharges avec tant d'ordre, qu'elle les obligea de tenir le large. Ils eurent ordre de Biron de retourner à la charge par le flanc gauche, tandis que lui-même les prendroit par le

---

(63) Anne d'Anglure, baron de Givry. Il fut tué devant Laon, peu de jours après cette rencontre, & fort regretté de Henri IV. François de la Grange, ſeigneur de Montigny. Il en ſera encore parlé. Claude de l'Iſle, ſieur de Marivault.

flanc droit, qui étoit visiblement le moins périlleux. Le choc fut si terrible, que les fantassins ennemis furent contraints de se retirer, & de chercher, comme les quatre escadrons, un abri au milieu des charrettes; d'où ils ne laisserent pas de se défendre. Pendant ce temps-là le bataillon Espagnol s'étoit avancé de la queue à la tête, & il s'étoit mis en bataille, de maniere qu'il étoit soutenu de tous côtés par la cavalerie & par les charriots, & & qu'il ne perdoit pas le secours de son premier bataillon. Leur défense fut si vigoureuse, que les prieres & les menaces du maréchal de Biron ne purent empêcher nos six cens hommes de cavalerie de se retirer du combat, extrêmement affoiblis. L'infanterie Françoise & Suisse qui prit leur place, trouva une égale résistance. Le combat tirant en longueur, Biron songea qu'une action qui se passoit si proche de la Fére, pouvoit donner le temps d'envoyer au convoi un secours considérable, pour peu qu'elle durât encore. Il ordonna donc pour derniere ressource, que les cent gentilhommes missent pied à terre; qu'ils joignissent à leurs armes, qui étoient l'épée & le pistolet, la pique (il en avoit fait apporter quantité), & qu'ils remenassent à la charge

nos gens de pied François & Suisses, qui n'avoient encore pu entamer les Espagnols. MM. de (64) Guitry, de Montigny, de Marivault, de Trigny d'Arambure, de la Curée, de Lopes, d'Heures & autres s'avancerent de cette maniere à la tête de trois cens fantassins, & Biron les suivit avec pareil nombre : je fus mis de cette seconde troupe. On se choqua si brusquement, que la pique & le fusil devinrent inutiles, & qu'on se battit corps à corps, & pour ainsi dire à la lutte.

Les Espagnols céderent enfin & se sauverent dans les bois & sous les charriots, après avoir jetté leurs armes (65). Ce

---

(64) Ce n'est pas Jean de Chaumont de Guitry, dont il a été tant de fois fait mention dans l'histoire & dans ces mémoires. Il étoit mort dès l'année 1592. Voyez son éloge dans *M. de Thou*, *liv.* 103. Celui qui est nommé ici ne s'appelloit ainsi, selon Cayet, que parce qu'il avoit épousé l'héritiere de cette maison. *Chronol. noven. liv.* 4, *pag.* 23. Mais Cayet se trompe : Jean de Chaumont, laissa plusieurs enfans mâles qui porterent les armes pour le service du roi.

(65) La Curée, bon juge en cette matiere, attribuoit cette défaite des Espagnols à leur coutume de se servir d'épées trop longues, & de ceinturons trop courts. *Vol. 8929 manus. de la bibl. du roi.*

ſecond refuge n'étoit plus sûr pour eux. Nous les y pourſuivîmes, & le carnage fut horrible, vu le nombre : il n'en demeura pas moins de douze cens ſur la place. Il y eut peu de priſonniers ; ce qu'il y avoit de perſonnes de marque dans la cavalerie, eut le temps de regagner la Fére, où nous n'eûmes garde de les pourſuivre, non plus que ceux qui s'enfoncerent dans le bois, dans la crainte d'être ſurpris en déſordre par de nouvelles troupes qui pouvoient venir de la Fére à leur ſecours. Nous ne ſongeâmes au contraire qu'à nous rallier & à nous tenir ſur nos gardes, pendant le temps néceſſaire pour nous repoſer & pour repaître avec les viandes cuites qu'on trouva en abondance dans le convoi ; après quoi nous regagnâmes toute la nuit le camp, où nous amenâmes ſans trouver aucun obſtacle tout le bagage des ennemis, mais ſi pillé par le ſoldat, & ſi peu ménagé malgré l'ordre du commandant, qu'il y eut plus de quatre cens chevaux de guerre ou de bagage eſtropiés.

Avec ce même air avantageux que le maréchal de Biron avoit pris pour ſe faire donner le commandement dans cette expédition, il ſe préſenta au retour à ſa majeſté pour recevoir les louanges

ges dues à ſon ſuccès. Ayant une ſi belle matiere à parler de lui, on imagine ſans peine tout ce que put dire à l'avantage de ſa victoire un homme qui ne connut jamais de quel mérite eſt le ſilence en ces occaſions. On eût dit à l'entendre, qu'il venoit de mettre en ce moment la couronne ſur la tête du roi. L'expérience a montré que cette fierté un peu fanfaronne, qui par elle-même eſt aſſez dans le goût françois, réuſſit ordinairement à un général qui a des françois à conduire : avec eux il ſemble que c'eſt avoir beaucoup fait pour la victoire, que de paroître sûr de la remporter. Le roi ne l'ignoroit pas ; & il en avoit éprouvé de ſi heureux effets dans ces occaſions haſardeuſes, où il ſemble que le ſoldat ne cherche que ſur le viſage & dans les paroles de ſon chef l'idée qu'il doit prendre du danger préſent, qu'il s'en étoit fait une habitude. A ſon exemple, cet air étoit devenu celui de tous les officiers généraux : & comme il arrive toujours, pluſieurs d'entr'eux, mais particuliérement le maréchal de Biron, l'outroient juſqu'à en être inſupportables aux autres, & au roi lui-même, qui n'étoit pas le moins indulgent.

Les careſſes dont ſa majeſté combla

ce maréchal & ceux qui l'avoient ſuivi, donnerent beaucoup de jalouſie aux courtiſans qui n'avoient point été de la partie, & acheverent de perdre Biron. Cependant il ne put jamais obtenir le gouvernement de Laon, qui étoit le but de ſon affectation à élever à tout propos ſa derniere action; & à en rapporter toute la gloire à lui ſeul, comme ſi les autres n'y étoient entrés pour rien. Le roi s'en ouvrit à moi, & me parut à tous égards très-mécontent de ce maréchal. Sa majeſté me dit qu'après tous les ſujets de plainte que Biron lui avoit donnés, les menaces qu'il avoit oſé lui faire tout récemment de paſſer dans le parti de ſes ennemis, & les liaiſons actuelles qu'on venoit de découvrir qu'il avoit avec MM. d'Epernon & d'Auvergne, elle n'avoit garde de lui confier une place auſſi voiſine des Pays-Bas que Laon, qui ne devoit être donnée qu'à un (66) homme d'une fidélité à l'épreuve; mais qu'elle craignoit que Biron ne gardât plus aucune meſure après ce refus; & qu'il ne prît ouvertement parti

(66) Ce gouvernement fut donné à Marivault.

contr'elle, ou ce qui feroit encore plus dangereux, qu'il demeurât auprès de sa personne pendant qu'il feroit secretement d'accord avec ses ennemis. Henri, qui dès ce moment étoit persuadé qu'un jour il auroit tout à craindre de Biron, ajouta qu'il s'étoit apperçu que ce maréchal me recherchoit depuis quelque temps; sans doute dans le dessein de faire réussir le mariage de son frere avec mademoiselle de Saint-Geniès (67) ma niéce, qui étoit un des plus riches partis de France; & il m'ordonna de me servir de cette nouvelle amitié, pour le faire parler & pour pénétrer ses desseins.

Le grand convoi ayant été défait, le roi continua sans obstacle le siége de Laon, jusqu'à ce qu'il lui vint de nouveaux avis que le duc de Mayenne & le comte de Mansfeld, loin d'être rebutés de ce mauvais succès, ne parloient que de venir forcer les lignes des assiégeans, aussi-tôt qu'ils auroient eu quelques troupes qu'ils attendoient. Le maréchal de Biron traita ces avis de ridicules : mais sa

(67) Fille d'Elie de Gontault, seigneur de Badefou & Saint-Geniès, gouverneur de Béarn, Viceroi de Navarre, & de Jacqueline de Béthune, sœur de M. de Rosny.

majesté qui ne négligeoit rien, ne se tranquillisa là-dessus qu'après que Givry qu'il envoya à la découverte, escorté de trois cens chevaux, & avec ordre exprès de ne point revenir sans une parfaite connoissance de la situation & des forces des ennemis, lui eût rapporté au bout de trois jours qu'il n'y avoit pas encore une seule compagnie en-deçà de l'Oise, & que les Espagnols songeoient plutôt à reprendre la route de Flandre que celle de Laon. Le roi se reposant sur la fidélité de ce rapport, fit partie dès le soir même, d'aller dîner le lendemain à Saint-Lambert, maison dépendante du domaine de Navarre, & située au milieu de la forêt, où il se souvint qu'il étoit souvent allé manger des fruits, du lait & du fromage frais, pendant le séjour qu'il fit en sa jeunesse au château de Marle, & qu'il se faisoit encore un grand plaisir de revoir.

Nous l'accompagnâmes à Saint-Lambert au nombre de trente. Comme il avoit passé une partie de la nuit précédente à visiter, selon sa coutume, les tranchées, les batteries & les mines, il s'endormit aussi-tôt qu'il eut dîné. La bonne constitution de son corps, jointe à l'habitude de la fatigue, l'avoit accou-

tumé à dormir par tout, & quand il vouloit, & à se réveiller de même. Il faisoit alors un chaud extrême. Nous allâmes huit ou dix ensemble chercher le frais dans le plus épais de la forêt (*a*), peu loin du grand chemin de la Fére à Laon. Nous n'avions pas fait plus de douze ou quinze cens pas, qu'un bruit qui se fit entendre à nous du côté de la Fére, nous obligea de prêter l'oreille attentivement : c'étoit comme un mélange confus de voix humaines, de claquemens de fouet, de hennissemens de chevaux, & d'un bourdonnement pareil au son des trompettes & des tambours entendus dans le lointain. Nous avançames jusques sur le chemin pour mieux entendre ; & pour lors nous apperçûmes distinctement à huit cens pas devant nous une colonne d'infanterie étrangere à ce qu'il nous parut, marchant en bon ordre & sans bruit : celui que nous avions entendu étoit causé par les valets & les goujats qui suivoient, & par les conducteurs d'un convoi considérable d'artillerie qui escortoit. Portant notre vue jusqu'où elle put s'étendre, il nous sembla

(a) *La forêt de Folambray.*

voir défiler, après ces charriots, un ſi grand nombre de troupes, que nous ne doutâmes plus que ce ne fût l'armée entiere des ennemis.

Nous revînmes bruſquement ſur nos pas, & trouvant le roi qui, à ſon réveil, ſecouoit un prunier, dont le fruit nous avoit paru délicieux : « Par-dieu! ſire, » lui dîmes-nous, nous venons de voir » paſſer des gens qui vous préparent bien » d'autres prunes, & un peu plus dures » à digérer ». L'explication ſe fit en peu de mots; le temps preſſoit: & le roi avoit d'autant moins de peine à nous croire, qu'il nous dit auſſi avoir lui-même entendu quelque choſe depuis un quart d'heure; mais que plutôt que de croire que Givry s'étoit ſi mal acquitté de ſa commiſſion, il avoit jugé que le bruit venoit de ſon propre camp. Sa majeſté donna ordre à douze de nous, qu'elle trouva ſous ſa main, d'aller promptement vers les différens logemens de cavalerie, dont elle portoit toujours la liſte dans ſa poche; d'y répandre l'alarme & de les preſſer de ſe rendre tous au quartier du roi, pendant qu'une partie de nous iroit vers l'infanterie, pour la former en bataillons, & la placer entre ce même quartier & les tranchées. Il

monta à cheval en donnant ſes ordres, & quoiqu'il marchât à toute bride, il les donna à tous ceux qu'il rencontra, avec la même juſteſſe & la même étendue que s'il s'étoit préparé de longue-main à une bataille. Grace à tant de célérité, & à cette admirable préſence d'eſprit, qui faiſoit que rien n'échappoit à ce prince, là où tout autre en ſa place, au lieu de former un plan ſuivi, auroit à peine été capable de prendre la moindre réſolution ſenſée, les ennemis ne ſurprirent perſonne, ce qui ſauva peut-être l'armée entiere du dernier malheur : car il faut avouer que ſi la cavalerie ennemie qui parut au même moment à la tête du camp, où elle ſe forma en eſcadron avec une extrême diligence, avoit une fois jetté l'épouvante parmi le ſoldat, ce qui ſeroit arrivé preſqu'indubitablement dans l'effet d'une premiere ſurpriſe, le roi & une partie des officiers étant abſens, il lui auroit été facile dans ce premier moment de confuſion, d'enlever un ou pluſieurs quartiers, & peut-être que la peur lui auroit livré tout le reſte.

On pourroit donc s'en tenir à ce ſeul exemple, ſi l'on vouloit pouver de quelle utilité il eſt pour un général d'armée, je ne dis pas ſeulement de poſſéder cette

qualité de l'eſprit qui fait embraſſer tous les cas quoiqu'infinis, mais de connoître par leurs noms, leur capacité, leurs bonnes & mauvaiſes qualités, ſoit les officiers, ſoit les différens corps de ſon armée, d'en être connu à ſon tour pour celui de tous les officiers généraux, dont la qualité de chef à part, ils viendroient dans une conjoncture difficile, prendre l'avis comme le plus ſage; de le leur donner avec la fermeté, mais ſans l'oſtentation qu'inſpire la certitude d'avoir rencontré ce qu'il y a de mieux à faire; de les attacher à leur métier par goût, & de leur rendre la diſcipline douce, en ne les ſurchargeant jamais d'ordres, mais auſſi en les accoutumant à ne jamais ſe diſpenſer, pour quelque ſujet que ce puiſſe être, ni à rien diminuer de ceux qu'on leur a une fois donnés; enfin, de ſçavoir ſe faire toujours & promptement obéir d'eux, ſans leur donner cette timidité qui leur ferme la bouche, lorſque par un rapport utile ils pourroient aider les lumieres de leur commandant; inconvénient qui de tous temps a perdu tant d'armées & de chefs.

Malgré la diligence dont le roi uſa en cette occaſion, ſi le général ennemi avoit ſçu profiter de tous les momens,

je crois qu'il auroit pu nous donner un échec considérable ; mais connoissant à quel prince il avoit affaire, il n'osa faire paroître la tête de son armée, que tout le reste ne fût sorti de la forêt, pour ne pas priver une partie du secours de l'autre, si le roi, instruit de sa marche, venoit à sa rencontre avec toute la sienne. Il arriva encore que la marche de l'armée ennemie fut suspendue par un essieu de coulevrine qui se cassa au milieu du chemin & l'embarrassa. Les charriots fracassés dans la défaite du convoi, dont les débris étoient semés sur toute la route, avec les cadavres des hommes & des chevaux, lui causerent un second embarras bien plus grand. Enfin celui que le duc de Mayenne avoit envoyé reconnoître un lieu propre à asseoir son camp, ne fit pas toute la diligence qu'il auroit pu faire.

Tous ces retardemens furent soigneusement mis à profit par le roi. Il fit sortir de ses tranchées assez de monde pour les couvrir sans trop les dégarnir, & rangea le reste de son armée en bataille au-devant, lorsque les ennemis n'espérant plus le surprendre, lui en eurent laissé le temps. On ne songea de part & d'autre, tout le reste du jour, qu'à pren-

dre ſes avantages pour une bataille. L'intention des deux généraux ennemis n'étoit pourtant pas de la livrer. Ils craignoient l'aſcendant du roi, & notre cavalerie preſque toute compoſee de gentilhommes. Tout ce qu'ils avoient prétendu par cette manœuvre, étoit d'engager le roi à lever le ſiége de Laon pour venir à eux, & enſuite d'éviter le combat, ou du moins de faire entrer dans la place trois mille piétons & trois cens cavaliers, dans la confuſion que leur arrivée devoit cauſer ; mais comme on ne ſçut leur intention que par les priſonniers qu'on fit dans la ſuite, perſonne de nous ne douta qu'il n'y eût le lendemain une action générale : nos deux camps étant ſi proches, que nous entendions du nôtre le bruit de leurs trompettes & les cris de leurs ſoldats.

Au milieu du terrein qui nous ſéparoit des ennemis, il y avoit une colline unique, preſque ronde, & qui me parut d'une extrême importance par rapport à la ville aſſiégée, ſi les ennemis s'en emparoient. Le roi qui m'avoit envoyé la reconnoître, me donna deux piéces de canon bâtardes pour y ſoutenir un régiment qui s'y logea & s'y retrancha par ſon ordre. J'y fis faire une cabane pour moi, & le roi trouva tout en état lorſ-

qu'il vint viſiter ce poſte. Le lendemain les ennemis faiſant une contenance encore plus fiere que la veille, commencerent une eſcarmouche avec toute leur mouſqueterie, & s'attacherent à ſe rendre maîtres d'un petit bois qui étoit entre les deux camps. Il y eut plus de cinquante mille coups de fuſils tirés, mais avec ſi peu d'effet, que Parabere qui vint le ſoir ſouper ſur ma colline, m'aſſura qu'il n'y avoit pas eu vingt hommes de tués, ni deux fois autant de bleſſés. La nuit vint dans tout ce vacarme, & les généraux ennemis qui ne penſoient à rien moins qu'à s'engager plus avant, en profiterent pour faire ſans bruit leur retraite vers la Fére. Le roi les laiſſa s'enfuir, pour ne pas perdre de vue ſon objet; il ſe contenta de la honte qu'ils remporterent de cette ridicule levée de boucliers.

Fin du ſixiéme Livre.





LIVRE SEPTIÉME.

MÉMOIRES 1594 — 1595. *Sujets de mecontentement de Henri contre le duc de Bouillon. Cause du voyage de Rosny à Sedan. Entretiens qu'il a avec Bouillon, dans lesquels il pénétre ses desseins & son caractere. Prise de Laon. Expeditions militaires en différens endroits du royaume, entre le parti du roi & celui de la ligue. Desseins du duc de Mayenne sur la Bourgogne. Mort du Cardinal de Bourbon. Mort du surintendant d'O. Son caractere. Caractere de la duchesse de Guise. Le duc de Guise fait son traité avec le roi. Apologie de Rosny sur ce traité. Services rendus à sa majesté par le duc de Guise. Caractere de Sancy, comte d'Alibouft. Changemens dans le conseil des finances. Principes & réflexions sur la finance. Henri déclare la guerre à l'Espagne, contre le conseil de Rosny.*

JE ne séjournai presque plus au camp devant Laon depuis cet événement. Il

furvint des difficultés dans les traités, & fur-tout dans celui du baron de Médavy, qui m'obligerent à faire, par ordre de fa majefté, un voyage à Rouen, qui fut fuivi d'un fecond à Paris, & d'un autre plus confidérable que ceux-ci à Sedan.

Le duc de Bouillon donnoit chaque jour de nouveaux fujets de mécontentement au roi. Il s'étoit engagé à fa majefté, lorfqu'elle lui fit époufer l'héritiere de Sedan, de lui amener certain nombre de troupes. Non-feulement il ne s'étoit pas foucié de remplir fon engagement; il avoit encore retenu près de lui celles que lui avoit données le roi, pour garder fa frontiere jufqu'à ce qu'il fût paifible poffeffeur de fa nouvelle principauté, fans en demander la permiffion au roi, fans s'excufer du moins de ce qu'il ne les lui rendoit pas, fans même lui donner avis de l'état de fes affaires. Son nouveau grade lui avoit infpiré la vanité de fe faire regarder de l'Europe comme un potentat redoutable. Ce qu'il ne pouvoit efpérer d'un état auffi foible & auffi borné que le fien, il cherchoit à fe le procurer par toutes fortes de fouterrains & d'intrigues dans les cours voifines. Tout ce qu'il y avoit en Europe de brouillons

& de mécontens étoient sûr de trouver en sa personne un protecteur; la cabale des d'Auvergne & des d'Entragues n'avoit point de plus puissant mobile.

Un jour que le roi m'avoit envoyé chercher de si grand matin qu'il étoit encore au lit, n'ayant près de lui que l'Ozerai & Armagnac, & que nous cherchions ensemble les moyens de prévenir les complots de tant d'ennemis secrets, sa majesté s'attacha en particulier sur le duc de Bouillon, & me parut pénétrée de son ingratitude, après un bienfait qui devoit le lui attacher pour toujours. En effet le roi avoit donné à ce duc en le mariant avec mademoiselle de Bouillon, une preuve d'affection d'autant plus sensible, qu'en cela il avoit agi contre son propre mouvement & contre l'avis de presque tous ceux à qui il en avoit parlé. Le lendemain de cet entretien, Beringhen présenta au roi à son coucher un gentilhomme chargé d'une lettre de Bouillon, dans laquelle le duc faisoit part à sa majesté de la mort de sa femme, & s'excusoit de son retardement sur la douleur & les embarras où l'avoit plongé cette mort. Il lui faisoit encore sçavoir que madame de Bouillon avoit fait avant de mourir un testament, par

lequel elle assuroit à son mari la principauté de Sedan & tous ses biens, & les mettoit sous la protection du roi de France; parce qu'on ne doutoit point que le duc de Bouillon ne fût inquiété sur cette donation par les collatéraux. « Cela » veut dire, me dit le roi après avoir » achevé de lire la lettre, que M. de » Bouillon a fort affaire de moi: n'est-» il pas bien honnête? »

Pour humilier & punir le duc, sa majesté fut fort tentée de le laisser démêler cette fusée tout seul: mais le bon naturel de ce prince & le souvenir des anciens services du duc de Bouillon, l'emporterent encore. Il fit réponse au duc, pour le complimenter sur la mort de la duchesse de Bouillon, & l'assurer de toute sa bienveillance. Si le roi avoit pu compter que cette derniere marque d'amitié eût ramené pour toujours le duc de Bouillon à son devoir, la commission de celui que le roi envoyoit à Sedan chargé de cette lettre, se seroit réduite à la remettre aux mains du duc, & la moindre personne auroit suffi pour cela; mais ce prince accoutumé à n'obliger qu'un ingrat, voulut se servir de cette députation à plusieurs fins. Il se tourna vers moi, & me dit qu'il jugeoit à propos que ce fût moi qui por-

taſſe la lettre, parce que ſi elle n'étoit pas capable de fixer Bouillon dans ſon devoir, les paroles d'un homme en droit de le lui repréſenter fortement, pourroient peut-être le faire, & que ſi l'un ne ſe ſervoit pas plus que l'autre, il étoit néceſſaire de pénétrer les ſecretes intentions du duc, & d'examiner de plus près le codicile & la donation prétendue de madame de Bouillon.

Cette ambaſſade me parut toute ſemblable à celle qui m'avoit attiré la haine de madame & du comte de Soiſſons; & mon premier mouvement en la recevant, en fut un de chagrin, de ce que le ſervice du roi ne m'attiroit d'ordinaire que des affaires ſi dégoûtantes. Henri qui devina une partie de ce qui ſe paſſoit dans mon eſprit, n'oublia rien de ce qu'il crut capable de diminuer l'amertume de ſa commiſſion. Il me dit que le ſuccès qu'il ſembloit que la fortune avoit attaché à toutes les affaires dont je m'étois mêlé, comme un prix qu'elle devoit à ma fidélité, l'engageoit à m'employer préférablement à tout autre; que rien de ce que je faiſois pour lui ne ſe perdoit dans ſon eſprit, & qu'il me ſçavoit ſur-tout très-bon gré de l'attention que j'avois à éviter ou à rompre toute liaiſon capable de re-

froidir mon zele pour lui. Il m'embrassa tendrement en disant ces paroles ; & il ajouta avec une bonté dont je fus pénétré, qu'il me prioit de songer à ma sûreté, parce que j'avois à passer dans des lieux soumis au pouvoir de la maison de Guise ; & de me conserver soigneusement pour un prince qui m'aimoit. Les princes qui s'y prennent de cette façon, ne sçauroient qu'être bien servis.

J'étois alors heureusement assez bien pourvu d'argent, en ayant fait venir de Rosny & de Moret, où étoit mon épouse : ainsi je me trouvai en état de satisfaire sans délai l'impatience que le roi avoit de me voir partir. Trois heures après que j'eus reçu cet ordre, j'allai prendre mon équipage à Bruyéres ; & suivi de vingt-cinq cavaliers bien armés, j'arrivai sans aucune mauvaise rencontre en quatre jours à la vue de Sedan. Le duc averti de mon arrivée, vint au-devant de moi jusqu'au village de Torcy, qui fait la séparation de ce petit état d'avec la France, mit pied à terre, & prit un maintien triste pour recevoir mon compliment & lire la lettre du roi. Ensuite il me combla personnellement de civilités, parut charmé du choix que sa majesté avoit fait ; & persista, malgré mes

inſtances, à me traiter d'ambaſſadeur. Je fus logé magnifiquement, & toute ma maiſon défrayée. Il me montra avec une grande complaiſance, les fortifications qu'il faiſoit faire à ſon château de Sedan, au moyen deſquelles il s'aſſuroit qu'il ſeroit imprenable. Je n'en jugeai pas de même : toute la dépenſe qu'y faiſoit le duc, ne pouvant empêcher que cette place ne donne par ſa ſituation beaucoup de priſe.

Le ſiége de Laon, dont le duc de Bouillon me demanda des nouvelles, nous donna ſujet d'entrer en converſation plus particuliere. Après des aſſurances réitérées de ſon attachement au roi, le duc me demanda ſi après tant de ſujets de plainte que ſa majeſté avoit reçu des Pays-Bas Eſpagnols, elle ne ſe détermineroit point à y porter la guerre, & me parla de ce projet, comme d'une idée dont l'exécution étoit ce qu'il ſouhaitoit le plus. Il s'étendit ſur l'avantage de cette guerre, ſur la maniere dont on pourroit attaquer les provinces de Luxembourg, de Liége & de Namur, ſur les intelligences qu'il avoit pratiquées dans cette vue avec les principales villes de Flandre, & ſur le puiſſant ſecours qu'il offroit d'y conduire. Je n'ai point de

peine à croire qu'il eût travaillé de tout ſon pouvoir à faire réuſſir une guerre, dont tous les fruits auroient été pour lui. Il s'en falloit beaucoup que le roi y eût le même intérêt : ce beau projet n'étoit à ſon égard qu'une pure chimere. Auſſi le duc craignant qu'à la cour on ne le traitât de ridicule, n'oublia rien pour le mettre dans la tête, en lui donnant les plus belles couleurs, & avec tout l'air de déſintéreſſement capable de m'en impoſer. Après donc avoir diſcouru ſur la Flandre, il s'enfonça dans la politique; & déploya toute ſon éloquence pour me prouver que l'intérêt principal du roi étant l'abaiſſement de la maiſon d'Autriche, il ne pouvoit y parvenir que par le moyen des proteſtans, avec leſquels il devoit être toujours étroitement uni. Il ſuppoſa que l'abjuration que le roi venoit de faire, n'étoit qu'un cérémonial néceſſaire, qui ne devoit avoir rien changé en ce prince que l'extérieur ſeulement; & il crut l'avoir ſuffiſamment prouvé par deux ou trois traits de raillerie ſur quelques pratiques ſuperſtitieuſes des dévots catholiques, ſur les moines mendians & ſur les équivoques des Jéſuites (1).

(1) Le duc de Bouillon s'eſt généralement fait

Le duc de Bouillon s'arrêta, en cet endroit, comme un homme qui craignoit de s'expliquer trop librement, & me regarda fixement avec une feinte inquiétude. Je l'avois écouté sans l'interrompre. Je découvrois, sans qu'il s'en apperçût, toutes les idées qui passoient par cette tête ambitieuse; mais il me restoit encore bien des choses à sçavoir, & je crus pour cela qu'il ne s'agissoit que de le faire parler long-temps: car il n'est pas possible qu'un homme, qui est à la fois vain & grand parleur, ne trahisse enfin tous ses secrets. Je me mis donc à sourire, & je pris l'air d'un homme touché d'admiration pour son esprit, sa politique & son éloquence. Le duc agréablement flatté, ne se fit pas presser; & reprenant la parole, il passa à me faire connoître le véritable intérêt des réformés dans la situation présente des affaires de France. Ici il fallut que j'en devinasse plus qu'on ne m'en disoit, soit que le duc de Bouillon s'observant toujours un peu de peur d'indiscrétion (2), son ex-

---

connoître pour un calviniste si emporté & si entêté, que la louange & le blâme, sur les sentimens comme sur les personnes des catholiques, sont presqu'égaux dans sa bouche.

(2) Le caractere d'esprit du duc de Bouillon est

pression souffrît de la contrainte de son esprit, soit qu'il trouvât que l'affectation d'un air mystérieux faisoit plus d'honneur au parti & à lui-même; soit enfin que ce qu'il disoit, roulât sur un systême si sublime, & des idées si abstraites, qu'il s'y perdoit peut-être aussi-bien que moi.

Je ramenai le duc de ce vol trop élevé; & il me dit plus clairement, que les réformés avoient pris tant d'ombrage de la conversion du roi, qu'il ne pouvoit

---

représenté ici dans le vrai. « Il s'expliquoit à dessein, dit son historien d'une maniere si obscure & si embarrassée, qu'il y pouvoit donner le sens qu'il lui plaisoit Il prétend qu'il y avoit des occasions délicates, où l'on ne pouvoit se dispenser, ou de se retrancher dans le silence, ou de suivre sa maxime, quand on étoit obligé de parler ». Une autre maxime du duc de Bouillon, selon le même écrivain, étoit, « Qu'il falloit se défier du témoignage de la main. » On explique, disoit-il, comme on veut, ce » qu'on a dit; on n'en convient même qu'autant » qu'il est à propos de le faire : on se retranche » sur le plus ou le moins; on accorde ou l'on » nie selon qu'il convient; il n'en est pas de même » de ce qui est écrit, &c. » M. de Sully étoit dans des maximes toutes contraires. Il pourra se trouver quelques politiques qui ne blâmeront pas le duc de Bouillon; mais il n'y aura personne qui ne loue le duc de Sully.

diſſiper leur crainte qu'en déclarant la guerre à l'Eſpagne, conjointement avec eux; que ſans cela rien ne pouvoit les empêcher de ſe regarder comme un corps ſacrifié, & expoſé déſormais aux violences des catholiques françois agiſſant de concert avec les Eſpagnols & le pape. Une nouvelle que le duc regardoit peut-être comme auſſi fauſſe qu'elle l'étoit réellement, fut la preuve qu'il en apporta. Villeroy avoit, diſoit-il, propoſé au roi, étant à Fontainebleau, de la part des ducs de Lorraine, de Mayenne & de Mercœur, cette union de la France & de l'Eſpagne; & le pape ne refuſoit à ce prince la bénédiction apoſtolique, avec une bulle, par laquelle il le reconnût roi de France, que parce qu'il vouloit que cette prétendue union en fût le préliminaire. A cette preuve, Bouillon en joignit d'autres qui n'avoient pas plus de fondement, par leſquelles il crut juſtifier que les catholiques avoient entiérement changé le cœur du roi à l'égard des proteſtans, & lui avoient fait commettre contr'eux mille injuſtices. Ce grief des réformés ainſi établi, le duc voulut bien m'apprendre le remede que ceux-ci avoient jugé à propos d'y apporter. Ils alloient, me dit-il, fortifier in-

ceſſamment leurs places ; ſe choiſir un chef hors du royaume ; établir au dedans un conſeil général des affaires de la religion, dans un lieu qu'il ne nomma point, auquel toutes les différentes égliſes n'auroient qu'à s'adreſſer ; & qui connoîtroit en dernier reſſort des affaires qui lui ſeroient portées de dix autres conſeils provinciaux, en quoi on partageoit toute la France calviniſte. Afin que le pouvoir de ce conſeil ſouverain fût abſolu & irréfragable, on mettoit à la tête un protecteur ou prince étranger, capable de le faire reſpecter.

En parlant de la ſorte, le duc de Bouillon, ſuivant qu'il croyoit avoir beſoin de m'éblouir, de me convaincre, ou de me tromper, prenoit ſucceſſivement le perſonnage d'ami & d'allié du roi, de bon proteſtant, ou de ſimple narrateur ; mais toujours d'un homme conſommé dans la politique, & le dépoſitaire de tout ce que le parti proteſtant avoit de plus ſecret. Il ne pût pourtant ſi bien s'envelopper, que je ne compriſſe aſſez clairement que tous ces projets de haut & bas conſeils, ces réglemens ſi particulariſés, pouvoient bien n'être éclos que dans le cerveau du duc, & non dans les ſynodes de Saint-Maixant & de Sainte

Foi, comme il vouloit que je le crusse. Sur-tout ce prince étranger protecteur me parut être purement de sa façon; & n'être en effet que lui-même, qui donnoit ses propres vues pour autant de points arrêtés; & tout son but en cela, (car quels ressorts l'ambition ne fait-elle pas jouer ?) n'étoit peut-être autre chose, sinon qu'en répandant à la cour ces desseins, comme si les calvinistes les eussent véritablement formés, & fussent prêts à les mettre à exécution, je fisse éclater le roi contr'eux, & que par cet artifice il obligeât les huguenots à prendre la résolution qu'il souhaitoit qu'ils prissent; mais qu'il n'osoit leur inspirer ouvertement de se choisir pour chef celui que les plaintes & la haine des catholiques leur montreroient pour défenseur. Il n'est rien arrivé dans la suite, qui ne m'ait encore confirmé dans cette pensée.

Après m'avoir ainsi fait servir à ses desseins, à ce qu'il croyoit, le duc songea qu'il y perdroit plus qu'il n'y gagneroit, si le roi, dont il avoit actuellement besoin, venoit à en concevoir quelque soupçon à son désavantage. Il me garda pour la fin un trait de la plus fine politique : ce fut de m'assurer qu'à la vérité toutes ces propositions lui avoient été faites;

faites; mais que loin de les approuver & de s'offrir à les seconder, il avoit fait tous ses efforts pour ramener les esprits, en quoi il avoit eu le malheur de ne pas réussir. Je ne sçais s'il est possible de rien imaginer d'aussi double & d'aussi artificieux. Certainement si le duc de Bouillon pouvoit se flatter que ces déguisemens ne me laisseroient rien connoître des affaires des protestans, ni des dispositions des séditieux; il ne pouvoit éviter du moins que je n'entrevisse quelque chose de ses sentimens particuliers à l'égard du prince qu'il trahissoit.

Je ne répondis à un discours si détourné, qu'en disant exactement la vérité; ce qui est le vrai moyen de déconcerter ces politiques si curieusement masqués. Je l'assurai en peu de mots que le roi étoit toujours le même pour les réformés, prêt à leur accorder tous les avantages dont ils pouvoient raisonnablement demander à jouir; mais que la conjoncture présente l'obligeoit à différer encore quelque temps ce témoignage de sa bonne volonté. Que sa majesté n'avoit oublié aucune des raisons de haine que l'Espagne lui avoit données, & qu'elle en conservoit un vif ressentiment, quand elle n'entroit pas d'ailleurs dans l'intérêt général

de l'Europe, de mettre obſtacle aux vues de la maiſon d'Autriche pour la monarchie univerſelle ; mais que pour en aſſurer le ſuccès, il falloit ſonger auparavant à pacifier le dedans du royaume ; parce qu'on devoit s'attendre que l'Eſpagne ſe défendroit tout autrement, lorſqu'elle ſe verroit directement attaquée, qu'elle ne l'avoit fait dans une guerre où elle n'étoit entrée que comme auxiliaire.

Pour ce qui regardoit la perſonne de lui duc de Bouillon, je lui dis que je voulois croire tout ce qu'il m'avoit dit de lui-même ; parce qu'il devoit ſentir que les ſentimens d'honneur, de juſtice, de reconnoiſſance, lui marquoient trop clairement la voie par où il devoit marcher avec le roi, pour qu'il pût s'en éloigner. Il me refuſa les troupes que je lui demandai pour Henri ; & il ſe diſpenſa de même de me donner lecture du teſtament de madame de Bouillon. Elle l'avoit, diſoit-il, cacheté elle-même dans une boîte, & fait promettre qu'on ne l'ouvriroit qu'en juſtice ; & ſuppoſé que quelqu'un le conteſtât, non contente d'une ſimple promeſſe, elle lui en avoit fait faire ſerment. A tout cela il me fut aiſé de comprendre que je n'avois fait que d'inutiles remontrances ; mais ma

commiſſion étoit remplie ; & je ne ſongeai plus qu'à reprendre la route de Laon.

En arrivant au camp, je fus ſurpris de rencontrer le roi, qui en allant à la chaſſe, paſſoit ſi près des murs de cette place, qu'il n'en étoit qu'à une portée de fuſil. J'appris qu'on avoit mis bas les armes de part & d'autre ; la ville ayant capitulé aux conditions de ſe rendre dans dix jours, ſi elle n'étoit pas ſecourue avant ce temps par une armée, ou qu'il n'y entrât pas au moins huit ou neuf cens hommes de renfort. Henri me fit tenir à ſes côtés pendant toute la chaſſe, pour entendre juſqu'aux moindres particularités de mon voyage. Lorſque je lui dis qu'on avoit refuſé de me faire voir le teſtament de la ducheſſe, il me répondit qu'il voyoit bien après cela ce qu'il devoit penſer de la donation (3). Il

(3) Pour détruire les ſoupçons que tout ce récit pourroit donner ſur la réalité de cette donation de la ducheſſe de Bouillon, je vais rapporter ce que dit à ce ſujet l'hiſtorien du duc de Bouillon : « Par ſon » teſtament, dit-il, elle fit le duc de Bouillon ſon » mari héritier de tous ſes biens... Le bruit couroit » que nonobſtant le teſtament de la ducheſſe de » Bouillon, ſa ſucceſſion ſeroit conteſtée au duc

porta le même jugement que moi du duc de Bouillon, qui s'offroit, disoit-il, pour entremetteur des brouilleries dont il étoit le seul auteur. Il ne fut pas content non plus, que Bouillon retînt les

---

» son mari. En effet Charles de La-Mark, comte » de Maulevrier, oncle de Charlotte de La-Mark, » prétendit que cette succession lui appartenoit & » qu'elle n'en avoit pas pu disposer en faveur de » son mari à son préjudice. Le duc de Montpensier » prétendit aussi que les souverainetés de Bouillon, » Sedan, Jamets & Raucourt, ne pouvoient lui » être contestées, puisqu'il y avoit été substitué par » Robert de La Mark, dernier duc de Bouillon... » Le duc de Bouillon jugea plus à propos de s'ac- » commoder avec ces deux prétendans, que de » s'engager dans un procès, qui le détourneroit » de l'exécution de ses grands desseins; l'accommo- » dement fut conçu, & les souverainetés de Bouil- » lon, Sedan & Raucourt, lui demeurèrent en » propriété». *Hist. de Henri duc de Bouillon, par Marsollier, t. 2, l.* 4. Cet historien parle aussi du voyage du duc de Sully à Sedan, & de la protection qu'offrit en cette occasion Henri IV au duc de Bouillon. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer ici qu'il eût beaucoup mieux valu ne point citer sur ce sujet les Mémoires de Sully, que d'en déguiser le sens, & de cacher, comme il a fait, l'objection qui naît du texte de ces Mémoires, d'autant plus, & il ne serviroit de rien de le dissimuler après tout ce qui en a été dit, & en dernier lieu par Amelot de la Houssaye dans ses Mémoires, à l'article Bouil-

troupes qu'il lui avoit promises, mais la conjoncture présente demandant que sa majesté dissimulât tous ces sujets de mécontentement, elle feignit en public d'être fort satisfaite de la conduite du duc, & résolut de le maintenir dans Sedan. A l'égard de la guerre contre l'Espagne, que j'étois chargé de lui proposer, elle remit à en délibérer en plein conseil dans un autre temps.

Le comte de Sommerive, du Bourg & Jeannin, voyant qu'il leur étoit impossible de résister au soulévement de la bourgeoisie & de la garnison de Laon, révoltées contr'eux comme contre des tyrans qui avoient rendu leur domination insupportable, jugerent à propos d'avancer le temps marqué pour remettre cette place au roi. Ils n'avoient plus d'espérance de secours, depuis le malheur arrivé à celui que le duc de Mayenne avoit voulu y faire entrer. Ce secours étant arrivé proche de Laon trop tard pour pouvoir espérer de surprendre les assiégeans, crut devoir attendre la nuit dans le bois, où

---

lon, La Marck; d'autant plus, dis je, que Henri IV. & le duc de Sully ne sont pas les seuls qui aient paru douter de l'existence de cette donation.

il se tint caché le reste du jour. Le roi étant allé ce même jour à la chasse dans cet endroit de la forêt, ses chiens évanterent l'embuscade. Les ennemis, qui étoient au nombre de huit à neuf cens, au lieu de se montrer & d'attaquer le roi qui n'avoit que trois cens chevaux, crurent qu'ils pourroient éviter d'être découverts, en se séparant pour se mieux cacher, mais les chiens ne cesserent point de les poursuivre, & la troupe du roi arrivant sur ces entrefaites, ils furent surpris dans un si grand désordre, que sans qu'il fût besoin que les trois cens cavaliers s'en mêlassent, les valets seuls s'en rendirent les maîtres & les dépouillerent.

Après la prise de Laon, le roi jugea à propos de faire un voyage sur les frontieres de Flandre; flatté principalement par des espérances d'intelligence dans plusieurs de ces villes, qui devoient se rendre à son approche. L'événement n'ayant pas répondu à cette attente, sa majesté ne retira d'autre fruit de son voyage, que d'avoir affermi dans leur devoir Amiens, Abbeville, Montreuil, Péronne, & plusieurs autres villes, où elle fit une entrée solemnelle. Je ne puis en rien rapporter davantage, le bien de

son service m'ayant appellé pendant ce temps-là à Paris pour des affaires moins importantes que les précédentes, & que je ne particulariserai point par cette raison, non plus que tout ce qui s'étoit passé pendant tout ce temps dans les différentes provinces du royaume. La prise de Morlaix & de Quimper par le maréchal (4) d'Aumont, aidé des troupes angloises, la construction du fort du Croisic par le duc de Mercœur, à la tête de ses Espagnols, pour resserrer Brest, furent ce qui arriva de plus considérable en Bretagne entre les deux partis. La Savoie, le Piémont, la Provence & le Dauphiné, continuerent à être le théâtre d'une guerre (5) toujours favorable à l'Esdiguieres contre le duc de Savoie, malgré la défaite & la prise de (6) Créqui.

(4) Il fut tué l'année suivante en assiégeant Comper, d'un coup de canon qui lui fracassa le bras, âgé de plus de soixante dix ans. Il ne dit rien autre chose lorsqu'il se sentit blessé, que ces deux mots : *j'en ai*. Il étoit généralement estimé, il fut généralement regretté. Voyez son éloge & ses grandes qualités dans M. de Thou, *liv.* 113.

(5) Voyez ces expéditions militaires dans les historiens.

(6) Charles de Créqui, gendre de Lesdiguieres,

Le duc de Mayenne voyant Laon pris, presque toute la Picardie dans le parti du roi, les principaux officiers de la ligue & le duc de Guise lui-même disposés à faire dans peu leur accommodement avec sa majesté, se rendit au sentiment du (7) président Jeannin, qui le pressoit depuis long-temps de se fixer à une seule province, & de faire pendant qu'il en étoit temps encore, les plus puissans efforts pour s'y rendre indépendant, afin qu'après que la fortune auroit tout ramené au roi, ce qu'il ne doutoit point qui n'arrivât bientôt, il lui restât du moins quelque débris de sa fortune.

La Bourgogne fut la (8) province sur

---

voulant secourir Aiguebelle assiégée par le duc de Savoie, fut défait & fait prisonnier; ce qui n'arriva qu'en l'année 1598.

(7) Je ne sçais si l'auteur ne taxe point ici un peu légérement ce président; du moins on a dit que plus de deux ans auparavant, à son retour d'Espagne, il avoit été le premier à conseiller au duc de Mayenne de s'accommoder avec le roi, choqué de la hauteur & de la vanité avec laquelle le roi d'Espagne, traitant avec lui, disoit : *ma ville de Paris*, *ma ville d'Orléans ;* comme si la France eût été en effet à lui.

(8) Le duc de Mayenne étoit gouverneur de cette province.

laquelle le duc de Mayenne jetta les yeux, & il s'y achemina avec ses forces, après avoir laissé de bonnes garnisons dans Dourlens, la Fére & Soissons. Outre qu'il tenoit déja une grande partie de cette province, la proximité de la Savoie, de la Franche Comté, de la Lorraine, des Suisses & de l'Allemagne, dont il espéroit tirer de grands secours, étoit un nouveau motif qui le portoit à s'arrêter en cet endroit. Le pape & l'empereur paroissoient entrer dans ses vues. Ils pouvoient fortifier son droit de conquête par une cession en bonne forme; ce que l'Espagne lui auroit accordé d'autant plus volontiers, que cette couronne eût fait revivre par-là un droit sur la Bourgogne, éteint depuis long-temps, mais auquel elle ne prétend pas avoir renoncé. Toutes ces vraisemblances firent croire à plusieurs qu'on étoit sur le point de voir rétablir l'ancien royaume de Bourgogne. La maniere dont le duc de Mayenne se comporta dans ces quartiers tout le reste de cette année & jusqu'au mois d'avril de la suivante, appuya cette opinion, & je dois moins douter qu'un autre de son intention à cet égard, après les lettres que je vis à Paris entre les mains du cardinal de Bourbon.

Mais malheureusement pour le duc de Mayenne, les Bourguignons n'étoient point d'humeur à choisir un sujet pour en faire leur maître. Jamais ils n'ont donné de preuves si éclatantes de leur fidélité pour leur souverain. Le duc ayant commencé par vouloir s'assurer de Beaune, en y faisant entrer une nombreuse garnison, les bourgeois se souleverent contr'elle, le battirent & l'obligerent à se retirer dans le château ; & comme elle pouvoit leur faire beaucoup de mal de cet endroit, ils se fortifierent avec des barricades contre le château, & appellerent à leur secours le maréchal de Biron, auquel ils permirent de se loger pour six semaines avec sa petite armée dans l'enceinte de leurs murs. Ensuite ils attaquerent en forme le château avec une batterie de douze pieces de canon, & pousserent leurs ouvrages si vivement, qu'ils chasserent enfin tout-à-fait la garnison ligueuse. Je parlerai bientôt des expéditions en Bourgogne, je les laisse pour reprendre les affaires de la capitale.

Je voyois le cardinal de Bourbon baisser si prodigieusement de jour en jour, que ne doutant point que sa derniere heure ne fût très-proche, je me tins à Paris pour en donner aussi-tôt avis au roi.

Il mourut ſans avoir fait cette deſtination de ſes bénéfices (9) qui avoit paru lui tenir ſi fort au cœur. Sa majeſté fut ſenſible à ſa perte, comme à celle d'un bon parent, & d'un ſerviteur plein d'affection. Elle m'écrivit qu'elle étoit accablée de gens qui convoitoient la dépouille du cardinal, & que pour s'en défaire, elle leur répondoit à tous qu'elle en avoit déja diſpoſé. Voici quelles étoient ſes vues ſur ces bénéfices. Comme dans l'accommodement avec l'abbé de Tiron, on lui avoit cédé certaines abbayes appartenantes au chancelier & au gouverneur de Pont-de-l'Arche, dont ceux-ci demandoient un dédommagement du double ſur les bénéfices du feu cardinal, le roi vouloit qu'on portât l'abbé de Tiron à relâcher ces abbayes aux propriétaires, & à recevoir en échange l'archevêché de Rouen, valant au moins trente mille livres de revenu; mais que ſa majeſté chargeoit de quatre mille écus de penſion,

(9) Il étoit archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denis, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen, de ſainte Catherine de Rouen & d'Orcamp, &c. M. de Thou nous le repréſente comme un prince aimant les ſciences, éloquent, doux, & d'un eſprit agréable; mais extrêmement foible. Il mourut le 28 juillet.

promis au chevalier d'Oiſe (10), retenant pour elle-même la maiſon de Gaillon, en l'achetant de l'abbé, qu'elle m'ordonna de diſpoſer à prendre cet équivalent. Pour l'abbaye de Saint-Ouen, l'un des plus beaux morceaux de la ſucceſſion du cardinal, ce prince n'en avoit encore gratifié perſonne, & il avoit la bonté de me marquer qu'il ne le feroit pas ſans retenir ſur cette abbaye une penſion de dix mille livres pour moi.

La plus grande difficulté que je rencontrois en veillant à Paris aux affaires du roi, étoit d'amener à ſa ſage économie les directeurs de ſes finances & le ſurintendant par-deſſus tous. L'abus de laiſſer l'argent des finances en proie aux favoris (mal dont on peut trouver la premiere ſource en remontant juſqu'à Charles VIII), étoit parvenu ſous le dernier regne au point que l'homme du monde le plus laborieux, le plus intelligent, le plus integre, à la tête des finances, n'auroit peut-être pas pu remédier aux mauvais effets d'une auſſi prodigieuſe diſſipation, & malheureuſement d'O (11) n'é-

(10) George de Brancas-Villars, frere de l'amiral de Villars.

(11) François d'O, ſeigneur de Freſnes, de

toit rien moins que tout cela. Son tempérament naturellement porté à la dissipation, à la mollesse & à l'indolence, avoit encore été gâté par tous les vices dont on faisoit gloire à la cour de Henri III; le grand jeu, la débauche outrée, les dépenses folles, le dérangement domestique & les prodigalités de toute espece. Pour tout renfermer en un mot, d'O avoit eu place dans le catalogue des Bellegarde (12), Souvrai l'Oncle, Ville-

---

Maillebois, &c. premier gentilhomme de la chambre, gouverneur de Paris & Isle de France, surintendant des finances, &c. « Il surpassa en excès & » prodigalité les rois & les princes; car jusqu'à » ses soupers, il se faisoit servir des tourtes com- » posées de musc & d'ambre, qui revenoient à » vingt-cinq écus ». *Journal de l'Etoile, année 1594, page 37.*

(12) Roger de Saint-Larry de Bellegarde; Gilles de Souvrai; René de Villequier; Jacques Levis de Caylus, ou Quélus; François d'Epinai de Saint-Luc: François de Maugiron; Paul Stuard de Caussade, sieur de Saint-Maigrin; Jean d'Arces de Livarrot; Anne de Joyeuse; Jean Louis & Bernard de Naugaret; Henri de Joyeuse, comte du Bouchage, depuis capucin & cardinal; Jean de Saint-Larry; de Thermes, ou Auguste, baron de Thermes; Souvrai, quoiqu'il fût un des favoris de Henri III, ne doit pas être mis au nombre des mignons de ce prince. C'étoit un homme de

quier Quélus, Saint-Luc, Maugiron, Saint-Mégrin, Livarrot, Joyeuſe, Epernon, la Valette, du Bouchage, Thermes & quantité d'autres favoris moins déclarés; & le titre de mignon étoit toute la recommandation qu'il avoit eue pour une charge, que les princes les plus inappliqués exceptent pour leur propre intérêt, de celles dont ils récompenſent cette ſorte de ſerviteur.

Voilà par quel homme les finances étoient conduites, dans un temps où les mignons & les maîtreſſes étant exclus du conſeil, il ſemble qu'elles auroient dû prendre une toute autre forme; & ce qu'on trouvera de plus ſurprenant, c'eſt que le roi dans ſes plus grands beſoins, ne put pas jouir du moins du privilége de partager ſes propres revenus avec le ſurintendant. D'O s'embarraſſoit fort peu de lui faire manquer une ville ou un gouverneur, pour une ſomme ſouvent très-légere, pendant qu'il ne vouloit rien refu-

---

mérite & d'une probité reconnue. Henri III diſoit que s'il n'étoit ni roi ni prince, il voudroit être Souvrai. Il refuſa la commiſſion dont Henri III voulut le charger, de poignarder le maréchal de Montmorency dans ſa priſon. *De Thou, liv.* 61.

ſer à ſes plaiſirs. Lieramont, (13) gouverneur du Catelet, s'adreſſa à moi pour ſolliciter auprès de d'O le paiement de ſa garniſon. Je trouvai la choſe ſi importante que je vainquis ma répugnance & m'acquittai de la commiſſion, mais avec peu de ſuccès. Le ſurintendant après que je l'eus quitté, dit à meſſieurs d'Edouville (14) & de Mouſſy, qu'il aimoit mieux voir cette place entre les mains des Eſpagnols que des proteſtans (Lieramont étoit de la religion). Mouſſy qui étoit mon parent, me l'ayant rapporté, je déclarai au ſurintendant que je le rendois reſponſable de cette place ſi elle venoit à être perdue faute de ce paiement; il ne fit pas grand cas de ma menace.

Le bonheur du roi voulut que peu de jours après, une rétention d'urine le délivrât de ce mauvais ſerviteur. Ce qu'il y eut de ſingulier dans cette mort, c'eſt que cet homme riche de plus de quatre millions, ou pour mieux dire, riche de tout l'argent du royaume, dont il diſpo-

---

(13) François de Dampierre, ſieur de Lieramont ou Liermont.

(14) N... ſieur d'Edouville; N. Boutillier, ſieur de Mouſſy.

ſoit preſque abſolument, plus ſplendide dans ſes équipages, ſes meubles & ſa table que le roi même, n'étoit pas encore abandonné des médecins, que ſes parens qu'il avoit toujours fort affectionnés (15), ſes domeſtiques & quelques autres à titre de créanciers, le dépouillerent comme à l'envi, & ſi parfaitement, que long-temps avant qu'il expirât, il n'y avoit plus que les murailles nues dans la chambre où il mourut, comme ſi la fortune avoit cru devoir finir avec lui, du moins par un acte de juſtice (16).

---

(15) Il n'eut point d'enfans de Charlotte-Catherine de Villequier, ſa femme. « Henri IV » jouant à la paulme avec M. d'O, lui fit remar-» quer que le marqueur voloit leurs balles, & dit » enſuite tout haut, d'O, vous voyez bien que » tout le monde nous dérobe ». *Le Grain*, *liv.* 7.

(16) « Il faut, dit M. de Grillon, que chacun » rende ſes comptes là haut, comme l'on dit: je » crois que le pauvre d'O ſe trouvera bien empê-» ché à fournir de bons acquits pour les ſiens.... » On diſoit qu'il mouroit fort endetté, voir de » plus qu'il n'avoit vaillant, & qu'il y avoit vingt-» cinq ou trente ſergens en ſa maiſon, quand il » mourut. Les tréſoriers le regretterent merveil-» leuſement, & l'appelloient leur pere; même » on diſoit que trois d'entr'eux avoient donné » cinquante écus chacun à Collot, pour lui don-» ner courage de le mieux panſer. M. le Grand

Le roi revint à Paris traiter d'une trève que le duc de Lorraine lui demandoit instamment, & de l'accommodement du duc de Guise, qui l'en recherchoit par la (17) duchesse de Guise sa mere, cousine germaine de sa majesté, & par mademoiselle de Guise sa sœur. On peut dire que le duc de Guise étoit celui de tant de personnes qui avoient porté les armes contre le roi, qui méritoit le plus d'indulgence. Aux motifs communs de religion & d'indépendance qui sembloient rendre tout permis, il joignoit celui d'un

» son bon ami, en étoit comme désespéré; car » il lui bailloit tous les ans cent mille francs à » dépenser. Madame n'y eut point de regret, » parce qu'il la faisoit mourir de faim; ceux de » la religion aussi peu, car il ne leur vouloit point » de bien. Madame de Liancourt le pleura, parce » qu'elle en faisoit ce qu'elle vouloit, & si l'entre- » tenoit aux bonnes graces du roi.... M. le doyen » Seguier, qui lui assista jusqu'à la fin, comme » firent aussi messieurs ses freres, lui crioit, comme » il se mouroit : *Miserere mei, Deus.* L'une des » dernieres paroles qu'il dit, fut : Recommandez- » moi bien au roi, il sçaura mieux après ma mort » de quoi je lui servois, qu'il n'a sçu pendant ma » vie ». *L'Etoile, ibid.*

(17) Catherine de Cléves, femme du duc de Guise tué à Blois. Charles de Lorraine, duc de Guise.

pere aſſaſſiné par ordre du roi, prédéceſſeur de Henri. Madame de Guiſe fut celle qui le porta le plus fortement à faire cette démarche. Elle ne ceſſoit de repréſenter à ſon fils, que la révolte des princes & des grands du royaume, que la religion pouvoit avoir juſtifiée dans le commencement, devenoit criminelle depuis que Henri avoit levé le ſeul obſtacle qui pût l'empêcher de jouir de ſes droits légitimes à la couronne.

Dans tout autre ſiécle, où l'on n'auroit pas perdu comme dans celui-ci la véritable notion des vertus & des vices, cette femme auroit été l'ornement de ſon ſexe, par le caractere de ſon cœur & celui de ſon eſprit. C'étoit une droiture ſi vraie & ſi naturelle, qu'on s'appercevoit qu'elle n'avoit pas même l'idée du mal, ſoit pour le ſuivre, ſoit pour le conſeiller; & en même temps, un ſi grand fond de douceur, qu'elle ne connoiſſoit pas davantage le plus petit ſentiment de haine, de malignité, d'envie, ou ſimplement de mauvaiſe humeur. Je ne crois pas que jamais femme ait eu une converſation plus remplie de grâces, & joint à un tour d'eſprit fin & délié, une naïveté & une ſimplicité plus agréables. Ses réparties étoient pleines de ſel & de légéreté. On la trou-

voit tout enſemble douce & vive, tranquille & gaie. Le roi ne fut pas longtemps ſans connoître parfaitement madame de Guiſe; & dès ce moment nonſeulement il oublia tout ſon reſſentiment, mais encore il agit à ſon égard avec toute la familiarité & la franchiſe d'un ami ſincere. Il conſentit à donner les paſſe-ports néceſſaires aux ſieurs de la Rochette, Peticard & Bigord, que le duc de Guiſe envoyoit propoſer ſes demandes; & vaincu par les inſtances de ces deux dames, il nomma de ſon côté trois agens pour traiter avec ceux du duc, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, & Beaulieu-Ruſé, ſecrétaire d'état.

Ces trois perſonnes, pour ſe montrer fins négociateurs, commencerent d'abord à uſer de tous les détours, que la politique des affaires a mis ſi mal-à-propos à la place de cette conduite franche & ouverte, qui ſans tromper perſonne produiroit le même effet. On conféra pendant dix jours de ſuite, & au bout de ce temps on n'étoit point encore demeuré d'accord du moindre préliminaire. Madame de Guiſe que toutes ces longueurs affectées mettoient à la torture, vint trouver le roi, un jour que ſa majeſté me faiſoit l'honneur de s'entretenir

avec moi, en me tenant par la main; & ayant mis la conversation sur le traité de son fils, elle se plaignit au roi avec son enjouement ordinaire, mêlé d'un petit mouvement d'impatience, de ce qu'il lui avoit mis en tête trois hommes; « qui alloient, disoit-elle, par trois che-» mins tout différens à ne rien conclure. » Le premier, en ne disant jamais rien » de plus précis que ces mots, *il faut* » *voir, il faut aviser, faisons mieux*; le » second en ne s'entendant pas lui-» même, quoiqu'il parlât presque con-» tinuellement, & le troisiéme, en ne » sortant jamais du ton grondeur «. C'étoit-là en effet le vrai caractere des trois négociateurs. Cette digne femme se laissant ensuite emporter à son zèle pour le roi, & à sa tendresse pour son fils, prit les mains de sa majesté; & en les lui baisant malgré Henri, elle le conjura de vouloir bien tendre les bras au duc de Guise, & lui donner à elle-même la consolation de voir rentrer sa famille dans les bonnes graces de son roi. Elle parloit avec une effusion de cœur si vive, que le prince touché lui-même jusqu'aux larmes, ne put s'empêcher de lui répondre : « Hé bien, ma cousine, que désirez-» vous de moi; je ne veux rien vous

» refuser. Rien autre chose, reprit-elle,
» sinon de nommer pour traiter avec mon
» fils, celui que votre majesté tient par
» la main. Quoi! répartit le roi, ce mé-
» chant huguenot? Vraiment je vous
» l'accorde fort volontiers; quoique je
» sçache qu'il est votre parent, & qu'il
» vous aime infiniment ». Il ôta dans le moment même la connoissance de cette affaire aux trois commissaires, & m'en fit expédier un brevet scellé du grand sceau, non-seulement pour le regard du (18) duc de Guise, mais encore pour toute la province de Champagne. On s'imagine aisément que le chancelier ne m'en sçut pas meilleur gré; mais il est d'un vieux & fin courtisan de faire d'autant plus de caresses à ceux qui sont en faveur, qu'on leur garde dans le cœur un ressentiment plus vif; & (19) Chiverny sçavoit mieux que personne être courtisan.

Le duc de Guise avoit débuté par des

---

(18) Voyez M. de Thou, *liv.* 111, qui se donne aussi quelque part dans cet accommodement du duc de Guise.

(19) Philippe Hurault de Chiverny, chancelier de France, mort en 1599, âgé de soixante-douze ans.

propofitions véritablement exceffives, & qui auroient rendu fon traité impoffible; fans doute parce que connoiffant ceux à qui on l'avoit adreffé, il avoit cru que pour pouvoir obtenir quelque chose, il devoit demander beaucoup. Il ne prétendoit pas moins que rentrer dans la charge de grand-maître de la maifon du roi, qu'il eût fallu ôter à M. le comte de Soiffons, qui en avoit été pourvu après l'affaffinat du duc de Guife; pofféder le gouvernement de Champagne, auffi donné au duc de Nevers; jouir de tous les bénéfices du cardinal de Guife fon oncle, & en particulier de l'archevêché de Reims, actuellement entre les mains de M. du Bec, parent de madame de Liancourt, maîtreffe du roi. Il y avoit encore plufieurs autres articles : mais ces trois-ci étoient ceux qui fouffroient le plus de difficultés. Le duc de Guife apprenant fon changement de commiffaires, fe réfolut fans peine à rabattre tout ce qu'il y avoit d'outré dans fes demandes; & il écrivit à madame fa mere & à fes agens, de finir avec moi à des conditions raifonnables, & même à quelque prix que ce fût. Il avoit depuis peu un nouveau motif de conclure au plutôt, que j'ignorois abfolument. Il avoit découvert que

la ville de Reims, qui étoit le plus beau préſent qu'il avoit à faire au roi, voulant ſe faire un mérite de rentrer de ſon propre mouvement dans l'obéiſſance, faiſoit ſolliciter le reſte de la province de s'unir à elle, & en avoit déja entraîné une partie. Le duc de Guiſe ayant voulu pour prévenir cet inconvénient, y faire entrer une garniſon, les Rémois lui déclarérent qu'ils prétendoient garder leur ville eux-mêmes; & ce refus ayant cauſé une conteſtation, ils répondirent aux menaces du duc par d'autres menaces.

Dès la ſeconde conférence que j'eus avec les agens du duc de Guiſe, il ne fut plus queſtion, ni de la grande-maîtriſe, ni du gouvernement de Champagne, ni des bénéfices; & ces trois obſtacles étant levés, je ne voyois pas qu'il reſtât beaucoup de difficultés. J'avois propoſé au roi l'idée qui m'étoit venue, de tirer le duc de Guiſe de la Champagne, & de le tranſporter en Provence, dont on lui donneroit le gouvernement pour récompenſe, afin que ſon propre intérêt l'uniſſant dans cette province avec Leſdiguieres & d'Ornano, qui y ſoutenoient le parti du roi contre d'Epernon, on y fît tomber une bonne fois la puiſſance de ce redoutable ſujet. Le roi y avoit donné les

mains d'autant plus volontiers, qu'il jugea par la maniere dont la maiſon de Guiſe agiſſoit avec lui, qu'il pouvoit faire fond ſur ſa fidélité; & il m'ordonna de finir ſur ce plan. J'en fis la propoſition aux agens du duc; & ſur un commandement réitéré de ſa majeſté, je m'employai ſi diligemment à convenir de tout le reſte, que dès le lendemain au ſoir le traité avec le duc de Guiſe fut conclu, & ſigné de moi au nom du roi, de madame de Guiſe, & des trois commiſſaires du duc pour lui.

Le lendemain arriverent à Paris ſix députés de la ville de Reims, qui furent adreſſés chez moi. Ils me dirent que le roi pouvoit s'épargner la peine de donner de grandes récompenſes au duc de Guiſe, parce que non-ſeulement il n'étoit plus le maître de la reddition de Reims, mais encore que ceux de Reims offroient de le livrer lui-même au roi. Ils ne demanderent point à parler à ſa majeſté : ils dirent ſeulement qu'il leur ſuffiſoit d'avoir ſon aveu par écrit, ou ſimplement le mien, ſe remettant au roi de leur accorder après telle récompenſe qu'il jugeroit à propos. Tout ceci fut accompagné de la part des ſix députés, de l'offre d'un préſent de dix mille écus pour

moi,

moi, ſuivant l'uſage. Je refuſai le préſent, que je ne voulois ni ne pouvois plus accepter. Je les remerciai au nom du roi, de leur bonne volonté; & je les aſſurai qu'il en recevroit le témoignage avec plaiſir. Je remis à leur rendre réponſe, après que j'en aurois conféré avec ſa majeſté, à qui j'allai incontinent rapporter le tout. Le roi fit ſortir tout le monde, excepté Beringhen, de ſon petit cabinet où il étoit en ce moment, & m'écouta en ſe promenant, en ſe grattant la tête, & en ſouriant par réflexion ſur l'inconſtance & la légereté naturelle du peuple. Enſuite il me tira vers la fenêtre, & me demanda à quel point j'en étois avec le duc de Guiſe. Dès que je lui eus appris que le traité étoit conſommé, il ne balança point s'il l'obſerveroit; mais il ne voulut pas pour cela ſe montrer inſenſible à l'affection de la ville de Reims. Je lui amenai les députés qu'il remercia en roi. Il leur accorda une gratification conſidérable, & d'un air ſi gracieux, qu'ils s'en retournerent pleins de joie & d'admiration.

Le traité du duc de Guiſe ayant été ſelon la forme ordinaire, ſigné de (20),

(20) Louis Potier de Gêvres, ſecrétaire d'état.

Gêvres pour le roi, madame & mademoiselle de Guiſe demanderent à ſa majeſté la permiſſion qu'il vînt lui-même l'aſſurer de ſon obéiſſance. Je lui écrivis de ne point chercher d'autre sûreté que cette permiſſion même : il n'en fit aucune difficulté. Il ramaſſa le plus qu'il put de ſes amis, & il vint ſe jetter aux genoux du roi, avec les marques d'un repentir ſi ſincere, que le roi qui liſoit dans le fond de ſon cœur, au lieu de reproches, ou d'un ſilence plus accablant, en ces occaſions, que les reproches mêmes, ne s'attacha qu'à le raſſurer. Il l'embraſſa par trois fois, l'honora du nom de ſon neveu, lui fit mille careſſes; & ſans éviter ni affecter de rappeller le paſſé, il lui parla du feu duc de Guiſe avec éloge. Il dit qu'ils avoient été fort amis dans leur jeuneſſe, quoique ſouvent rivaux auprès des dames. Que les bonnes qualités du duc & une grande conformité d'inclination, les avoient tous deux unis d'averſion contre le duc d'Alençon. Un ami qui cherche à ſe raccommoder avec

---

De lui eſt deſcendue la branche de Gêvres, & de Nicolas Potier de Blancmenil, ſon frere aîné, celle de Novion.

ſon ami, après une légere brouillerie, ne pourroit rien faire de plus ; & tous ceux qui furent témoins de cet accueil, ne pouvoient aſſez admirer qu'un roi qui avoit tant de qualités pour ſe faire craindre, n'employât jamais que celles qui font aimer.

Le duc de Guiſe, que ce diſcours acheva de gagner, répondit au roi qu'il n'oublieroit rien pour ſe rendre digne de l'honneur qu'il faiſoit à la mémoire de ſon pere, & des ſentimens qu'il témoignoit pour lui-même. Il ſçut ſi bien le convaincre, que ſon reſpect & ſon attachement ſeroient déſormais inviolables, que dès ce moment ce prince oubliant tout ce qu'un autre en ſa place auroit appréhendé du rejeton d'une maiſon qui avoit fait trembler les rois, vécut avec lui familiérement, & l'admit dans toutes ſes parties de plaiſir avec les autres courtiſans ; car tel étoit le caractere de Henri, que l'extérieur grave dont la majeſté royale ſemble impoſer la néceſſité, ne l'empêcha jamais de ſe livrer aux plaiſirs que l'égalité des conditions répand dans la ſociété. Le vrai grand homme ſçait être tour-à-tour, & ſuivant les occaſions tout ce qu'il faut être, maître ou égal, roi ou citoyen. Il ne perd rien

à s'abaisser ainsi dans le particulier, pourvu que hors de-là il se montre également capable des affaires militaires & politiques ; le courtisan se souvient toujours qu'il est avec son maître.

Madame de Guise étant entrée quelques jours après dans la chambre du roi, & dans le moment que son fils présentoit la serviette à sa majesté, pour un léger repas que Henri faisoit après son dîner, elle en prit encore occasion de lui témoigner sa reconnoissance, & dit avec vivacité, que si jamais son fils venoit à manquer à son devoir, elle le désavoueroit pour son fils & le déshériteroit. Le roi courut l'embrasser, en lui disant que de son côté il prenoit pour le duc de Guise & pour toute sa famille les plus tendres sentimens d'un pere.

On ne manqua pas de se récrier fortement contre le traité que je venois de faire avec le duc de Guise. Les ennemis particuliers de ce duc, & cette autre espece de gens dont la cour fourmille, qui n'ont d'autre occupation que de décrier la conduite des personnes en place, s'unirent contre moi, ameutés secrétement par ceux à qui l'on avoit ôté la connoissance de cette affaire, & firent retentir par-tout que je ne m'étois chargé de la commission, que pour gratifier madame

de Guiſe. Le duc d'Epernon ne s'oublia pas. Il répétoit ſans ceſſe, en parlant du duc de Guiſe & de lui, que j'avois obligé l'un ſans aucun ſujet, & déſobligé l'autre contre toute raiſon. Ces diſcours furent ſi ſouvent rebattus aux oreilles du roi, que ce prince vint auſſi à penſer que j'avois agi peut-être avec un peu trop de précipitation, ſans que pour cela ſa majeſté m'en ſçût plus mauvais gré.

Il ne m'étoit pas difficile de me juſtifier : c'eſt ce que je fis dans une apologie par écrit, que je préſentai au roi. J'y appuyois ma défenſe ſur les raiſons ſuivantes : Qu'il n'étoit pas au pouvoir du roi d'accorder au duc de Guiſe les trois points que j'ai marqué plus haut, ſans faire une infinité de mécontens ; qu'il auroit pourtant fallu les lui céder, ſi l'on n'avoit pas eu un gouvernement à lui donner ; ce qui étoit la moindre récompenſe qu'il pouvoit eſpérer en remettant celui de Champagne, & en renonçant à tant d'autres prétentions ; qu'à l'égard du gouvernement qu'on lui donnoit pour équivalent, on ne pouvoit en choiſir un qui tirât moins à conſéquence que celui de (21) Provence, parce que

(21) Ce gouvernement lui fut ôté depuis par le

ſuppoſé que le duc de Guiſe devint capable dans la ſuite d'oublier ſes nouveaux ſermens, on auroit peu à craindre de ſa part dans une province ſans communication avec la Lorraine, les Pays-Bas, & ſur-tout la Bourgogne; d'ailleurs qu'en n'accordant au duc de Guiſe de toutes ſes demandes, que de le continuer dans le gouvernement de Champagne, on riſquoit à perpétuer la guerre dans ces contrées. Qu'il étoit de l'intérêt du roi de pouvoir diſpoſer de la Champagne en faveur d'un homme, non-ſeulement intérieurement attaché à ſon ſervice, mais encore ſi bien connu, que les rebelles de Bourgogne déſeſpéraſſent de pouvoir jamais lier aucun commerce avec lui. J'y joignois à l'égard de la Provence le motif du duc d'Epernon, dont j'ai déja touché quelque choſe. Je rappellois au roi en peu de mots tous les ſujets de plaintes que cet homme lui avoit donnés: ſa révolte preſque continuelle, ſes brigues pour détacher tous les catholiques du parti de ſa majeſté, la maniere dont

cardinal de Richelieu, qui ôta pareillement celui de Picardie au duc d'Elbeuf, & celui de Bourgogne au duc de Bellegarde.

il s'étoit hautement vanté qu'il ne reconnoîtroit jamais aucun ſupérieur dans ſon gouvernement, ſon dernier procédé au ſiége de Villemur, & tant d'autres endroits, qui aſſurément n'embelliront pas l'hiſtoire de ce ſujet orgueilleux. C'étoit un chef de la ligue auquel on en oppoſoit un autre, que mille motifs, outre celui de ſon intérêt perſonnel, qu'on doit toujours regarder comme le plus puiſſant, jettoient dans un ſyſtême tout contraire à ſes premieres vues.

Je paſſois enſuite à la perſonne du duc de Guiſe, ſans m'arrêter ſur les ordres que ſa majeſté m'avoit donnés à ce ſujet, ni ſur le danger d'un long délai. Quand même le traité fait avec le duc n'auroit pas été auſſi avantageux au roi, qu'il étoit facile de montrer qu'il l'étoit; ſa majeſté avoit-elle dû agir à toute rigueur avec un homme, qui avoit refuſé conſtamment les offres & les promeſſes les plus flateuſes de la part de l'Eſpagne, des ducs de Savoie, & de Lorraine, & de tous les ennemis de l'état (22), pour le porter à

(22) Le duc de Guiſe étoit mal-voulu de la ligue, ſur-tout depuis qu'en dernier lieu il avoit tué de ſa main, dans une émeute, le ſieur de Saint-

ſoutenir une guerre, laquelle, quelque peu qu'elle eût duré, auroit beaucoup plus incommodé le roi, que tout ce qu'il accordoit au duc de Guiſe ? Je veux encore qu'on compte pour peu de choſe d'avoir gagné un homme, que ſon nom & ſa naiſſance pouvoient mettre à la tête d'un parti puiſſant; quelque choſe qu'en diſent ſes ennemis & les miens, je leur accorde même s'ils le veulent, que ce ſeigneur n'ait fait après tout qu'un ſacrifice frivole de prétentions injuſtes & incertaines. Enfin mettons tout au plus bas, & n'enviſageons rien ici qu'une pure généroſité du roi : il s'attachoit par-là non un homme ſeul, mais une maiſon entiere, recommandable par ſes alliances, ſes biens & ſon crédit : peut-on appeller cela une généroſité perdue ?

Le roi fut frappé de ces raiſons, & me parut ſurpris de me voir ſi exactement informé ſur le chapitre de d'Epernon. Il ne jugea pas à propos que cet écrit fût rendu public, parce qu'il étoit rempli de vérités, que le temps n'étoit pas encore venu de révéler. J'y conſentis ſans peine,

---

Paul, ſon lieutenant en Champagne, fort affectionné à la ligue.

parce que je me ſuis toujours fort peu embarraſſé des efforts de l'envie, eſpece de maladie incurable. Je puis dire que toute la conduite du duc de Guiſe dans la ſuite, me ſervit d'une meilleure apologie encore. Il commença ſon gouvernement par une déclaration ſi nette & ſi préciſe de ſes ſentimens, qu'il ôta toute eſpérance aux factieux de pouvoir jamais le tenter. Il ſe porta en toutes rencontres au ſervice du roi & au bien de l'état, avec autant de fermeté que de prudence. La réduction de (23) Marſeille, qui a

(23) Cette ville étoit ſur le point d'être livrée au roi d'Eſpagne par deux de ſes bourgeois, nommés Charles Caſault, & Louis d'Aix, lorſque le duc de Guiſe trouva le moyen de s'en rendre le maître, d'intelligence avec Pierre & Barthelemi Libertat freres, auſſi bourgeois de cette ville. Ils tuerent Caſault, battirent les troupes du parti eſpagnol, & donnerent entrée par la porte Réale au duc de Guiſe, qui acheva cette entrepriſe avec beaucoup de conduite. Voyez *de Thou, liv.* 116; *d'Aubigné, tom.* 3, *liv.* 4, *chap.* 12, *&c.* Henri IV apprenant la réduction de Marſeille, dit : « C'eſt maintenant que je ſuis roi ». Dans la campagne ſuivante, le duc de Guiſe montra beaucoup de valeur, en pourſuivant les Eſpagnols à Gray, & tua de ſa main un cavalier des ennemis qui lui fit un défi : Henri IV l'embraſſa, & dit ces belles paroles : « Il faut que ceux qui

paſſé avec raiſon pour un coup des plus habiles dans ce genre, fut ſon ouvrage. Aidé de Leſdiguieres & de la comteſſe de Sault, il battit & réduiſit ſi bien l'orgueilleux d'Epernon, qu'il mit enfin un frein à ſon humeur mutine, & qu'on vit cet eſprit intraitable, obligé de ſe mettre à la merci du roi, & devenir un des plus aſſidus courtiſans.

Je ſuis prêt à rendre juſtice au duc d'Epernon, & je le fais de bon cœur. On me trouvera toujours le premier à appuyer ſur les ſervices qu'il rendit, ſoit de ſa perſonne, ſoit de ſes troupes, à Limoges, à Saint-Germain, à Ville-Blois (24), à Chartres, à Boulogne, à Montauron, à Antibe, & même ſi on

---

» trouvent de vieux exemples de vertu devant eux, » les imitent & renouvellent pour ceux qui vien-» nent après eux ». P. *Mathieu, tome* 2, *liv.* 1, *page* 192.

(24) Voyez ſur chacune de ſes actions *l'hiſtoire de la vie du duc d'Epernon, imprimée à Paris en* 1795. Villebois eſt une ville d'Angoumois, qui porte aujourd'hui le nom de la Vallette. On peut auſſi conſulter cette hiſtoire ſur les reproches que nos mémoires font à ce duc. On ne ſçauroit entreprendre de le juſtifier ſur tout : ſon hiſtorien même regarde cette juſtification comme impoſſible. Tout ce qu'on peut dire, c'eſt que M. de

le veut, à Villemur. Je suis fâché que la nécessité du sujet me jette dans une discussion, qui peut rabattre des sentimens qui lui sont honorables ; mais enfin puisque c'est ici un endroit qu'on ne peut ni cacher, ni déguiser, que peut-on penser de sa maniere de se comporter en Provence ? c'est assurément bien ménager sa réputation, & lui faire grace, que de mettre tout sur le compte de sa catholicité. Ses panégyristes qui ont tout fait retentir des éloges de ses moindres actions, devoient être un peu plus modérés sur tant de témoignages si marqués, de désobéissance & de révolte, ou commencer par bien établir qu'un sujet peut, sans être reprochable, manquer à son roi & à sa patrie ; brouiller & renverser tout au gré de son ambition, & mettre la violence à la place du droit. S'il y a quelque louange à donner ici, c'est sans doute au roi, qui après tout cela reçoit encore d'Epernon à bras ouverts, & ne l'exclut pas des graces, dans un état où

Sully s'est plu à grossir des fautes, que les dernieres années de la vie du duc d'Epernon ont presqu'entiérement effacées.

elles étoient en toutes manieres pures graces pour lui.

Après la mort de d'O, il parut ſur les rangs un homme, qu'on jugea devoir bientôt remplir la place de ſurintendant : c'eſt Nicolas de Sancy (*a*), qui ne manquoit ni de capacité, ni d'expérience en cette matiere. Sancy étoit ce qu'on appelle proprement un homme d'eſprit, à prendre ce terme dans le ſens qu'on lui donne ordinairement pour marquer de la vivacité, de la ſubtilité & de la légéreté ; mais comme ces qualités ne ſont rien moins qu'inſéparables de l'excellent jugement, il les gâtoit par une vanité, un caprice, une fougue qui le rendoient quelquefois inſupportable. Ce que je penſe en général de ces eſprits d'une imagination vive & forte, c'eſt que, quoiqu'ils ſoient communément ſujets à deux grands défauts, celui de trop de ſubtilité dans leurs idées, & de peu d'ordre & d'arrêt dans leurs projets, on ne doit pourtant pas les regarder comme tout-à-fait incapables des affaires, parce que ſouvent il leur arrive de rencontrer

---

(*a*) *Nicolas de Harlay de Sancy.*

des expédiens qui auroient échappé aux esprits froids & phlegmatiques ; mais qu'ils ont presque continuellement besoin d'être veillés & redressés.

Sancy avoit servi long-temps & utilement Henri III & le roi régnant, soit en Allemagne, soit en Suisse. Il s'étoit insinué dans l'esprit de Henri par beaucoup de complaisance, par des manieres déliées; par un art très-rafiné de le flatter dans ses divertissemens & de l'amuser dans ses galanteries : par-là il s'étoit mis avec ce prince dans les termes de la plus privée familiarité. Pour lui faire sa cour en toutes manieres & aussi par jalousie, il crioit sans cesse contre la dissipation des finances; & comme un flatteur en dit presque toujours plus qu'il n'a envie, en frondant le surintendant, il n'avoit pu s'empêcher d'invectiver aussi contre la surintendance, comme contre une charge ruineuse à l'état; en quoi il ne s'étoit pas montré pour cette fois homme d'esprit. Mais il avoit mis à son élévation à cette charge, un obstacle bien plus essentiel encore ; c'est que non-seulement il ne s'étoit pas attaché à plaire à madame de Liancourt (25), actuellement en faveur

(25) C'est la belle Gabrielle, mariée à Nicolas

auprès du roi, mais encore que par une intempérance de langue, à laquelle ſes pareils ſont ſujets, il avoit offenſé cette dame par un endroit des plus ſenſibles.

Je ne ſçais ſi le conte que je vais rapporter, a jamais été en effet autre choſe qu'un conte : en ce cas Sancy n'en auroit que plus de tort de lui avoir donné cours : quoi qu'il en ſoit, voici comme il courut dans Paris. Alibour, premier médecin du roi, ayant été envoyé par ſa majeſté viſiter madame de Liancourt, qui avoit mal paſſé la nuit (c'étoit au commencement de ſes pourſuites amoureuſes près de cette dame), vint lui redire qu'à la vérité il avoit trouvé un peu d'émotion à la malade, mais que ſa majeſté ne devoit point s'en mettre en peine, & qu'aſſurément la fin en ſeroit bonne. « Mais ne la voulez-vous pas ſaigner & » purger, lui dit le roi? Je m'en donne» rai bien de garde, répondit le bon vieil» lard avec la même candeur, avant » qu'elle ſoit à mi-terme. Comment,

---

d'Amerval, ſeigneur de Liancourt. Elle fut contrainte par ſon pere, dit-on, à ce mariage, qui n'étoit point de ſon goût, mais Henri IV ſçut bien empêcher qu'il ne fût conſommé.

» reprit le roi, ſurpris & ému au der-
» nier point; que voulez-vous dire, bon
» homme? je crois que vous rêvez,
» & n'êtes pas en votre bon ſens ».
Alibour appuya ſon ſentiment de bonnes preuves, que le prince crut bien détruire en lui apprenant plus particuliérement en quels termes il en étoit avec la dame. « Je ne ſçais, répartit le vieux
» médecin avec beaucoup de phlegme,
» ce que vous avez fait ou point fait »;
& il le remit pour la preuve complette, à ſix ou ſept mois de-là. Le roi quitta Alibour extrêmement en colere, & s'en alla de ce pas gronder la belle malade, qui ſçut bien r'habiller tout ce qu'avoit dit ignoramment le bon homme; car on ne vit aucune méſintelligence entre le roi & ſa maîtreſſe. Il eſt bien vrai que l'effet fut de tout point conforme à la prédiction d'Alibour; mais on conjecture que Henri fut amené après un meilleur examen, à croire que tout le mécompte étoit de ſon côté; puiſqu'au lieu de déſavouer l'enfant dont madame de Liancourt accoucha à Couſſy pendant le ſiége de Laon, il s'en expliqua hautement, & voulut qu'on lui donnât le nom de Céſar.

Sancy ſe donnoit carriere en faiſant ce conte, & il n'y oublioit pas la circonſ-

tance de (26) la Regnardiere, qui ayant voulu, dit-il, un jour prendre la liberté de donner à sa majesté certains éclaircissemens qui ne lui plurent pas, fut peu de jours après chassé de la cour : on chercha pour prétexte, qu'il avoit rompu en visiere à l'amiral (27). Sancy trouvoit à parler jusques sur la mort du bon homme Alibour, & il l'auroit trouvée plus naturelle, si elle ne fût point arrivée avant l'accomplissement de sa prédiction. S'il glosoit ainsi sur la naissance du fils, il n'en faisoit pas moins sur toute la vie de la mere. Sancy éprouva à ses dépens ce que

(26) La Renardiere étoit une espece de bouffon, « moitié soldat, moitié procureur, moitié » gentilhomme, qui disoit tout ce qui lui venoit » à la bouche ». C'est ainsi qu'il en est parlé dans les aventures du baron du Fœneste, *liv.* 4, *chap.* 7, où il y a plusieurs contes de lui.

(27) Le journal de l'Etoile & la confession de Sancy confirment toute cette plaisanterie, aussi-bien que le soupçon qu'elle finit d'une maniere tragique pour le vieux M. Alibour, premier médecin du roi, empoisonné, disoit-on, par ordre de la maîtresse du roi; mais tout cela est dit sans preuves. On peut encore lire à ce sujet, ce que Sauval a rapporté sur la foi des bruits publics & des libelles satyriques, touchant les intrigues de galanteries entre la belle Gabrielle & le duc de Bellegarde.

peut la haine d'une femme, ſur-tout d'une maîtreſſe du roi. Henri l'aimoit & lui vouloit du bien : quoiqu'il penchât de lui-même à ſupprimer la ſurintendance des finances, il l'auroit encore conſervée uniquement pour la lui donner, mais madame de Liancourt ſçut bien l'en empêcher.

En la place de ſurintendant des finances, ſa majeſté forma un conſeil compoſé de huit conſeillers, le chancelier de Chiverny, le duc de Retz, MM. de Belliévre, dont Matignon tint la place dans la ſuite, de Schomberg, de Maiſſe, de Freſne, protégé par madame de Liancourt, de la Grange-le-Roi & de Sancy qui ſe trouva encore fort heureux qu'on lui conſervât une ſimple (28) place dans ce corps. Le roi jugea à propos de donner à ce conſeil,

---

(28) Meſſieurs de Thou & Péréfixe, diſent que M. de Sancy fut quelque temps ſurintendant avant M. de Roſny ; ce qui ne doit s'entendre, je crois, que de l'autorité qu'il prit de lui-même parmi tous ſes confreres, comme M. de Sully le dit dans la ſuite. Les écrivains de ce temps-là conviennent qu'on ne peut parler avec certitude ſur l'état du conſeil des finances, juſqu'au temps où M. de Roſny en fut enfin déclaré le chef. On ne riſque rien à croire tout ce qu'il nous dit ſur le chapitre des finances.

pour la forme ſeulement, & ſans aucune diſtinction, un chef honoraire, qui fut le duc de Nevers. Cette forme de gouvernement dans les finances dura quelque temps, quoiqu'avec quelques légers changemens que je marquerai en leur temps; car on doit s'attendre à voir traiter dans ces mémoires tout ce qui regarde les finances, avec toute l'étendue que peut y donner un homme qui en a fait ſi long-temps ſon étude & ſon occupation.

La ſuite fit bien voir au roi que ce nouveau changement dans le (29) conſeil, n'étoit rien moins que capable d'apporter au mal le remede qu'on cherchoit. Je le compris, malgré mon peu d'expérience en ces matieres. Ce n'eſt pas le gouvernement d'un ſeul homme qui fait que les finances vont mal, puiſqu'il eſt inévitable qu'elles paſſent par quelques mains; moins on en peut employer, plus elles demeurent entieres. L'abus eſt dans le choix de cet homme, & auſſi dans la conſtitution des finances; & à ces deux égards, c'eſt perpétuer le mal que

---

(29) Péréfixe parle de cette nouvelle forme du conſeil des finances, comme M. de Roſny, *année 1598, page 224.*

de diſtribuer ces fonctions ſur tant de têtes. S'il eſt difficile de trouver dans tout le royaume un ſeul homme, tel qu'il le faut pour cet emploi; comment pourra-t-on ſe flatter d'en trouver un ſi grand nombre? L'erreur n'eſt pas moins viſible, de s'imaginer que toutes ces perſonnes y apportant chacune de leur côté une bonne qualité différente, il en réſultera le même effet que d'un homme qui les auroit toutes: puiſque c'eſt ſuppoſer que cette bonne qualité ne ſera pas rendue inutile & par ſes propres défauts, & par ceux de ſes aſſociés. Preſque tous ceux qui entrent dans les charges, n'y apportent point de plus forte diſpoſition, qu'un penchant invincible à s'élever & à s'enrichir, eux & tous leurs parens. Si cette ſoif des richeſſes ne ſe fait pas ſentir à eux dans le commencement, elle naît bientôt, croît & s'irrite par tout l'argent qu'ils touchent. Dans la dépendance & la crainte mutuelle où ils ſont les uns des autres, chacun d'eux ſe repréſente l'intégrité comme une qualité qui lui ſeroit inutile, ou même nuiſible, & dont l'honneur ſe répandant ſur tous ſes confreres, l'incommodité ſeule lui reſteroit. Le roi n'eut pas de bonheur dans le choix des membres de ce nouveau corps. Une

partie de ceux qui le composoient, outre la malignité de la nature, étoient dans une situation toute propre à les corrompre. Ils avoient des dettes à éteindre & des affaires domestiques à rétablir.

Sa majesté m'y avoit aussi destiné une place, & dans ses entretiens avec moi, elle me parloit depuis long-temps de l'envie qu'elle avoit que je commençasse à me mettre au fait de la finance; mais je ne m'accommodai nullement des airs impérieux du duc de Nevers, qui nous morguoit à tout propos de sa qualité de prince, dans un endroit où elle est comptée pour peu de chose. Je pris la liberté, un jour que je me sentis poussé à bout, de le prier de faire attention que le comté de Nevers n'étoit entré dans la maison de Gonzague, qu'après être sorti de celle de Béthune. On ne pouvoit porter à cet homme, bouffi de vanité, un coup plus sensible : il dit & redit à tous ceux qui voulurent l'entendre, que j'étois huguenot de pere en fils, & pour répondre à mon anecdote, qu'il avoit vu mon grand-pere faisant une triste figure à Nevers. Je le laissai exercer sa vengeance, qui ne pouvoit aller qu'à me tirer d'un conseil où je me souciois fort peu d'entrer avec lui. Il eut satisfaction. Le

roi qui avoit encore mille égards à conſerver, ne jugea pas à propos de nous laiſſer enſemble. Il me dit obligeamment qu'il étoit contraint de remettre à un temps plus éloigné le témoignage de ſa bienveillance à mon égard. Je demeurai content en l'attendant, de la charge de ſecrétaire d'état avec deux mille livres de gages, & d'une penſion de trois mille ſix cens livres dont ſa majeſté me gratifia.

La néceſſité de mettre une réforme dans les finances, frappant les plus aveugles, le nouveau conſeil voulut dans ſon commencement que cet honneur lui fût dû, & il en fit compoſer un projet par ceux d'entr'eux qui ſe piquoient d'avoir dans l'eſprit plus de pénétration & de méthode, Freſne & la Grange-le-Roi; mais après qu'ils eurent enfanté ſur cette matiere un fort gros volume, il en arriva comme de la plupart des ſyſtêmes qu'on a inventés & qu'on inventera : rien de plus merveilleux dans la ſpéculation, rien de plus ſcabreux dans la pratique; & le roi qu'ils avoient entretenu des plus magnifiques eſpérances, ne s'en trouva pas plus avancé au bout de l'année, qu'il avoit paſſée à Paris attendant de jour en jour l'effet de leurs promeſſes.

Il y fut plus utilement retenu par le

traité avec la Lorraine, qui se détacha enfin de l'Espagne, & fit avec la France une ligue offensive & défensive. Sancy s'y employa fort utilement, & en eut presque tout l'honneur. Le roi ne manqua plus d'occupation, dès que le duc de Bouillon fut arrivé à Paris. Il y vint presser en personne l'exécution des desseins dont il m'avoit entretenu à Sedan, & particuliérement la déclaration de guerre contre l'Espagne, dont il faisoit la base de son agrandissement du côté des Pays-Bas. Il en parla avec des raisonnemens si plausibles, qu'après avoir gagné à demi le roi, & attiré dans son opinion la plupart des courtisans (30), il

(30) M. de Thou ne doute point que le duc de Bouillon n'ait été le principal auteur de cette guerre; & son historien convient de bonne foi qu'en donnant ce conseil, Bouillon consulta bien moins l'avantage de l'état & la gloire du roi, que son intérêt personnel & celui du parti calviniste, qui avoit nécessairement besoin de la guerre, pour obtenir les conditions favorables qui lui furent accordées par l'édit de Nantes. Malgré les raisons de déclarer la guerre à l'Espagne, qu'on voit détaillées dans les *manuscrits de la bibliothéque du roi, volume marqué 8955, & dans la déclaration du roi, rapportée au tome 6 des mémoires de la ligue*; tous les bons écrivains & les

ne balança pas à en faire la propoſition en plein conſeil. Il y avoit deux ſortes de perſonnes qui ne la trouvoient pas de leur goût : ceux en qui il reſtoit encore un germe d'attachement à la ligue & à l'Eſpagne, ils n'étoient pas en petit nombre ; & ceux qui jugeoient que dans l'état de foibleſſe & d'épuiſement où ſe trouvoit alors le royaume, la guerre étoit tout-à-fait hors de ſaiſon. Ce dernier avis n'avoit que très-peu de partiſans, mais très-forts en raiſons, ſi on avoit voulu les écouter.

Je ne voulus pas avoir à me reprocher d'avoir gardé le ſilence en cette occaſion ; je tâchai par toutes ſortes de moyens de diſſuader le roi de la guerre ; mais ce prince, que ſon propre penchant entraînoit toujours un peu de ce côté-là, crut avoir trouvé l'occaſion qu'il cherchoit de ſe venger d'un voiſin, qui s'étoit fait une étude d'entretenir le feu qui conſumoit le centre de ſon royaume.

---

eſprits judicieux ne forment qu'une ſeule voix en faveur du ſentiment du duc de Sully, ſur la précipitation & l'imprudence avec laquelle Henri IV ſe porta à cette entrepriſe, dont les ſuites pouvoient être encore bien plus fâcheuſes qu'elles ne le furent.

On étoit aſſuré des troupes lorraines. L'Angleterre & la Hollande faiſoient eſpérer par leurs ambaſſadeurs une puiſſante diverſion. A entendre le duc de Bouillon, il n'avoit qu'à dire une parole pour faire rendre tout le Luxembourg. Sancy faiſoit les plus belles promeſſes de la part des Treize Cantons. Ils devoient remplir & ravager toute la Franche-Comté. Tant de belles apparences déterminerent le roi, & la guerre fut déclarée en forme à l'Eſpagne, au mois de janvier de l'année ſuivante.

L'Eſpagne parut s'en mettre peu en peine, & n'y répondit qu'en témoignant beaucoup de mépris pour le conſeil de Henri, & pour Henri lui-même, auquel elle ne donnoit point d'autre qualité que celle de prince de Béarn. Pendant qu'elle ſe préparoit à ſe défendre, ſes émiſſaires en France travailloient à lui en épargner la peine, par un deſſein ſi noir, qu'on ne ſçauroit preſque ſe perſuader qu'elle ait pu recourir à un ſi lâche artifice.

Fin du Tome ſecond.



TABLE DES MATIÈRES

Du second Volume.

A

E

F

H

M

Messillac

N

O

P

R

S

V

Fin de la Table du second Volume.

